



Études économiques de l'OCDE TURQUIE

JUILLET 2016



**Études économiques
de l'OCDE
Turquie
2016**

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2017), *Études économiques de l'OCDE : Turquie 2016*, Éditions OCDE, Paris.
http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-tur-2016-fr

ISBN 978-92-64-26764-0 (imprimé)
ISBN 978-92-64-26765-7 (PDF)
ISBN 978-92-64-26766-4 (epub)

Série : Études économiques de l'OCDE
ISSN 0304-3363 (imprimé)
ISSN 1684-3428 (en ligne)

Études économiques de l'OCDE : Turquie
ISSN 1995-3437 (imprimé)
ISSN 1999-0499 (en ligne)

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Crédits photo : Couverture ©EvenKalirbocak/Shutterstock.com.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm.

© OCDE 2017

La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu OCDE pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de publications, de bases de données et de produits multimédia de l'OCDE dans des documents, présentations, blogs, sites internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à rights@oecd.org. Toute demande d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devra être soumise au Copyright Clearance Center (CCC), info@copyright.com, ou au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), contact@cfcopies.com.

Table des matières

Résumé	9
La croissance a été solide malgré des circonstances difficiles, mais un rééquilibrage s'impose	10
Lever les obstacles structurels permettrait de stimuler la productivité	10
Une participation accrue aux chaînes de valeur mondiales pourrait contribuer à rééquilibrer la croissance	10
Évaluation et recommandations	13
Évolutions économiques récentes et perspectives macroéconomiques à court terme	20
Rééquilibrer l'économie pour une croissance durable et plus inclusive	24
Renforcer la capacité de résistance de l'économie	28
Restructurer l'activité exportatrice en modernisant l'environnement économique ..	35
Réformes et croissance verte	49
Bibliographie	52
Annexe. Progrès accomplis dans les réformes structurelles essentielles	57

Chapitres thématiques

Chapitre 1. Rééquilibrer la croissance en renforçant le secteur manufacturier	63
Introduction : renforcer le secteur manufacturier pour rééquilibrer l'économie ..	64
Le développement du secteur manufacturier a permis de renforcer l'inclusion sociale mais se heurte à un plafond de verre	65
L'analyse détaillée confirme que la fragmentation de l'économie est profonde. ..	67
La formalisation passe par l'existence d'un cadre d'action cohérent.	85
Recommandations de politique	93
<i>Recommandations pour rééquilibrer l'économie en renforçant le secteur manufacturier</i> ..	93
Bibliographie	94
Chapitre 2. Retirer les avantages des chaînes de valeur mondiales	97
Participation de la Turquie aux chaînes de valeur mondiales	98
Déterminants de la participation aux chaînes de valeur mondiales	107
Implications de la participation aux CVM.	128
<i>Recommandations pour tirer un meilleur parti des chaînes de valeur mondiales</i>	131
Bibliographie	132
Annexe A1. Méthodologie utilisée pour construire les graphiques de position relative ..	135
Annexe A2. Définitions des secteurs	141
Annexe A3. Participation en amont par secteur source et secteur d'exportation	142

Annexe A4. Participation en aval par secteur source et secteur d'exportation	143
Annexe A5. Représentations graphiques en réseau	144
Annexe A6. Déterminants de la participation aux cvm : une évaluation économétrique	148
Encadrés	
1. Intégrer les réfugiés syriens	27
1.1. Dans de nombreuses régions émergentes, le secteur manufacturier a été le fer de lance d'une croissance plus généralisée de l'emploi.	65
1.2. La segmentation du secteur des entreprises	70
2.1. Profondeur des accords commerciaux préférentiels de la Turquie	114
2.2. Les zones spéciales d'investissement en Turquie	122
Tableaux	
1. Le Plan d'action pour 2016	15
2. Indicateurs macroéconomiques et projections	23
3. Chocs susceptibles d'affecter les performances économiques	24
3. Déséquilibres macroéconomiques	28
5. Indicateurs de l'enseignement - comparaison internationale	44
1.1. Résultats des estimations	65
1.2. Mesures du Plan d'action 2016 qui présentent un intérêt pour l'industrie	85
2.1. Déterminants de la participation aux CVM non liés aux politiques	109
A6.1. Déterminants de la participation aux CVM	149
Graphiques	
1. Performances macroéconomiques à long terme	14
2. Croissance et cohésion sociale	16
3. Indicateurs de bien-être	17
4. Les inégalités de revenu ont diminué malgré la faible redistribution	18
5. La convergence avec les pays de l'OCDE situé dans la moitié supérieure du classement ralentit	20
6. Évolutions économiques récentes et perspectives	21
7. Les déséquilibres structurels	25
8. Compétitivité internationale	26
9. Dette extérieure brute	29
10. Dette du secteur privé	31
11. Les banques restent bien capitalisées	32
12. Politique monétaire et anticipations d'inflation	32
13. Performance budgétaire en comparaison internationale	34
14. Le secteur manufacturier turc fait moins bien que ses concurrents internationaux	36
15. D'importantes différences de productivité	37
16. Obstacles à l'investissement tels que déclarés par les entreprises du secteur totalement formel	39
17. Indices de participation aux chaînes de valeur mondiales	40
18. Aperçu du capital humain	45
19. Aperçu des institutions de base	46
20. Synthèse des réglementations	47
21. Vue d'ensemble du système fiscal et du capital intellectuel	48

22. Indicateurs de croissance verte de la Turquie	50
23. Émissions de gaz à effet de serre.	51
24. Pollution	51
1.1. L'industrialisation généralisée a été favorable à l'inclusion sociale.	65
1.2. La création d'emplois dans le secteur manufacturier a favorisé une croissance plus généralisée de l'emploi dans les régions en phase de rattrapage.	66
1.3. Les groupes qui étaient auparavant peu actifs sont à présent plus mobilisés . .	68
1.4. Le secteur manufacturier turc est moins performant que celui des autres pays comparables.	69
1.5. L'emploi manufacturier selon la taille et le niveau technologique des entreprises	72
1.6. Divergence de la productivité au sein du secteur manufacturier.	72
1.7. Les compétences dans les entreprises informelles.	74
1.8. Répartition des salariés selon leur niveau d'instruction	74
1.9. Les entreprises totalement formelles enregistrent une croissance de la productivité plus rapide mais créent moins d'emplois	75
1.10. Divergence de la productivité au sein du secteur manufacturier totalement formel	76
1.11. Les « gazelles » du secteur manufacturier totalement formel et de l'ensemble du secteur manufacturier	77
1.12. La gouvernance des entreprises pourrait être améliorée.	79
1.13. La croissance des entreprises totalement formelles pourrait être plus soutenue.	81
1.14. Obstacles à l'investissement identifiés par les entreprises totalement formelles.	82
1.15. L'intensité d'exportations a globalement diminué mais s'est améliorée dans les régions dynamiques.	83
1.16. Efficacité de l'allocation des ressources dans l'ensemble du secteur manufacturier et dans le secteur manufacturier totalement formel.	84
2.1. Origine de la valeur ajoutée incorporée dans les exportations et destination de la valeur ajoutée d'origine locale	99
2.2. Parts de marché à l'exportation de la Turquie.	100
2.3. Participation aux chaînes de valeur mondiales.	101
2.4. Avantages comparatifs révélés	102
2.5. Contributions sectorielles aux indices de participation aux chaînes de valeur mondiales	104
2.6. Part des exportations de haute valeur par secteur	105
2.7. Principaux partenaires commerciaux de la Turquie dans les chaînes de valeur mondiales	106
2.8. Participation aux chaînes de valeur mondiales selon la destination des exportations.	107
2.9. Types de gouvernance des chaînes de valeur mondiales.	108
2.10. Écart par rapport à l'indice de participation aux chaînes de valeur mondiales attendu.	110
2.11. Indicateurs de préparation au réseau.	110
2.12. Volatilité financière et évaluation du taux de change	111
2.13. Droits de douane appliqués aux produits primaires et aux produits manufacturés	112

2.14. Profondeur des accords commerciaux préférentiels pondérée en fonction des échanges	114
2.15. Mesures non tarifaires par type.....	115
2.16. Indicateurs de facilitation des échanges de l'OCDE	116
2.17. Indice de restrictions par les visas	116
2.18. Investissements directs étrangers.....	118
2.19. Diffusion d'une sélection d'outils et d'activités liés aux TIC dans les entreprises, 2014	119
2.20. Dépenses de recherche-développement (R-D).....	120
2.21. Soutien public à la recherche-développement (R-D) des entreprises.....	121
2.22. Demandes de brevet	123
2.23. Lacunes du cadre d'action censé permettre l'expérimentation	124
2.24. Pourcentage d'adultes ayant atteint au moins le deuxième cycle de l'enseignement secondaire	125
2.25. Recours à un mode de management professionnel	127
2.26. La balance commerciale de la Turquie	128
2.27. Emplois soutenus par la demande finale étrangère	130
2.28. Part de la main-d'œuvre peu et moyennement qualifiée dans les CVM manufacturières.....	131

Cette Étude est publiée sous la responsabilité du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement (EDRC), qui est chargé de l'examen de la situation des pays membres.

La situation économique et les politiques de la Turquie ont été évaluées par le Comité le 16 juin 2016. Le projet de rapport a ensuite été révisé à la lumière de la discussion et approuvé par le Comité plénier en tant que version définitive le 29 juin 2016.

Le projet de rapport du Secrétariat a été établi pour le Comité par Rauf Gönenç, Volker Ziemann, Aslihan Atabek Demirhan et Koray Kalafatçılar sous la direction de Vincent Koen et a bénéficié des contributions de Dan Andrews et Oliver Röhn. Les recherches statistiques ont été assurées par Béatrice Guérard. L'assistance administrative a été assurée par Mercedes Burgos.

La précédente Étude économique de la Turquie a été publiée en juillet 2014.

Des informations sur la dernière Étude ainsi que sur les précédentes et des informations complémentaires sur la manière dont les Études sont préparées, sont disponibles sur www.oecd.org/eco/surveys.

Suivez les publications de l'OCDE sur :



http://twitter.com/OECD_Pubs



<http://www.facebook.com/OECDPublications>



<http://www.linkedin.com/groups/OECD-Publications-4645871>



<http://www.youtube.com/oecdlibrary>



<http://www.oecd.org/oecdirect/>

Ce livre contient des...

StatLinks 

Accédez aux fichiers Excel® à partir des livres imprimés !

En bas des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*. Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>, ou de cliquer sur le lien depuis la version PDF de l'ouvrage.

STATISTIQUES DE BASE DE LA TURQUIE, 2015
(Les chiffres entre parenthèses indiquent la moyenne de l'OCDE)^{*}

LE PAYS, LA POPULATION ET LE CYCLE ÉLECTORAL				
Population (millions)	77.7		Densité de la population par km ²	99.2 (35.1)
Moins de 15 ans (%)	23.8	(18.0)	Espérance de vie (années, 2013)	76.6 (80.4)
Plus de 65 ans (%)	8.1	(16.3)	Hommes	73.7 (77.8)
Croissance moyenne des 5 dernières années (%)	1.2	(0.6)	Femmes	79.4 (83.0)
			Dernière élection générale	Novembre 2015
L'ÉCONOMIE				
Produit intérieur brut (PIB)			Part dans la valeur ajoutée (% , 2014)	
En prix courants (milliards USD)	720.5		Secteur primaire	8.0 (2.5)
En prix courants (milliards TRY)	1 953.6		Industrie y compris construction	27.1 (26.4)
Croissance réelle moyenne des 5 dernières années (%)	4.4	(1.7)	Services	64.9 (71.1)
Par habitant (milliers USD PPA)	20.5	(40.4)		
LE COMPTE DES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES				
Taux de change (TRY par USD)	2.7		Principales exportations (% du total des exportations de marchandises)	
Taux de change PPA (USA = 1)	1.2		Articles manufacturés	43.4
En pourcentage du PIB			Machines et matériel de transport	27.3
Exportations de biens et services	28.0	(54.1)	Produits alimentaires et animaux vivants	10.0
Importations de biens et services	30.8	(49.6)	Principales importations (% du total des importations de marchandises)	
Solde de la balance courante	-4.4	(0.07)	Machines et matériel de transport	31.6
Position d'investissements internationaux nette	-51.4		Articles manufacturés	23.4
			Produits chimiques et produits connexes, n.d.a.	13.8
LE MARCHÉ DU TRAVAIL, LES QUALIFICATIONS ET L'INNOVATION				
Taux d'emploi des 15-64 ans (%)	50.2	(66.2)	Taux de chômage, enquête sur la population active (15 ans et plus, %)	10.2 (6.8)
Hommes	69.8	(74.1)	Chômage des jeunes (15 à 24 ans, %)	18.5 (13.9)
Femmes	30.5	(58.5)	Chômage de longue durée (1 an et plus, %, 2014)	2.0 (2.5)
Taux d'activité des 15-64 ans (% , 2014)	55.1	(71.2)	Niveau d'instruction supérieure des 25-64 ans (% , 2014)	16.7 (33.5)
Nombre moyen d'heures travaillées par an (2013) ^a	1 832	(1 770)	Dépenses intérieures brutes en R-D (% du PIB, 2014)	1.0 (2.4)
L'ENVIRONNEMENT				
Offre d'énergie primaire par habitant (tep, 2014)	1.6	(4.1)	Émissions de CO ₂ par habitant dues à la combustion d'énergie (tonnes, 2013)	3.7 (9.6)
Énergies renouvelables (%)	9.3	(9.1)	Prélèvements d'eau par habitant (1 000 m ³ , 2012)	0.7
Concentration en particules fines (PM2.5, µg/m ³ , 2013)	17.2	(13.8)	Déchets municipaux par habitant (tonnes, 2014)	0.4 (0.5)
LA SOCIÉTÉ				
Inégalité de revenus (coefficient de Gini, 2012)	0.402	(0.308)	Résultats de l'éducation (score PISA, 2012)	
Taux de pauvreté relative (% , 2012)	17.8	(10.9)	Compréhension de l'écrit	475 (496)
Revenu médian disponible des ménages (milliers USD PPA, 2012)	8.6	(22.1)	Mathématiques	448 (494)
Dépenses publiques et privées (% du PIB)			Sciences	463 (501)
Soins de santé (2013)	5.1	(8.9)	Part des femmes au parlement (% , mai 2016)	14.9 (27.8)
Retraites (2013) ^b	8.1	(8.7)	Aide officielle nette au développement (% du RNN)	0.54 (0.39)
Éducation (primaire, secondaire, post-sec. non tertiaire, 2012)	3.0	(3.7)		

Indicateur du vivre mieux : www.oecdbetterlifeindex.org/fr

a) 2014 pour l'agrégat OCDE.

b) 2011 pour l'agrégat OCDE.

* Lorsque l'agrégat OCDE n'existe pas dans la base de données d'origine, une moyenne simple a été calculée des dernières données disponibles si des données existent pour au moins 29 pays membres.

Source : Calculs à partir des données extraites des bases de données des organisations suivantes : OCDE, Agence Internationale de l'Énergie, Banque mondiale, Fonds monétaire international et Union interparlementaire.

Résumé

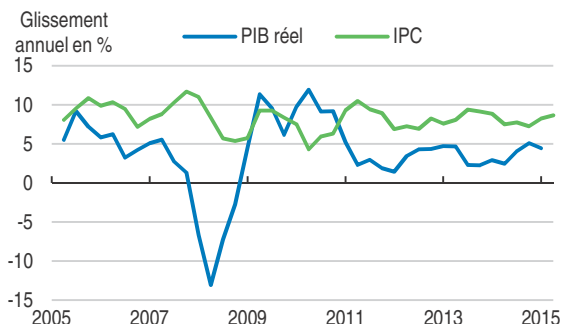
La croissance a été solide malgré des circonstances difficiles, mais un rééquilibrage s'impose

Lever les obstacles structurels permettrait de stimuler la productivité

Une participation accrue aux chaînes de valeur mondiales pourrait contribuer à rééquilibrer la croissance

La croissance a été solide malgré des circonstances difficiles, mais un rééquilibrage s'impose

La croissance s'est redressée, mais l'inflation reste élevée



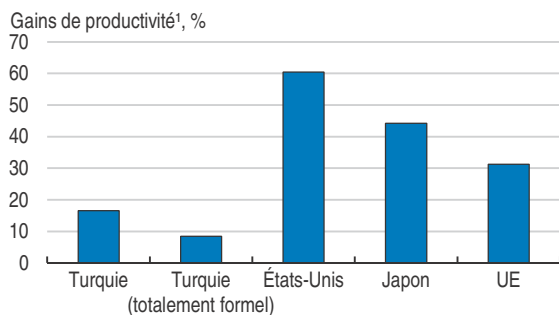
Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933388757>

La croissance a été solide ces dernières années, malgré une situation défavorable aussi bien au plan national qu'à l'échelon régional. La création d'emploi a été forte, en particulier pour les groupes vulnérables et les régions les moins développées. La Turquie a rompu avec l'alternance de cycles de hausse puis d'effondrement de l'activité, mais les déficits extérieurs se sont creusés et la position extérieure nette s'est légèrement dégradée durant la dernière décennie. Pour parvenir à une croissance forte et durable, il conviendrait de renforcer l'épargne et de rééquilibrer la demande entre les sources internes et externes. Les gains de compétitivité nécessaires doivent être atteints grâce à une réduction de la hausse des prix et des salaires, et à des mesures permettant de stimuler la croissance de la productivité. Après une période pendant laquelle les réformes ont marqué le pas, les autorités ont lancé au début de 2016 un ambitieux programme de réformes économiques dans le but de relancer la productivité et de relever les niveaux de vie.

Lever les obstacles structurels permettrait de stimuler la productivité

L'emploi est concentré dans les entreprises les moins productives



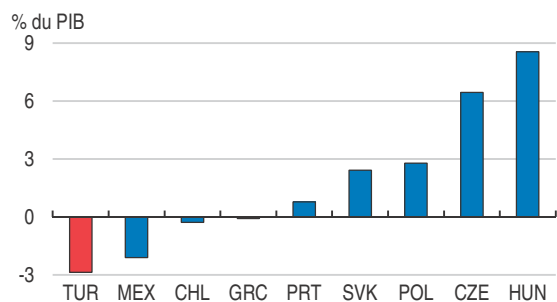
1. Hausse de la productivité, par rapport à la productivité moyenne non pondérée. 2013 pour la Turquie, l'année la plus récente pour les autres.

Source : Andrews et Cingano (2014) ; calculs de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933388767>

Une participation accrue aux chaînes de valeur mondiales pourrait contribuer à rééquilibrer la croissance

Un déficit commercial conséquent s'est accumulé (2015)



Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933388770>

Alors que le contenu en produits importés des exportations de la Turquie a augmenté, la capacité du pays à fournir aux autres pays des intrants intermédiaires reste limitée, ce qui s'explique en partie par sa spécialisation dans les produits finaux, mais témoigne également des obstacles inhérents aux politiques des échanges et de l'investissement, du sous-développement du capital humain et des investissements, toujours insuffisants, dans l'innovation, la R-D et le capital intellectuel. L'ajustement au profit d'une économie davantage tournée vers l'exportation, opérant selon des règles du jeu équitables, doit s'appuyer sur des politiques sociales permettant de garantir que les travailleurs ayant perdu leur emploi pourront trouver un emploi productif.

PRINCIPALES CONCLUSIONS	PRINCIPALES RECOMMANDATIONS
Renforcer la résilience macroéconomique et la croissance	
L'économie a fait preuve de résilience dans des circonstances très défavorables, et une croissance plus vigoureuse est à la portée de la Turquie. Les autorités ont relancé le processus de réforme structurelle au début de 2016.	Mettre intégralement en œuvre les réformes du Plan d'action 2016 et instituer des procédures systématiques pour le suivi et l'information sur l'état d'avancement effectif des réformes.
La crédibilité des institutions de gouvernance pourrait être renforcée.	Consolider l'État de droit, l'indépendance de l'institution judiciaire et la lutte contre la corruption.
L'activité féminine a progressé mais demeure très modeste en regard de son niveau dans d'autres pays.	Améliorer l'offre de structures de garde d'enfants dans tout le pays.
Les engagements extérieurs nets font une place excessive à la dette. Le stock d'investissement direct étranger demeure trop faible.	Réduire les obstacles à l'investissement direct étranger.
L'épargne intérieure est trop faible et l'inflation n'a cessé de dépasser l'objectif, exacerbant le dilemme désinflation-compétitivité extérieure des prix. La crédibilité de la politique monétaire pourrait être renforcée.	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer de maîtriser le crédit à la consommation. • Favoriser les plans d'épargne-retraite privée. • Augmenter les réserves de change. • Simplifier le cadre de politique monétaire. • Resserrer la politique monétaire, sauf si l'inflation recule plus vite que prévu. • Encourager une évolution modérée du salaire minimum et engager les partenaires sociaux sur une trajectoire d'évolution des salaires compatible avec la désinflation et le rééquilibrage extérieur.
La prudence budgétaire observée de manière systématique a permis de réduire la dette publique, mais il faut améliorer les statistiques sur les finances publiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Publier les comptes trimestriels consolidés des administrations publiques, conformément aux normes comptables internationales. • Publier un rapport périodique sur la politique budgétaire, incluant l'intégralité des éléments de passif éventuels et à long terme.
Lever les obstacles structurels pour doper la productivité	
Le secteur des entreprises est vigoureux mais le manque de qualifications et le niveau élevé des coûts de main-d'œuvre, que vient encore de gonfler la dernière revalorisation du salaire minimum, sont propices à l'économie informelle, la charge que constitue la mise en règle étant trop lourde. L'existence de secteurs informels et semi-formels, quant à elle, pèse sur la hausse de la productivité.	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre les réformes du système éducatif prévues dans le Plan d'action 2016 pour améliorer les programmes d'enseignement et accroître l'autonomie des établissements scolaires et des universités. • Réduire le coin fiscal sur le travail et les coûts de main-d'œuvre pour les peu qualifiés.
Les entreprises à forte productivité ne se développent pas à leur plein potentiel du fait de lacunes dans la gouvernance de base, le cadre réglementaire et la fiscalité des entreprises.	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la souplesse des règles d'emploi pour toutes les entreprises. • Éviter les seuils d'imposition pour les entreprises de plus grande taille et plus productives.
Les petits entrepreneurs et les travailleurs peu qualifiés sont nombreux, ce qui freine la hausse de la productivité et des revenus.	Axer en priorité les programmes d'amélioration des compétences destinés aux petits entrepreneurs sur les fonctions de gestion de base, la maîtrise des langues étrangères et le numérique.
De nombreuses entreprises peu productives devront sortir du marché, ce qui ajoutera aux difficultés d'ajustement de leurs employés et fermera des perspectives d'emploi aux réfugiés.	Améliorer le filet de sécurité sociale pour les travailleurs ayant perdu leur emploi en améliorant les programmes actifs du marché du travail, y compris ceux adaptés aux réfugiés.

Recueillir les fruits des chaînes de valeur mondiales

La participation aux chaînes de valeur mondiales est inférieure au potentiel, ce qui concorde avec la faible part de la valeur ajoutée exportée dans la valeur ajoutée totale de la Turquie et la performance en demi-teinte des exportations.	Aligner l'accord sur l'Union douanière avec l'UE sur les accords commerciaux internationaux les plus ouverts et les plus larges, et nouer des accords similaires avec d'autres pays.
La part des exportations de biens intermédiaires de la Turquie dans le marché mondial est faible, notamment dans les secteurs à forte valeur ajoutée, ce qui témoigne des limites du capital humain et des connaissances.	Investir davantage dans la formation professionnelle et la recherche-développement.
Il est possible que le caractère modérément contraignant des réglementations environnementales attire des activités polluantes, favorisant ainsi la participation de la Turquie aux chaînes de valeur mondiales pour de mauvaises raisons.	Améliorer le contrôle des activités polluantes et l'application des réglementations environnementales, et recourir à des instruments économiques tels que les redevances de pollution, les taxes carbone et les permis d'émission.

Évaluation et recommandations

Évolutions économiques récentes et perspectives macroéconomiques à court terme

Rééquilibrer l'économie pour une croissance durable et plus inclusive

Renforcer la capacité de résistance de l'économie

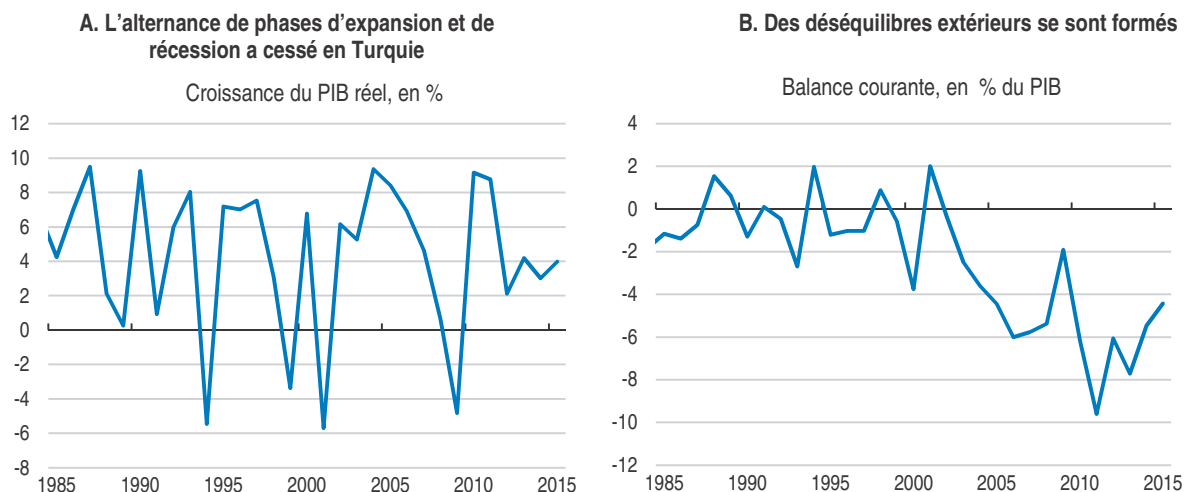
Restructurer l'activité exportatrice en modernisant l'environnement économique

Réformes et croissance verte


La croissance économique a fait preuve d'une vigueur remarquable compte tenu des circonstances très défavorables des deux dernières années, au nombre desquelles on peut citer quatre élections nationales, des guerres à la frontière sud du pays, des tensions intérieures graves dans les régions orientales, des restrictions commerciales avec la Russie et l'afflux de millions de réfugiés. La demande intérieure n'a pas perdu son élan. Les pressions sur les dépenses publiques ont été fortes, mais le déficit budgétaire est resté maîtrisé. Le déficit extérieur a reculé grâce à la baisse des prix du pétrole et à des parts de marché gagnées, en particulier dans l'Union européenne, mais reste très important si l'on considère le déficit sous-jacent. La croissance reste axée de manière disproportionnée sur la demande intérieure et est financée de manière excessive par des entrées de capitaux qui sont sources d'endettement.

La conjugaison d'une croissance forte et de déséquilibres extérieurs caractérise le modèle de croissance de la Turquie depuis les 15 dernières années. Les grandes réformes institutionnelles et structurelles mises en place après la crise de 2001 ont permis de sortir du cercle qui voyait auparavant alterner phases d'expansion et récessions, mais les déficits extérieurs se sont amplifiés (graphique 1). Ce modèle a permis d'attirer des capitaux en Turquie, mais il souffre de deux déséquilibres importants : i) la consommation privée contribue de manière excessive à la croissance et réduit l'épargne intérieure, et ii) la composition de l'économie en termes de production et d'emploi est orientée de manière disproportionnée sur le marché intérieur, et la part des biens échangeables y est trop faible. Cette situation est source de tensions entre croissance forte et viabilité extérieure. Pour rééquilibrer le modèle de croissance, il faudrait renforcer de manière significative la compétitivité internationale de l'économie et du secteur des exportations.

Graphique 1. Performances macroéconomiques à long terme



Source : OCDE (2016), Base de données des *Perspectives économiques* de l'OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/data-00688-en>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933388789>

Pour amorcer une trajectoire plus équilibrée, durable et plus forte, les autorités se sont, après l'élection générale de la fin de 2015, lancées avec détermination dans une vaste stratégie de réforme, prenant appui sur les Programmes de transformation prioritaire du Plan de développement national 2014-18. Un Plan d'action 2016 a été annoncé en janvier, qui contient 216 mesures qui devaient être mises en œuvre selon un calendrier défini (tableau 1). Ce plan est retenu par le nouveau gouvernement arrivé au pouvoir en mai 2016 et jette les bases d'importantes mesures structurelles. Ce plan a vocation à être suivi de réformes à plus long terme destinées à améliorer l'environnement commercial et réglementaire afin de l'aligner sur les normes internationales. Parmi les priorités, on peut citer des réformes supplémentaires du marché du travail visant à réduire l'économie informelle, la simplification des règles d'entrée et de sortie des entreprises, et la mise en place de nouvelles politiques commerciales pour stimuler les exportations, notamment la mise à jour de l'Accord d'union douanière de 1995 avec l'Union européenne, dans le droit fil des accords internationaux de libre-échange les plus avancés.

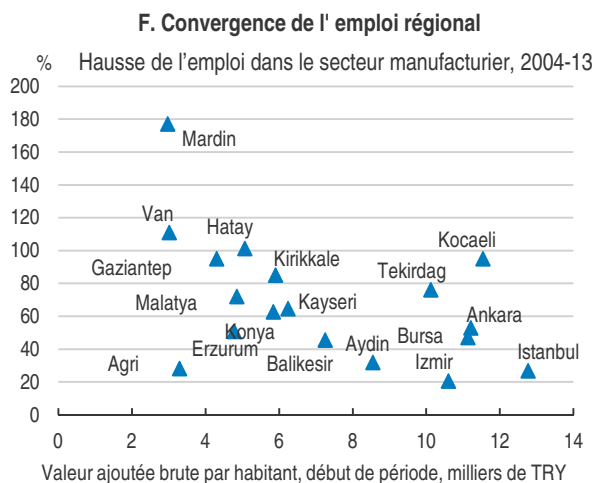
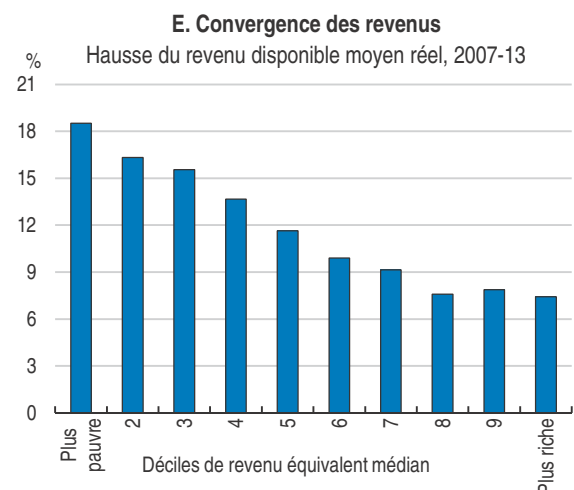
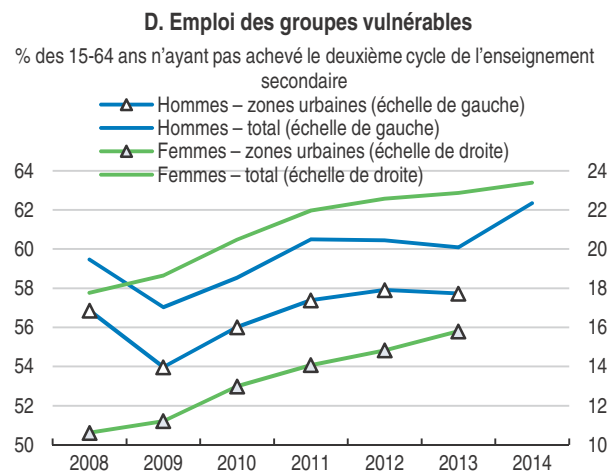
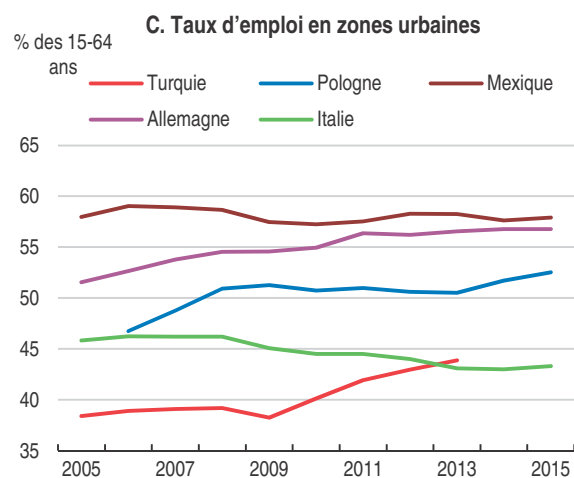
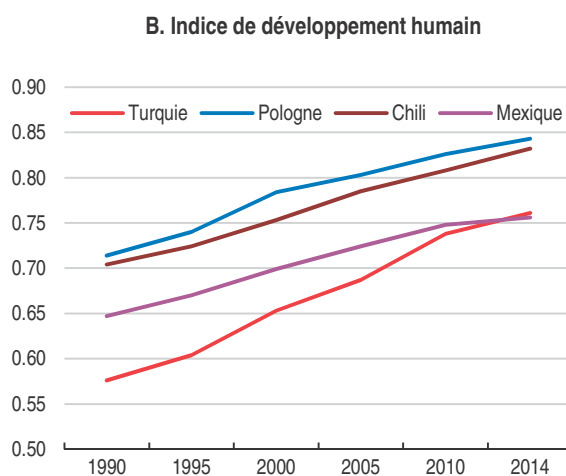
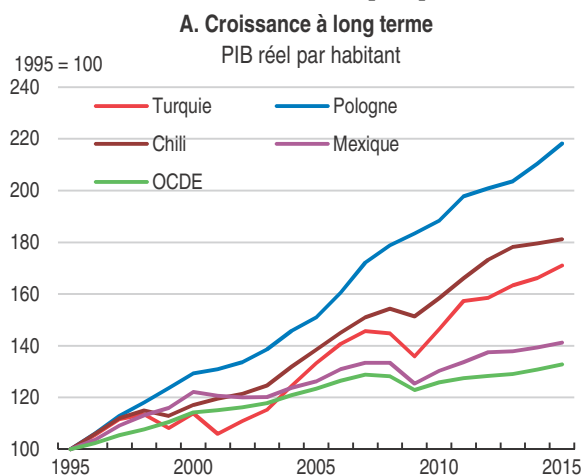
La forte croissance affichée par la Turquie au cours de la dernière décennie a ouvert la voie à une convergence des niveaux de vie avec ceux observés dans les pays de l'OCDE à plus haut revenu. Les améliorations de l'espérance de vie et des années de scolarité attendues ont stimulé le développement humain (graphique 2, partie B). Les taux d'emploi,

Tableau 1. **Le Plan d'action pour 2016**

Domaine d'action	Échantillon de mesures ¹ (Les nombres entre parenthèses correspondent au numéro de référence de chaque mesure dans le plan)
Libertés et droits fondamentaux	(21) les conventions internationales relatives aux libertés et aux droits fondamentaux de la personne humaine seront transposées dans le droit interne ; (110) le droit à une « assistance judiciaire » sera intégré dans la législation nationale.
Transparence	(3) Une loi sur « l'éthique politique », inspirée des bonnes pratiques internationales, destinée à promouvoir la transparence, l'ouverture et la responsabilisation dans la vie politique sera adoptée ; (5) la transparence des plus-values immobilières résultant de décisions publiques en matière d'urbanisme sera assurée, et ces plus-values seront taxées.
Politiques sociales et vie active	(10) Le droit du travail sera étoffé suivant les principes de flexisécurité, sur la base des bonnes pratiques observées dans l'Union européenne (UE) ; (11) les contrats d'intérim seront libéralisés ; (12) le système d'indemnisation des licenciements sera réformé, et des comptes d'épargne-fin de fonction transférables seront mis en place au terme d'une période de transition ; (54) tous les programmes actifs du marché du travail en cours d'exécution feront l'objet d'une analyse d'impact et leur conception sera revue.
Économie, finance et commerce	(56) L'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'impôt sur les sociétés seront fusionnés pour céder la place à un régime unique d'imposition des revenus, conforme aux bonnes pratiques internationales ; (65) les procédures douanières seront regroupées dans un système de guichet unique ; (67) la gouvernance des entreprises publiques sera alignée sur les codes internationaux ; (64) les transports ferroviaires seront libéralisés.
Justice	(26) Le règlement des différends liés au droit du travail sera accéléré ; (25) des normes de référence seront définies et appliquées concernant la durée de différentes catégories de procédures judiciaires ; (36) une stratégie et un plan d'action contre la cybercriminalité seront adoptés.
Enseignement	(130) Les programmes actuels à tous les niveaux du système d'enseignement seront actualisés en fonction d'objectifs de « compétences de base » définis pour chaque niveau ; (40) les programmes des établissements d'enseignement professionnel seront alignés sur les normes professionnelles ; (41) une nouvelle loi sur l'enseignement supérieur favorisera l'autonomie des universités et leur orientation vers la qualité ; (133) le financement des établissements d'enseignement sera défini par élève/étudiant et reposera sur leur propre budget.
Environnement de l'investissement	(78) Les règles relatives à la création et à la liquidation des entreprises seront réévaluées et simplifiées ; (76) les règles de délivrance d'autorisations aux entreprises seront harmonisées entre les différents niveaux d'administration ; (71) de nouvelles mesures seront adoptées pour attirer l'investissement direct étranger ; (81) les établissements et les instruments financiers islamiques seront développés.
Épargne	(79) L'adhésion automatique aux régimes de retraite privés, assortie d'un droit de retrait, sera généralisée.
Science, technologie et innovation	(32) Un plan directeur pour une « Turquie numérique » sera préparé ; (84) une nouvelle loi sur les brevets apportant un soutien renforcé aux activités à haute valeur ajoutée sera adoptée ; (90) l'emploi de chercheurs étrangers par les entreprises turques sera facilité.
Environnement, collectivités locales	(115) Les relations entre l'administration centrale et les collectivités locales seront remises à plat suivant la Charte européenne de l'autonomie locale ; (96) les ressources des municipalités de district à l'intérieur des zones urbaines seront accrues ; (164) un nouveau système de surveillance des émissions de gaz à effet de serre (GES) sera mis en œuvre ; (92) une nouvelle loi sur l'eau sera adoptée.
Politique étrangère	(100) Une analyse d'impact des politiques d'aide au développement de la Turquie sera réalisée.

1. Les autres mesures du Plan d'action 2016 ayant un intérêt pour l'activité industrielle sont recensées dans le chapitre 1, tableau 1.2. Source : Prime Ministry (2016).

Graphique 2. **Croissance et cohésion sociale**



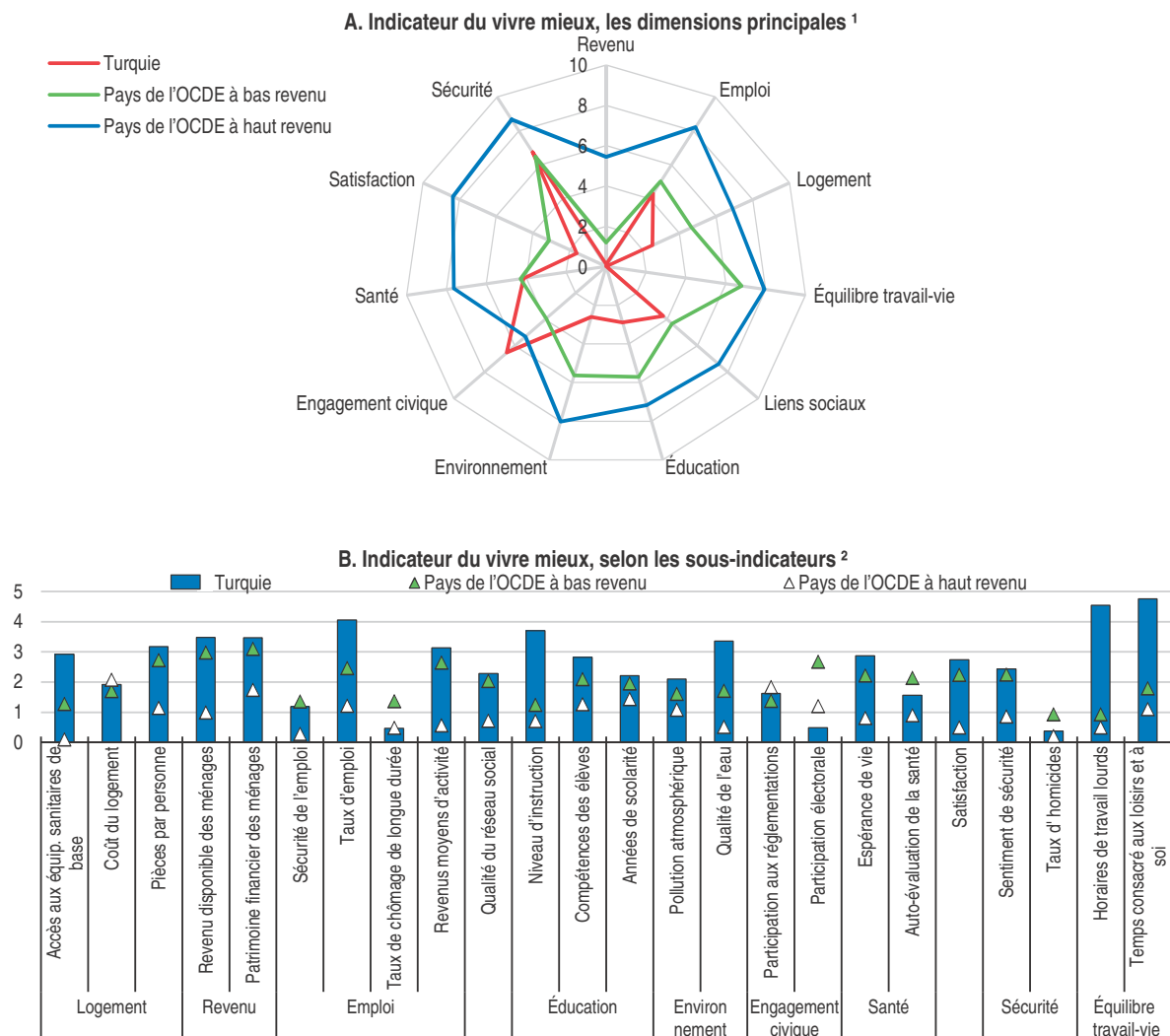
Source : Base de données des Comptes Nationaux de l'OCDE (partie A) ; Programme des Nations Unies pour le développement (2015), Rapports sur le développement humain (partie B) ; OIT, LABORSTA (<http://laborsta.ilo.org>, partie C) ; Institut statistique de Turquie (parties D à F).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933388799>

en particulier ceux des groupes les plus vulnérables, ont augmenté (graphique 2, parties C et D). Si les inégalités de revenu restent élevées, la période de croissance récente a également permis le rattrapage de régions moins développées (graphique 2, parties E et F).


Cela étant, les écarts avec d'autres pays de l'OCDE restent considérables dans bien des dimensions du bien-être (graphique 3). Malgré les progrès accomplis par les groupes à faible revenu dans les années 2000 et le recul de la pauvreté, la moyenne du revenu disponible des ménages n'était toujours que de 54 % de la moyenne de l'OCDE en 2014 (à PPA courantes). Les conditions de travail sont en moyenne inférieures à celles de l'OCDE et, pour ceux qui ont un emploi, l'équilibre vie professionnelle-vie privée pâtit du nombre

Graphique 3. Indicateurs de bien-être



- Chaque dimension du bien-être est mesurée à l'aide d'un à quatre indicateurs entrant dans la composition de l'Indicateur du vivre mieux de l'OCDE (voir partie B). Ces indicateurs sont normalisés de telle sorte qu'ils varient sur une échelle de 0 à 10 à l'aide de la formule suivante : $[(\text{valeur de l'indicateur} - \text{valeur minimum}) / (\text{valeur maximum} - \text{valeur minimum}) \times 10]$. Les indicateurs normalisés sont assortis de coefficients de pondération égaux pour chacune des dimensions. Les revenus faibles et élevés se réfèrent aux moyennes de la tranche supérieure et inférieure des pays de l'OCDE classés en fonction de leur PIB par habitant (USD à PPA, 2014). Les pays à faible revenu sont la République tchèque, la Slovaquie, le Portugal, la République slovaque, l'Estonie, la Grèce, la Hongrie, la Pologne, le Chili et le Mexique. Les pays à haut revenu sont le Luxembourg, la Norvège, la Suisse, les États-Unis, l'Irlande, les Pays-Bas, l'Autriche, le Danemark, la Suède, l'Allemagne et l'Australie.
- Écarts types par rapport aux trois pays les mieux classés.

Source : OCDE (2016), *Better Life Index OCDE*, www.oecdbetterlifeindex.org.

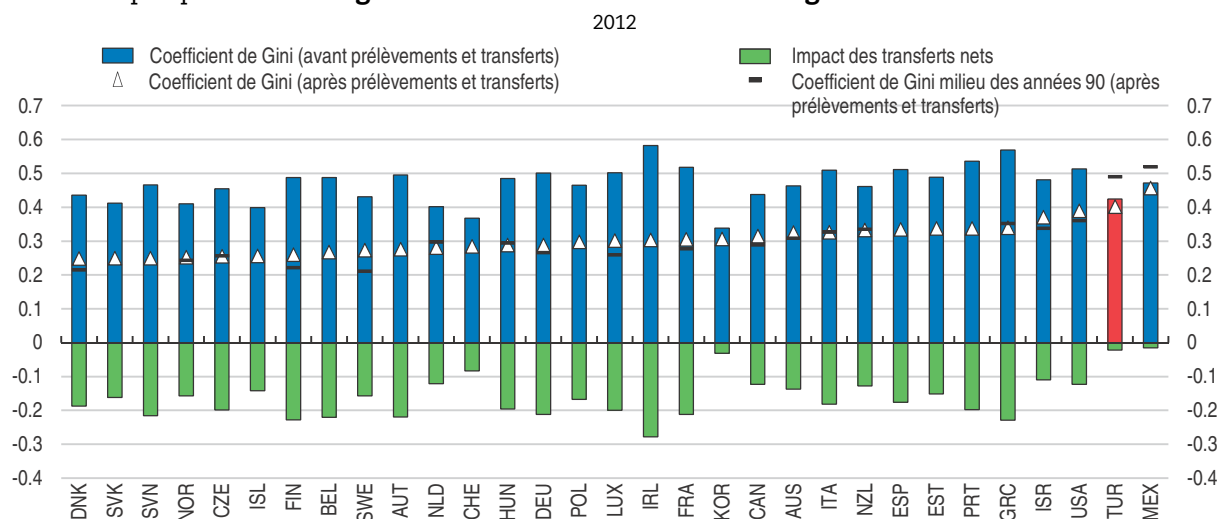
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933388800>

excessif des heures de travail (OCDE, 2015a). Les résultats en matière d'éducation sont modestes, seuls 36 % des Turcs adultes de la tranche des 25-64 ans ayant achevé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. En partie à cause de cette situation, le taux d'emploi est faible. La qualité de l'air et de l'eau sont deux autres éléments où la Turquie obtient toujours des résultats bien inférieurs à la moyenne de l'OCDE.

Les inégalités hommes-femmes sont plus prononcées que dans d'autres pays de l'OCDE : les femmes sont ainsi peu nombreuses au parlement, et les inégalités salariales sont fortes. Les conditions de logement sont affectées par l'accès limité au traitement des eaux usées. La salubrité de l'eau de mer est réduite par la conscience limitée que la Turquie a de la richesse de son capital naturel et par les conséquences négatives du tourisme, dans un contexte où les initiatives de protection du littoral restent insuffisantes (Indice de santé de l'océan, 2016). De la même façon, la part des zones terrestres protégées est inférieure à celle d'autres pays de l'OCDE (Indice de performance environnementale, 2016).

La pauvreté absolue, mesurée par la fraction de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté, a fortement reculé, passant de 28.8 % en 2003 à 13.3 % en 2006 pour atteindre 1.6 % en 2014, selon des sources nationales (Turkstat, 2006 et Turkstat, 2014). En revanche, la pauvreté relative, mesurée par le taux de pauvreté (part de la population gagnant moins de 50 % du revenu disponible médian), est plus élevée (et s'établissait à 18 % en 2012 et, selon des sources nationales, à 15 % en 2014) que la moyenne de l'OCDE (qui ressort à 11 %). Si les inégalités de revenu marchand sont inférieures à la moyenne de l'OCDE, le système de prélèvements et de prestations contribue moins à la réduction des inégalités que dans d'autres pays. La Turquie présente encore le niveau d'inégalités de revenu disponible le deuxième plus élevé de la zone OCDE (graphique 4). Élargir la base d'imposition, notamment par une réduction de l'économie informelle, aurait pour effet de dégager des recettes fiscales qui permettraient d'accroître le caractère redistributif du système et de réduire encore les inégalités de revenu.

Graphique 4. **Les inégalités de revenu ont diminué malgré la faible redistribution**



Notes : Les données relatives à la distribution des revenus font référence à la population totale et sont fondées sur le revenu disponible équivalent des ménages, c'est-à-dire que le revenu disponible ajusté en fonction de la taille du ménage. Les valeurs du coefficient de Gini vont de zéro (lorsque tout le monde a le même revenu) à un (lorsqu'une seule personne détient la totalité des revenus). Les données concernent l'année 2011 pour le Canada et 2012 pour les autres pays. Les données du milieu des années 90 font référence à la définition des revenus de 2011 tirée de la base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus.

Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, www.oecd.org/els/soc/income-distribution-database.htm.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933388813>

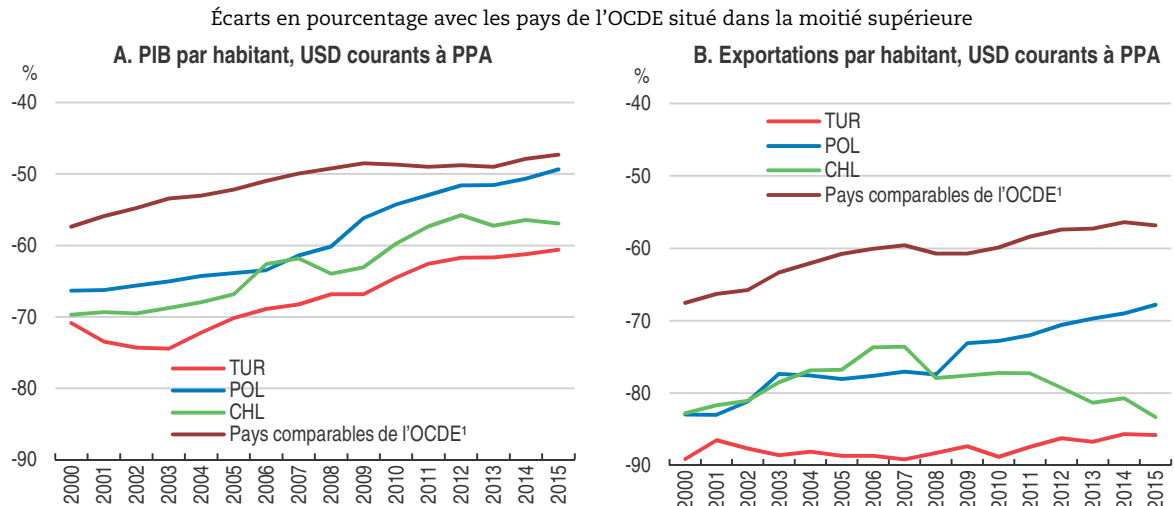
De plus, il existe de fortes disparités entre les régions : à Istanbul, où vit 20 % de la population et où le coût de la vie est élevé, le revenu moyen des ménages est quasiment trois fois supérieur à celui de l'Anatolie du Sud-Est, ce qui représente l'écart interrégional le plus marqué de tous les pays de l'OCDE. Si, à Istanbul, la part de la population vivant avec moins de la moitié du revenu national médian est inférieure à 5 %, elle est de 50 % dans certaines zones de l'Anatolie du Sud-Est. De la même façon, de larges différences régionales existent sur le plan du niveau d'instruction, de l'accès à des connexions haut débit ou encore de l'espérance de vie.

Tous ces problèmes affectent en particulier les enfants. Les taux de pauvreté des enfants étaient ainsi proches de 30 % en 2011. Le sous-développement des programmes préscolaires et les inégalités dans l'accès à l'éducation entravent la mobilité sociale. En 2013, seuls 36 % des enfants de quatre ans fréquentaient un établissement d'accueil et d'éducation des jeunes enfants, contre 88 % en moyenne dans la zone OCDE (OCDE, 2015b). Parallèlement, sur les sept éléments suivants permettant de suivre une scolarité (un bureau, un endroit calme où étudier, un ordinateur pour effectuer du travail scolaire, des logiciels éducatifs, un accès à l'internet, des manuels scolaires et un dictionnaire), plus de 40 % issus d'un milieu socioéconomique défavorisé n'en possédaient pas au moins quatre, contre moins de 10 % en moyenne dans les pays de l'OCDE (OCDE, 2015a). Pouvoir accéder de manière généralisée à un enseignement de haute qualité, notamment pour les jeunes, permettrait non seulement de développer le capital humain et de stimuler la croissance, mais aussi de préparer davantage de personnes à occuper des emplois de meilleure qualité, garantissant ainsi que les bénéfices d'une croissance forte seront plus largement partagés (OCDE, 2015l ; Keeley, 2015).

Des progrès ont été accomplis dans la prestation de services essentiels au bien-être et à la cohésion sociale, par exemple les soins de santé et l'aide aux personnes âgées, grâce à la transition vers un système d'assurance maladie universelle (Atun *et al.*, 2013) et à des prestations vieillesse universelles (Devlette, 2015). Pourtant, de fortes inégalités subsistent en termes de qualité et d'accessibilité des services entre les régions et les groupes sociaux (Canatan et Yıldırım, 2015). L'accès à tous les services essentiels pourrait être amélioré si les politiques publiques mettaient davantage l'accent sur la qualité, visaient une plus grande transparence des résultats et permettaient d'obtenir des résultats plus satisfaisants grâce au suivi et à la sélection des modalités de prestation les plus efficaces (OCDE, 2014c ; World Bank, 2015).


L'emploi et la qualité des emplois ont un impact déterminant sur le niveau de vie des ménages. Créer des emplois salariés plus nombreux dans le secteur formel plutôt que de maintenir des activités indépendantes dans le secteur informel ou des emplois peu qualifiés dans des entreprises semi-formelles permettrait d'accroître les revenus et d'améliorer la cohésion sociale. Porter les entreprises existantes à des niveaux de productivité et de qualité plus élevés, et permettre à celles qui réussissent le mieux de croître plus rapidement, constituent les voies les plus prometteuses pour améliorer les fondements matériels du bien-être et élargir la participation économique des groupes vulnérables. Alors que la croissance reste plus vigoureuse en Turquie que dans la plupart des pays de l'OCDE grâce à une augmentation plus forte de la main-d'œuvre, un rééquilibrage de la demande au profit de sources extérieures plutôt que nationales est nécessaire pour que le mouvement de convergence du PIB par habitant vers les niveaux observés dans les pays de l'OCDE de la moitié supérieure du classement reprenne (graphique 5, partie A). L'accélération requise des exportations par habitant n'a pas encore démarré (graphique 5, partie B).

Graphique 5. La convergence avec les pays de l'OCDE situé dans la moitié supérieure du classement ralentit



1. Les pays comparables de l'OCDE sont des pays de l'OCDE à bas revenu : République tchèque, Slovaquie, Portugal, République slovaque, Estonie, Grèce, Hongrie, Pologne, Chili et Mexique.

Source : Base de données des comptes nationaux de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933388820>

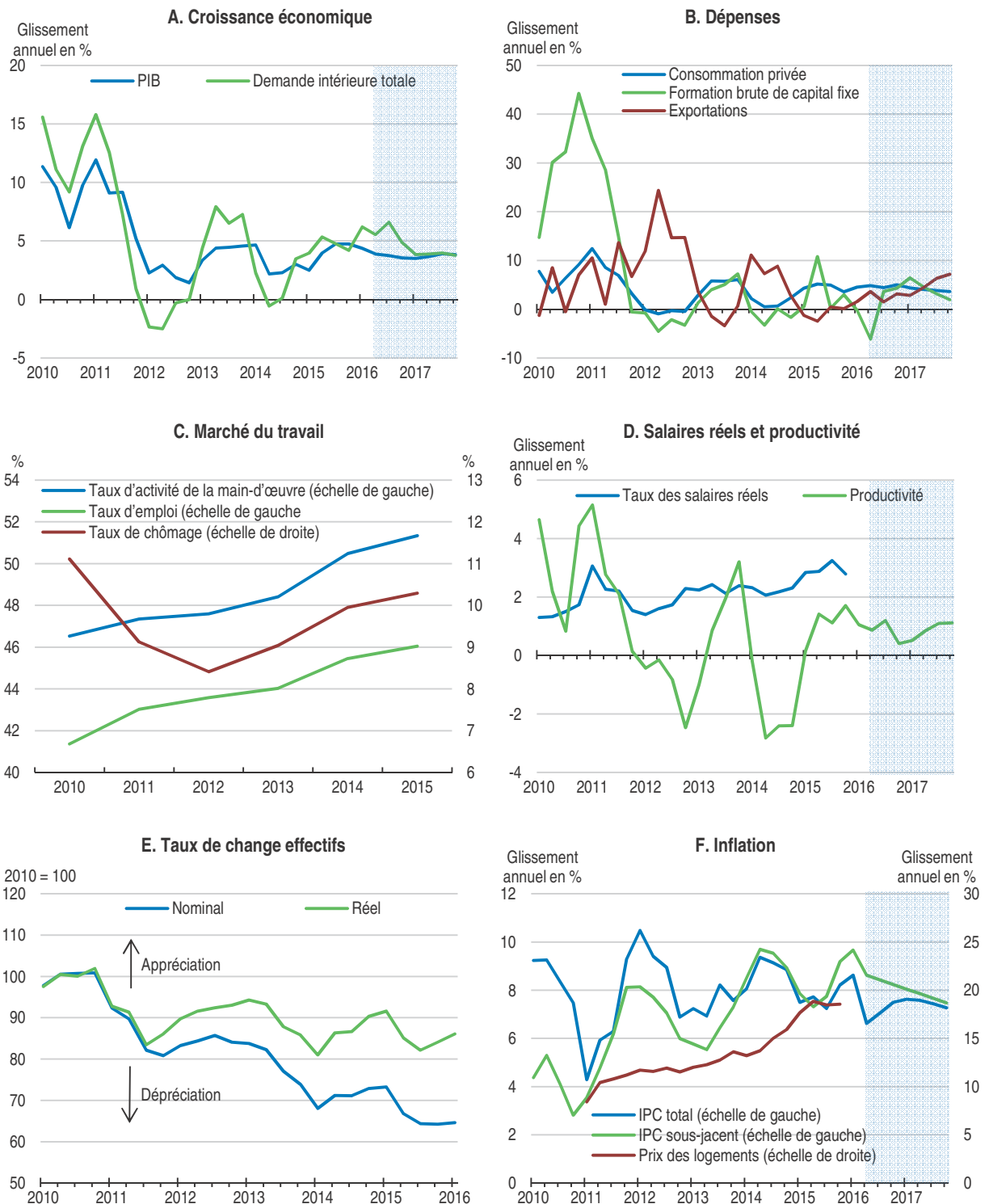
Dans ce contexte, les principaux messages à retenir de cette *Étude économique de l'OCDE* sont les suivants :

- Il est indispensable de développer l'épargne intérieure et de rééquilibrer la demande entre les sources intérieures et extérieures pour assurer une croissance plus forte et durable. Le lancement, par le gouvernement précédent, du Plan d'action pour 2016 était de bon augure pour les réformes devant être mises en œuvre pour opérer un tel rééquilibrage, renforcer la résilience de l'économie et relever le niveau de vie de tous les citoyens turcs.
- Le secteur manufacturier est profondément segmenté entre des entreprises modernes, de haute qualité, d'une part, et des entreprises de faible qualité appartenant au secteur semi-formel ou informel d'autre part. Il est fondamental de garantir des règles du jeu équitables à toutes les entreprises et d'améliorer la qualité du capital humain pour relancer la hausse de la productivité, accélérer la convergence entre différents types d'entreprises et générer largement des emplois dans le secteur formel.
- L'intégration de la Turquie dans les chaînes de valeur mondiales reste inférieure à ce qu'elle pourrait être du fait de l'existence d'obstacles structurels. Il est donc impératif de modifier les politiques des échanges et de l'investissement de manière à rendre plus bénéfique l'orientation des exportations et à attirer davantage d'investissement direct étranger. Il est également nécessaire d'investir massivement dans le capital humain et intellectuel pour rattraper les meilleures pratiques internationales.

Évolutions économiques récentes et perspectives macroéconomiques à court terme

En 2015, la croissance du PIB a été tirée par la consommation des ménages (graphique 6). Contre toute attente, la forte détérioration de la confiance des ménages qui a fait suite aux graves conflits régionaux et aux incertitudes politiques nationales n'a pas exercé d'effet de freinage sur la consommation. Les dépenses des ménages ont de fait

Graphique 6. Évolutions économiques récentes et perspectives



Source : OCDE (2016), Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/data-00688-en>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933388837>

augmenté pendant la période qui a précédé les élections nationales, au cours de laquelle des promesses de revalorisation importante du salaire minimum et de forte hausse des transferts sociaux ont été faites. L'afflux de réfugiés de Syrie a aussi stimulé la demande, en partie financée par des sources publiques. En revanche, l'investissement productif dans le secteur privé reste en demi-teinte puisqu'il n'a progressé qu'à un rythme inférieur à 3 % sur l'année. La consommation publique a contribué à la croissance à hauteur de 0.7 point, et à l'investissement public de 0.3 point.

En raison de la forte contraction de marchés régionaux comme l'Irak ou la Russie, de la modestie de la croissance de l'UE, son principal débouché, et de l'évolution en demi-teinte du tourisme, la Turquie a enregistré des exportations totales faibles, malgré des gains de compétitivité attribuables à la dépréciation du taux de change pendant toute l'année (de quelque 13 % par rapport à un panier dollar-euro). Les exportateurs du secteur manufacturier ont réussi à élargir leur part de marché dans l'UE comme aux États-Unis, pourtant, les exportations globales de biens et de services se sont contractées de quelque 1 % en volume. Les importations ont légèrement progressé et les échanges nets ont amputé la croissance de 0.3 points. Néanmoins, la balance commerciale et la balance courante se sont améliorées grâce à des gains au niveau des termes de l'échange (imputables notamment à la chute des prix du pétrole) et au retour à la normale dans le commerce de l'or. Le déficit de la courante a reculé, passant de 5.5 % du PIB en 2014 à 4.4 % en 2015.

Au début de 2016, le salaire minimum a été revalorisé de 30 % et porté à environ 90 % du salaire médian estimé, mais les tensions sur les coûts seront temporairement allégées parce que le gouvernement a l'intention de subventionner à hauteur de 25 % à 40 % pendant un an les coûts ainsi encourus par les employeurs. L'impact de ce bond du salaire minimum, que perçoivent un quart au moins de l'ensemble des travailleurs, restait difficile à évaluer à la mi-2016. Il semblerait que diverses réponses et pratiques dans le secteur informel et au niveau des rémunérations aient modéré l'impact de cette revalorisation (certains employeurs auraient ainsi refusé de verser une partie de l'augmentation officielle). En revanche, la confiance des entreprises s'est vue confortée au début de 2016 par l'introduction d'un nouveau Plan d'action 2016, qui fixait d'importants objectifs de réforme structurelle dans onze domaines différents (voir tableau 2). À l'inverse, l'aggravation des tensions avec la Russie s'est traduite par un embargo sur les exportations turques, ce qui a occasionné une nouvelle baisse brutale des recettes du tourisme et de la construction. De plus, une série d'attentats terroristes ont porté un rude coup à la confiance générale.

Le gouvernement a été remplacé en mai dernier par un nouveau cabinet dans le contexte des discussions portant sur les modifications à apporter à la constitution. Les politiques macroéconomiques continuent de soutenir l'activité, et les prévisions figurant dans la présente *Étude* partent de l'hypothèse selon laquelle le nouveau gouvernement ne devrait pas rompre avec les orientations fondamentales du Programme économique à moyen terme 2016-18, publié en janvier. L'orientation budgétaire devrait être expansionniste durant 2016, compte tenu du respect des promesses faites lors des élections de novembre, mais des restrictions de dépenses sont prévues à compter de 2017. Les dépenses des administrations publiques devraient, d'après un indicateur, croître et passer de 41 % du PIB en 2015 à 42 % en 2016 avant de revenir à 41 % en 2017 et 40 % en 2018. Bien que l'inflation soit largement supérieure à l'objectif, la politique monétaire a été assouplie à compter du début de 2016, dans le contexte de conditions plus propices sur les marchés financiers mondiaux, avec un recul du taux de financement moyen de la

Tableau 2. **Indicateurs macroéconomiques et projections**
Variation annuelle en pourcentage, en volume (prix de 1998)

	2012 Prix courants (en milliards TRY)	2013	2014	2015	2016 (prévision)	2017 (prévision)
PIB¹	1 417	4.2	3.0	4.0	3.9	3.7
Consommation privée	994	5.1	1.4	4.5	4.2	4.0
Consommation publique	210	6.5	4.7	6.7	8.0	2.7
Formation brute de capital fixe	287	4.4	-1.3	3.6	1.8	4.0
Demande intérieure finale	1 492	5.2	1.4	4.7	4.3	3.8
Formation de stocks ²	-2	1.4	-0.1	-0.3	0.0	0.0
Demande intérieure totale	1 490	6.5	1.3	4.6	4.5	3.9
Exportations de biens et de services	373	-0.2	7.4	-0.8	2.7	5.2
Importations de biens et de services	446	9.0	-0.3	0.3	5.6	5.4
Exportations nettes ²	-73	-2.9	2.0	-0.3	-1.0	-0.3
Autres indicateurs						
(taux de croissance, sauf mention contraire)						
PIB potentiel	..	4.5	4.3	4.2	4.0	3.8
Écart de production ³	..	-0.3	-1.5	-1.7	-1.8	-1.9
Emploi	..	2.9	5.1	2.9	3.0	2.8
Taux de chômage	..	9.0	10.0	10.3	10.1	10.2
Déflateur du PIB	..	6.2	8.3	7.5	7.0	6.5
Indice des prix à la consommation	..	7.5	8.9	7.7	7.4	7.5
Indice sous-jacent des prix à la consommation	..	6.3	9.2	8.0	8.7	7.8
Balance courante ⁴	..	-7.7	-5.5	-4.4	-4.8	-4.6
Taux du marché monétaire à trois mois, moyenne	..	6.9	10.3	11.0	11.4	11.1
Rendement des obligations d'État à dix ans, moyenne	..	7.7	9.2	9.3	10.2	10.0

1. Ajusté en fonction des jours travaillés.

2. Contributions aux variations du PIB réel, montant effectif dans la première colonne.

3. En pourcentage du PIB potentiel.

4. En pourcentage du PIB.

Source : OCDE (2016), *Perspectives économiques de l'OCDE* : statistiques et projections (base de données).

Banque centrale et un abaissement de la limite supérieure du corridor de taux d'intérêt. La Banque centrale considère qu'à la mi-2016, des taux d'intérêts réels positifs alliés à une courbe plate des rendements est le signe d'une orientation monétaire restrictive. Les mesures macroprudentielles de plafonnement des paiements échelonnés ont été quelque peu assouplies, de manière à faciliter l'utilisation des cartes de crédit pour certaines catégories d'achat de biens de consommation. Pour soutenir le secteur du tourisme en proie à des difficultés, les banques seront autorisées jusqu'à la fin de 2016 à restructurer les prêts consentis dans ce secteur avant de les classer dans la catégorie des créances douteuses et litigieuses.

L'environnement géopolitique intérieur et régional reste marqué par des risques qui sont orientés à la baisse. Tout écart notable de la politique macroéconomique par rapport aux objectifs inscrits dans le programme économique à moyen terme pour 2016-18, soumis en janvier, pourrait entamer la confiance et accroître l'instabilité du taux de change. Les tensions à la frontière avec la Syrie et les relations avec la Russie pourraient aussi bien s'améliorer qu'empirer. Les tensions internes dans les régions du sud-est du pays constituent de la même manière des facteurs de risques symétriques. De plus, la Turquie reste exposée à des risques mondiaux indirects en liaison avec les perspectives d'évolution en Chine, une croissance plus faible que prévue en Europe, ainsi qu'avec la normalisation

attendue de la politique monétaire des États-Unis. À l'inverse, la levée de l'embargo international sur les importations de l'Iran pourraient stimuler les exportations turques plus que prévu. Le tableau 3 présente certains risques qui sont difficiles à quantifier.

Tableau 3. **Chocs susceptibles d'affecter les performances économiques**

Choc	Impact
Rupture du cadre budgétaire et monétaire prévue par le programme économique à moyen terme 2016-18.	La confiance internationale pourrait s'éroder, affectant les entrées de capitaux et l'instabilité des taux de change. Les réserves d'actifs pourraient s'amenuiser et réduire ainsi la puissance de feu de la banque centrale.
Poursuite de l'escalade des tensions régionales et intérieures.	La croissance perdrait de la vigueur du fait de la baisse des recettes du tourisme et de sérieuses retombées (le tourisme représente 4 % du PIB et 7 % de l'emploi). Un nouvel affaiblissement de la confiance des ménages et des entreprises pèserait sur l'investissement et la consommation. Les marchés d'exportation souffriraient.
Le taux de change ou un choc, d'une autre nature, pousse l'inflation vers un niveau à deux chiffres.	Les anticipations d'inflation pourraient se désancrer, déclenchant une nouvelle spirale salaire-prix-taux de change qui appellerait un net durcissement de la politique monétaire et aboutirait à freiner les dépenses intérieures du secteur privé.

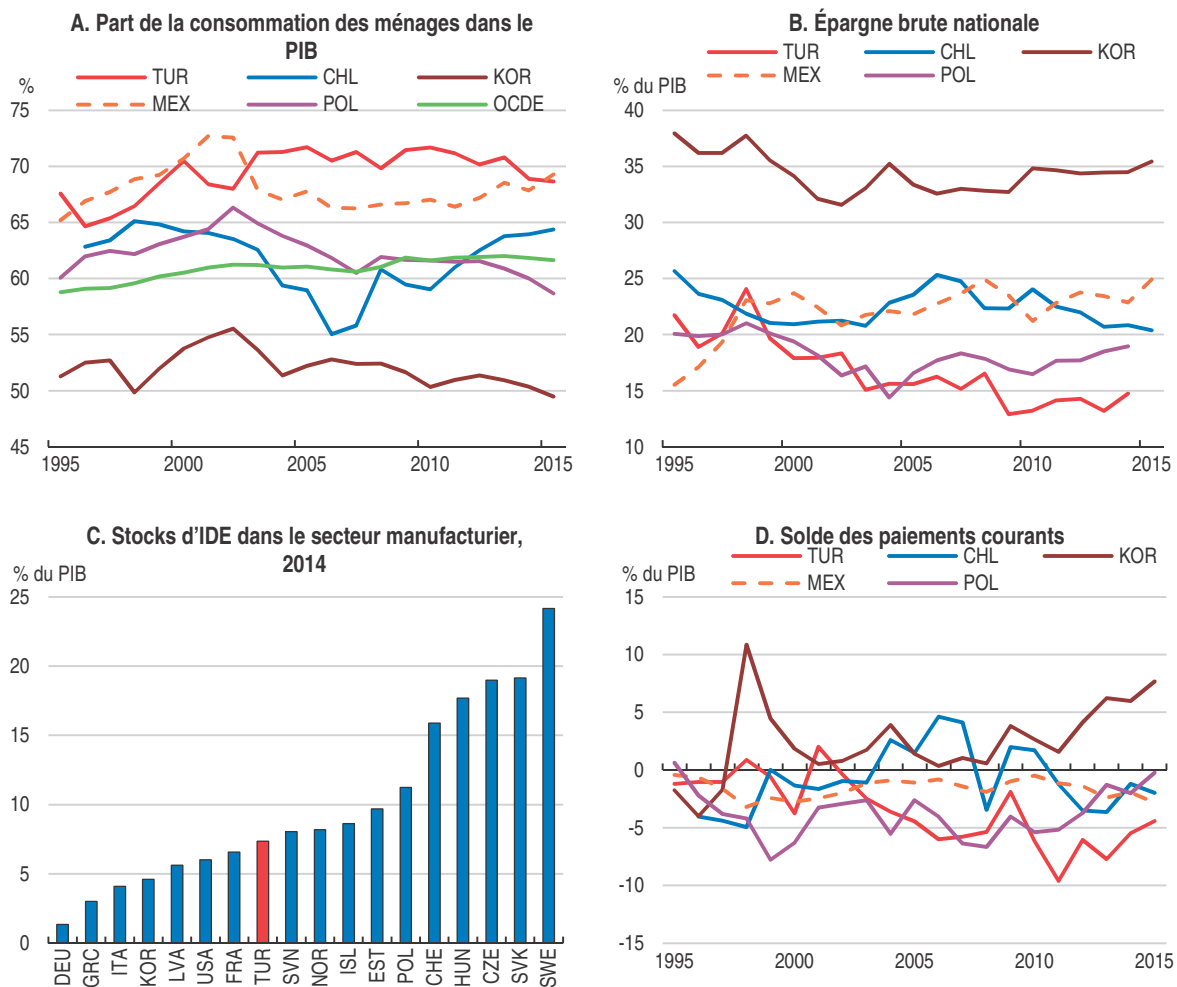
Rééquilibrer l'économie pour une croissance durable et plus inclusive

La demande s'est orientée à l'excès vers la consommation privée pendant la période de forte croissance (graphique 7, partie A) et la demande finale a été financée dans une proportion trop importante par l'épargne extérieure (partie B). En conséquence, le déficit des paiements courants est resté important pendant un certain temps (partie D ; OCDE, 2014a). Dans le même temps, l'IDE entrant a été modeste (partie C), se traduisant par le recours au financement par l'emprunt et par des effets bénéfiques limités, notamment en termes de transfert de technologie. Les pouvoirs publics ont pris diverses mesures visant à freiner l'utilisation des crédits à la consommation et des cartes de crédit afin d'infléchir la consommation privée financée par ces moyens, mais ces mesures ont été quelque peu assouplies récemment.


L'accroissement de l'épargne intérieure sera décisif pour rééquilibrer la croissance. La forte expansion de la consommation, ces dix dernières années, a résulté de la progression combinée de l'emploi, des salaires et du crédit. Pour développer l'épargne intérieure, il faut non seulement encadrer le crédit, mais aussi multiplier les incitations à l'épargne. Un plan d'épargne-retraite privée, bénéficiant d'une aide publique, a été mis en place en 2013, en vertu duquel l'État complète l'épargne constituée par les souscripteurs de 25 % au maximum, jusqu'à un certain plafond. À la date de mai 2016, quelque TRY 54.1 milliards (soit 2.7 % du PIB annuel) avaient été accumulés dans ce plan d'épargne et les autorités envisagent d'y affilier automatiquement tous les salariés (en y assortissant un droit de retrait).

Pour réussir à rééquilibrer l'économie, il faut non seulement freiner la consommation intérieure, mais également lui substituer la demande extérieure. Une meilleure compétitivité est d'une importance cruciale à cet effet. La compétitivité-prix de la Turquie s'est dégradée pendant la période de forte croissance (graphique 8, partie A). Une nette dépréciation du taux de change nominal depuis la crise financière a permis à la Turquie de regagner une partie du terrain perdu, même si ces gains ont été partiellement neutralisés par le niveau constamment élevé de l'inflation (partie B). Dans le même temps, la part de la Turquie dans les exportations mondiales a augmenté, mais il faut y voir le signe moins de parts de marché gagnées que d'une croissance vigoureuse chez ses partenaires commerciaux (partie C). À la différence des pays comparables de l'OCDE (figurant dans le

Graphique 7. Les déséquilibres structurels

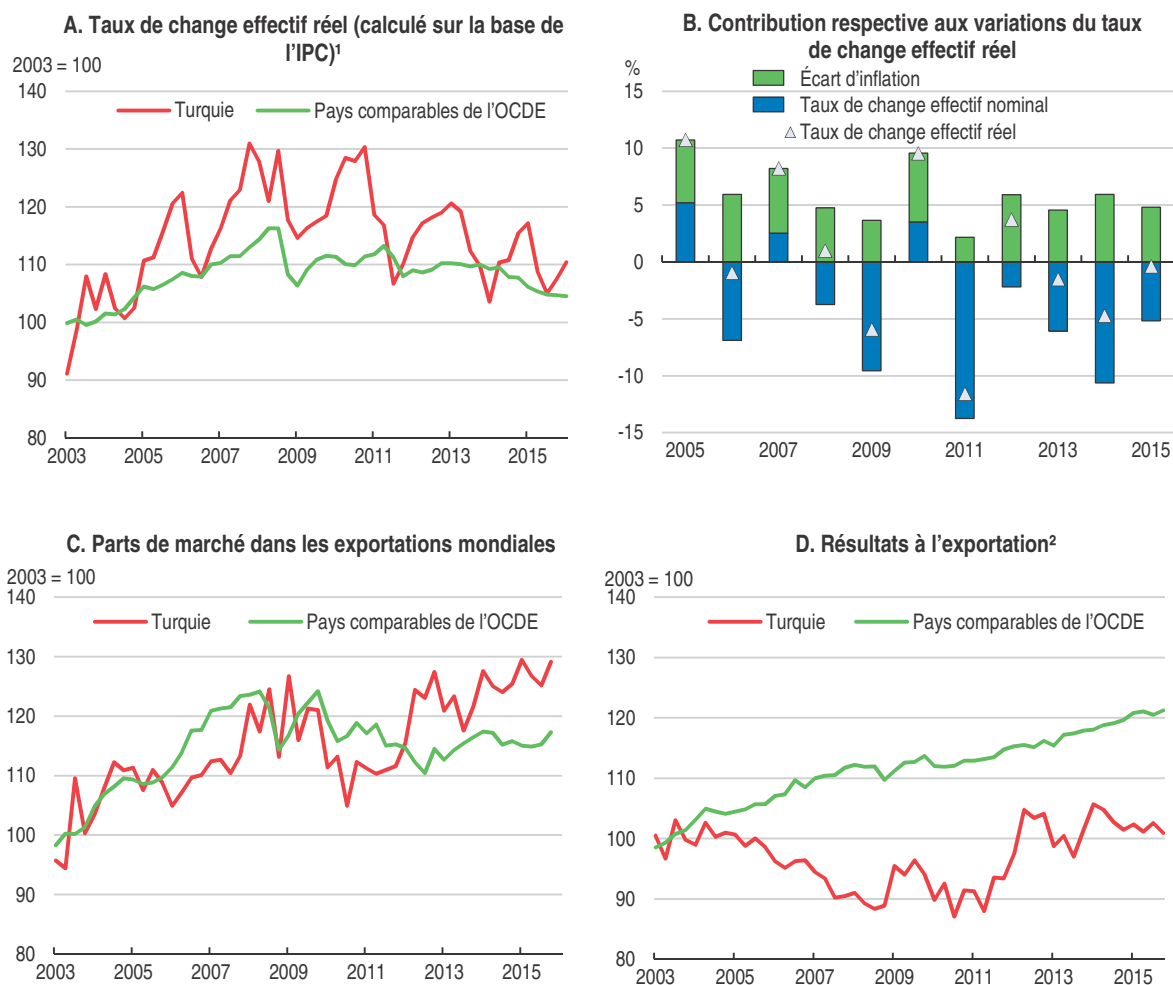


Source : OCDE (2016), Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/data-00688-en> ; Banque mondiale (2016), Indicateurs du développement dans le monde ; Définition de référence de l'OCDE des investissements directs internationaux, 4^e édition.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933388849>

dernier tiers des pays de l'OCDE classés en fonction de leur PIB par habitant au graphique 3), la croissance cumulée des exportations de la Turquie, rapportée à la croissance cumulée de ses marchés d'exportation (autrement dit, ses résultats à l'exportation), ne s'est que légèrement améliorée depuis 2003, bien moins que dans les pays comparables (partie D). Les exportations totales de biens et de services en pourcentage du PIB sont passées de 22 % en 2005 à 28 % en 2015, alors que cette progression a été de 37 % à 45 % en Corée et de 35 % à 49 % au Chili, pendant la même période.


Il faut une croissance vigoureuse et durable, soutenue par une plus forte compétitivité-prix et par les exportations, pour développer des emplois de qualité dans tout le pays. Ces emplois sont impératifs pour favoriser simultanément le rééquilibrage de l'économie et la cohésion sociale, en particulier l'égalité entre hommes et femmes. Les taux d'emploi respectifs de la population non diplômée de l'enseignement secondaire, des 55-64 ans et des jeunes ont progressé ces dix dernières années, mais restent inférieurs aux niveaux observés dans l'OCDE. Quelque 40 % des hommes et 75 % des femmes non diplômés de

Graphique 8. **Compétitivité internationale**

1. Une augmentation correspond à une appréciation, et une diminution à une dépréciation.

2. Croissance cumulée des exportations par rapport à la croissance cumulée des marchés d'exportation.

Source : OCDE (2016), Base de données des *Perspectives économiques de l'OCDE*, <http://dx.doi.org/10.1787/data-00688-en>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933388853>

l'enseignement secondaire étaient au chômage en 2014. Chez les jeunes de 15 à 29 ans, 28 % n'étaient ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation (NEET) – 17 % des hommes et 46 % des femmes. Une croissance plus solide aiderait à intégrer cette population, notamment dans les régions moins avancées où son poids démographique est plus lourd. De même, le très faible taux d'emploi moyen des femmes turques (34 % en 2014 contre 63 % en moyenne dans l'OCDE) nécessite des mesures facilitant leur activité, notamment le développement à grande échelle de services de garde d'enfants dans tout le pays.

La Turquie est actuellement l'un des pays où la part de l'emploi en proportion des exportations est parmi les plus faibles de l'OCDE, ce qui souligne l'importance de la compétitivité extérieure pour la cohésion sociale (OCDE, 2015g). La difficulté de créer des emplois dans des activités exportatrices viables est d'autant plus grande qu'il faut compter avec la présence de 1.4 million de réfugiés syriens en âge de travailler. Mieux les intégrer sur le marché du travail permettrait de conforter l'offre potentielle, mais la tâche sera ardue à court terme (encadré 1).

Encadré 1. Intégrer les réfugiés syriens

La Turquie connaît depuis 2011 un afflux de réfugiés en provenance de la Syrie. D'après l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, plus de 2.7 millions d'immigrés syriens enregistrés résidaient en Turquie début mars 2016, ce qui correspond à 56 % du nombre total d'immigrés syriens enregistrés dans le monde. Ces chiffres ne tiennent pas compte de l'immigration en provenance d'autres pays (en particulier d'Irak, dont on compte environ 300 000 ressortissants) ni de l'immigration clandestine. Aussi la Turquie doit-elle être louée pour le fait qu'elle supporte un fardeau incroyablement lourd dans la crise mondiale des réfugiés.

Afin de respecter le principe de non-refoulement, les autorités turques ont promulgué une nouvelle loi et octroyé aux immigrés le « statut de protection temporaire ». Si ce statut donne à tous les immigrés l'accès à un logement, seuls ceux qui entrent sur le territoire turc en passant par la douane sont autorisés à demander des visas de travail. Les travaux menés sur le terrain par la Confédération turque des associations d'employeurs ont montré que moins de 5 % des immigrés syriens relevaient de cette catégorie (Erdoğan and Ünver, 2015). La grande majorité était exclue du marché du travail jusqu'en février 2016. Depuis, une nouvelle réglementation permet à chaque immigré de chercher du travail, mais avec un certain nombre de restrictions telles que l'obligation d'obtenir une approbation auprès des autorités locales et les quotas instaurés dans les entreprises. Les immigrants sont également autorisés à créer des entreprises et sont aidés par des programmes de formation.

Les conditions d'hébergement varient considérablement selon les groupes d'immigrés. Les données de l'Autorité de gestion des catastrophes et des situations d'urgence (AFAD) indiquent que 10 % environ des immigrés vivent dans les camps installés le long de la frontière. Les autres sont dispersés sur l'ensemble du territoire, y compris dans les régions occidentales les plus développées du pays. S'agissant de leur structure démographique, les immigrants constituent une population jeune. Plus de la moitié ont moins de 18 ans et 20 %, moins de 11 ans. Les plus de 65 ans ne représentent que 2 %. En termes de répartition hommes-femmes, la population immigrée se répartit à parts égales.

En matière de scolarité, l'AFAD observe une grande différence entre les enfants qui vivent à l'intérieur et à l'extérieur des camps. Le taux de fréquentation scolaire des 6-11 ans s'élève à 83 % dans les camps, mais il est inférieur à 15 % en dehors, ce qui va à l'encontre de l'initiative « Non à une génération perdue » des Nations Unies.

Le ministère turc des Affaires étrangères a indiqué que, fin 2015, les dépenses publiques totales en faveur des immigrés syriens étaient supérieures à 8 milliards USD (1.1 % du PIB de 2015). Environ 5 % de ce montant a été cofinancé par la communauté internationale. L'accord du 19 mars 2016 entre l'UE et la Turquie, qui prévoit un plan d'aide financière de 6 milliards EUR jusqu'en 2018, devrait augmenter la part de cofinancement. Dans le même temps, d'autres besoins de dépenses s'affirment dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la formation linguistique, qui sont essentiels à l'intégration et à l'inclusion sociale des immigrés, et continueront de peser sur les finances publiques turques.

L'intégration à court terme des immigrés sur le marché du travail sera également une tâche difficile. En effet, d'après l'AFAD, seuls 20 % des immigrés syriens ont au moins un niveau d'études secondaires. Le nombre d'immigrés d'âge actif est estimé à environ 1.4 millions (5 % de la population active de la Turquie) et leur entrée sur le marché du travail entraînera une forte progression du segment des travailleurs peu qualifiés. Les travaux de Ceritoğlu et al. (2015) et de Del Carpio et Wagner (2015) montrent que les immigrés ont commencé à remplacer en grand nombre les travailleurs turcs dans certains compartiments du marché, comme les activités agricoles saisonnières, le travail informel et les emplois de service féminins. Ils estiment également positif que dans les régions frontalières, les travailleurs turcs puissent s'assurer des emplois mieux rémunérés dans le secteur formel grâce à l'augmentation des dépenses des immigrés et aux budgets leur étant consacrés.

Globalement, les chances qu'ont les immigrés peu qualifiés de trouver un emploi dans l'économie formelle sont infimes au regard des principes et réglementations applicables actuellement à l'emploi (y compris au regard du nouveau salaire minimum). Des réformes du marché du travail faciliteraient grandement l'emploi légal des réfugiés dans des postes de qualité dans le secteur formel.

Renforcer la capacité de résistance de l'économie

La Commission européenne a élaboré une série d'indicateurs comparés des déséquilibres macroéconomiques (tableau 4). S'agissant de la Turquie, des facteurs de vulnérabilité sont visibles dans trois grands domaines malgré des progrès au niveau de certains indicateurs secondaires : i) la dépendance vis-à-vis des entrées de capitaux étrangers, ii) la dépendance au crédit de la demande intérieure, et iii) l'inertie de l'inflation. Comme l'ont montré des travaux de l'OCDE dans ce domaine, les déséquilibres macroéconomiques risquent de se perpétuer du fait de conditions exceptionnellement accommodantes sur les marchés financiers mondiaux (voir Roehn, 2016).

Tableau 4. **Déséquilibres macroéconomiques**

Variable	Solde des paiements courants	Position extérieure globale nette	Taux de change effectif réel	Parts de marché des exportations	Coût salarial unitaire nominal	Indice des prix des logements, déflaté	Flux de crédit du secteur privé	Dettes du secteur privé	Dettes publiques	Taux de chômage	Passifs du secteur financier
Statistique	Moyenne sur 3 ans	% du PIB	% de variation sur 3 ans	% de variation sur 5 ans	% de variation sur 3 ans	% de variation sur 1 an	% du PIB	% du PIB	% du PIB	Moyenne sur 3 ans	% de variation sur 1 an
Turquie (2015)	-5.9	-51.2	-6.5	12.3	26.0	11.1	10.3	88.7	32.9	9.8	3.2
Moyenne UE	1.8	-31.6	-1.1	-1.1	2.6	3.2	1.0	148.1	72.5	10.4	5.1
Moyenne des pays comparables de l'OCDE membres de l'UE	1.1	-69.1	-2.2	-2.2	1.9	3.8	0.5	104.6	77.4	11.7	4.4

Note : Les pays comparables de l'OCDE membres de l'UE sont : la République tchèque, la Slovaquie, le Portugal, la République slovaque, l'Estonie, la Grèce, la Hongrie et la Pologne. Les données se rapportent à l'année 2015, ou à la dernière année pour laquelle on dispose de données.

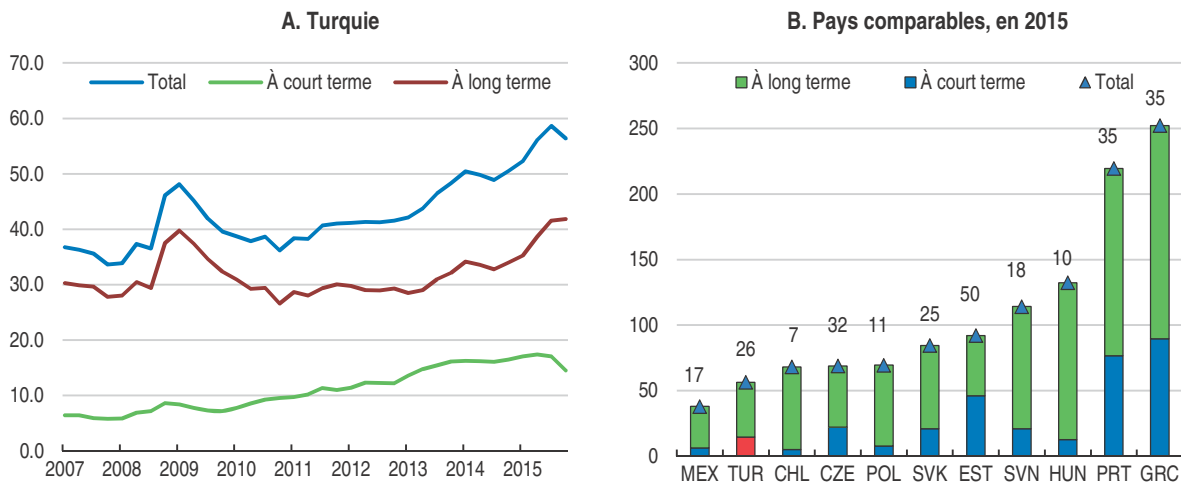
Source : Commission européenne ; *Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/data-00688-en> ; Banque centrale de Turquie.

Faire face à une forte dépendance vis-à-vis des entrées de capitaux

L'ampleur des déficits des paiements courants a érodé la position extérieure globale nette de la Turquie. En outre, entre 2007 et 2015, la dette a pris une part plus importante dans les engagements extérieurs bruts de la Turquie, tandis que la part de l'investissement direct étranger (IDE) et des instruments de fonds propres a diminué au fil de la décennie – nonobstant une certaine amélioration en 2015 (passant à 30 % des engagements extérieurs en 2015, contre 45 % en 2007 et 2010). Sur la même période, la part de la dette à court terme dans la dette extérieure totale a quasiment doublé et dépassé 33 % en 2013-14, avant d'être ramenée à 30 % dans les derniers mois de 2015 (graphique 9). En conséquence, les besoins bruts de financement extérieur, incluant le financement du déficit des paiements courants et de la dette extérieure parvenue à échéance, devrait s'établir à 25 % environ du PIB en 2016. La Turquie demeure vulnérable vis-à-vis de flux de capitaux internationaux volatils et de variations aléatoires du taux de change. À l'échelon mondial, d'importantes entrées de capitaux sous forme de dette tendent désormais à accroître la probabilité d'une crise bancaire ou d'un tarissement brusque de cette source de fonds (Catão et Milesi-Ferretti, 2014 ; Ahrend et al., 2012 ; Furceri et al., 2011). De nouvelles entrées d'IDE et l'accumulation de réserves de change réduiraient donc les risques d'exposition à de tels chocs.

Graphique 9. Dette extérieure brute

En % du PIB



Note : Partie B : les chiffres au-dessus des histogrammes correspondent au pourcentage de l'endettement à court terme dans la dette extérieure totale.

Source : Banque mondiale, Statistiques trimestrielles sur la dette extérieure.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933388867>

Les ventes de devises par adjudication et plusieurs interventions de la banque centrale, ces dernières années, visant à atténuer les tensions sur les taux de change, ont entamé les réserves en devises dont le niveau, en proportion du PIB, est faible comparativement à de nombreux autres pays et inférieur aux niveaux appropriés, selon le tout dernier rapport du FMI au titre de l'article IV consacré à la Turquie (IMF, 2016). Au début de 2016, les réserves de change, mesurées en dollars (USD), ont rebondi sur fonds de détente progressive dans la perception des risques mondiaux, sans toutefois atteindre les niveaux observés en 2012-14. Pour autant, étant donné l'ampleur du déficit structurel des paiements courants et la volatilité de l'environnement extérieur, il serait bon que la banque centrale accumule plus de réserves internationales.

En réaction à la part croissante de l'endettement extérieur à court terme, les coefficients de réserves obligatoires pour les prêts à court terme, en particulier les prêts en devises, ont été majorés à plusieurs reprises (la dernière fois en mars 2015), ce qui a entraîné un ralentissement de la progression des prêts en devises au fil de 2015.

La capacité de résistance des grandes entreprises, qui détiennent l'essentiel de la dette extérieure privée, est renforcée grâce à des instruments de couverture. Cela étant, la part du stock d'IDE entrant demeure faible au regard d'autres pays, malgré l'intensification récente des entrées de capitaux. La Turquie est généralement ouverte à l'IDE, mais impose des restrictions dans un certain nombre de secteurs, en particulier dans certains services de transport et dans les services aux entreprises (OCDE, 2015c). La levée des dernières restrictions et surtout, la création d'un environnement économique plus attrayant pour les grandes entreprises du secteur formel, faciliteraient l'IDE dans tous les secteurs, minoreraient le poids relatif de l'endettement extérieur et renforceraient la capacité de résistance de l'économie.

Empêcher une expansion excessive du crédit et atténuer les risques de contagion

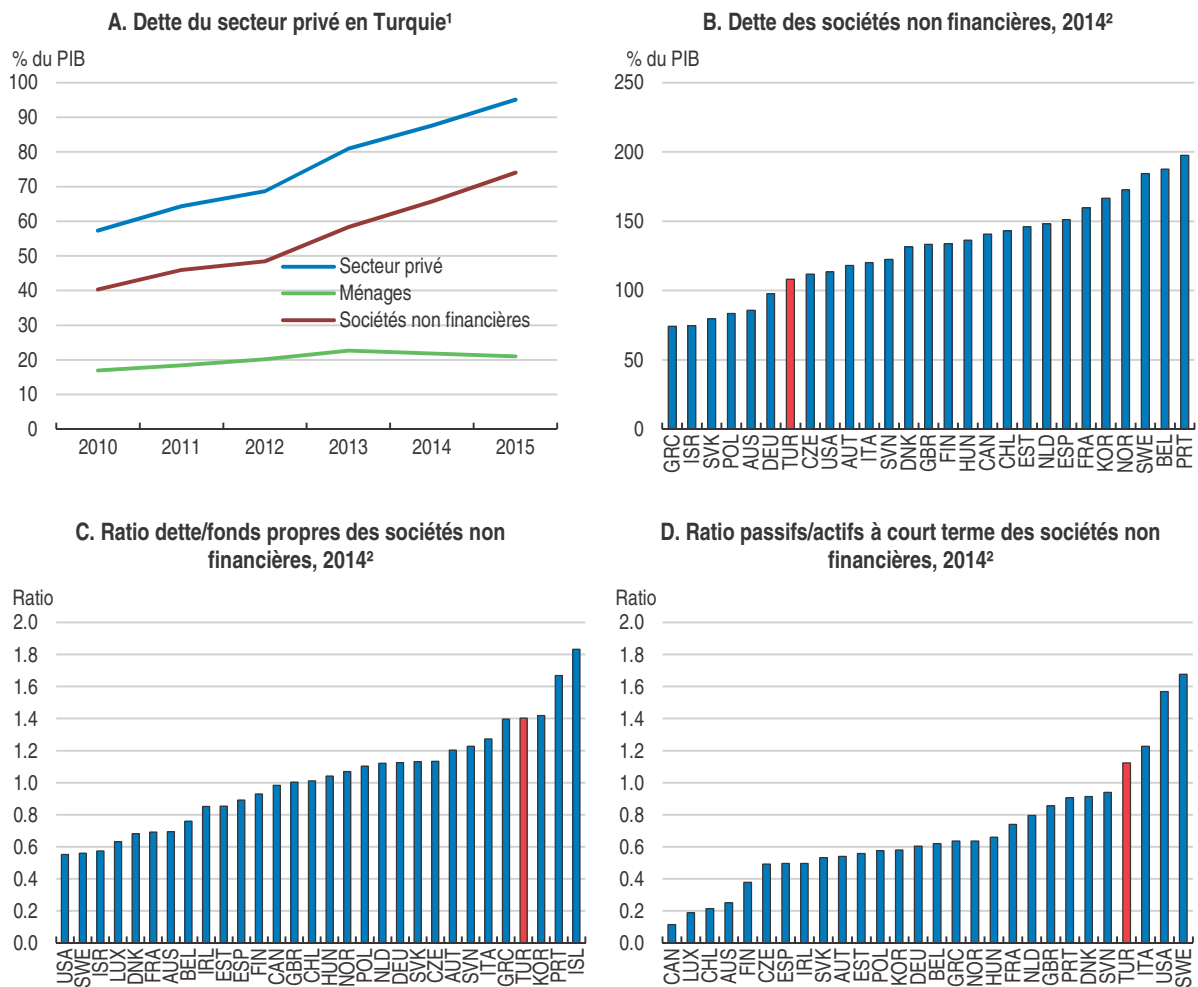
La croissance du crédit à la consommation a dépassé 20 % par an en moyenne entre 2010 et 2013, amenant les autorités à mettre en place des mesures macroprudentielles à la fin de 2013, comme il est évoqué dans la précédente *Étude économique de l'OCDE* (OCDE, 2014a). Le développement des paiements par carte de crédit et des prêts automobiles a ralenti en conséquence, mais la croissance des prêts au logement est restée relativement vigoureuse et a stimulé une intense activité de construction dans le secteur. Dans le même temps, le plafonnement des quotités de financement à la fin de 2010 a diminué le risque de voir de soudaines corrections de prix générer d'importantes pertes dans les comptes de prêts hypothécaires des banques. L'interdiction des taux d'intérêt variables et des prêts à la consommation en devises a renforcé un peu plus la bonne tenue des bilans des ménages.

La montée en flèche observée récemment dans les ratios entre prix des logements et revenu d'une part, et prix des logements et loyers d'autre part, a accru le risque de corrections soudaines des prix sur le marché de l'immobilier. Pour autant, la hausse observée dans les prix de l'immobilier peut être imputée pour l'essentiel à l'évolution démographique, à la libéralisation du marché immobilier et à une meilleure qualité du stock de logements (Hülagü et al., 2016). En outre, bien qu'en repli, le ratio des loyers bruts sur les prix des logements à Istanbul demeure supérieur à ceux de la plupart des grandes villes européennes, donnant à penser que les prix n'ont peut-être pas encore atteint leur pic (Global Property Guide, 2016).

La dette des entreprises a continué de progresser à un rythme soutenu (graphique 10, partie A), même si elle demeure faible en pourcentage du PIB, comparativement à d'autres pays (graphique 10, partie B). Il reste néanmoins que la Turquie est le seul pays de l'OCDE, avec l'Italie, où les ratios dette/fonds propres et passifs/actifs à court terme sont supérieurs à 1 (graphique 10, parties C et D). Le nombre de faillites a progressé à un rythme plutôt modéré ces dernières années (UYAP, 2016), mais un certain nombre d'experts pronostiquent un coup d'accélérateur en 2016 car de nombreuses entreprises à faible structure financière font face à des conditions des marchés plus difficiles (Özüner, 2016), en particulier dans le tourisme. Même si quelques-unes de ces faillites ne visent qu'à exploiter certaines failles dans la législation (Hisarcıkhoğlu, 2016), un renforcement de la structure financière des entreprises réduiraient les facteurs de vulnérabilité.

Les ratios de fonds propres des banques turques ont diminué à cause d'une expansion rapide du crédit et dans un contexte de tensions sur les taux de change et de rendement des fonds propres en repli jusqu'à la fin de 2015, avant de se ressaisir à la faveur de bénéfices en hausse. Dans l'ensemble, les volants de fonds propres demeurent solides dans le secteur bancaire et le ratio de levier (non pondéré par les risques) excède allègrement le ratio minimal réglementaire de 3 % (graphique 11, parties A et B). La proportion de créances douteuses et litigieuses est également plus faible que dans la majorité des pays comparables (graphique 11, partie C). D'autres mesures, comme l'acceptation de réserves de change à titre de garantie ou la révision à la hausse de la rémunération des réserves libellées en TRY, sont venues appuyer la gestion de la liquidité des banques et leurs éléments de passif sous-jacent. Les conditions de prêt ont pris un tour plus restrictif à compter du second semestre de 2015, sur fond d'incertitude du climat intérieur et du fait que les exigences de fonds propres ont commencé à peser sur l'activité de prêt.

Graphique 10. Dette du secteur privé




Note : Tous les chiffres relatifs à la dette sont issus de comptes non consolidés.

1. La définition de la dette correspond à celle de la Commission européenne (prêts et titres d'emprunt).

2. La définition de la dette correspond à celle du FMI (passif brut moins dérivés sur actions et produits financiers dérivés).

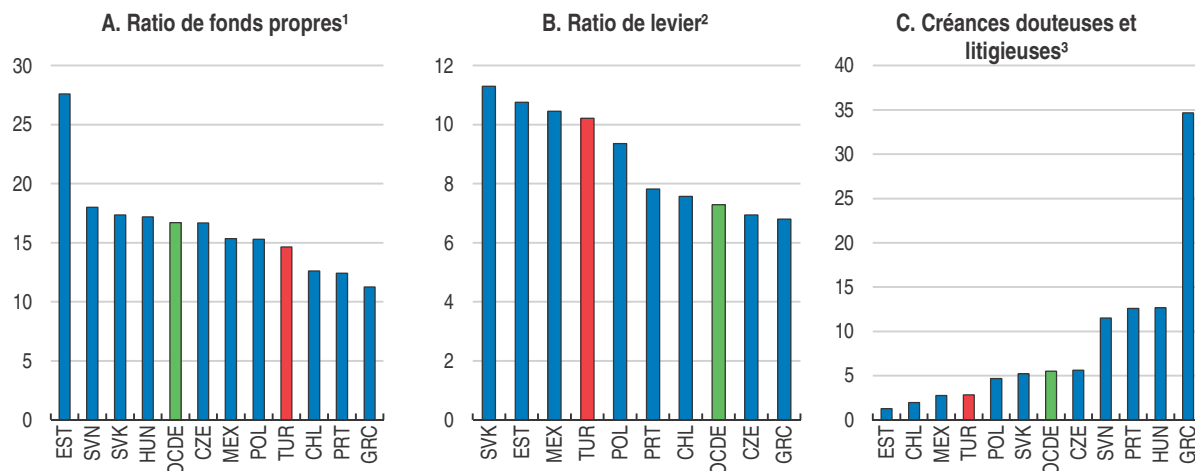
Source : Banque centrale de Turquie ; OCDE (2014), « Tableau de bord financier ».

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933388872>

Enrayer l'inflation et atténuer la volatilité des taux de change

En dépit de la baisse des cours pétroliers au niveau international en 2015 et au début de 2016, la hausse des prix à la consommation a continué de franchir la limite officielle de 5 % (graphique 6, partie F). Il semble que l'inflation soit ancrée dans de hauts niveaux à un chiffre, ce qui s'explique par de fortes répercussions asymétriques des variations du taux de change (Kal et al., 2015), par l'indexation de nombreux salaires et redevances de services et par une faible flexibilité à la baisse des prix sur certains marchés, y compris les prix des denrées alimentaires. De même, l'inflation sous-jacente et les anticipations d'inflation sont demeurées systématiquement au-delà de l'objectif fixé. En outre, le projet de la banque centrale de revaloriser de 30 % le salaire minimum en janvier 2016 pourrait ajouter un autre point de pourcentage à l'inflation d'ici la fin de 2016 (CBRT, 2016).

Graphique 11. **Les banques restent bien capitalisées**
%, 3^e trim. 2015 ou dernière période pour laquelle on dispose de données



1. Le ratio de fonds propres correspond au rapport entre les fonds propres réglementaires et les actifs pondérés en fonction des risques.

2. Le ratio de levier correspond aux fonds propres de base (Tier 1), divisés par l'actif total non pondéré.

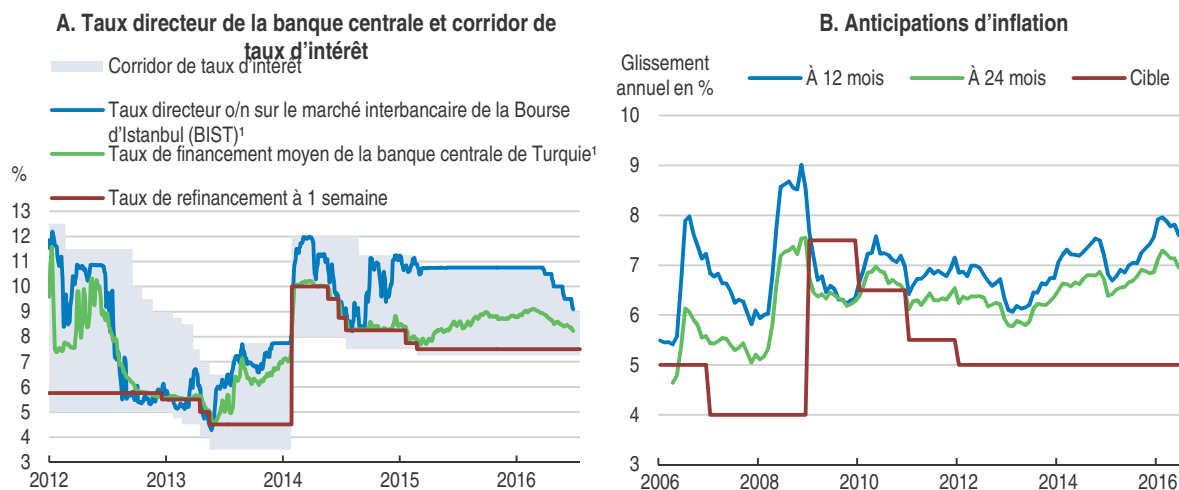
3. Les créances douteuses et litigieuses (« improductives ») sont exprimées en pourcentage du total des prêts bruts.

Source : FMI (2016), *Indicateurs de solidité financière*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933388889>

Face à des conditions financières exceptionnellement accommodantes et à l'absence totale de restrictions aux mouvements de capitaux, la banque centrale est toujours confrontée à un dilemme : d'un côté, la forte inflation sur le marché intérieur nécessite une politique monétaire restrictive ; de l'autre, des taux d'intérêt élevés ont tendance à attirer des flux de capitaux qui alimentent le marché national du crédit et poussent le taux de change réel vers le haut. Jusqu'à présent, la banque centrale a géré ces tensions en pilotant un corridor peu orthodoxe de taux d'intérêt, destiné à se prémunir contre la volatilité des flux de capitaux (graphique 12, partie A). Parallèlement, elle s'est employée à contenir la demande intérieure à l'aide d'une politique macroprudentielle énergique. Si cette

Graphique 12. **Politique monétaire et anticipations d'inflation**



1. Moyennes mobiles à 5 jours.

Source : Banque centrale de la République de Turquie.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933388889>

combinaison d'instruments a contribué à stabiliser le taux de change réel, elle a échoué à atteindre la cible d'inflation dont la crédibilité est, pour l'heure, largement entamée (graphique 12, partie B), cependant que la banque centrale vise à regagner en crédibilité à court terme en ancrant ses anticipations d'inflation autour de ses prévisions (comme elle l'a fait par le passé à plusieurs reprises, voir Başkaya et al., 2012).

Selon les prévisions de la banque centrale, l'inflation devrait converger vers sa cible en 2018 compte tenu des mesures actuelles. Toutefois, l'inflation pourrait reculer nettement moins que prévu, auquel cas la politique monétaire devrait prendre un tour plus restrictif pour ramener l'inflation vers sa cible et éviter que la crédibilité de la banque centrale ne soit pas entamée un peu plus.

Les responsables de l'action publique et les partenaires sociaux peuvent appuyer les efforts de la banque centrale pour regagner en crédibilité en modérant les tensions sur les salaires et les prix. Les actifs sont nombreux à être rémunérés au salaire minimum officiel, lequel a des retombées sur tout l'éventail des rémunérations et est fixé par une commission où les pouvoirs publics, les salariés et les employeurs sont représentés à égalité. Un consensus entre les partenaires sociaux sur une trajectoire durable des salaires réels pourrait aider à atteindre l'objectif de désinflation. L'expérience acquise dans d'autres pays donne à penser qu'une politique salariale qui évite d'indexer de manière rigide le salaire minimum nominal sur l'évolution des prix ou des salaires peut être une bonne chose (OCDE, 2015k).

La banque centrale gagnerait en crédibilité en resserrant un peu plus son corridor de taux directeurs, conformément à ce qui a été préconisé dans la précédente *Étude économique de l'OCDE* (OCDE, 2014a) et plus récemment, par le FMI (IMF, 2016). En effet, ce corridor, qui varie actuellement de 7.25 % à 9.00 %, demeure relativement large au regard des normes internationales.

Le rôle de la politique budgétaire

Ainsi qu'il a été évoqué dans les précédentes *Études économiques de l'OCDE*, il conviendrait d'accroître la transparence des finances publiques pour améliorer la situation budgétaire et la marge de manœuvre en la matière. Les comptes des administrations publiques devraient être consolidés et publiés conformément aux normes comptables internationales, validés par la Cour des comptes et Eurostat, et utilisés comme principale source de référence pour l'élaboration de la politique budgétaire et la planification économique à moyen terme. Des améliorations ont été apportées individuellement aux éléments de ces comptes, y compris aux comptes trimestriels, et d'autres chiffres concernant les administrations publiques ont été publiés par différents ministères dans divers documents officiels. Pour autant, l'objectif d'établir une série de données consolidées types n'a pas été atteint jusqu'à présent. La transparence budgétaire, sur le modèle de ce qui se fait de mieux à l'étranger, permettrait de renforcer la crédibilité, durement gagnée, des finances publiques et aiderait à gérer l'orientation budgétaire, une fois pris en compte les effets des variations cycliques et des mesures ponctuelles.

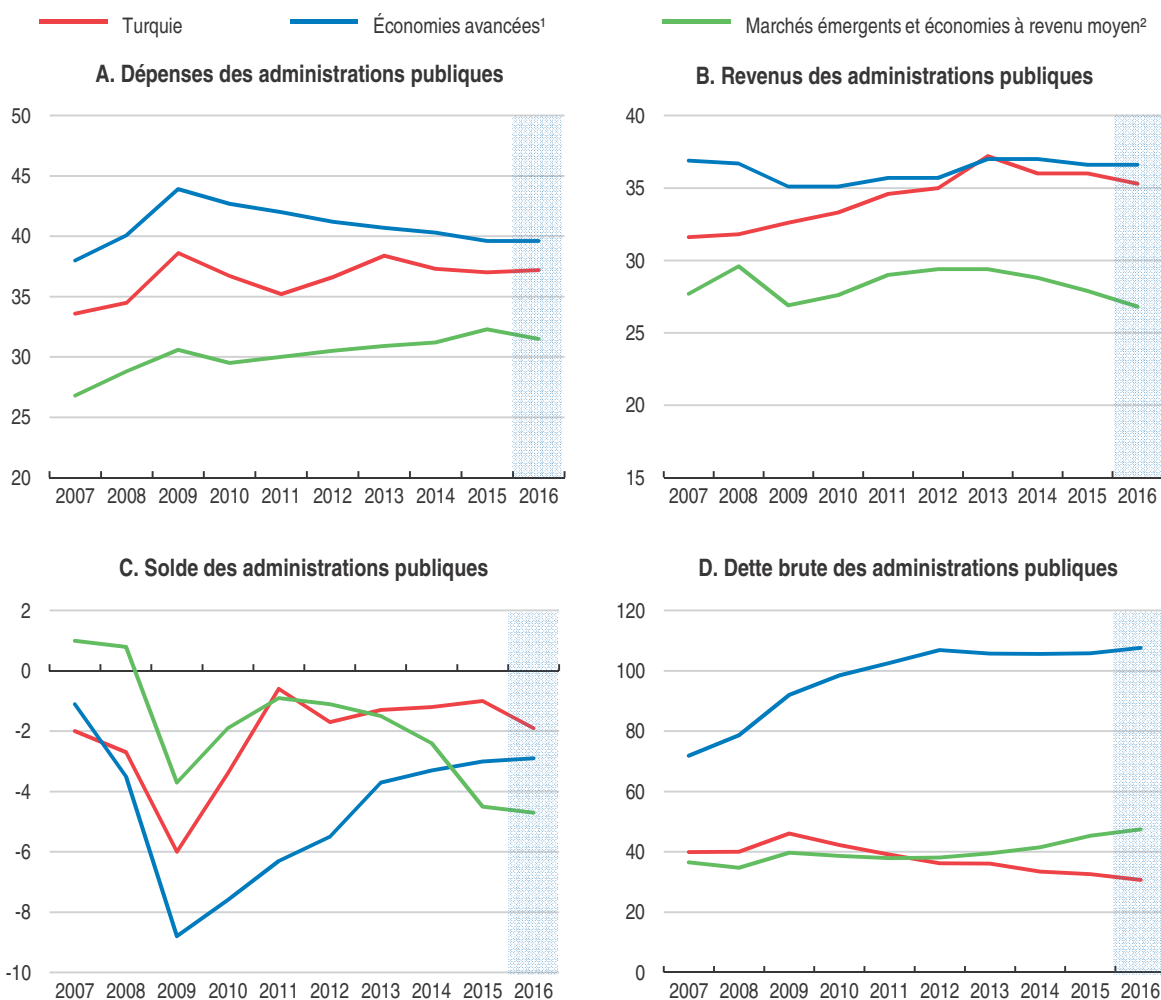
En l'absence de système unifié de comptabilité des administrations publiques, les rapports de suivi budgétaire du FMI constituent la meilleure source à disposition pour évaluer la situation budgétaire de la Turquie. Selon les indicateurs du FMI, les soldes des administrations publiques turques sont restées sur une trajectoire globalement saine au cours des dix dernières années, malgré une hausse des dépenses en 2016 qui tient au

respect des promesses faites pendant la campagne électorale. Les perspectives semblent saines à court terme (graphique 13). Dans le même temps, ces comptes n'intègrent pas la totalité des engagements pertinents pour la viabilité des finances publiques, notamment les engagements à long terme au titre des dépenses de retraite et de santé.

La publication périodique de rapports sur la politique budgétaire serait utile pour surveiller l'orientation budgétaire en solde corrigé des variations cycliques et en solde sous-jacent. Toutes les garanties, implicites et explicites, données par l'État devraient y figurer, y compris celles accordées aux partenariats public-privé et aux banques publiques qui les ont financés. Devraient également figurer dans ces rapports les activités quasi budgétaires du secteur public. Une meilleure transparence budgétaire faciliterait l'adoption d'une règle budgétaire formelle, après une tentative infructueuse en 2010.

Graphique 13. Performance budgétaire en comparaison internationale

En % du PIB



1. 35 pays listés comme économies avancées par le FMI.

2. 40 pays listés comme marchés émergents et économies à revenu moyen par le FMI.

Source : FMI (2016), *Moniteur des finances publiques*, avril.

Restructurer l'activité exportatrice en modernisant l'environnement économique

Le rééquilibrage macroéconomique et l'inclusion sociale nécessitent une croissance plus rapide de la productivité, qui se traduirait par des gains de compétitivité, stimulerait les exportations et aiderait à résorber les déséquilibres extérieurs tout en favorisant la création d'emplois de qualité dans tout le pays. Ce rééquilibrage concourrait ainsi à surmonter les tensions qui perdurent entre la croissance et la viabilité extérieure. Une croissance plus rapide de la productivité nécessite d'accélérer les mutations structurelles dans le secteur des entreprises et requiert d'améliorer l'environnement économique ainsi qu'une large revalorisation de la base de compétences, des institutions de gouvernance fiables, l'instauration de règles de jeu égales dans l'application de l'État de droit, le rapprochement des règles des marchés de produits, du travail et des capitaux avec les pratiques exemplaires en la matière dans l'OCDE et enfin, un système simplifié de prélèvements et de subventions. Bon nombre de ces conditions ont été reprises dans le Plan d'action 2016 et dans les préparatifs de sa réalisation.

Un vaste potentiel de mutations structurelles porteuses de productivité

Le rééquilibrage passera par une amélioration durable de la compétitivité internationale de l'économie. La marge de manœuvre étant restreinte pour réduire le coût des facteurs (salaires et capital), cette amélioration nécessite un accroissement notable de la productivité. Même si à long terme, celle-ci ne pourra progresser durablement qu'en améliorant le capital humain de la Turquie, des gains de productivité sont largement possibles à court et moyen terme, avec les ressources existantes. Une fraction par trop importante de l'emploi est actuellement accaparée par des entreprises du secteur informel et semi-formel peu productives. Si cette ligne de partage entre les entreprises pouvait être estompée et qu'une fraction plus importante de l'emploi soit transférée vers des entreprises plus performantes, il en résulterait un accroissement majeur de la productivité. À cet effet, il est nécessaire de :

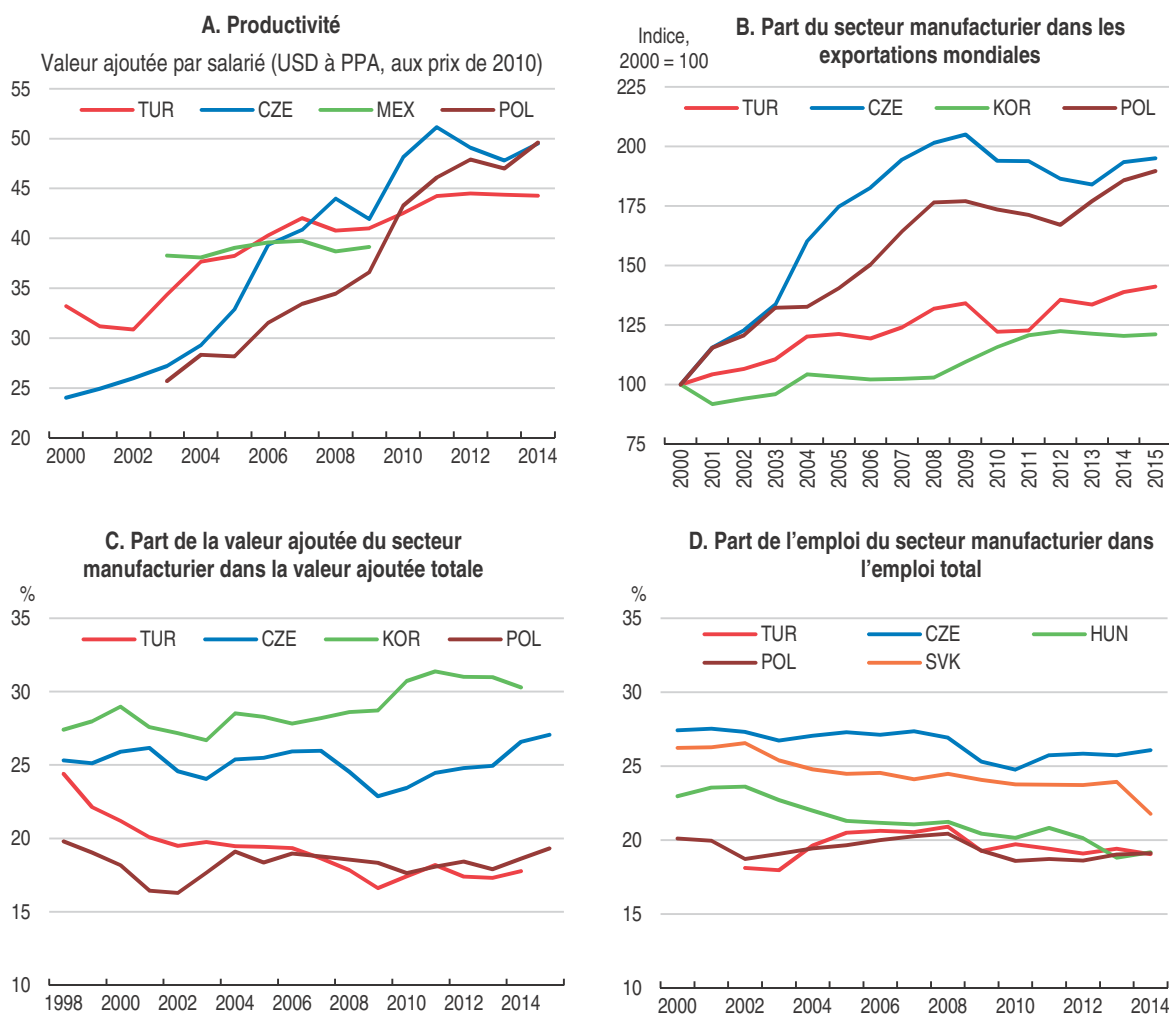
- favoriser l'entrée sur le marché d'activités exportatrices nouvelles à forte valeur ajoutée ;
- réorienter les entreprises tournées vers le marché turc vers les marchés extérieurs pour stimuler « l'effet d'apprentissage par l'exportation » ;
- renforcer la productivité des entreprises qui exportent déjà en intensifiant la formation, en améliorant leur gestion et en créant de nouvelles activités de R-D, y compris en intensifiant la collaboration en recherche-développement entre exportateurs, universités et instituts publics de recherche ;
- promouvoir la création d'entreprises dans des secteurs à fort potentiel de croissance et d'exportation, notamment dans les industries de la santé, les biotechnologies, les technologies de l'information et de la communication et l'environnement ;
- permettre aux entreprises très productives de se développer plus rapidement en facilitant le redéploiement de l'emploi vers celles-ci.

Toutes ces évolutions pourraient être accélérées en intégrant davantage les entreprises turques dans les chaînes de valeur mondiales (CVM). L'intégration dans ces chaînes facilite l'entrée sur le marché, dope la productivité des opérateurs en place grâce aux transferts de savoir-faire et de technologie et favorise le développement des entreprises performantes en leur ouvrant l'accès à de vastes réseaux de clientèle.

Comblant les écarts de productivité sur le marché turc

Le secteur manufacturier joue un rôle particulièrement important dans la création d'emplois dans les régions moins avancées et dans les performances globales à l'exportation. Il intègre une forte proportion de services intermédiaires d'origine locale, les rattachant ainsi à « la dimension internationale des produits manufacturés » (De Backer *et al.*, 2015). Comparé à d'autres économies de l'OCDE en rattrapage, le secteur manufacturier en Turquie a connu une croissance de sa productivité plus lente, a vu s'éroder sa compétitivité et a fait moins bien sur les marchés internationaux. La part de la production nationale et de l'emploi imputable à ce secteur y est plus modeste que dans d'autres économies de marché émergentes de l'OCDE (graphique 14).

Graphique 14. **Le secteur manufacturier turc fait moins bien que ses concurrents internationaux**



Note : Les pays comparés peuvent être différents entre les différents indicateurs selon la disponibilité des données.

Source : Institut de statistique turc ; OCDE, *Panorama des comptes nationaux* (base de données) ; calculs de l'OCDE.

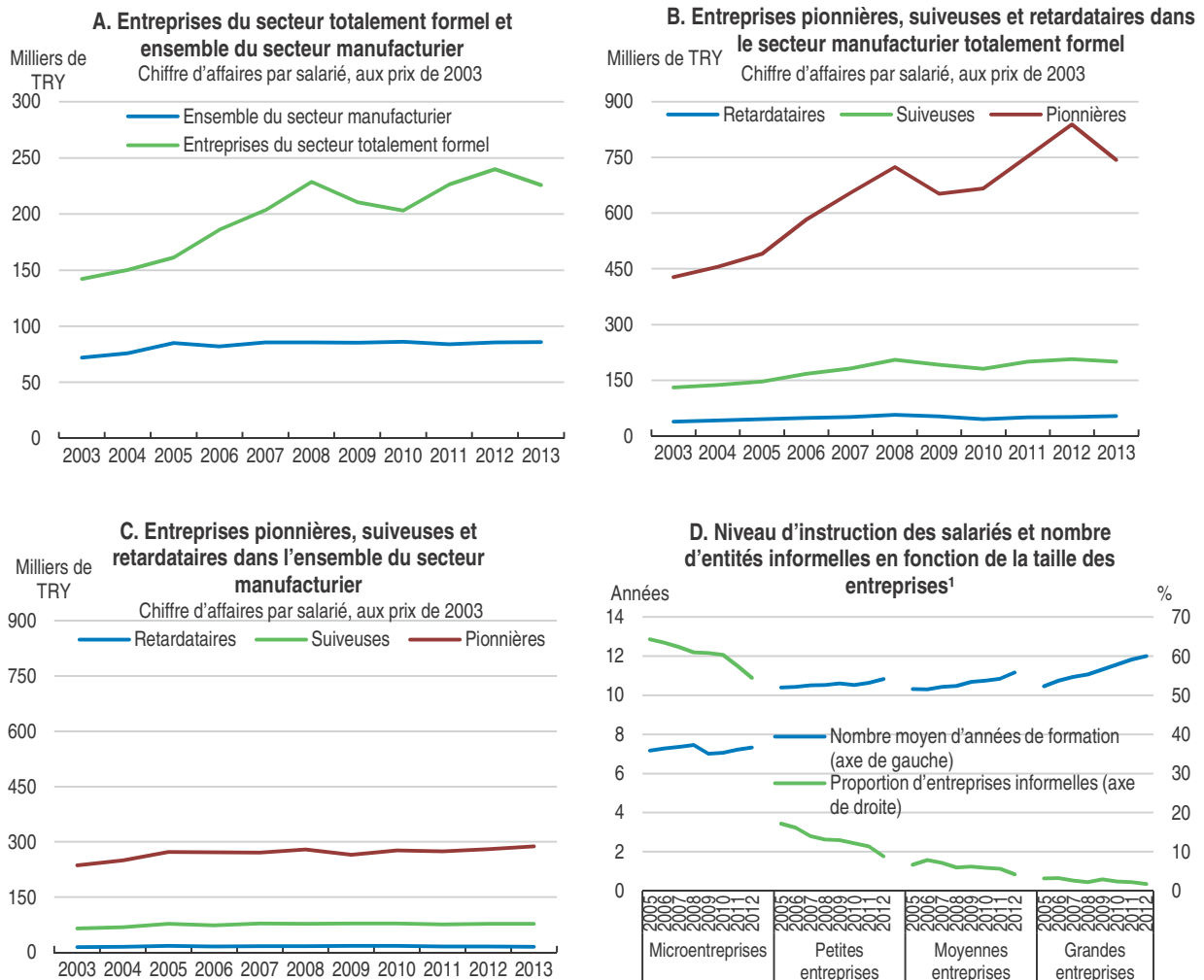
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933388917>

La faible croissance de la productivité en Turquie trouve ses causes profondes dans des différences considérables de ressources et de capacités entre les entreprises, en matière notamment d'accès à la technologie, au capital, à la main-d'œuvre professionnelle et aux partenariats internationaux. Une première ligne de partage se situe dans le degré

d'institutionnalisation des entreprises. Les plus formelles respectent intégralement les principes et réglementations en place et publient régulièrement des états financiers complets. Elles sont recensées dans la base de données de bilans de la banque centrale. Elles affichent un chiffre d'affaires par salarié relativement élevé ainsi qu'une solide croissance de leur productivité, mais ne sont qu'une minorité dans le secteur manufacturier.


Il reste qu'une majorité d'entreprises n'atteignent pas ce même degré d'intégration au secteur formel et de transparence. Les écarts de résultats entre la population, restreinte, des entreprises totalement formelles recensées dans la base de la banque centrale (et désignées dans ce qui suit par « secteur totalement formel ») et la population totale des entreprises manufacturières (recensées dans une base plus générale de Turkstat, l'Institut de statistique turc), témoignent de divergences considérables entre les deux groupes. En particulier, la croissance de la productivité du travail a été, ces dix dernières années, dans les entreprises du secteur totalement formel nettement plus forte que dans le reste du secteur manufacturier (graphique 15, partie A).

Graphique 15. **D'importantes différences de productivité**



1. L'informalité est mesurée par la part de la main-d'œuvre non inscrite auprès des institutions de sécurité sociale.

Source : Institut de statistique turc ; Banque centrale de la République de Turquie.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933388922>

Le fossé est également très profond entre les « entreprises à la frontière nationale » (ou pionnières, soit les 10 % d'entreprises au chiffre d'affaires par salarié le plus élevé), les « retardataires » (les 20 % d'entreprises au chiffre d'affaires par salarié le plus bas) et les « intermédiaires » ou « suiveuses » (soit le reste des entreprises). Ces différences sont observées à la fois à l'intérieur du secteur totalement formel (graphique 15, partie B) et dans l'ensemble du secteur manufacturier (partie C). La croissance de la productivité du travail entre 2003 et 2013 dans les entreprises pionnières a été nettement plus forte que dans les suiveuses, lesquelles ont réalisé quant à elles des gains de productivité plus rapides que les retardataires. Ces observations suggèrent que les gains de productivité se diffusent mal. Aussi, le renforcement des liens entre les entreprises à la frontière nationale et les autres offre-t-il de vastes potentialités pour la croissance de la productivité dans le secteur manufacturier turc, de la même manière que l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales.

La faible performance des entreprises retardataires érode considérablement la productivité moyenne (graphique 15, parties B et C). On manque de données précises pour caractériser ces entreprises, mais les éléments dont on dispose suggèrent que celles-ci rencontrent des difficultés dans deux grands domaines : la qualité de leurs dirigeants et le capital humain de leurs salariés (Bloom *et al.*, 2014). Pour une grande proportion d'entre elles, il s'agit d'entités de taille modeste, dirigées par des chefs d'entreprise peu qualifiés et employant une main-d'œuvre également peu qualifiée (graphique 15, partie D). Ces entités opèrent de manière informelle ou semi-formelle et par conséquent, elles ont moins de charges juridiques et réglementaires à supporter que les entreprises plus grandes. Beaucoup devraient lutter pour leur survie en cas de remise à plat de l'environnement économique. Toutefois, leur sortie du marché serait un véritable enjeu s'agissant du réemploi leurs salariés.

Un certain nombre de caractéristiques structurelles perpétuent cette forte segmentation entre les différents types d'entreprises, freinent la diffusion des gains de productivité et réduit le poids des entreprises très productives dans l'emploi total :

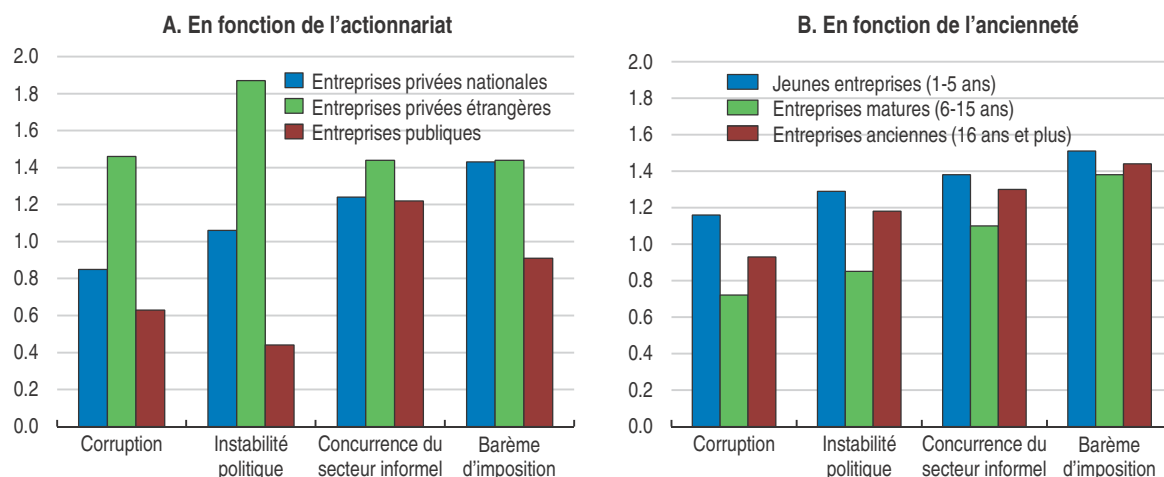
- Il existe des différences dans le capital humain de base entre les entreprises. Ces différences semblent particulièrement criantes s'agissant des compétences générales en management, des aptitudes en langues étrangères et des connaissances de base en numérique des propriétaires d'entreprises, ainsi qu'en ce qui concerne l'accès de leurs salariés à la formation professionnelle.
- De nombreuses entreprises familiales de taille moyenne se sont à peine intégrées au secteur formel et s'en tiennent à des pratiques semi-formelles. La réduction à un minimum de leurs obligations fiscales et le maintien d'un contrôle de type familial risquent de ralentir leur évolution vers des structures formelles de gouvernance, la professionnalisation de leurs dirigeants et la transparence financière totale.
- Le manque d'intégration au secteur formel et de transparence empêche ces entreprises d'accéder aux services bancaires et financiers, au marché boursier et aux partenariats internationaux. Comme ces services et ressources comptent désormais davantage pour leurs résultats, le fossé se creuse entre les entreprises totalement formelles et celles qui le sont moins.
- Qu'elles soient aux mains d'intérêts nationaux ou étrangers, les entreprises du secteur totalement formel sont hautement sensibles à la qualité de leur environnement économique. Elles reconnaissent que l'État de droit, la lutte contre la corruption et la

concurrence se sont améliorés sur leurs marchés dans les années 2000, mais elles mettent également en garde contre une détérioration, depuis quelques années, qui frappe les entreprises étrangères encore plus que les entreprises nationales (graphique 16, partie A).


- Les grandes entreprises du secteur formel sont particulièrement entravées dans les activités à forte intensité de main-d'œuvre, en dépit de la libéralisation opérée récemment dans les contrats de travail en intérim. En Turquie, la réglementation du travail prive les employeurs respectueux du droit du large éventail de modalités d'emploi qu'offrent d'autres pays de l'OCDE (OCDE, 2014a). Jusqu'à présent, les entreprises du secteur formel et semi-formel, principalement, ont pu accéder à des modalités d'emploi plus souples pour des raisons à la fois réglementaires et pratiques. Très précaires, ces emplois ne sont pas assortis de la protection sociale qui va de pair avec les systèmes de flexisécurité en place dans d'autres pays de l'OCDE.
- Enfin, on observe également des obstacles à la croissance des entreprises jeunes, à forte intensité de capital humain et très performantes. Celles-ci déclarent être affectées par les tensions que font peser les pratiques illicites, l'inégalité des règles du jeu en matière de concurrence et l'instabilité politique (graphique 16, partie B). Ces entreprises étant généralement respectueuses du droit et financièrement transparentes, elles ne peuvent échapper à l'imposition et pensent que le système fiscal qui prévaut ne les soutient pas suffisamment dans leurs activités.

Graphique 16. **Obstacles à l'investissement tels que déclarés par les entreprises du secteur totalement formel**

Échelle d'indice variant de 0 (pas d'obstacle) à 4 (obstacles très difficiles à surmonter)



Source : Banque mondiale (2013), *Enterprise Survey* ; calculs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933388938>

Favoriser l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales

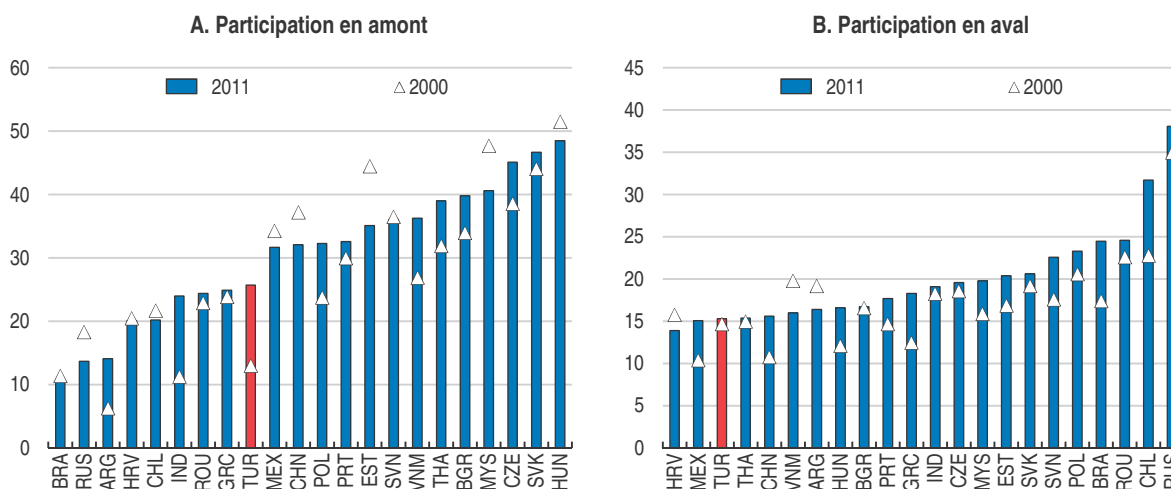
La valeur ajoutée par habitant à l'exportation a augmenté grâce au dynamisme des exportateurs turcs et des marchés d'exportation du pays, mais demeure faible (graphique 8, parties C et D). La formation de chaînes logistiques régionales et mondiales a transformé de fond en comble l'organisation de la production ces dernières décennies dans le monde. La mobilité des capitaux ne cesse de s'accroître, y compris entre les frontières, et les chaînes de production sont de plus en plus dispersées géographiquement. Dans ce


contexte, pouvoir profiter des avantages des chaînes de valeur mondiales est un enjeu de taille pour la Turquie. Une intégration plus poussée dans ces chaînes aurait pour effet de stimuler la croissance et la productivité mais aiderait aussi à rééquilibrer la demande finale et à réduire le déficit des comptes courants. Mais elle aurait d'énormes avantages également pour les salariés et les consommateurs grâce à une meilleure qualité des produits et à une amélioration des conditions de travail, à condition que les entreprises opèrent dans le secteur formel et qu'elles soient ouvertes aux normes et codes internationaux (Gereffi et Luo, 2015).

L'un des principaux avantages des données sur les chaînes de valeur mondiales réside dans le fait qu'elles peuvent distinguer ce qui relève du national et de l'étranger dans le contenu des exportations et de la demande finale. La participation en amont d'un pays permet de mesurer le contenu en biens et services importés de ses exportations et donne une indication du degré de dépendance de ses activités exportatrices vis-à-vis des chaînes de production internationales en amont. La participation en aval indique dans quelle mesure les exportations d'un pays sont utilisées comme intrants intermédiaires dans les exportations d'autres pays ; autrement dit, elle montre son degré d'implication dans les activités mondiales en aval. Les données TiVA (échanges en valeur ajoutée) donnent à penser que l'intégration des entreprises turques dans les chaînes de valeur mondiales est en-deçà de ce qu'elle pourrait être (graphique 17). La participation en amont a plus que doublé entre 2000 et 2011, mais est encore inférieure à ce que l'on pourrait en attendre étant donné la situation géographique relativement favorable de la Turquie et la rareté de ses produits primaires. Quant à la participation en aval, elle reste faible depuis 2000.

Graphique 17. **Indices de participation aux chaînes de valeur mondiales**

En % du total des exportations brutes



Source : OCDE/OMC (2016), OCDE-OMC : Statistiques du commerce en valeur ajoutée (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/data-00648-en>.
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933388941>

Le niveau encore faible de la participation en amont de la Turquie s'explique en partie par la composition de son industrie, les exportations brutes du pays étant plus concentrées dans les secteurs de faible et moyenne technologie qui, généralement, sont moins tributaires d'intrants intermédiaires étrangers. De même, la faiblesse particulière du contenu en produits importés des secteurs de services en Turquie limite la participation en amont moyenne. Par contre, la participation en aval est généralement faible et ce, quel que

soit le secteur considéré. Si l'on tient compte des facteurs qui généralement influent sur la participation aux chaînes de valeur mondiales, on observe que la position relative de la Turquie ne change pas sensiblement, ce qui témoigne de goulets d'étranglement dans son cadre d'action publique. La Turquie figure parmi les pays où la part de l'emploi soutenu par la demande extérieure est parmi les plus faibles. Son intégration plus poussée dans les chaînes de valeur mondiales créerait des emplois et de l'activité, y compris pour les peu qualifiés, et favoriserait plus encore une meilleure répartition du capital et du travail. L'innovation, une concurrence plus intense et un meilleur redéploiement des ressources sont, en outre, propices à une plus forte mobilité sociale (Aghion *et al.*, 2015).

Les pistes menant à une intégration plus poussée des entreprises turques dans les chaînes de valeur mondiales sont les suivantes :

- Améliorer la qualité des institutions de base. Les indicateurs mondiaux de la gouvernance de la Banque mondiale indiquent qu'il existe une ample marge de progrès dans des domaines comme la liberté d'expression et la transparence, la stabilité politique, l'efficacité des pouvoirs publics, la qualité de la réglementation, l'État de droit et la lutte contre la corruption.
- Améliorer les infrastructures d'information et de communication, en particulier les logiciels et solutions de gestion en ligne (e-commerce, systèmes de planification des ressources d'entreprise, etc.).
- Renforcer la coopération internationale et alléger des formalités douanières lourdes.
- Aller plus loin dans les accords commerciaux. La Turquie a signé de nombreux accords pour éliminer les droits de douane sur le commerce des produits manufacturés, et d'autres accords devraient être conclus sur la libéralisation des services, l'investissement, la concurrence, la propriété intellectuelle et les marchés publics.
- Réduire les obstacles à l'entrée de capitaux étrangers dans les services, où ils demeurent élevés.
- Améliorer le climat des affaires pour attirer plus d'investissement direct étranger, dont le niveau est jusqu'à présent très bas.
- Augmenter les dépenses de R-D, qui ont progressé ces dix dernières années sans toutefois atteindre le niveau des objectifs que s'est fixés le gouvernement à long terme. Faire en sorte que le cadre d'action des pouvoirs publics laisse plus de place à l'expérimentation, y compris en diminuant ce qu'il en coûte en cas d'échec.
- Faire mieux concorder l'offre et la demande de compétences en consacrant plus de budget à l'éducation, en améliorant les résultats en lecture, calcul et résolution de problèmes, en augmentant encore le nombre d'inscrits dans l'enseignement supérieur et en développant la formation professionnelle.
- Relever le niveau des compétences requises en gouvernance d'entreprise et en management.

Des avancées dans ces divers domaines permettraient à la Turquie de mieux s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales, en particulier en aval. L'ouverture aux échanges en serait plus grande, ce qui constitue sans doute un puissant moteur pour la croissance du PIB par habitant (voir Barro, 2015, par exemple). Une intégration plus poussée dans les chaînes logistiques internationales serait également facteur de nouveaux investissements en Turquie et aurait des retombées sur le plan technologique et sur les compétences, stimulant ainsi la productivité. Une plus forte participation en aval requiert de produire des

produits et des services intermédiaires compétitifs, ce qui pourrait avoir pour conséquence de réduire le contenu en biens et services importés de la consommation nationale. Dans ce dernier cas, la participation en amont serait réduite, mais les deux facteurs concourraient à réduire le déficit structurel des paiements courants et à rendre la croissance moins dépendante des conditions de financement extérieur.

Si les chaînes de valeur mondiales permettent de développer les marchés potentiels des entreprises turques, elles exposent l'économie à des chocs plus nombreux. Aussi, la capacité de résistance de l'économie turque gagnerait à une plus grande diversification, en termes de produits et de débouchés régionaux, de ses activités exportatrices. En outre, il convient de surveiller les effets potentiellement néfastes de l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales sur la redistribution et sur l'environnement. Toute avancée dans ce domaine pourrait à court terme accroître la distance entre les entreprises à la frontière nationale (entreprises pionnières) et les retardataires, ce qui, par un effet mécanique, risquerait d'accroître les inégalités, même si tous les niveaux de revenu augmenteraient alors. De surcroît, les politiques environnementales de la Turquie, qui figurent parmi les moins restrictives de l'OCDE (Botta et Kozluk, 2014), pourraient faciliter la captation d'une part excessive des ressources dans des productions à forte intensité énergétique ou polluantes (Kozluk et Timiliotis, 2016).

Le plan d'action 2016

La plupart de ces enjeux de l'action publique sont pris en compte dans le 10^e Plan national de développement, qui couvre la période 2014-18 et a été adopté en juin 2013. Ce plan comporte un important arsenal de réformes, constitué de 25 programmes de transformation prioritaires. Néanmoins, dans un contexte politique difficile et marqué par quatre élections nationales sur la période 2014-15, sa mise en œuvre a pris du retard. Après la mise en place d'un gouvernement unipartite à la suite des élections législatives de novembre 2015, les autorités ont lancé un nouveau plan d'action. Dévoilé en janvier 2016, il comprenait une échéance de mise en œuvre pour chaque mesure. Ce gouvernement a toutefois été remplacé à la fin du mois de mai par un nouveau. Ce dernier a déclaré qu'il était résolu à reprendre les réformes entérinées dans le Plan d'action 2016 dans son nouveau programme, rendu public le 24 mai 2016.

Ce plan comprenait 11 parties, allant des droits fondamentaux de la personne humaine à l'administration locale (tableau 1 plus haut). Ce train de mesures était axé pour l'essentiel sur les besoins pratiques des entreprises. Il comportait un total de 216 mesures concernant des améliorations techniques des services publics fournis aux entreprises, de nouvelles incitations en faveur de la formation professionnelle et de la formation en cours d'emploi, des améliorations des tribunaux de commerce et des procédures douanières, de nouvelles initiatives de développement des zones industrielles, etc. Ce plan contenait également diverses orientations de réforme préconisées de longue date par l'OCDE, notamment des mesures destinées à favoriser la flexisécurité sur les marchés du travail, des initiatives visant à renforcer la transparence des résultats et la responsabilisation dans le cadre du système d'enseignement, et l'inclusion d'analyses d'impact de la réglementation (AIR) dans toutes les futures initiatives législatives.

Depuis le lancement de ce plan en janvier 2016, le précédent gouvernement avait affirmé à maintes reprises sa détermination à mettre en œuvre les mesures prévues courant 2016. D'après les autorités, malgré un programme législatif très chargé, caractérisé par l'adoption d'un nouveau budget pour 2016 et l'achèvement des procédures législatives

liées à l'accord concernant la dispense de visa négocié avec l'Union européenne (UE), 70 % des dispositions prévues pour la fin mars avaient été concrétisées. Y figuraient un nouveau train de mesures renforçant les droits des parents qui ont un emploi et les droits à congé de maternité, ainsi que de nouvelles dispositions législatives améliorant l'efficacité de la recherche-développement (R-D) financée sur fonds publics et des centres d'études et de conception.

Certaines des mesures les plus cruciales prévues pour la fin mars pourraient ne pas être mises en œuvre. Il s'agit notamment de la réforme des indemnités de licenciement. La forte opposition des syndicats et la réticence de certains pans du secteur des entreprises ont de nouveau différé l'adoption de cette réforme fondamentale. Les autorités ont commencé à libéraliser les services d'intérim par le biais d'une nouvelle loi adoptée en mai 2016. De nouvelles avancées dans les réformes du marché du travail et de la flexisécurité devraient être hautement prioritaires. Si le nouveau gouvernement maintient les objectifs fixés en matière de réformes, des rapports réguliers sur leur réalisation, contenant des informations aussi précises que possible sur les progrès effectivement accomplis dans chaque domaine, garantiraient la crédibilité et la dynamique du programme de réformes.

Le précédent gouvernement avait également commencé à travailler sur des mesures s'inscrivant dans le prolongement du plan d'action pour 2016. L'objectif était de progresser vers une modernisation plus poussée de l'environnement des entreprises et du cadre réglementaire. À cette fin, le Conseil de coordination pour l'amélioration du cadre de l'investissement (YOİKK, Yatırım Ortamını İyileştirme Koordinasyon Kurulu) (OCDE, 2010) a été relancé. Cet organisme, créé au début des années 2000 pour conseiller le gouvernement en matière de réformes, était chargé de formuler des propositions concrètes de lois et de règlements pour améliorer les conditions d'exercice des activités entrepreneuriales. Dès le mois de mai 2016, le Conseil, prenant également appui sur le Programme pour l'amélioration du cadre de l'investissement du Plan de développement national 2014-18, avait élaboré une cinquantaine de propositions que le précédent gouvernement envisageait pour la plupart de transformer en lois dans le prolongement du Plan d'action pour 2016.

Priorités de réforme

Cette partie présente une évaluation comparative des paramètres de l'environnement des entreprises qui, d'après les analyses présentées dans cette *Étude*, sont cruciaux pour la croissance de la productivité, les gains de compétitivité, des créations d'emplois durables et de haute qualité, et la réalisation de progrès en matière d'inclusion sociale. Elle porte sur quatre domaines : i) le capital humain ; ii) l'intégrité des institutions de gouvernance ; iii) la qualité de la réglementation des marchés de produits et de la réglementation du marché du travail ; et iv) le système de prélèvements et de subventions. Nous évaluons dans cette partie la situation de la Turquie au regard d'autres pays de l'OCDE et mettons en exergue les domaines qui méritent qu'on leur accorde une attention toute particulière. Cela pourrait aider les autorités à suivre les progrès accomplis s'agissant des initiatives de réforme en cours (notamment en ce qui concerne le Plan d'action pour 2016 et ses suites) et à définir des priorités en matière d'efforts de réforme futurs.

Éducation et capital humain

En dépit de progrès importants, la Turquie continue d'accuser un retard conséquent sur les autres pays de l'OCDE dans le domaine de l'éducation et du capital humain. Cela tient, d'une part, au caractère progressif de l'amélioration du stock de capital humain

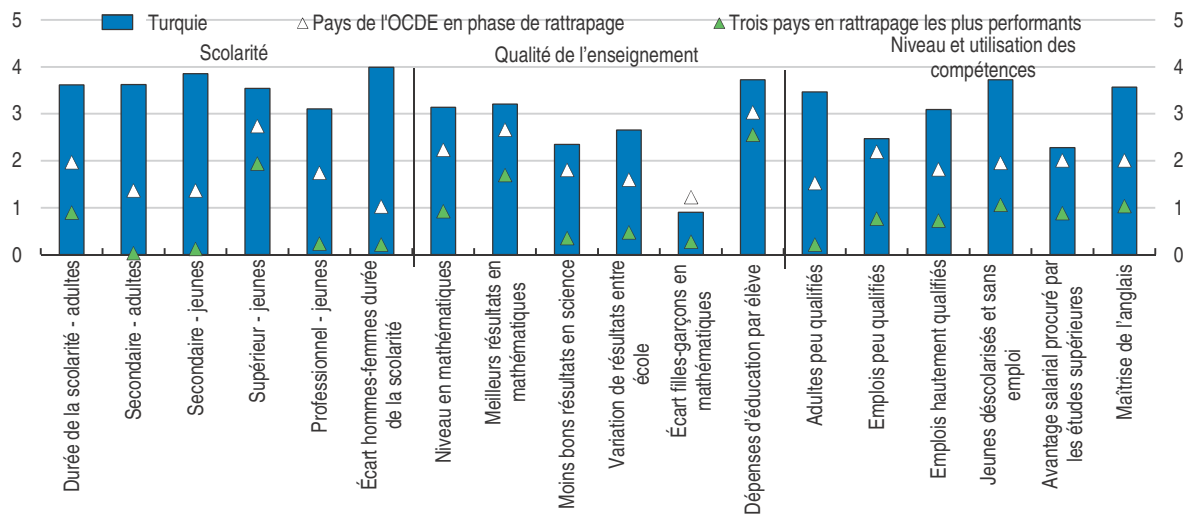
compte tenu d'effets de cohorte très graduels, et, d'autre part, aux effets retardés de l'ajustement de la durée des études sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement. Le tableau 5 montre comment la Turquie se positionne en comparaison avec les autres pays au regard de différents indicateurs clés de l'enseignement.

Le graphique 18 illustre la distance qu'il reste à parcourir à la Turquie pour rejoindre les niveaux de référence de l'OCDE en matière d'éducation. Dans chaque domaine, le score moyen des trois premiers pays de l'OCDE correspond à la frontière, tandis que la distance de la Turquie par rapport à cette frontière est présentée sous la forme d'une barre. Le graphique présente également la distance moyenne des économies de l'OCDE en phase de rattrapage et des trois économies de l'OCDE en rattrapage les plus performantes. Plus la barre est élevée, plus la distance à parcourir pour rejoindre la frontière est importante, et inversement. Ce format de présentation est celui qui est utilisé tout au long de cette section pour illustrer la position de la Turquie dans d'autres domaines clés de l'environnement des entreprises. L'annexe A1 fournit de plus amples informations sur le mode de calcul et les sources des indicateurs utilisés dans ces graphiques.

Tableau 5. **Indicateurs de l'enseignement - comparaison internationale**


Indicateurs clés	TURQUIE	Moyenne des pays de l'OCDE	3 premiers pays de l'OCDE	Moyenne des pays de l'OCDE en phase de rattrapage	3 pays de l'OCDE en rattrapage les plus performants
Durée moyenne de la scolarité – adultes (25-34 ans)	8	11	14	10	12
Pourcentage d'adultes (25-64 ans) diplômés du secondaire au moins	36	76	92	71	92
Pourcentage de jeunes adultes (25-34 ans) diplômés du secondaire au moins	50	83	96	79	94
Pourcentage de jeunes adultes (25-34 ans) diplômés du supérieur	25	41	59	33	40
Pourcentage des 25-34 ans diplômés du deuxième cycle de l'enseignement professionnel secondaire	11	28	55	31	53
Durée moyenne de la scolarité (en nombre d'années) – écart hommes-femmes	1.84	0.42	0.04	0.50	0.14
PISA : score en mathématiques	448	494	540	475	513
PISA : pourcentage d'élèves obtenant les meilleurs résultats en mathématiques	6	13	25	9	15
PISA : pourcentage d'élèves obtenant de faibles résultats en sciences	26	18	6	22	9
PISA : variation des scores en mathématiques d'un établissement à l'autre (% de variation moyenne dans l'OCDE)	61	37	9	40	19
PISA : écart entre filles et garçons en mathématiques (points)	8.0	10.9	2.5	9.9	4.2
Dépenses d'éducation par élève (en USD à PPA de 2012)	3 514	10 220	18 509	6 284	8 222
PIAAC : Pourcentage de personnes enregistrant des résultats faibles	39	15	7	21	9
Taux d'emploi des personnes peu qualifiées (pourcentage des 25-64 ans n'ayant pas terminé leurs études secondaires)	48	55	71	51	64
Taux d'emploi des personnes hautement qualifiées (pourcentage des 25-64 ans diplômés du secondaire au moins)	75	82	90	81	87
Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans déscolarisés et sans emploi	28	16	7	18	13
Avantage salarial dont bénéficient les adultes (25-64 ans) diplômés du supérieur par rapport à ceux qui sont diplômés du deuxième cycle du secondaire (salaire moyen des diplômés du deuxième cycle du secondaire = 100)	188	160	127	181	151
Indice de maîtrise de l'anglais	48	..	71	58	64

Source : Calculs de l'OCDE à partir de la base de données *Education Statistics* de la Banque mondiale ; OCDE (2015), *Regards sur l'éducation* ; OCDE (2014), *Résultats du PISA 2012 : Savoirs et savoir-faire des élèves* ; Enquête de l'OCDE sur les compétences des adultes (PIAAC) ; OCDE (2016), *Building More Resilient and Inclusive Labour Markets : How does your country compare?*, Réunion ministérielle de l'OCDE sur l'emploi et le travail ; *Education First*, Édition 2015 de l'Indice de compétences en anglais (EFI).

Graphique 18. **Aperçu du capital humain**Distance par rapport à la frontière de l'OCDE¹

1. La frontière de l'OCDE correspond à la moyenne des trois pays les plus performants de l'OCDE : plus la barre est élevée, plus le pays est éloigné des meilleures pratiques. La distance est exprimée en écarts types.
2. Les pays de l'OCDE en phase de rattrapage sont notamment le Chili, l'Estonie, la Grèce, la Hongrie, le Mexique, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, la Slovénie et la Turquie (elles se situent dans le tiers inférieur du classement des pays de l'OCDE en termes de PIB par habitant).

Source : Calculs de l'OCDE à partir de la base de données Education Statistics de la Banque mondiale ; OCDE (2015), *Regards sur l'éducation* ; OCDE (2014), *Résultats du PISA 2012 : Savoirs et savoir-faire des élèves* ; Enquête de l'OCDE sur les compétences des adultes (PIAAC) ; OCDE (2016), *Building More Resilient and Inclusive Labour Markets: How does your country compare?*, Réunion ministérielle de l'OCDE sur l'emploi et le travail ; *Education First*, Édition 2015 de l'Indice de compétences en anglais (EFI).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933388951>

Les recommandations de l'OCDE relatives aux politiques de l'éducation de la Turquie couvrent un vaste éventail de domaines, de la préscolarisation à la formation des enseignants et à leur motivation (OCDE, 2015b). En dépit d'une hausse de 55 % entre 2005 et 2013, les dépenses d'éducation restent largement en deçà des moyennes de l'OCDE. La Turquie, à l'instar d'autres pays de l'OCDE confrontés à des difficultés particulières en matière d'éducation, devrait mettre à profit les instruments internationaux tels que les méthodes d'évaluation PISA et PIAAC de l'OCDE afin d'étudier les résultats des populations vulnérables.

À court terme, et en s'appuyant sur le niveau d'instruction de la population d'âge actif actuelle, on distingue deux priorités sur le marché du travail : i) il convient d'améliorer les compétences de base des entrepreneurs peu qualifiés, notamment en matière de gestion et de maîtrise des savoirs fondamentaux en anglais et en technologie numérique ; et ii) il faut renforcer les compétences fondamentales des travailleurs peu qualifiés, notamment des chômeurs et des travailleurs des entreprises peu productives en perte de vitesse.

Gouvernance de l'environnement des entreprises

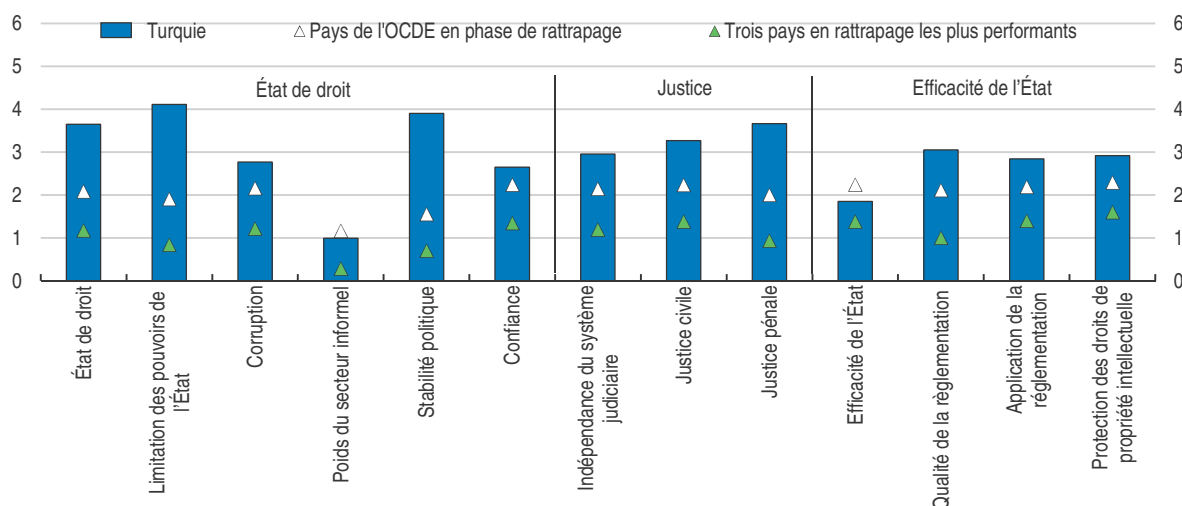
La bonne marche des institutions de gouvernance est un moteur clé de la réussite des entreprises et de la convergence de la productivité (Dorrucci, 2015). L'État de droit joue un rôle crucial à cet égard (OCDE, 2013 ; Barro, 2015). La qualité des institutions de gouvernance est aussi déterminante pour favoriser l'intégration aux chaînes de valeur mondiales, notamment dans les économies émergentes (Kowalski *et al.*, 2015).

En s'appuyant sur les données relatives à 2014-15, l'on constate que la Turquie accuse un sérieux retard par rapport aux pays de l'OCDE les plus fiables en termes de qualité perçue de la gouvernance. Elle est également à la traîne par rapport à d'autres économies de l'OCDE en phase de rattrapage, surtout par rapport aux plus performantes (graphique 19). On distingue quatre axes clés : i) le fonctionnement du système judiciaire doit être plus sûr et plus efficace, avec la garantie de son entière indépendance ; ii) il convient de renforcer l'efficacité de l'État en tant que garant de la stabilité politique et autorité de réglementation efficace ; iii) il faut lutter contre la corruption, en mettant en œuvre une stratégie fondée sur les principes de l'OCDE (OCDE, 2014a) ; et iv) il faut renforcer la politique de la concurrence et la transparence des aides publiques.

Le graphique 19 illustre l'ampleur de l'économie informelle en Turquie sur la base de la proportion d'entreprises qui déclarent être directement en concurrence avec des entreprises non déclarées. Il faut toutefois noter que les pratiques semi-formelles des entreprises déclarées nuisent aussi beaucoup à la concurrence, même si elles ne sont pas prises en compte dans les indicateurs ci-dessous.


Graphique 19. Aperçu des institutions de base

Distance par rapport à la frontière de l'OCDE¹



1. La frontière de l'OCDE correspond à la moyenne des trois pays les plus performants de l'OCDE : plus la barre est élevée, plus le pays est éloigné des meilleures pratiques. La distance est exprimée en écarts types.
2. Les pays de l'OCDE en phase de rattrapage sont notamment le Chili, l'Estonie, la Grèce, la Hongrie, le Mexique, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, la Slovénie et la Turquie (elles se situent dans le tiers inférieur du classement des pays de l'OCDE en termes de PIB par habitant).

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur les Indicateurs de gouvernance mondiaux de la Banque mondiale ; les Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale ; les données de l'Indice de compétitivité globale sur la période 2005-15 du Forum économique mondial ; et l'indice de l'État de droit 2015 du World Justice Project.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933388967>

Réglementation des marchés de produits et du marché du travail

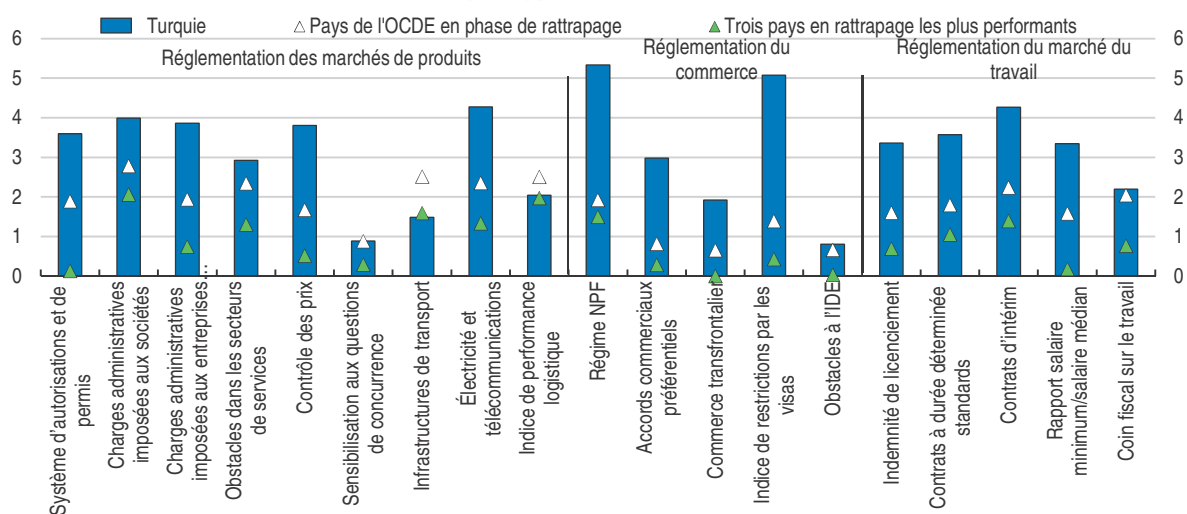
Plus la réglementation des marchés de produits et du marché du travail est stricte, plus elle pèse sur l'investissement (Égert et De Serres, 2016). Par ailleurs, si elle est associée à une réglementation trop stricte des marchés de produits, la protection de l'emploi a un impact encore plus négatif sur l'investissement. Selon les indicateurs de l'OCDE, la Turquie applique des règles particulièrement strictes concernant les licenciements individuels

(délais de préavis et indemnités de licenciement), les contrats ordinaires à durée déterminée et le travail en intérim (OCDE, 2014a). Un amendement législatif de mai 2016 a ouvert la voie à la libéralisation des contrats d'intérim et constitue une première étape importante.

La Turquie affiche un retard important par rapport aux pays de l'OCDE les plus performants et aux autres économies en phase de rattrapage au regard de la plupart des indicateurs de la réglementation (graphique 20). D'importants effets bénéfiques pourraient découler : i) de nouvelles réformes de la réglementation du travail (notamment des indemnités de licenciement et des contrats à durée déterminée) ; ii) d'une application plus efficace et plus durable du salaire minimum légal (via une augmentation indexée sur celle de la productivité pour ne pas pénaliser les entreprises du secteur formel) ; iii) d'un assouplissement du système d'autorisation et de permis (par exemple, au moyen d'initiatives visant à alléger les procédures d'autorisation ; OCDE, 2016a) ; iv) de la libéralisation de la concurrence dans toutes les industries de réseau (OCDE, 2015h) ; et v) de l'amélioration des politiques commerciales.


Graphique 20. Synthèse des réglementations

Distance par rapport à la frontière de l'OCDE¹



1. La frontière de l'OCDE correspond à la moyenne des trois pays les plus performants de l'OCDE : plus la barre est élevée, plus le pays est éloigné des meilleures pratiques. La distance est exprimée en écarts types.
2. Les pays de l'OCDE en phase de rattrapage sont notamment le Chili, l'Estonie, la Grèce, la Hongrie, le Mexique, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, la Slovénie et la Turquie (elles se situent dans le tiers inférieur du classement des pays de l'OCDE en termes de PIB par habitant).

Sources : Calculs de l'OCDE fondés sur la Base de données de l'OCDE sur la réglementation des marchés de produits ; les données de l'Indice de compétitivité globale sur la période 2005-15 du Forum économique mondial ; les Indicateurs de l'OCDE relatifs à la législation sur la protection de l'emploi ; le Visa Restriction Index 2015 de Henley and Partners ; la base de données Doing Business de la Banque mondiale ; la Base de données de l'OCDE relative au salaire minimum ; et la Base de données de l'OCDE sur le coin fiscal sur le travail.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933388971>

Fiscalité et subventions

La Turquie obtient des résultats disparates en comparaison internationale pour ce qui est des indicateurs relatifs à la politique fiscale et au capital intellectuel (graphique 21) :

Les recettes tirées de l'impôt sur les bénéfices des sociétés sont relativement faibles, ce qui reflète une assiette étroite qui est la conséquence de la place du secteur informel dans l'économie. Élargir l'assiette de l'impôt sur les bénéfices en soumettant le secteur

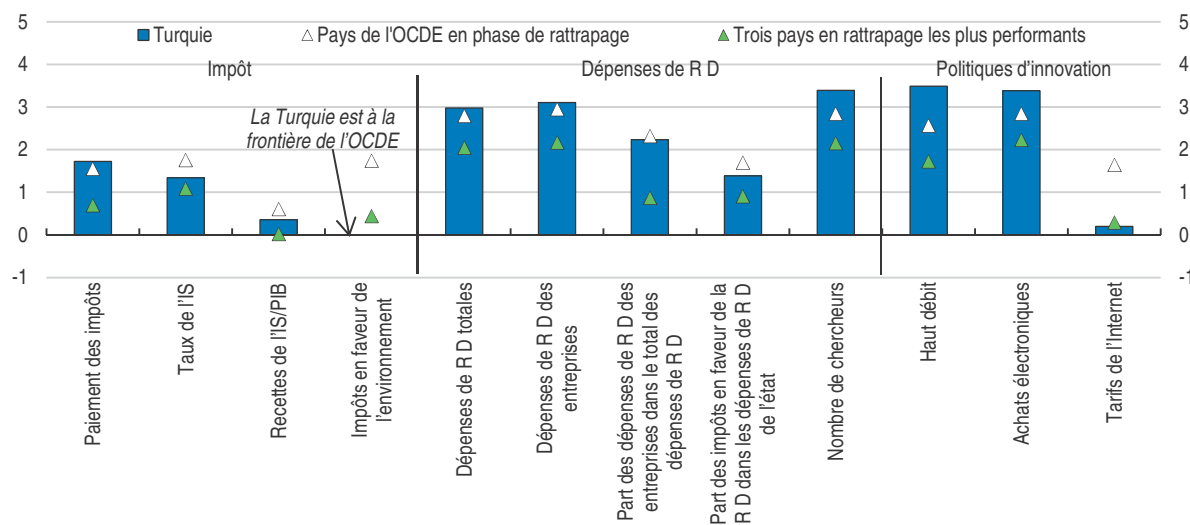
informel aux règles fiscales permettra d'améliorer les performances économiques. Néanmoins, seul un examen approfondi du système fiscal actuel complexe peut mettre en évidence les domaines dans lesquels des réformes doivent être engagées en priorité.

Les taxes liées à l'environnement comptent parmi les plus élevées dans l'OCDE, mais leur répartition entre sources de pollution est inégale, avec des prélèvements particulièrement lourds sur les carburants routiers, mais beaucoup plus faibles, voire nuls, sur d'autres combustibles (y compris sur le charbon). Bien que des profils de pollution différents puissent justifier une modulation de la charge fiscale d'un point de vue environnemental, les taxes actuelles ne sont guère en phase avec ces profils, de sorte que la pollution est trop importante tandis que les mesures de réduction ne sont pas efficaces par rapport à leur coût. Un suivi systématique de tous les émetteurs de pollution permettrait de concevoir et de déployer un système de fiscalité environnementale plus efficace.

Les incitations fiscales en faveur de la R-D ont été augmentées au cours de la dernière décennie, ce qui a favorisé une hausse des dépenses de R-D et de l'emploi dans ce domaine. Néanmoins, l'utilisation et l'offre de capital intellectuel, qui dépendent également d'autres facteurs, restent en-deçà d'autres pays comparables de l'OCDE.

Graphique 21. **Vue d'ensemble du système fiscal et du capital intellectuel**

Distance par rapport à la frontière de l'OCDE¹



1. La frontière de l'OCDE correspond à la moyenne des trois pays les plus performants de l'OCDE : plus la barre est élevée, plus le pays est éloigné des meilleures pratiques. La distance est exprimée en écarts types.
2. Les pays de l'OCDE en phase de rattrapage sont notamment le Chili, l'Estonie, la Grèce, la Hongrie, le Mexique, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, la Slovénie et la Turquie (elles se situent dans le tiers inférieur du classement des pays de l'OCDE en termes de PIB par habitant).

Sources : calculs de l'OCDE basés sur la base de données *Doing Business* de la Banque mondiale ; la *Base de données fiscales de l'OCDE* ; la *Base de données des Statistiques des recettes publiques de l'OCDE* ; la *Base de données des Principaux indicateurs de la science et de la technologie de l'OCDE* ; la base de données des *Perspectives de la science et de la technologie de l'OCDE 2014* ; Science, technologie et industrie : *Tableau de bord de l'OCDE 2015*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933388984>

Le régime complexe de subventions fiscales en faveur de l'investissement constitue un volet important du système de prélèvements et de subventions de la Turquie (OCDE, 2012). Ce régime est basé sur des règles transparentes, mais les taux de subvention peuvent atteindre des niveaux très élevés pour certains projets, en fonction des caractéristiques des produits et des particularités régionales et technologiques. Certains

grands investissements peuvent être subventionnés à hauteur de plus de la moitié de leurs coûts. Pour empêcher que ces mesures incitatives n'induisent de distorsions concurrentielles excessives, leurs résultats doivent faire l'objet d'une analyse à l'aide du mécanisme de suivi des aides publiques, qui a été voté mais n'est pas encore appliqué. Les autorités envisagent de mettre en place les règlements d'application de ce mécanisme d'ici la fin de 2016.

Réformes et croissance verte

La mise en œuvre des réformes examinées jusqu'ici aurait pour effet d'augmenter le taux de croissance potentielle de la Turquie et de promouvoir l'inclusion sociale, mais certaines contribueraient aussi à rendre la croissance plus respectueuse de l'environnement. Des avancées en matière de réduction de l'économie informelle amélioreraient la transparence des activités des entreprises et mettraient en lumière les externalités environnementales, ce qui faciliterait la conception et l'application de mesures d'atténuation. Le graphique 22 illustre la situation de la Turquie au regard d'un certain nombre de problématiques environnementales.

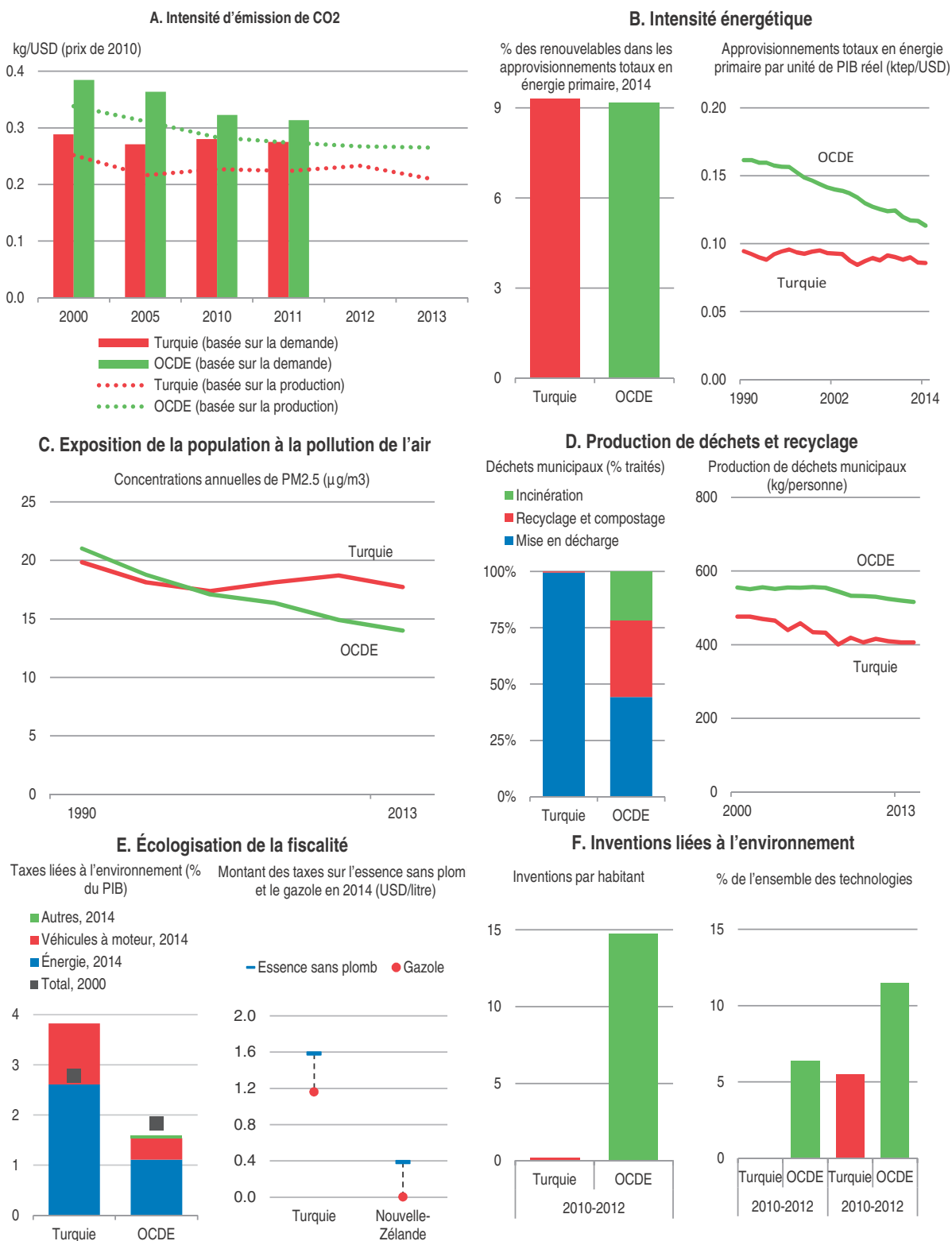
L'action face au changement climatique et la lutte contre la pollution de l'air constituent deux domaines où une transparence accrue serait très bénéfique. Les émissions de gaz à effet de serre par habitant de la Turquie restent relativement basses, mais elles augmentent rapidement. Comme le montre le graphique 23, elles n'ont pas encore été découplées de la croissance du PIB, comparativement à la moyenne de l'OCDE. Dans le contexte de la COP 21, la Turquie a annoncé son intention de réduire ses émissions de GES d'au maximum 21 % par rapport au scénario de politiques inchangées d'ici à 2030. Ce scénario entraîne néanmoins plus qu'un doublement des émissions turques, qui passeraient ainsi de 430 Mt éq. CO₂ en 2012 à 929 Mt éq. CO₂ en 2030.

La 6^e communication de la Turquie au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, publiée en 2015, précise que ses émissions de GES ont augmenté d'environ 110 % entre 1990 et 2013. Cette augmentation résulte d'un accroissement de 137 % des émissions dans le secteur de l'énergie, de 132 % dans les processus industriels, de 20 % dans l'agriculture et de 87 % dans le secteur des déchets. S'agissant des processus industriels, qui revêtent un intérêt particulier au regard de la présente *Étude*, la Turquie s'est efforcée d'en contenir les émissions en appliquant les normes antipollution de l'UE et en recourant à des instruments volontaires comme le *système européen de management environnemental et d'audit* (OCDE, 2015i). Or, vu l'évolution passée des émissions et les réductions qu'il conviendra de réaliser à l'avenir, il faudrait employer des instruments d'atténuation plus efficaces.

Des réglementations plus efficaces et des instruments économiques (prix explicites du carbone et permis d'émission négociables, par exemple) seront nécessaires, et il importera de surveiller et de mesurer toutes les émissions industrielles. Dans ce contexte, pour éviter de pénaliser les entreprises à plus forte productivité, une transparence généralisée devrait être assurée pour l'ensemble des entreprises, indépendamment de leur taille, de leur secteur ou de leur région. La formalisation et l'institutionnalisation des activités manufacturières et des entreprises en général devraient faciliter cet effort.

En Turquie, les niveaux de pollution atmosphérique locale par les particules fines sont supérieurs à la moyenne de l'OCDE (graphique 24, partie A) et aux normes de l'Organisation mondiale de la santé, en particulier dans les régions industrialisées

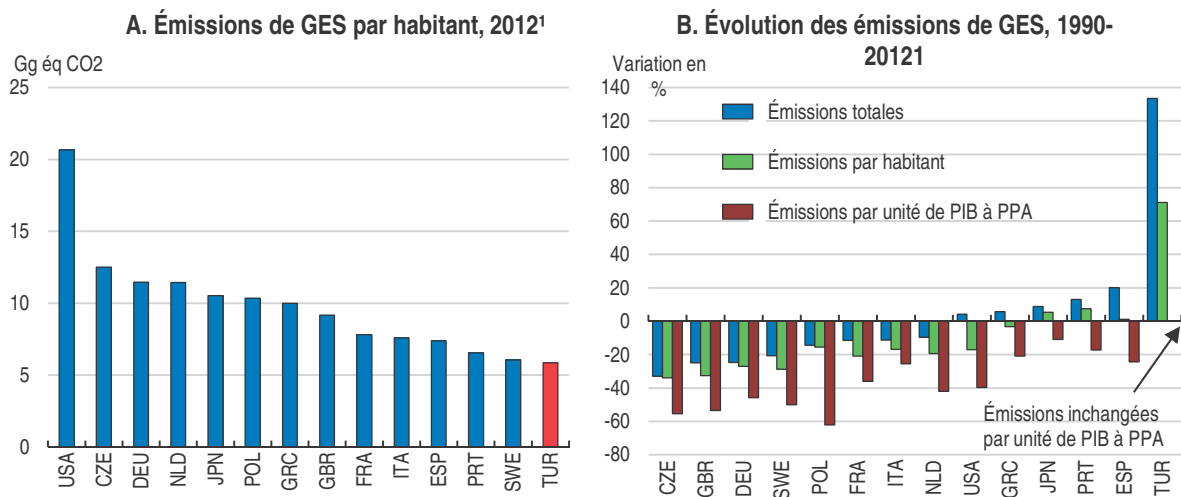
Graphique 22. Indicateurs de croissance verte de la Turquie



Source : Indicateurs de croissance verte de l'OCDE, Statistiques de l'OCDE sur l'environnement, Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux ; World Energy Balances (AIE), statistiques de l'OCDE sur les déchets municipaux, Base de données sur les taxes et redevances liées à l'environnement ; statistiques de l'OCDE sur les brevets environnementaux, données et projections démographiques de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933388998>

Graphique 23. Émissions de gaz à effet de serre



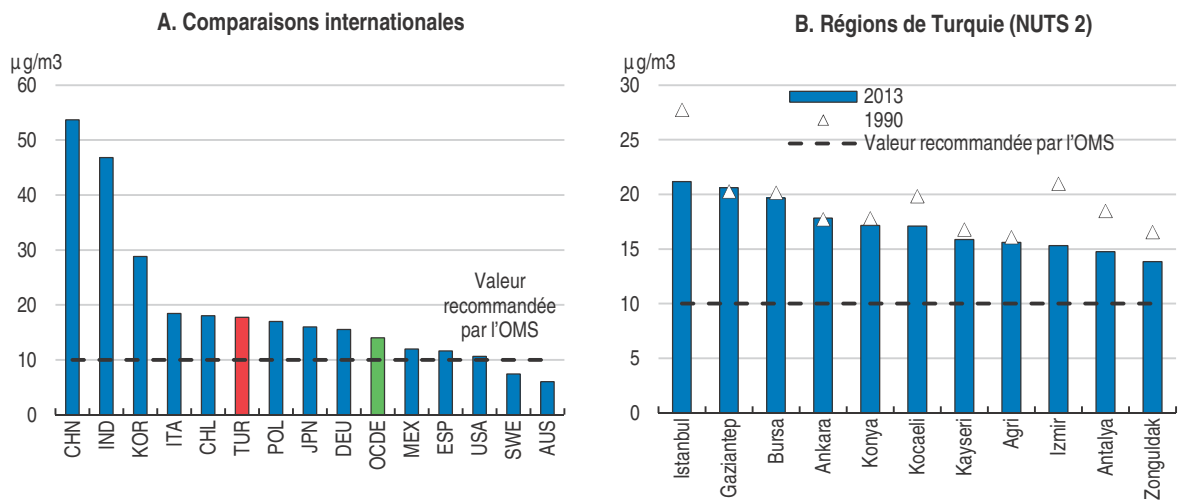
1. Hors utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie (UTCATF).

Source : Base de données de l'OCDE sur la croissance verte.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933389003>

Graphique 24. Pollution

Exposition de la population aux PM2.5, 2013



Source : Calculs de l'OCDE sur la base de données de Brauer et al., 2016.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933389016>

(graphique 24, partie B). Fait encourageant, la transparence des données d'exposition des populations au niveau NUTS 2 a progressé récemment, y compris pour les particules PM2.5, qui sont potentiellement les plus dommageables pour la santé humaine (OCDE, 2014b). Les données disponibles tendent à montrer que les sources industrielles jouent un rôle important dans la pollution particulaire en Turquie. Dans une étude récente, l'UE observe que la part de l'industrie dans les émissions de PM2.5 atteint 29 % en Turquie, soit plus que dans les 18 autres pays et régions examinés (European Union, 2015b). Ce constat est corroboré par l'analyse de la répartition régionale des niveaux d'exposition aux PM2.5, réalisée par l'OCDE à partir de données élaborées pour un indicateur global de croissance verte (Mackie et al., 2016) : il en ressort que, dans les régions industrielles, les niveaux de

pollution sont particulièrement élevés et la situation s'est particulièrement peu améliorée entre 1990 et 2013 (graphique 24, partie B). Comme les GES, les particules fines appellent un effort plus vigoureux de réduction des émissions. Celui-ci nécessiterait un renforcement de la transparence concernant les sources d'émission et aurait à gagner d'une mise en règle de l'économie informelle.

La production d'électricité à partir de charbon rejette de grandes quantités de GES, mais aussi de particules, d'oxydes de soufre et de mercure. Pourtant, une « stratégie charbonnière » nationale vise à porter la part du charbon dans la production d'électricité de 26 % en 2013 à 35 % en 2030. À la différence d'autres combustibles, le charbon aujourd'hui n'est soumis à aucune taxe spéciale sur la consommation et le montant des subventions à sa consommation a été estimé à 730 millions USD pour l'année 2013 (Acar et al., 2015 ; OCDE, 2016b). La Turquie devrait s'attaquer plus activement aux émissions provenant du charbon dans ses stratégies de lutte contre le changement climatique et la pollution atmosphérique, y compris en encourageant le recours à des technologies plus propres dans les nouvelles usines.

La Turquie est par ailleurs confrontée à d'importants problèmes de gestion de l'eau. L'eau est l'objet d'une concurrence croissante entre secteurs d'activité, qui devrait devenir plus difficile à gérer avec la poursuite de l'urbanisation, l'expansion des superficies irriguées (la Turquie est le seul pays de l'OCDE qui prévoit de les accroître) et la modification du climat. Avec 85 % des prélèvements d'eau douce, deuxième plus forte proportion des pays de l'OCDE (OCDE, 2013b), l'agriculture exerce des pressions particulièrement importantes. Dans ces conditions, les efforts menés par le pays pour moderniser sa gestion de l'eau en s'inspirant de la directive-cadre sur l'eau de l'UE sont bienvenus. Cependant, des progrès sont nécessaires en matière de transparence pour appuyer les activités de surveillance et aider à la mise en œuvre des réformes. Par exemple, la consommation d'eau souterraine augmente de façon disproportionnée et doit être mieux surveillée. Faute de systèmes d'information adéquats, il ne sera pas possible de suivre et de maîtriser l'épuisement des ressources et les effets externes (OCDE, 2015f).

Bibliographie

- Acar, S., L. Kitson et R. Bridle (2015), *Türkiye'de Kömür ve Yenilenebilir Enerji Teşvikleri* (Coal and renewable energy subsidies in Turkey), International Institute of Sustainable Development, Winnipeg.
- Aghion, P. et al. (2015), « Innovation and top income inequality », *NBER Working Papers*, n° 21247.
- Ahrend, R., A. Goujard et C. Schweltnus (2012), « International capital mobility: Which structural policies reduce financial fragility? », *OCDE Economic Policy Paper Series*, n° 2, Publications de l'OCDE, Paris.
- Alper, Y., Ç. Değer et S. Sayan (2012), « 2050'ya Doğru Nüfusbilim ve Yönetim: Sosyal Güvenlik Sistemine Bakı? (Social Security system in the light of demographic trends to 2050) », TÜSİAD, Istanbul.
- Andrews, D. et F. Cingano (2014), « Public policy and resource allocation: Evidence from firms in OCDE countries », *Economic Policy*, April.
- Atun, R. et al. (2013), « Universal health coverage in Turkey: Enhancement of equity », *The Lancet*, vol. 382, n° 9886.
- Avşar Kurnaz, Ş. (2009), « Türkiyede Çocuk Yoksulluğu (Child poverty in Turkey) », Başbakanlık Sosyal Yardımlaşma ve Dayanışma Genel Müdürlüğü Uzmanlık Tezi, Ankara.
- Azevedo, J. et A. Atamanov (2014), « Pathways to Middle-Class in Turkey », *World Bank Policy Research Working Papers*, n° 6834.

- Barro, R. (2015), « Convergence et modernisation », *Economic Journal*, vol. 125, n° 585.
- Başçı, E. et M. Yörükoğlu (2016), « Hükümet'e Enflasyon Hedefinin Aşılmasıyla İlgili Mektup » (Letter to the Government on Inflation Overshooting the Target), 26 Janvier, Central Bank of the Republic of Turkey.
- Başkaya, S., E. Gülşen et H. Kara (2012), « Inflation Expectations and Central Bank Communication in Turkey », *Central Bank Review*, vol. 12, juillet.
- Benkovskis, K. et J. Wörz (2012), « Non-Price Competitiveness Gains of Central, Eastern and Southeastern European Countries in the EU Market », *Focus on European Economic Integration*, T3.
- Bloom, N. et al. (2014), « The New Empirical Economics of Management », *NBER Working Papers*, n° 20102.
- Botta, E. et T. Kozluk (2014), « Measuring Environmental Policy Stringency in OCDE Countries: A Composite Index Approach », *OCDE Economics Department Working Papers*, n° 1177, Publications de l'OCDE.
- Canatan, R. et D. Yıldırım (2015), *Rights of Elderly People and Care Services: A Comparative Study Between Turkey, Italy and Spain*, YÖRTÜRK Foundation, Ankara.
- Catão, L.A. et G.M. Milesi-Ferretti (2014), « External Liabilities and Crises », *Journal of International Economics*, vol. 94, n° 1, pp. 18-32.
- CBRT (2016), *Inflation Report 2016-I*, Central Bank of the Republic of Turkey.
- Ceritoğlu, E., B. Gürcihan Yüncüler, H. Torun et S. Tümen (2015), « The Impact of Syrian Refugees on Natives' Labor Market Outcomes in Turkey: Evidence from a Quasi-Experimental Design », *IZA Working Paper*, n° 9348.
- De Backer, K., I. Desnoyers-James et L. Mossiegt (2015), « Manufacturing or Services – That Is (Not) the Question? », *OCDE Science, Technology et Industry Policy Papers*, n° 19, Publications de l'OCDE, Paris.
- Devlette (2015), « 65 aylığı nedir, kimler alabilir? » (65 year old benefits, entitlement conditions), www.devlette.com/65-yas-ayligi-nedir-kimler-alabilir-alma-sartlari-nelerdir/.
- Dorrucci, E. (2015), « GDP Per Capita in Advanced Countries Over the 20th Century », Presentation to the Conference « Balanced and Sustainable Growth – Operationalising the G20 Framework », European Central Bank, August.
- EBRD (2016), *European Bank for Reconstruction and Development Transition Report*, London.
- Égert, B. et A. De Serres (2016), « Regulation, Institutions and Aggregate Investment: New Evidence From OCDE Countries », *OCDE Economics Department Working Papers* (forthcoming).
- Ekşi, O. et N. Ekşi (2016), « Life Satisfaction and Keeping Up with Other Countries », *CBRT Working Papers*, n° 16/06.
- Environmental Performance Index (2016), <http://epi.yale.edu/>
- Erdoğan, M. et C. Ünver (2015), « Türk İş Dünyasının Suriyeli Göçmenler Konusundaki Görüş, Beklenti ve Önerileri (Turkish business sector assessment, expectations et proposals concerning Syrian refugees) », Türkiye İşveren Sendikaları Konfederasyonu, Ankara.
- European Union (2015a), « Macroeconomic Imbalance Procedure Website », http://ec.europa.eu/economy_finance/economic_governance/macroeconomic_imbalance_procedure/mip_reports/index_en.htm.
- European Union (2015b), *Urban Air Pollution: What Are The Main Sources Across the World?*, Joint Research Center, <https://ec.europa.eu/jrc/en/news/what-are-main-sources-urban-air-pollution>.
- Furceri, D., S. Guichard et E. Rusticelli (2011), « Episodes of Large Capital Inflows and the Likelihood of Banking and Currency Crises and Sudden Stops », *OCDE Economics Department Working Papers*, n° 865, Publications de l'OCDE, Paris.
- Gereffi, G. et X. Luo (2015), « Risks and Opportunities of Participation in Global Value Chains », *Journal of Banking and Financial Economics*, vol. 2, n° 4, pp. 51-63.
- Global Property Guide (2016), *Gross Rental Yields – Turkey Compared to Continent*, web site content, source: www.globalpropertyguide.com/Europe/Turkey/rent-yields.
- Hermansen, M. et O. Röhn (2015), « Economic Resilience: The Usefulness of Early Warning Indicators in OCDE Countries », *OCDE Economics Department Working Papers*, n° 1250, Publications de l'OCDE.
- Hisarcıklıoğlu, R. (2016), « İflas erteleme için yeni kriterler gelecek » (New criteria necessary for bankruptcy applications), *Dünya*, 12 Avril.

- Hülagü, T., E. Kızılkaya, A.G. Özbekler et P. Tunar (2016), « A Hedonic House Price Index for Turkey », *Central Bank of the Republic of Turkey Working Papers*, n° 16/03.
- IMF (2016), Turkey Article IV Consultation: Staff Report et Selected Issues, Washington DC.
- Istanbul Policy Center (2015), *Low Carbon Development Pathways and Priorities for Turkey*, Sabancı University, Istanbul.
- Kroll, C. (2015), *Sustainable Development Goals: Are the Rich Countries Ready?*, Sustainable Development Solutions Network, Bertelsmann Stiftung, Washington DC.
- Johansson, A. et al. (2008), « Taxation and Economic Growth », *OCDE Economics Department Working Papers*, n° 620, Publications de l'OCDE, Paris.
- Kal, H., F. Arslaner et N. Arslaner (2015), « Sources of Asymmetry and Non-Linearity in Pass-Through of Exchange Rate and Import Price to Consumer Price Inflation for the Turkish Economy During Inflation Targeting Regime », *Central Bank of the Republic of Turkey Working Papers*, n° 15/30.
- Kara, H. et al. (2005), « Exchange Rate Pass-Through in Turkey: Has it Changed and to What Extent? », *Central Bank of the Republic of Turkey Working Papers*, n° 05/04.
- Kara, H., H. Küçük, T. Tiryaki et C. Yüksel (2014), « In Search of a Reasonable Credit Growth Rate for Turkey », *Central Bank Review*, vol. 14.
- Keeley, B. (2015), « Income Inequality: The Gap Between Rich and Poor », *OCDE Insights*, Publications de l'OCDE, Paris.
- Kowalski, P. et al. (2015), « Participation of Developing Countries in Global Value Chains: Implications for Trade and Trade-Related Policies », *OCDE Trade Policy Papers*, n° 179, Publications de l'OCDE.
- Kozluk, T. et C. Timiliotis (2016), « Do Environmental Policies Affect Global Value Chains? A New Perspective on the Pollution Haven Hypothesis », *OCDE Economics Department Working Papers*, n° 1282, Publications de l'OCDE, Paris.
- Mackie, A., I. Hascic et M. Cardenas Rodriguez (2016), « Population Exposure to Fine Particles: Methodology and Results for OCDE and G20 Countries », *OCDE Green Growth Papers* (forthcoming).
- Ocean Health Index (2016), <http://data.oceanhealthindex.org/scores/76>.
- OCDE (2010), *Economic Survey of Turkey*, Publications de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2013a), *Supporting Investment in Knowledge Capital, Growth and Innovation*, Publications de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2013b), *OCDE Compendium of Agri-environmental Indicators*, Publications de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2013c), *Climate Change Impacts on Water Systems*, Online Country Profiles: Turkey, www.oecd.org/env/resources/turkey.pdf.
- OCDE (2013d), *Pursuing Strong, Sustainable et Balanced Growth: G20 Structural Reform Commitments* (jointly with the World Bank), Paris.
- OCDE (2014a), *Economic Survey of Turkey*, Publications de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2014b), *The Cost of Air Pollution*, Publications de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2014c), *OCDE Reviews of Health Care Quality: Turkey*, Publications de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2015a), *How's Life? 2015: Measuring Well-Being*, Publications de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2015b), *Education at a Glance 2015: OCDE Indicators*, Publications de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2015c), *OCDE FDI Regulatory Restrictiveness Index*, www.oecd.org/investment/fdiindex.htm.
- OCDE (2015d), *Taxation of SMEs in OCDE and G20 Countries*, Publications de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2015e), *OCDE Companion to the Inventory of Support Measures for Fossil Fuels 2015*, Publications de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2015f), *Policies to Manage Agricultural Groundwater Use*, Online Country Profiles: Turkey, www.oecd.org/tad/sustainable-agriculture/groundwater-country-note-TUR-2015%20final.pdf.
- OCDE (2015g), *Science, Technology and Industry Scoreboard*, Publications de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2015h), *Economic Policy Reforms: Going for Growth*, Publications de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2015i), « Climate Mitigation Policies: Turkey », in *OCDE: Compare Your Country*, www.compareyourcountry.org/climate-policies.

- OCDE (2015k), *Employment Outlook*, Publications de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2015l), *In It Together: Why Less Inequality Benefits All*, Publications de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2016a), *Zero Licencing Initiative*, OCDE Observatory of Public Sector Innovation website: www.oecd.org/governance/observatory-public-sector-innovation/innovations/page/zerolicencinginitiative.htm.
- OCDE (2016b), *Innovation, Agricultural Productivity and Sustainability in Turkey*, (forthcoming), Publications de l'OCDE, Paris.
- Özüner (2016), « Eules Hermes Genel Müdürü Özünere: Bu Yıl 15 Bin Şirket İflas Edecek » (15 000 bankruptcies expected this year), *Dünya*, 19 Avril.
- Prime Ministry (2016), *64. Hükümet 2016 Yılı Eylem Planı* (The Action Plan of the 64th Government for 2016), Prime Ministry, Ankara.
- Roehn, O. (2016), « Advance Warning Indicators of Past GDP Per Capita Recessions in Turkey », *OCDE Economics Department Working Paper* (forthcoming).
- Türkstat (2006), *Yoksulluk Çalışması (2006 poverty investigation)*, www.tuik.gov.tr/PreHaberBultenleri.do?id=626, Ankara.
- Türkstat (2014), *Yoksulluk Çalışması (2014 poverty investigation)*, www.tuik.gov.tr/PreHaberBultenleri.do;jsessionid=YJ81XmNFvsl96ggPZyXJs9MQkHMhJ2sT1Sx6kgYBkXsOvTl22Qyq!78754793?id=18690, Ankara.
- Türkstat (2016), *Nüfus projeksiyonları*, www.tuik.gov.tr/PreTablo.do?alt_id=1027.
- United Nations (2015), *Human Development Report*, New York.
- UYAP (2016), *Ulusal Yargı Ağı Bilişim Sistemi İflas ?statistikleri* (National Judiciary Information System Bankruptcy Data), <http://istatistikler.uyap.gov.tr/>
- World Bank (2014), *Turkey's Transitions*, Washington DC.
- World Bank (2015). *Supply and Demand for Child Care Services in Turkey: A Mixed Methods Study*. Washington DC.

ANNEXE

Progrès accomplis dans les réformes structurelles essentielles

Nous passons en revue dans cette annexe les mesures prises depuis 2014 pour donner suite aux principales recommandations formulées dans les précédentes Études économiques de l'OCDE (identifiées par la mention ÉÉ, suivie de l'année du rapport) ou dans la publication Réformes économiques : Objectif croissance (identifiée par la mention OC suivie de l'année du rapport).

A. Enseignement

Recommandations formulées dans une publication antérieure	Mesures prises et évaluation actuelle
Réduire l'ample écart de qualité qui persiste à la fois entre les établissements scolaires et entre les universités, en leur accordant davantage d'autonomie et de ressources par élève/étudiant, en contrepartie d'une responsabilisation accrue en matière de résultats (OC, 2015).	Plusieurs projets d'amélioration qualitative ont été mis en œuvre dans le système d'enseignement, mais aucune mesure n'a été prise pour accroître l'autonomie des établissements scolaires et des universités. Renforcer l'autonomie et la transparence des universités en matière de résultats constituait un objectif du plan d'action pour 2016 du précédent gouvernement.
Développer l'éducation préscolaire (ÉÉ, 2006 ; OC, 2015).	Les taux d'inscription dans le système d'éducation préscolaire des enfants âgés de trois, quatre ou cinq ans ont augmenté au cours des années 2010 (pour atteindre 43 % des enfants de quatre et cinq ans en 2016) mais demeurent inférieurs aux moyennes de l'OCDE. Le plan d'action pour 2016 visait à mieux faire respecter les obligations des communes en matière de développement des capacités dans le domaine de l'éducation préscolaire.

B. Marchés des produits et du travail

Recommandations formulées dans une publication antérieure	Mesures prises et évaluation actuelle
Accélérer la libéralisation de l'ensemble des industries de réseau (OC, 2015).	Les seuils de consommation à partir desquels il est possible d'organiser des appels d'offre ont été réduits en 2014 et 2015 pour le gaz naturel, et en 2014, 2015 et 2016 pour l'électricité. La loi de 2013 sur la libéralisation du transport ferroviaire a commencé à être mise en œuvre pour le fret.
Libéraliser les contrats à durée déterminée et les contrats d'intérim (ÉÉ, 2014 ; OC, 2015).	Une loi contenant plusieurs dispositions libéralisant les contrats d'intérim (moyennant un certain nombre de restrictions) a été adoptée en mai 2016.
Limiter la croissance du salaire minimum légal et favoriser la détermination des salaires minimums au niveau régional par le biais de consultations locales entre les pouvoirs publics et des représentants des employeurs et des salariés.	Après une promesse électorale, le salaire minimum légal a été majoré de 30 % en janvier 2016. Le gouvernement prendra en charge jusqu'à 40 % de l'augmentation de coût que cela représente pour les employeurs la première année.
Pérenniser les allègements de cotisations de sécurité sociale accordés pendant la crise et réduire encore ces cotisations pour les travailleurs peu qualifiés dans l'ensemble du pays, en finançant ces mesures par un élargissement de la base d'imposition (ÉÉ, 2014 ; OC, 2015).	Certains des principaux allègements de cotisations sociales concernant des catégories spécifiques de travailleurs ont été prolongés. Ainsi, les mesures d'incitation en faveur de l'emploi des femmes ont été prorogées jusqu'en 2020.
Remplacer le régime d'indemnités de licenciement (qui n'est accessible et fiable que pour une minorité de travailleurs du secteur formel) par des comptes d'épargne-fin de fonction qui soient « transférables » et accessibles à tous les travailleurs (ÉÉ, 2014 ; OC, 2015).	Cette réforme était un objectif primordial du plan d'action pour 2016, mais elle a été reportée compte tenu de la forte opposition des syndicats et du soutien limité de certains pans du secteur des entreprises.
Renforcer le filet de sécurité sociale et les possibilités d'amélioration des compétences des chômeurs, en développant les dispositifs qui se sont révélés les plus efficaces (ÉÉ, 2014 ; OC, 2015).	La couverture du système d'assurance chômage est limitée, mais les ressources budgétaires affectées aux politiques actives du marché du travail ont été multipliées par plus de deux entre 2015 et 2016. Le nombre de participants aux programmes subventionnés de formation en cours d'emploi s'est hissé de 12 000 en janvier-février 2015 à 37 000 sur la même période de 2016.

C. Transparence

Recommandations formulées dans une publication antérieure	Mesures prises et évaluation actuelle
Améliorer la transparence budgétaire au niveau des administrations publiques dans leur ensemble, sur la base de règles comptables harmonisées suivant les normes internationales de comptabilité nationale, et publier un rapport complet sur la politique budgétaire couvrant toutes les activités budgétaires et quasi-budgétaires (ÉE, 2014).	Les autorités ont commencé en 2015 à transmettre au Fonds monétaire international (FMI) des statistiques de finances publiques (SFP) trimestrielles. Néanmoins, des comptes consolidés des administrations publiques établis suivant les normes internationales de comptabilité nationale font toujours défaut.
Mettre en œuvre le système de suivi des aides d'État qui a été adopté par le Parlement mais qui n'est pas encore opérationnel (ÉE, 2014). Évaluer les résultats des programmes d'aide aux petites et moyennes entreprises (PME) (ÉE, 2014).	La législation relative à la mise en œuvre du mécanisme de suivi des aides publiques (loi 6015) doit entrer en vigueur d'ici la fin de 2016.

D. Environnement

Recommandations formulées dans une publication antérieure	Mesures prises et évaluation actuelle
Envisager d'harmoniser les taux d'imposition implicites du carbone qui caractérisent les différents combustibles suivant leurs usages à moyen terme (ÉE, 2014).	Aucune mesure n'a été prise.

Chapitres thématiques

Chapitre 1

Rééquilibrer la croissance en renforçant le secteur manufacturier

Le secteur manufacturier turc a connu une expansion considérable mais n'a pas suffisamment gagné en efficacité et en compétitivité. Ce chapitre passe en revue les facteurs qui ont favorisé la croissance et la diversification récentes du secteur, et ceux qui les ont freinées. Il examine sa segmentation et la sur-représentativité des entreprises peu performantes, qui nuit à la croissance de la productivité globale. Une productivité faible facilite la création d'emplois à court terme mais l'entrave sur le long terme et retarde l'amélioration des niveaux de vie en raison de l'érosion de la compétitivité. Les carences du cadre de l'action publique empêchent un noyau d'entreprises performantes (les « entreprises à la frontière » ou « pionnières ») de croître au maximum de leurs capacités. Les entreprises intermédiaires (ou « suiveuses ») se livrent au jeu de la concurrence et créent des emplois mais sont généralement à la traîne en termes de productivité. Les entreprises les moins productives (les « retardataires »), qui emploient une large part des peu qualifiés, majoritaires dans la population d'âge actif, doivent essentiellement leur survie à l'application lacunaire des règles et réglementations. Pour sortir de l'impasse engendrée par cette situation, il faut adopter une stratégie cohérente de « montée en gamme systémique » de l'environnement économique. Cela permettrait à l'ensemble des entreprises d'exercer leurs activités dans le respect de la loi et selon des règles du jeu équitables, moyennant la mise en place de réglementations, de dispositions fiscales et d'incitations à l'innovation favorables. Toutes seraient alors en mesure de dégager des gains de productivité plus importants et les plus prometteuses pourraient se développer plus vite. Parallèlement, il y a lieu de mettre en place un système de flexisécurité crédible pour faciliter l'ajustement du marché du travail et protéger les personnes touchées par le changement structurel.

Introduction : renforcer le secteur manufacturier pour rééquilibrer l'économie

Pour devenir viable sur le plan externe, la trajectoire de croissance de la Turquie doit être rééquilibrée, ce qui passe par une amélioration durable de la compétitivité internationale de l'économie. Ce sont à la fois les composantes de la demande (sources internes et externes) et celles de l'offre (activités orientées sur le marché intérieur et activités tournées vers l'exportation) qui doivent être rééquilibrées. Un secteur manufacturier plus compétitif, qui pèserait plus lourd dans l'économie et générerait un volume plus élevé d'exportations nettes, pourrait contribuer à ce rééquilibrage. De nombreuses autres activités ? parmi lesquelles l'agriculture, les activités extractives, la construction et le tourisme ? produisent de la valeur ajoutée marchande mais le secteur manufacturier est particulièrement important. Même dans les régions peu dotées en ressources naturelles et où la demande locale est faible, le secteur manufacturier est à même de créer des emplois mieux rémunérés et de contribuer à une croissance à large assise ainsi qu'à l'inclusion sociale.

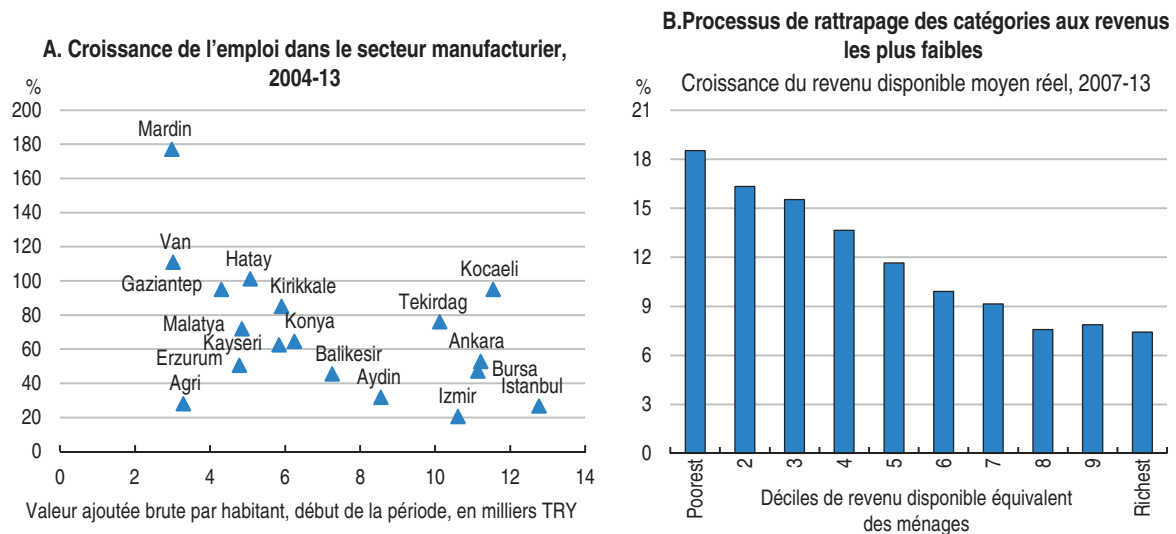
Le secteur manufacturier peut être rendu plus compétitif grâce des réductions du coût du capital et du coût du travail ? deux fronts sur lesquels il y a matière à agir. Les taux d'intérêt réels appliqués aux emprunteurs de qualité élevée en Turquie ont fortement diminué depuis le milieu des années 2000 (OCDE, 2010a) mais restent supérieurs aux niveaux observés dans des pays comparables. Les coûts d'emploi des travailleurs peu qualifiés sont élevés, en particulier depuis que le salaire minimum officiel a été revalorisé de 30 % en janvier 2016. Des baisses de cotisations sociales peuvent contribuer à réduire ces coûts mais impliqueraient une charge budgétaire supplémentaire. Dans ce contexte, la solution la plus sûre et la plus viable pour améliorer durablement la compétitivité consisterait à adopter des procédés de production plus efficaces à même de stimuler la productivité, à accentuer la différenciation des produits et à produire une valeur ajoutée plus élevée.

L'accélération de la croissance de la productivité passe avant tout par une amélioration sensible de la qualité du capital humain turc, comme l'avait souligné l'*Étude économique de la Turquie 2006* (OCDE, 2006a). Des gains de productivité sont néanmoins réalisables à plus court terme, à partir des ressources existantes. Les fortes disparités de niveaux de productivité et de taux de croissance entre les différentes catégories d'entreprises montrent que des gains de productivité importants sont possibles « dans » et « entre » les entreprises (gains d'efficience dans les entreprises existantes et transferts d'emplois des entreprises peu productives vers les plus productives). Une meilleure diffusion des savoir-faire, techniques et méthodes de management propices à l'amélioration de la productivité pourrait contribuer à la concrétisation de ces gains (Andrews et al., 2015).

Le développement du secteur manufacturier a permis de renforcer l'inclusion sociale mais se heurte à un plafond de verre

La valeur ajoutée du secteur manufacturier turc a progressé d'environ 70 % et l'emploi manufacturier de près de 30 % entre 2003 et 2013. Le développement des activités manufacturières tournées vers l'exportation, non pas uniquement dans les bastions industriels traditionnels de l'Ouest, qui ont connu une plus forte expansion, mais aussi dans les régions plus pauvres de l'Anatolie intérieure, a joué un rôle majeur. Cette tendance a été mise en évidence par l'édition 2014 de l'*Étude économique de la Turquie* (OCDE, 2014a) et ne s'est pas démentie depuis (graphique 1.1 et encadré 1.1).

Graphique 1.1. **L'industrialisation généralisée a été favorable à l'inclusion sociale**



Source : Institut de statistique turc.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933389023>

Encadré 1.1. Dans de nombreuses régions émergentes, le secteur manufacturier a été le fer de lance d'une croissance plus généralisée de l'emploi

Le profil et la composition de l'emploi dans les 26 régions NUTS 2 de la Turquie donnent à penser que la croissance et la création d'emplois dans le secteur manufacturier soutiennent l'emploi dans les autres activités non agricoles (graphique 1.2). Cela pourrait être lié au fait que les activités orientées vers l'exportation entraînent une hausse initiale des revenus des entreprises et ménages locaux, qui induit une demande de services et activités de construction locaux.

Tableau 1.1. **Résultats des estimations**

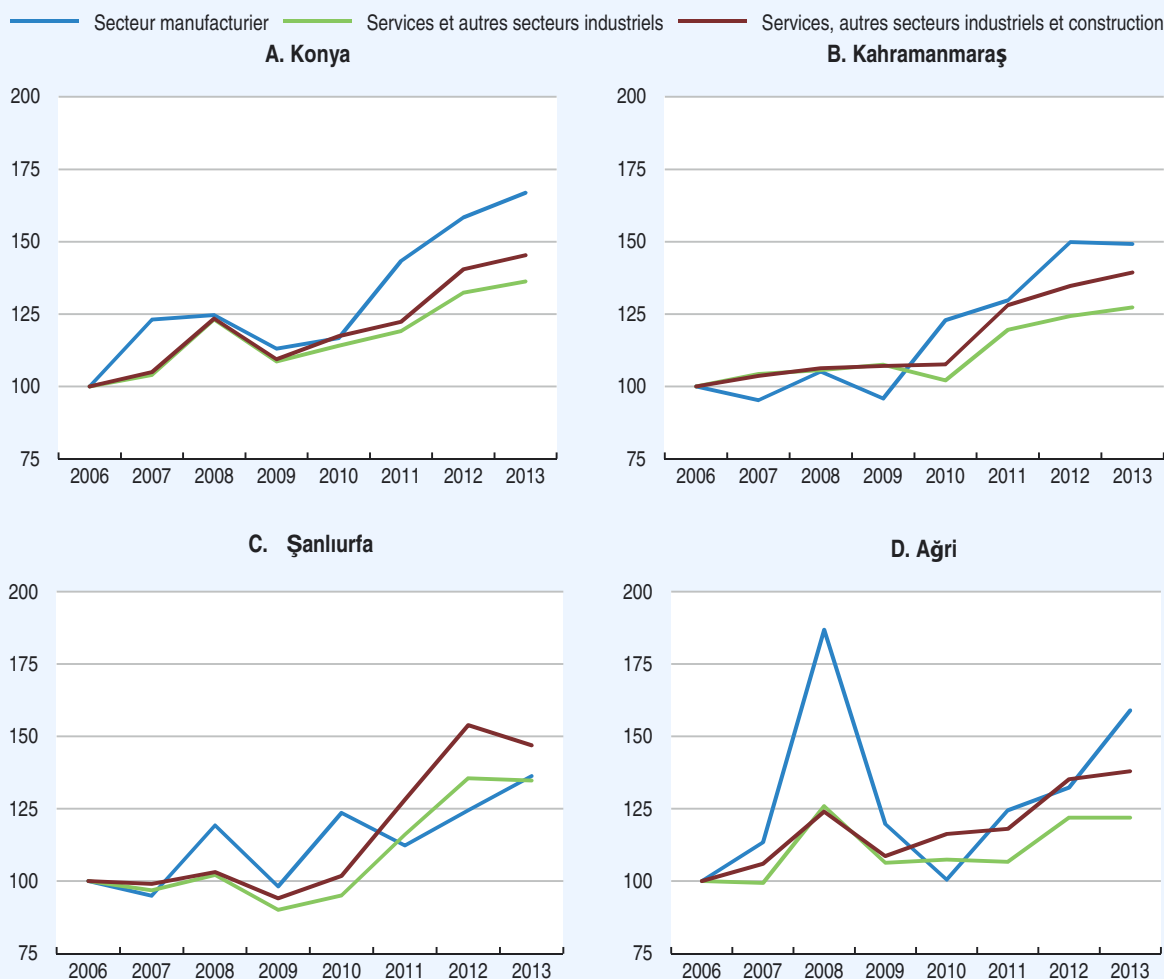
	Arellano-Bond	valeur-p	Effets fixes	valeur-p
Variable dépendante (t - 1)	-0.316	0.000	-	-
Secteur manufacturier	0.339	0.003	0.260	0.002
Secteur manufacturier (t - 1)	0.244	0.000	0.201	0.032

Source: Calculs effectués par l'OCDE à partir des données de l'Institut de statistique turc.

Encadré 1.1. Dans de nombreuses régions émergentes, le secteur manufacturier a été le fer de lance d'une croissance plus généralisée de l'emploi (suite)

Graphique 1.2. La création d'emplois dans le secteur manufacturier a favorisé une croissance plus généralisée de l'emploi dans les régions en phase de rattrapage

Indice de l'emploi, 2006 = 100



Source : Institut de statistique turc.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933389031>

Le lien entre la création d'emplois dans le secteur manufacturier et dans les autres secteurs non agricoles (à l'exclusion de la construction) a été testé économétriquement dans les 26 régions NUTS 2 de la Turquie entre 2006 et 2013 (période pour laquelle des données sont disponibles) selon la technique d'estimation dynamique sur données de panel d'Arellano-Bond et avec une méthode à effets fixes. L'emploi dans les services et autres secteurs industriels est la variable dépendante tandis que l'emploi manufacturier fait partie des variables explicatives, les deux étant exprimés en pourcentage de variation. Les deux modèles intègrent des variables indicatrices temporelles et des variables qui contrôlent l'activité globale et les facteurs régionaux particuliers. Les données sont tirées de la base de données AIS de Turkstat.

L'emploi manufacturier a progressé dans toutes les régions, mais à des rythmes variables. Les secteurs de la construction et des services ont également créé de nombreux emplois. Dans l'ensemble, et en particulier dans les régions à faible revenu en phase de rattrapage, la création d'emplois manufacturiers a donné une forte impulsion à la croissance de l'emploi dans les autres secteurs (encadré 1.1).

Les résultats indiquent qu'une augmentation de 10 % de l'emploi manufacturier est associée à une hausse concomitante de 3.4 % et une hausse à long terme de 4.4 % de l'emploi dans les « services et autres secteurs industriels » (après prise en compte de la variable dépendante retardée). De même, le modèle à effets fixes montre qu'une augmentation de 10 % de l'emploi manufacturier est associée à une hausse concomitante de 3.4 % et à une hausse totale de 4.6 % dans les autres secteurs. En termes de niveaux, le premier modèle implique que chaque emploi créé dans le secteur manufacturier débouche sur la création immédiate de 0.77 emploi et la création à long terme de 1.01 emploi dans d'autres secteurs. Dans le second modèle, les gains correspondants sont de 0.59 et 1.05 respectivement.

Conséquence de cette évolution, les travailleurs peu qualifiés, qui constituent la majorité de la population, ont été de plus en plus nombreux à accéder à des postes de meilleure qualité. Les hommes et les femmes non diplômés de l'enseignement secondaire, qui représentent 65 % de la population d'âge actif, sont longtemps restés à la périphérie de la main-d'œuvre formelle. Les femmes à faible niveau d'instruction restaient inactives dans les zones urbaines ou travaillaient comme main-d'œuvre familiale non rémunérée dans l'agriculture. Les hommes peu instruits travaillaient le plus souvent à leur compte, dans des activités faiblement rémunérées, ou étaient employés dans des entreprises informelles de petite taille. Peu de travailleurs âgés de plus de 45 ans occupaient un emploi. Tous ces groupes sont devenus plus actifs et accèdent peu à peu à des emplois salariés dans le secteur des entreprises formelles (graphique 1.3). Cette évolution a contribué à réduire le taux de pauvreté extrême (Azevedo and Atamanov, 2014) : selon les statistiques officielles, celui-ci a chuté de 13.3 % en 2006 à 1.6 % en 2014. La contribution de la création d'emplois à la maîtrise des inégalités de revenus tranche avec l'expérience d'autres pays où les transferts sociaux ont joué un rôle plus important (Taşkın, 2014; Şeker et Dayıoğlu, 2015).

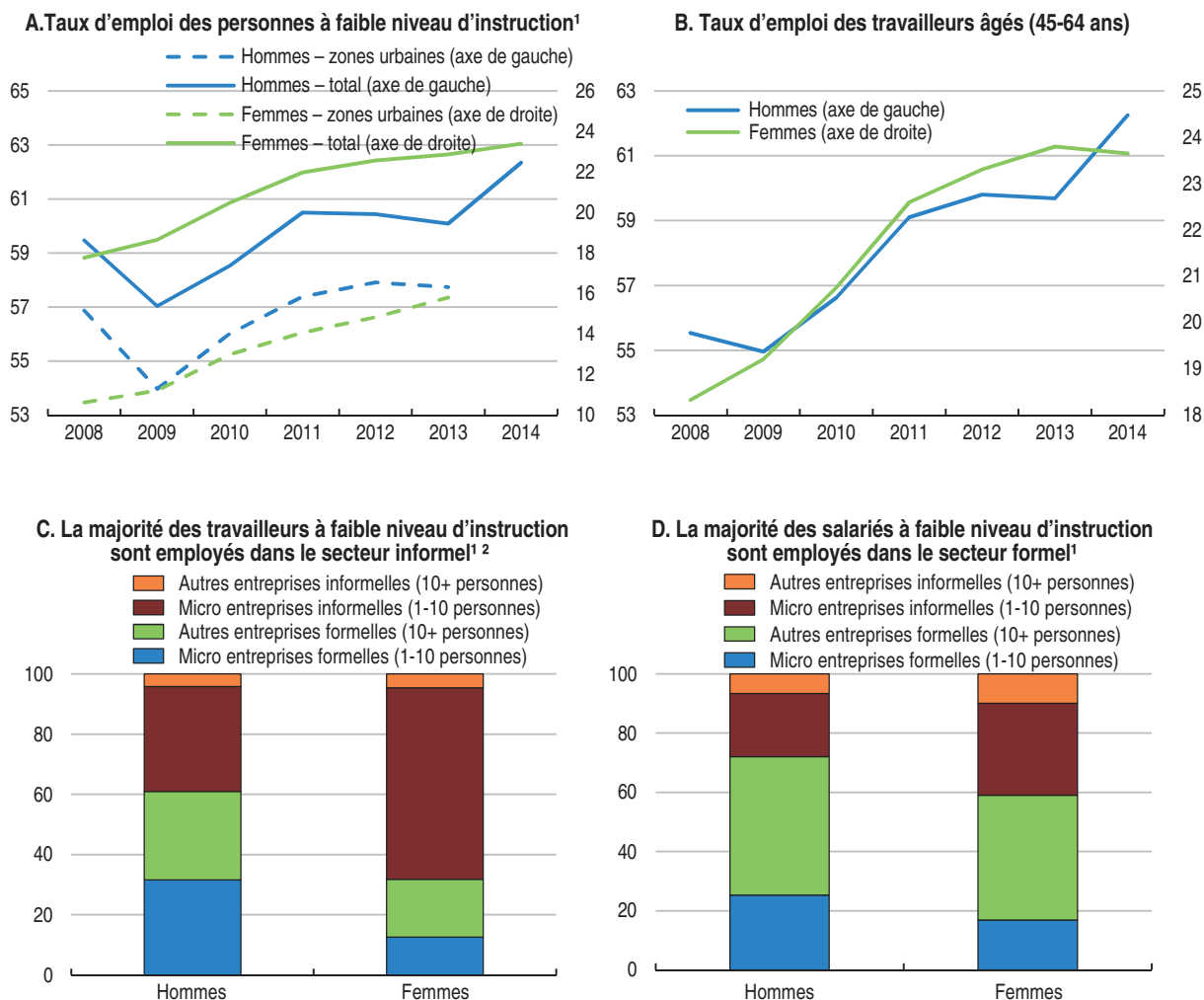
Toutefois, en comparaison d'autres pays en rattrapage de la zone OCDE, le secteur manufacturier turc connaît une croissance de sa productivité plus lente, est moins compétitif et moins performant sur les marchés internationaux et compte pour une plus faible part de la production et de l'emploi nationaux (graphique 1.4, parties A à D). La forte dépréciation du taux de change réel intervenue après la crise financière mondiale a amélioré la compétitivité du secteur manufacturier, mais pas suffisamment pour rétablir sa position vis-à-vis des pays comparables. Les exportations se sont progressivement diversifiées vers des secteurs autres que l'agriculture et les textiles et l'habillement, notamment les véhicules routiers et les appareils électriques, mais la part des produits de haute technologie est restée très faible (graphique 1.4, parties E et F).

L'analyse détaillée confirme que la fragmentation de l'économie est profonde

La précédente *Étude économique de l'OCDE* a mis en évidence plusieurs facettes de la segmentation du secteur des entreprises (encadré 1.2). Des travaux récents de l'OCDE portant sur un ensemble de pays ont montré que la productivité générale de l'économie de

Graphique 1.3. Les groupes qui étaient auparavant peu actifs sont à présent plus mobilisés

En %, 2014



1. Personnes non diplômées de l'enseignement secondaire.

2. Y compris les travailleurs indépendants.

Source : Institut de statistique turc.

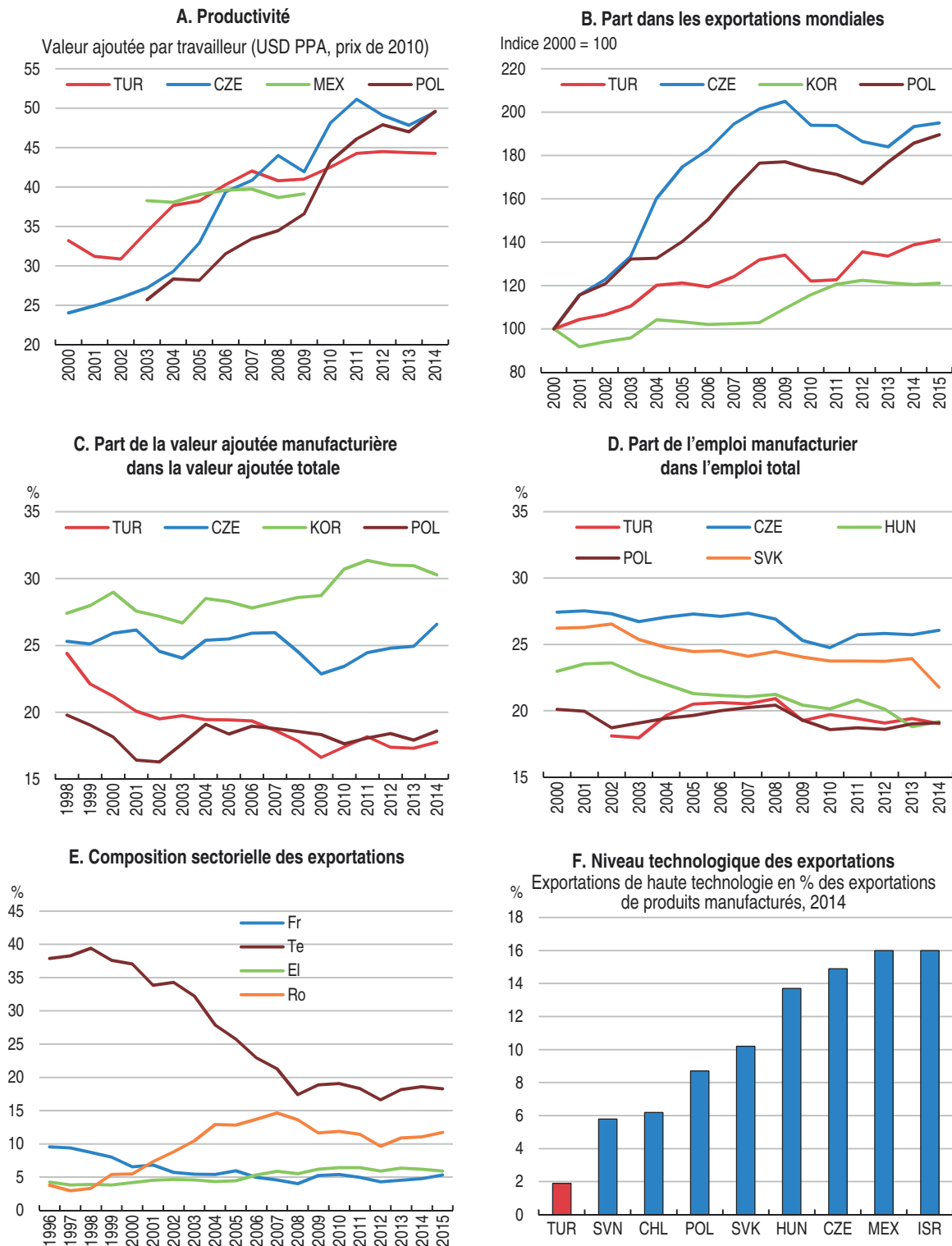
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933389040>

chaque pays était influencée par la diffusion plus ou moins efficace des savoir-faire, techniques et pratiques propices à l'amélioration de la productivité : les entreprises nationales les plus performantes doivent se rapprocher des normes mondiales et les entreprises suiveuses doivent se rapprocher des entreprises nationales les plus performantes (Andrews *et al.*, 2015). De nombreux facteurs peuvent ralentir, interrompre ou accélérer ce processus. Ce chapitre s'efforce de déterminer si, dans le secteur manufacturier turc, ce processus de diffusion se déroule correctement.

Ce chapitre examine la répartition des entreprises selon leur niveau de performance de manière à estimer l'ampleur des disparités et le degré de divergence. Même si les données microéconomiques sont incomplètes, comme cela est expliqué plus loin, deux jeux de données microéconomiques livrent une profusion d'informations :

- La base de données de l'organisme national de statistique sur l'industrie (AIS-Turkstat) est un quasi-recensement qui couvre en principe toutes les entreprises, à l'exception des

Graphique 1.4. **Le secteur manufacturier turc est moins performant que celui des autres pays comparables**



Source : Base de données de l'OCDE sur les comptes nationaux ; Institut de statistique turc ; Banque mondiale, base de données des Indicateurs du développement dans le monde.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933388917>

Encadré 1.2. La segmentation du secteur des entreprises

L'Étude économique de la Turquie 2014 distingue cinq types d'entreprise qui ont connu des trajectoires variables depuis le début des années 2000 : i) micro entreprises informelles (type 1) ; ii) PME semi-formelles (type 2) ; iii) grandes entreprises familiales (type 3) ; iv) entreprises cotées en bourse, y compris les entreprises bénéficiaires d'IDE (type 4) ; et v) start-ups à forte intensité de capital humain (type 5).

Les entreprises de type 1 (micro entreprises) et de type 2 (PME) ont enregistré une croissance plus rapide depuis la crise de 2000-01, y compris dans les régions les moins avancées. Néanmoins, c'est en grande partie en contournant le cadre réglementaire national qu'elles ont pu connaître une telle expansion. Plus précisément, la réglementation du travail et le système fiscal, qui avaient été conçus pour des entreprises de type 3 et 4 à productivité plus élevée, se sont révélés inadéquats. La plupart des micro entreprises et des PME n'opèrent pas d'une manière financièrement transparente ni en parfaite conformité avec la législation. Le segment le plus dynamique et le plus créateur d'emplois de l'industrie s'en est donc remis à la « bienveillance » des autorités. Pour leur part, les entreprises de type 3, 4 et 5 sont restées assujetties à de lourdes charges, que les pouvoirs publics ont essayé de compenser en mettant en place un arsenal incitatif complexe.

Il en a résulté que l'environnement économique est excessivement tributaire du pouvoir discrétionnaire des autorités chargées de faire appliquer la réglementation. Cette situation ne favorise pas la croissance de la productivité : elle revient à subventionner les entreprises les moins productives, tout en envoyant des messages dissonants aux plus productives. Elle freine la croissance de la productivité « dans les entreprises » (en n'incitant pas les entreprises performantes de type 1 et 2 à se développer) ainsi que la croissance de la productivité « entre les entreprises » (en n'incitant pas les entreprises de type 3, 4 et 5 à absorber une part plus élevée de la main-d'œuvre). L'IDE est pénalisé, comme en témoigne le faible stock d'IDE de la Turquie.

entreprises totalement informelles (un groupe marginal). Les entreprises qui emploient moins de 20 personnes sont suivies sur la base d'un échantillon. En 2013, la base de données couvrait 85 % de l'emploi manufacturier total pris en compte dans l'enquête sur la population active.

- La base de données de la banque centrale sur les bilans des sociétés (CBRT) englobe les entreprises qui sont suffisamment formalisées (et financièrement transparentes) pour entretenir des relations de crédit régulières avec les banques. Cette base de données couvre donc la fraction la plus institutionnalisée du secteur manufacturier, dès lors désignée par le terme de « secteur totalement formel ». En 2013, les entreprises incluses dans cette base de données représentaient 25% de l'emploi manufacturier total recensé dans l'enquête sur la population active.

La base de données de Turkstat couvre en principe toutes les entreprises qui figurent dans la base de données CBRT. Cependant, en l'absence de numéros d'identification communs et d'une couverture intégrale, il est impossible d'identifier précisément les doubles comptabilisations et donc de créer deux groupes d'entreprises s'excluant mutuellement, les entreprises « totalement formelles » et les « moins formelles ». Ce chapitre se penche sur les écarts de performance entre le secteur manufacturier totalement formel et l'ensemble du secteur manufacturier.

La productivité à l'échelle des entreprises ne peut être quantifiée qu'au moyen de variables indirectes. La production des entreprises est mesurée au travers des ventes réelles de marchandises (déflatées par les prix sectoriels) dans la base de données CBRT, et la base de Turkstat ne contient pas de données adéquates sur la valeur ajoutée pour l'ensemble des catégories de taille d'entreprise. Des problèmes de données similaires s'étant déjà posés dans d'autres pays, les recherches internationales récentes, y compris celles menées à l'OCDE, ont généralement opté pour le « chiffre d'affaires par travailleur » comme mesure indirecte de la productivité du travail. Les tests font apparaître que les analyses réalisées avec cet indicateur sont globalement conformes à celles qui font appel à des mesures de la productivité plus précises basées sur la valeur ajoutée (Bartelsman et al., 2013 ; Andrews et Cingano, 2014). De plus, il se trouve que ces dernières sont disponibles pour un nombre plus réduit de pays et couvrent des populations d'entreprises beaucoup plus étroites. Les analyses présentées dans ce chapitre mesurent la production par travailleur à l'aide du chiffre d'affaires réel, en privilégiant dans toute la mesure du possible les taux de croissance par rapport aux niveaux pour tenir compte du fait que l'intensité capitalistique et l'intégration verticale varient selon les entreprises.

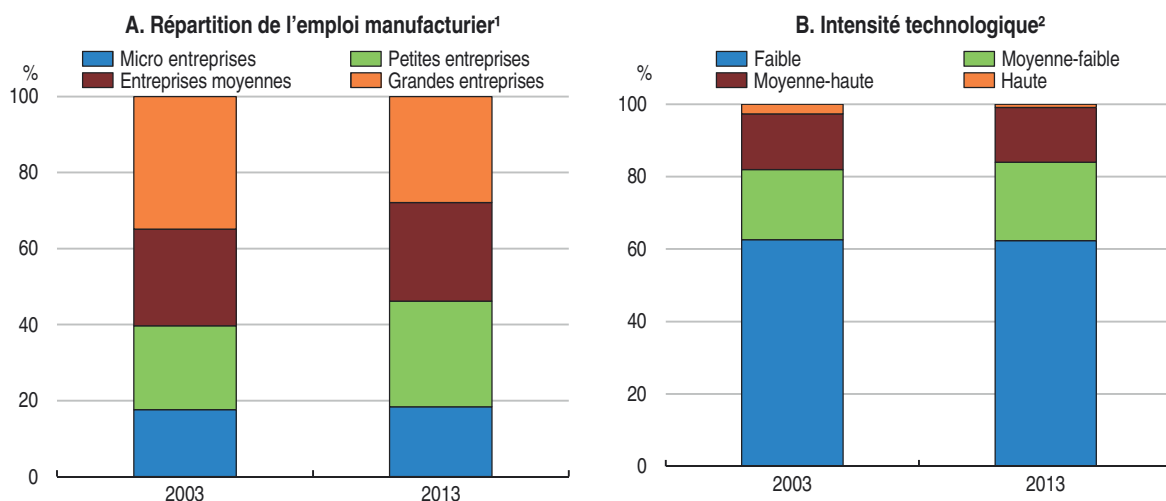
Entreprises à la frontière (ou pionnières), entreprises intermédiaires et entreprises retardataires

La base de données plus étendue de Turkstat comprend près de 300 000 entreprises manufacturières. La grande majorité (78 %) sont des micro entreprises qui emploient moins de neuf personnes, 18 % des petites entreprises (10 à 49 personnes), 3,5 % des entreprises de taille moyenne (50 à 249 personnes), et moins de 1 % des grandes entreprises (plus de 250 personnes). Beaucoup de ces entreprises sont situées dans les régions de l'Ouest développé (75 %), mais 12 % opèrent dans les régions que l'on appelle les « Tigres d'Anatolie » (Aydın-Denizli, Konya-Karaman, Hatay-Kahramanmaraş, Kayseri et Gaziantep). La plupart exercent des activités de faible technologie (64 %) telles que le textile et l'habillement, mais une part croissante (35 %) opère dans des secteurs de moyenne technologie, notamment la production automobile et les produits de consommation durables. Seulement 1 % sont des entreprises de haute technologie. Le graphique 1.5 illustre l'évolution récente de la structure de l'emploi entre groupes de taille d'entreprise, régions et secteurs.

Les micro et les petites entreprises représentent une part importante de l'ensemble des entreprises manufacturières dans de nombreux pays de l'OCDE, mais les écarts de productivité entre groupes de taille sont particulièrement marqués en Turquie, comme le montre le *Panorama de l'entrepreneuriat* de l'OCDE (OCDE, 2015a). Les informations figurant dans la base de données de Turkstat confirment la grande hétérogénéité des entreprises, que ce soit en termes de production par travailleur ou de croissance de la productivité. Ces écarts se sont maintenus tout au long de la période 2003-13, même s'ils se sont réduits dans la partie inférieure de la fourchette sous l'effet d'une convergence entre les micro et les petites entreprises (graphique 1.6, partie A).

Il existe par ailleurs d'autres écarts de performance qui ne sont pas liés à la taille. La littérature internationale récente établit une distinction entre les 10 % des entreprises les plus performantes en termes de chiffre d'affaires par travailleur (« entreprises à la frontière nationale » ou « pionnières »), les 20 % les moins performantes (les « retardataires ») et les sept déciles restants (entreprises « intermédiaires » ou « suiveuses »). Si l'on applique cette typologie à la Turquie, on constate que, en 2013, le chiffre d'affaires par travailleur des entreprises pionnières était quatre fois plus élevé que celui des entreprises intermédiaires et

Graphique 1.5. L'emploi manufacturier selon la taille et le niveau technologique des entreprises



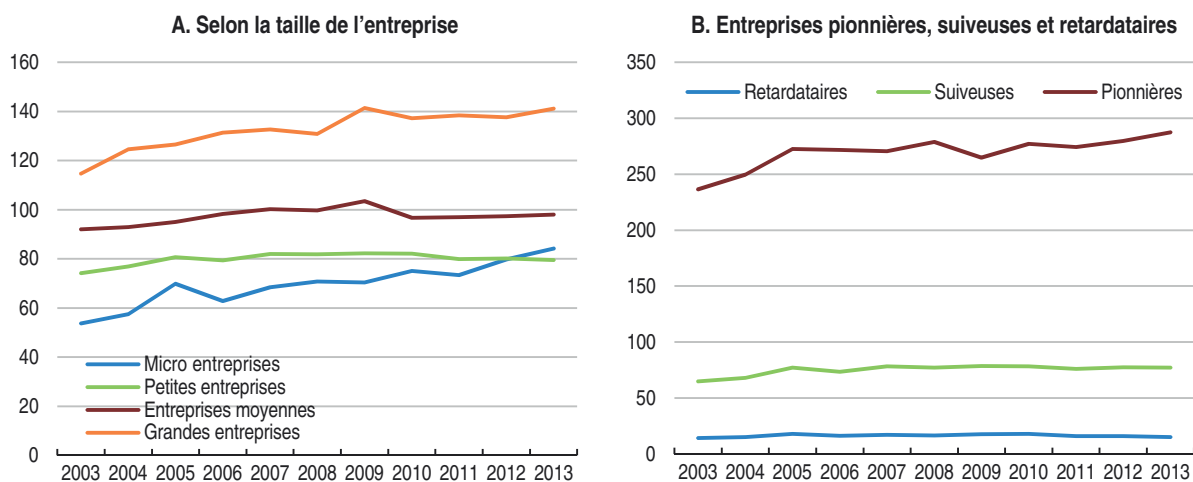
1. Les micro entreprises emploient moins de 9 personnes ; les petites entreprises entre 10 et 49 personnes ; les entreprises moyennes entre 50 et 249 personnes ; et les grandes entreprises plus de 250 personnes.
2. Faible technologie : produits alimentaires, boissons et tabac, textiles et habillement, bois, pulpe, articles en papier, imprimerie et édition, autres activités de fabrication. Moyenne-faible technologie : produits de cokerie, produits pétroliers raffinés et combustibles nucléaires, caoutchouc et plastique, produits minéraux non métalliques, construction navale, métaux de base, ouvrages en métaux. Moyenne-haute technologie : produits chimiques à l'exclusion des produits pharmaceutiques, appareils électriques, véhicules à moteur, autres matériels de transport, machines non électriques. Haute technologie : aérospatiale, produits pharmaceutiques, ordinateurs, machines de bureau, électronique-communication, instruments scientifiques.

Source : Institut de statistique turc.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933389052>

Graphique 1.6. Divergence de la productivité au sein du secteur manufacturier

Chiffre d'affaires par travailleur, en milliers TRY, aux prix de 2003



Source : Institut de statistique turc.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933389067>

dix fois plus élevé que celui des entreprises retardataires. Au cours de la période 2003-13, les résultats médiocres des entreprises retardataires en termes de chiffre d'affaires par travailleur et de croissance de la productivité ont tiré les performances globales de l'économie vers le bas (graphique 1.6, partie B). La croissance de la productivité entre 2003 et 2013 a été plus élevée parmi les entreprises pionnières que parmi les suiveuses, et plus élevée parmi les suiveuses que parmi les retardataires. De ce fait, les divergences se sont creusées davantage.

Persistance d'une « queue » de micro entreprises

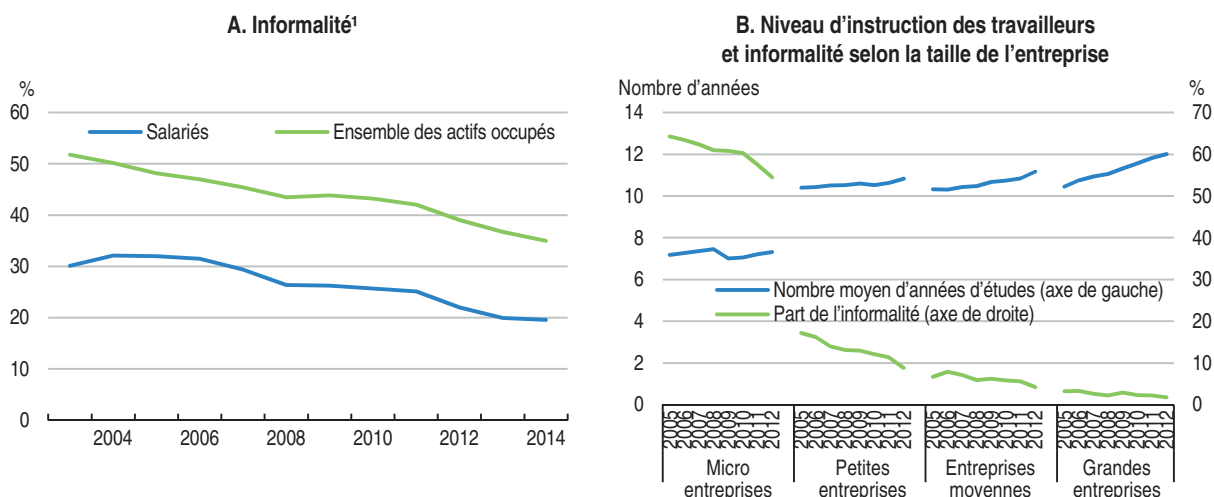
Les recherches internationales sont parvenues à la conclusion que deux facteurs principaux expliquaient les écarts de performance entre entreprises qui ne sont liés ni la taille, ni au secteur, ni à la région, et ni à l'intensité factorielle : i) la qualité du management et ii) le capital humain du personnel (Bloom *et al.*, 2012 ; Pellegrino et Zingales, 2014). Ces facteurs déterminent la capacité des entreprises de converger vers les meilleures pratiques commerciales et les meilleures technologies et, ce faisant, influencent le rythme de diffusion de la productivité dans l'économie (OCDE, 2015f). Le secteur manufacturier turc se caractérise par des disparités de qualité du management importantes entre les entreprises, comme le montre la *World Management Survey* en cours (résultats à paraître dans Carpio et Taşkın, 2016). Le niveau d'instruction des travailleurs, mesuré par le nombre moyen d'années de scolarité, est également très variable.

Il existe en Turquie une « queue » de micro entreprises dirigées par des entrepreneurs peu qualifiés et employant de manière informelle une majorité de travailleurs peu qualifiés, qui cumulent des handicaps dans ces deux domaines. La base de données de Turkstat ne couvre qu'un échantillon de ces entreprises et fournit donc des informations plus limitées sur leurs performances. Néanmoins, d'autres enquêtes de Turkstat permettent de cerner certaines de leurs caractéristiques. Leur chiffre d'affaires par travailleur est plus faible que celui des grandes entreprises, mais c'est aussi le cas de leurs coûts juridiques et réglementaires. Nombre d'entre elles pourraient difficilement survivre dans un environnement économique aux règles du jeu équitables (graphique 1.6).

Les propriétaires de ces entreprises disposent d'un faible capital humain. Ils correspondent à ce que des travaux de recherche comparatifs internationaux récents (ne couvrant pas la Turquie) ont défini comme « des entrepreneurs informels qui sont généralement sans instruction et improductifs, dirigent de petites entreprises fabricant des produits de faible qualité et génèrent peu de valeur ajoutée » (La Porta et Shleifer, 2014). En 2013, un tiers des propriétaires de l'ensemble des entreprises non agricoles de Turquie n'avait qu'une formation de niveau primaire et 15 % n'avaient pas dépassé le premier cycle du secondaire (Turkstat, 2015). La qualité des pratiques de management, notamment la comptabilité analytique, la tenue des registres financiers et la gestion des stocks, entre autres, ainsi que l'accès des entreprises aux informations et plateformes commerciales basées sur Internet et leurs interactions avec leurs contreparties internationales se ressentent de ces carences. Les études comparatives internationales observent que les micro entreprises sont très dissemblables sur ce plan et que ces différences rejaillissent sur leur productivité et leur rentabilité (McKenzie et Woodruff, 2015).

Les informations disponibles confirment l'existence d'un fossé qualitatif profond parmi les micro entreprises turques. Certaines emploient légalement des travailleurs à niveau d'instruction élevé, mais de nombreuses autres emploient de façon informelle une majorité de travailleurs peu instruits. Malheureusement, les informations de la base de données de Turkstat ne permettent pas de distinguer les deux groupes pour procéder à des analyses détaillées. Le graphique 1.7, qui englobe l'ensemble du secteur des entreprises, montre néanmoins que le nombre moyen d'années d'études est nettement plus bas dans les micro entreprises que dans les autres groupes de taille. Un autre constat ressort du graphique : alors que la part des salariés employés de façon informelle est tombée à 20 % en 2013 dans l'ensemble de l'économie, elle reste supérieure à 50 % dans les micro entreprises. Il semble donc que la majorité des micro entreprises conjuguent faible capital

Graphique 1.7. **Les compétences dans les entreprises informelles**



1. Part de la main-d'œuvre non inscrite auprès des institutions de sécurité sociale en proportion de la main-d'œuvre totale.

Source : Institut de statistique turc.

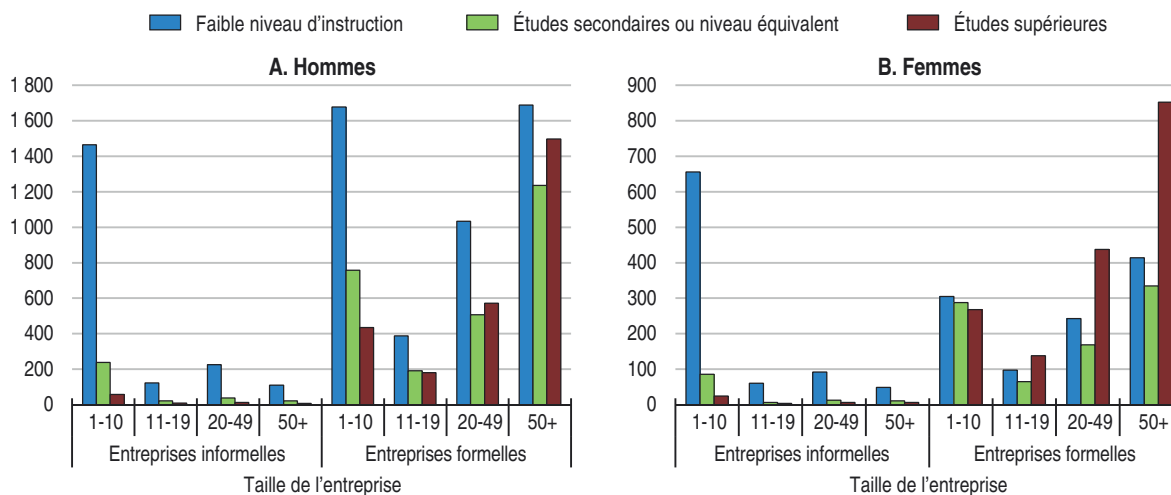
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933389076>

humain et faible degré d'institutionnalisation. Sans doute ces établissements représentent-ils un vaste pan de la population des entreprises « retardataires » à faible croissance de la productivité.

Le graphique 1.8 confirme que le statut des hommes et des femmes au regard de l'emploi est étroitement lié à leur niveau d'instruction (graphique 1.8, partie B). Presque toutes les personnes ayant un niveau d'instruction élevé occupent un emploi formel, le plus souvent dans une micro entreprise de qualité élevée. Par contraste, bon nombre de travailleurs peu instruits, notamment parmi les femmes, sont employés par des micro entreprises informelles de faible qualité. Cette répartition asymétrique du capital humain perpétue la segmentation des entreprises.

Graphique 1.8. **Répartition des salariés selon leur niveau d'instruction**

2014, en milliers de personnes



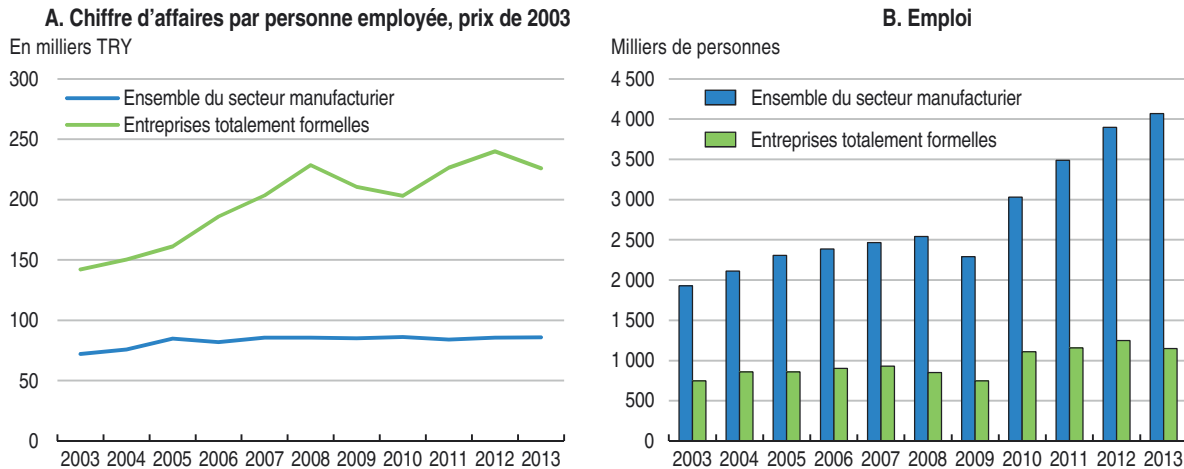
Source : Institut de statistique turc.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933389088>

Les entreprises totalement formelles sont généralement plus performantes


Le chiffre d'affaires par travailleur et le taux de croissance de la productivité sont beaucoup plus élevés parmi les entreprises couvertes par la base de données CBRT que dans la population globale des entreprises. Aussi l'écart de productivité entre les segments plus formalisé et moins formalisé du secteur manufacturier s'est-il creusé au cours de la dernière décennie (graphique 1.9).

Graphique 1.9. **Les entreprises totalement formelles enregistrent une croissance de la productivité plus rapide mais créent moins d'emplois**



Note : L'ensemble du secteur manufacturier désigne les entreprises de la base de données de Turkstat ; les entreprises totalement formelles désignent les entreprises de la base de données CBRT.

Source : Institut de statistique turc ; Banque centrale de la République de Turquie.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933389095>

Les entreprises totalement formelles sont plus grandes et plus susceptibles d'exercer des activités de moyenne technologie que les entreprises moins formelles. Les activités à forte intensité de main-d'œuvre y représentent la moitié de l'emploi total (une fraction comparable à la proportion des activités à forte intensité de main-d'œuvre dans l'ensemble du secteur manufacturier) mais sont le fait d'entreprises gérées de manière plus professionnelle et à plus forte intensité capitalistique. De manière générale, les entreprises totalement formelles qui figurent dans la base CBRT n'emploient qu'un quart de la main-d'œuvre de l'ensemble des entreprises manufacturières couvertes par la base de données de Turkstat, mais génèrent 60 % de la production totale de ces entreprises. Le chiffre d'affaires moyen par travailleur des entreprises totalement formelles est trois fois plus élevé que celui de l'ensemble des entreprises manufacturières et leur productivité croît plus rapidement (graphique 1.9, partie A).

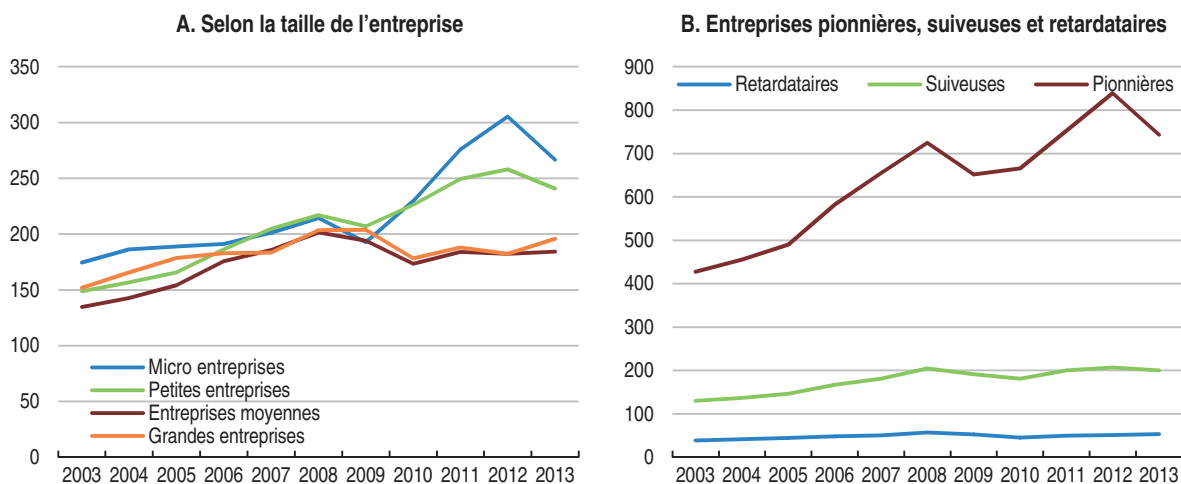
L'une des différences majeures entre les entreprises totalement formelles et l'ensemble des entreprises réside dans le fait que le chiffre d'affaires moyen par travailleur et le taux de croissance de la productivité dans le premier groupe sont beaucoup plus homogènes entre tailles d'entreprise. Toutefois, lorsque l'on classe les entreprises selon qu'elles sont pionnières, suiveuses ou retardataires, les performances des entreprises totalement formelles divergent nettement, comme c'est le cas dans l'ensemble du secteur manufacturier (graphique 1.10). Cela tendrait à montrer que la diffusion de la productivité laisse à désirer également dans le secteur totalement formel. En tant que groupe, les

entreprises pionnières dégagent des gains de productivité plus élevés que les suiveuses, qui à leur tour devancent les retardataires sur ce plan. Cette tendance accentue un peu plus les écarts de performance au sein du secteur totalement formel (graphique 1.10).

Les entreprises pionnières du secteur totalement formel sont très diverses : beaucoup exercent des activités à forte intensité de main-d'œuvre et la moitié appartiennent à des secteurs prétendument de « faible technologie ». Par ailleurs, leur taille est variable. La présence de petites entreprises totalement formelles à niveau de performance élevé mériterait un examen plus approfondi. On ne dispose d'aucune information sur les propriétaires, les compétences et autres caractéristiques de ces entreprises très performantes. La littérature internationale relève cependant que des entreprises de ce type existent également dans d'autres pays de l'OCDE ; elles présentent en général une forte intensité de capital humain, sont hautement internationalisées et sont capables de s'aligner sur la frontière mondiale dans les technologies de l'information. Ces capacités les aident à surmonter le handicap que représente une petite taille pour la productivité (Bayo-Moriones et Lera-Lopez, 2007 ; Goode et Stevens, 2000). Quelques études menées auprès de petits échantillons d'entreprises turques appartenant à cette catégorie semblent indiquer que leurs performances sont déterminées par les mêmes facteurs que les performances des entreprises internationales homologues (TOBB-TEPAV, 2015 ; Webrazzi, 2015).

Graphique 1.10. **Divergence de la productivité au sein du secteur manufacturier totalement formel**

Chiffre d'affaires par travailleur, en milliers TRY, aux prix de 2003



Source : Banque centrale de la République de Turquie.

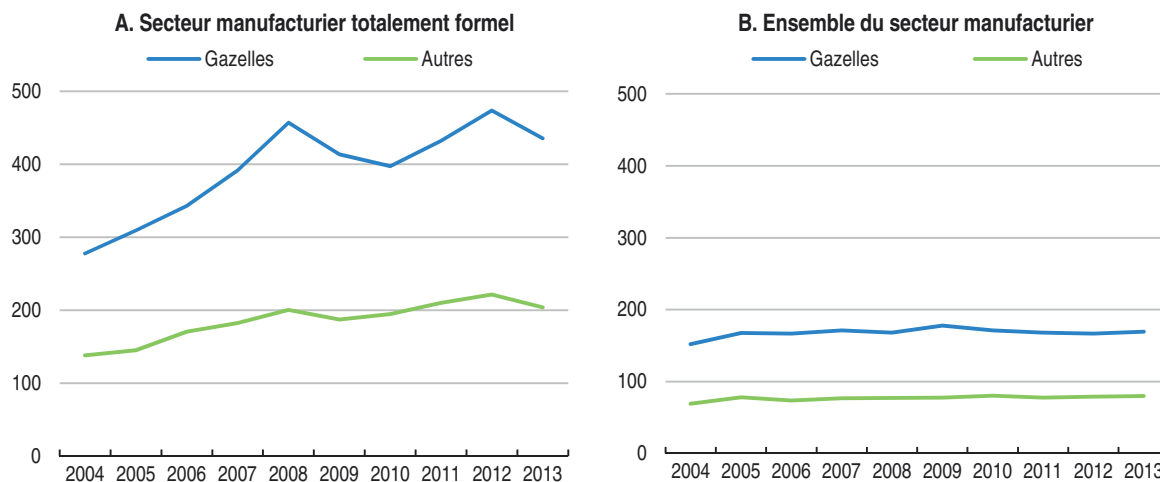
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933389100>

L'émergence des « gazelles » et autres entreprises performantes


Les entreprises que l'on surnomme les « gazelles » représentent des vecteurs de diffusion de la productivité dans l'économie particulièrement puissants (Nightingale et Coad, 2013 ; Altomonte, 2011). Définies comme le tiers de l'ensemble des entreprises les plus performantes en termes de croissance de la productivité et de création d'emplois au cours d'une année donnée, les gazelles sont identifiées séparément à la fois dans les données de Turkstat et dans la base CBRT (graphique 1.11). Comme dans les autres pays de l'OCDE, elles contribuent de façon disproportionnée à la modification de la composition de l'emploi en faveur des secteurs à plus forte productivité et donc à la croissance de la

Graphique 1.11. Les « gazelles » du secteur manufacturier totalement formel et de l'ensemble du secteur manufacturier

Chiffre d'affaires par travailleur, en milliers TRY, aux prix de 2003



Source : Institut de statistique turc ; Banque centrale de la République de Turquie.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933389119>

productivité totale. La comparaison des performances des gazelles du secteur manufacturier totalement formel et des gazelles de l'ensemble du secteur manufacturier fait apparaître que les premières ont un chiffre d'affaires par travailleur considérablement plus élevé et améliorent leur productivité plus rapidement que les secondes. Néanmoins, elles ne représentent qu'un dixième des emplois du secteur totalement formel.

Les entreprises bénéficiaires d'investissements directs étrangers (IDE) obtiennent également de bons résultats mais ne sont pas identifiées séparément dans les données de cette enquête. Même si on les définit au sens traditionnel (entreprises dont 10 % au moins des droits de vote sont détenus par des investisseurs étrangers), elles pèsent d'un poids relativement limité dans le secteur manufacturier turc (OCDE, 2014a). Elles ont toutefois su tisser des liens avec l'industrie locale, notamment au travers de faibles prises de participation et de partenariats technologiques, et génèrent des retombées considérables en termes de productivité pour les partenaires locaux (Atiyas et Bakış, 2015).

Le secteur totalement formel ne se développe pas au maximum de son potentiel

Il apparaît que les entreprises totalement formelles turques ne se développent pas au maximum de leur potentiel. Trois types d'obstacle freinent leur croissance : les restrictions réglementaires en matière de travail leur sont particulièrement défavorables ; celles d'entre elles qui sont des entreprises familiales tardent à devenir financièrement transparentes et à moderniser leur gouvernance ; et les entreprises bénéficiant d'IDE et autres grandes entreprises nationales sont pénalisées par un certain nombre de déficiences de leur environnement économique.

Contraintes liées à la réglementation du travail

Entre 2003 et 2013, l'emploi a progressé de 3 % par an en moyenne dans les entreprises totalement formelles figurant dans la base de données CBRT, et de plus 7 % dans la population, plus étendue, couverte par Turkstat. L'amélioration du niveau de couverture des entreprises dans les deux bases de données explique en partie ces taux de croissance,

mais le fait est que les entreprises totalement formelles semblent créer moins d'emplois tandis que l'ensemble du secteur manufacturier connaît une croissance plus lente de la productivité et semble être à l'origine de la majeure partie des créations nettes d'emploi hors du segment totalement formel. Si l'on considère que, dans la base de données de Turksat, les grandes entreprises sont plus susceptibles d'être formalisées que les petites et les moyennes, le déclin de la contribution à l'emploi des grandes entreprises figurant dans cette base (de 35 % en 2003 à 28 % en 2013) conforte cette hypothèse.

Le fait que les entreprises formelles créent relativement moins d'emplois pourrait s'expliquer par le cadre réglementaire auquel ces entreprises sont astreintes. Comme l'explique en détail l'*Étude économique de la Turquie 2014*, la Turquie est l'un des pays de l'OCDE où la réglementation du marché du travail est parmi les plus rigides, une situation qui freine l'entrée sur le marché et n'incite pas les entreprises respectueuses de la législation à investir (OCDE, 2014a). C'est apparemment dans les activités à forte intensité de main-d'œuvre que ces restrictions sont les plus durement ressenties, comme le montre une évaluation quantitative de l'efficacité de l'allocation de la main-d'œuvre dans les secteurs à forte et à faible intensité de main-d'œuvre de Turquie (voir Atabek et al., 2016) : cette différence est plus marquée en Turquie que dans les pays de l'OCDE où la réglementation du travail est moins rigide. Selon des estimations, si la réglementation du marché du travail turc convergait vers les meilleures pratiques de l'OCDE, le niveau de la productivité du travail dans les activités manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre pourrait augmenter d'environ 30 %, avec à la clé une augmentation de la productivité du travail dans l'ensemble du secteur manufacturier allant jusqu'à 15 %.

La même analyse appliquée à la réglementation des marchés de produits fait ressortir des effets négatifs similaires – mais plus faibles – sur le secteur manufacturier totalement formel (Atabek et al., 2016). Il a été observé que les restrictions à la concurrence sur les marchés de produits, examinées dans la précédente *Étude économique* (OCDE, 2014a), sont préjudiciables à l'efficacité de l'allocation de la main-d'œuvre dans les activités caractérisées par des taux d'entrées et de sorties élevés. Une convergence plus étroite des règles prévalant sur les marchés de produits vers les meilleures pratiques de l'OCDE générerait des gains de productivité dans ces secteurs et, par voie de conséquence, dans l'ensemble du secteur manufacturier.

La formalisation des entreprises familiales avance lentement

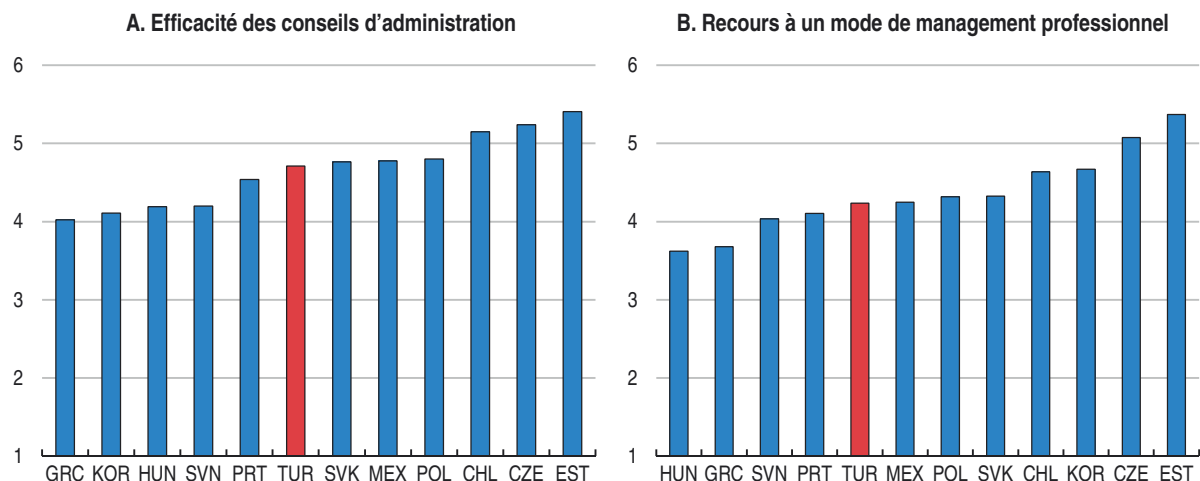
Les entreprises familiales présentes en Turquie ont contribué à la croissance générale du secteur manufacturier dans les années 2000. Les entreprises employant moins de 250 personnes sont celles qui ont connu l'expansion la plus rapide. La grande majorité d'entre elles sont des entreprises familiales. Les plus dynamiques sont relativement plus formalisées que les autres, mais même elles rencontrent des obstacles dans leurs tentatives de moderniser leur gouvernance et d'accéder aux marchés de capitaux – c'est-à-dire d'entrer en bourse. Les défis auxquels elles sont confrontées apparaissent clairement au moment de la transmission de l'entreprise à la génération suivante. Selon l'Association turque pour la gouvernance d'entreprise, l'espérance de vie moyenne d'une entreprise familiale est de 34 ans et 30 % seulement de ces entreprises poursuivent leurs activités avec succès après un changement de génération (Girişim Haber, 2016). Selon une étude consacrée à la composition des conseils d'administration des entreprises figurant dans le classement des « 500 entreprises suivantes » de la Chambre d'industrie d'Istanbul, représentatif des entreprises familiales de taille moyenne les plus performantes du pays,

en 2014, 42 % d'entre elles étaient dotées d'un conseil d'administration composé exclusivement de membres de la famille (Sak, 2014). Ce résultat rejoint celui de travaux de recherche internationaux indiquant que dans d'autres pays émergents, les « coûts de délégation » (manque de confiance et inefficacité du système judiciaire) empêchent la professionnalisation et la montée en gamme des entreprises familiales (Bloom *et al.*, 2011).

À mesure que les entreprises familiales grandissent, il devient de plus en plus nécessaire qu'elles se dotent d'un conseil d'administration en bonne et due forme et s'entourent de dirigeants professionnels. L'entreprise turque moyenne est à la traîne en comparaison des autres pays de l'OCDE (graphique 1.12). En l'absence de progrès, la gouvernance fermée peut entraver la diffusion de la productivité par deux mécanismes : les gains « dans l'entreprise » s'érodent lorsqu'une entreprise familiale n'est pas incitée par son conseil d'administration à maximiser son efficacité, et les gains « inter-entreprise » peinent à se concrétiser lorsque les entreprises performantes évitent de se développer pour pérenniser le contrôle familial.

Graphique 1.12. **La gouvernance des entreprises pourrait être améliorée**

2014, note de 1 (plus mauvaise) à 7 (meilleure)



Source : Forum économique mondial, Sondage sur l'opinion des dirigeants (Executive Opinion Survey).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933389125>

Le retard pris en matière de formalisation des modes de gouvernance et de professionnalisation du management freine à son tour l'amélioration de la transparence financière. À l'heure actuelle, seules la fraction minoritaire des entreprises cotées en bourse et les entreprises des secteurs réglementés (qui doivent produire des comptes vérifiés) établissent des états financiers conformes aux normes internationales. Au début de 2016, seulement 80 entreprises du top 500 et 120 entreprises du top 1 000 étaient cotées en bourse. Un nouveau Code commercial va obliger toutes les entreprises qui font l'objet d'un audit externe formel à publier ce type de document, mais la taille d'entreprise minimum à partir de laquelle cette règle s'appliquera n'a pas encore été fixée.

Si les entreprises fermées sont peu enclines à améliorer leur transparence, ce peut être aussi pour des raisons fiscales (OCDE, 2014a). Les recettes tirées de l'impôt sur les bénéfices des sociétés en Turquie ne représentaient que 1.8 % du PIB en 2014, contre une moyenne d'environ 3 % dans la zone OCDE ; pourtant, le taux légal de l'impôt sur les bénéfices des sociétés s'élève à 20 % en Turquie pour une moyenne d'environ 25 % dans la zone OCDE (OCDE, 2016b), ce qui

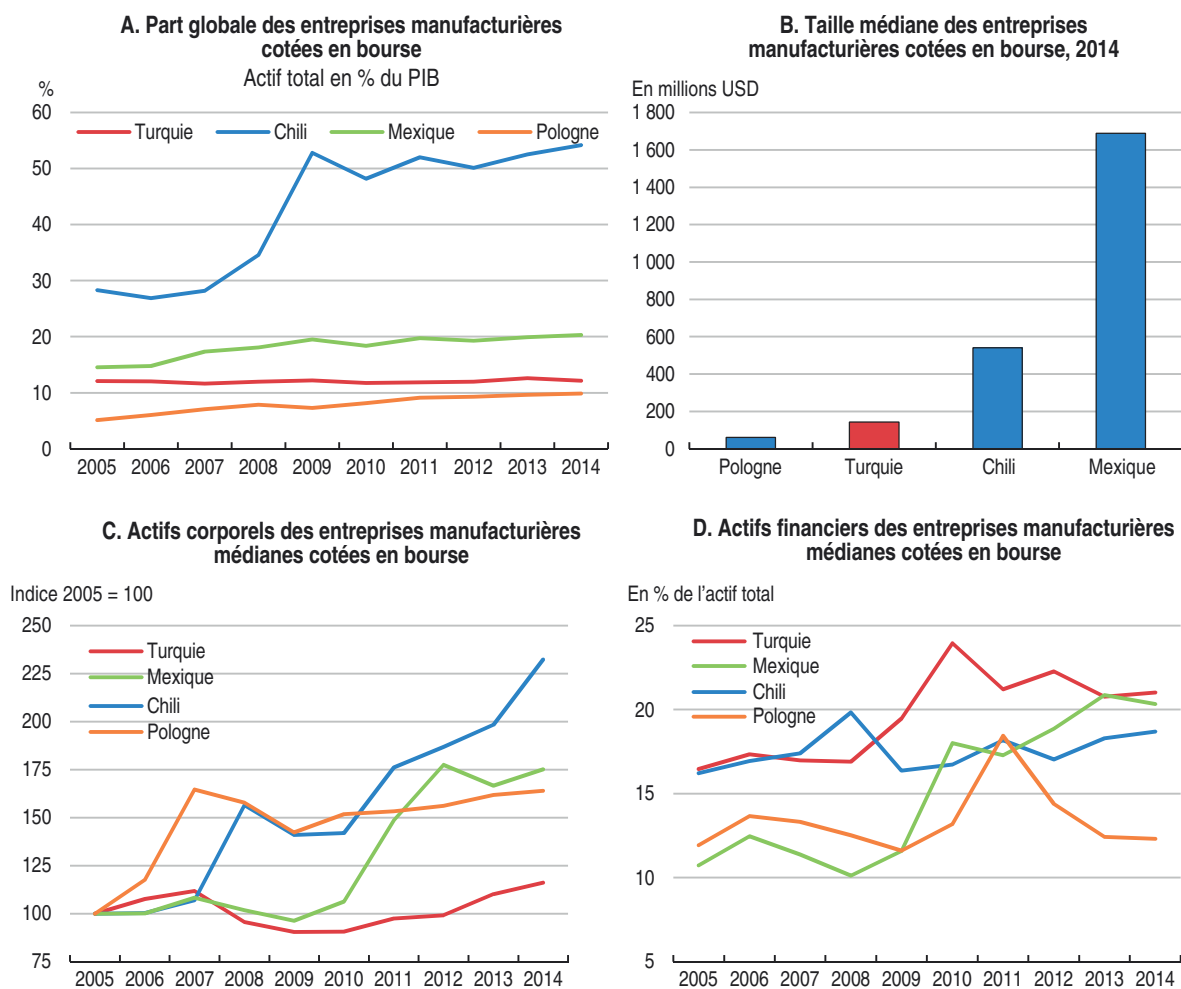
dénote un faible niveau de discipline fiscale. Ce résultat pourrait également s'expliquer par des niveaux de bénéfices inférieurs à la moyenne et par l'étroitesse de l'assiette d'imposition des entreprises, due à des déductions fiscales supérieures à la moyenne. Sans doute de nombreuses entreprises non cotées en bourse sont-elles hostiles à la transparence financière parce qu'elles veulent réduire au minimum leurs charges d'impôt.

La transparence est aussi essentielle que l'amélioration de la gouvernance pour améliorer l'accès aux capitaux (Dünya, 2016c). Dans l'ensemble, les entreprises auparavant moins formalisées commencent à devenir plus transparentes et à accéder plus facilement au crédit bancaire. L'encours des prêts aux PME a grimpé de 204 milliards TRY en 2012 (15 % du PIB) à 338 milliards TRY en 2015 (17 % du PIB) (BRSA, 2016). Les mécanismes de financement non fondés sur l'emprunt commencent également à se développer, certes à partir de niveaux bas, à travers les réseaux de capital-investissement et la possibilité pour les entreprises d'être cotées sur les nouveaux marchés « entreprises émergentes » et « investissements spéciaux » de la bourse d'Istanbul. Les pouvoirs publics cherchent à encourager ces évolutions par différents moyens : incitations fiscales à l'émission d'actions (depuis 2015, les entreprises ont la possibilité de déduire de leurs bénéfices imposables un montant qui est calculé en imputant un taux de rendement théorique sur les actions nouvellement émises, cette mesure ayant pour but de réduire le biais fiscal entre la dette et les nouvelles émissions d'actions, voir OCDE, 2016b), mise en place d'un programme de soutien aux investisseurs providentiels et, plus récemment, création du Fonds turc pour la croissance et l'innovation, un « fonds de fonds » soutenu par le Fonds européen d'investissement qui placera au moins 400 millions EUR dans des fonds principalement étrangers mais également turcs investissant dans des entreprises financées par le capital-risque en Turquie. D'autres ressources sont progressivement rendues disponibles, notamment à travers la participation du Trésor à un Fonds turc pour l'investissement qui disposera d'une capacité d'investissement prévue de 48 millions EUR. Les dispositifs de soutien public au capital-risque sont d'une efficacité discutable (Andrews et Criscuolo, 2013), mais leur simple existence permettra aux petites et moyennes entreprises à haut potentiel d'accéder plus facilement à des sources de financement supplémentaires et à des aides au management, sous réserve qu'elles améliorent leur structure de gouvernance, renforcent leur transparence financière et passent du statut de semi-formel à formel.

Au regard des normes internationales, les très grandes entreprises et les IDE sont sous-dimensionnés

Le segment le plus formel du secteur manufacturier, à savoir les entreprises cotées en bourse et les entreprises bénéficiant d'IDE, est plus restreint en Turquie que dans les autres pays de l'OCDE en rattrapage (graphiques 1.7 et 1.14). L'*Étude économique de la Turquie 2014* avait relevé les bonnes performances de cette catégorie sur le plan de la productivité (OCDE, 2014a). La taille individuelle des entreprises cotées en bourse est faible par rapport aux normes internationales et a progressé plus lentement que dans d'autres pays depuis le milieu des années 2000 (graphique 1.13, partie B). La part globale des entreprises manufacturières cotées en bourse est également plus faible et s'est légèrement contractée dans l'ensemble au cours de la dernière décennie, alors qu'elle a augmenté dans les autres pays (graphique 1.13, partie A).

Les entreprises manufacturières cotées en bourse ont davantage investi en actifs financiers que leurs homologues internationales durant la dernière décennie, au détriment du

Graphique 1.13. **La croissance des entreprises totalement formelles pourrait être plus soutenue**

Source : Thomson Reuters Datastream ; calculs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933389131>

renforcement de leur capital productif (graphique 1.13, partie D). Conjugué au faible stock d'IDE dans le secteur manufacturier, ce sous-investissement des entreprises les plus avancées ralentit la réaffectation des ressources vers les secteurs les plus productifs de l'économie.

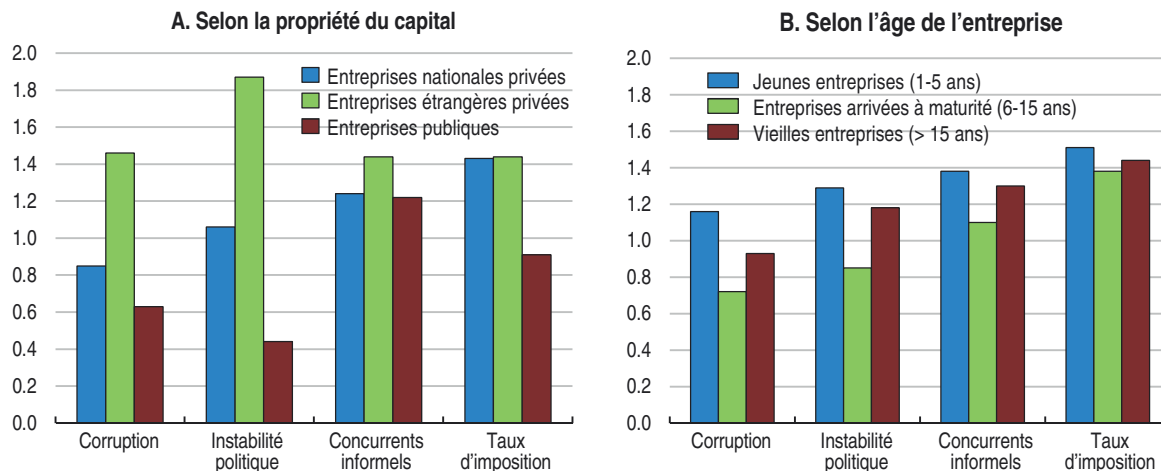
Les enquêtes indiquent que les entreprises totalement formelles sont particulièrement sensibles à l'intégrité des systèmes de gouvernance de base dans leur environnement économique. Dans les enquêtes menées en Turquie, les poids excessifs de l'informalité, de la corruption et de l'instabilité politique sont cités systématiquement comme des facteurs particulièrement décourageants pour ce type d'entreprise (graphique 1.14, partie A).

Les start-ups très évoluées sont également pénalisées par les déficiences de l'environnement économique


Les petites entreprises formelles à intensité de capital humain élevée sont elles aussi très sensibles à l'intégrité de la gouvernance de base dans leur environnement. En tant que nouvelles venues non initiées, elles sont moins bien armées que les opérateurs en place pour faire face aux pressions émanant des pratiques illicites, de l'inégalité des conditions de concurrence et de l'imprévisibilité politique. Leur aversion pour l'informalité, la

Graphique 1.14. Obstacles à l'investissement identifiés par les entreprises totalement formelles

Indice allant de 0 (aucun obstacle) à 4 (obstacle très important)



Source : Banque mondiale (2013), Enterprise Survey ; et calculs de l'OCDE.

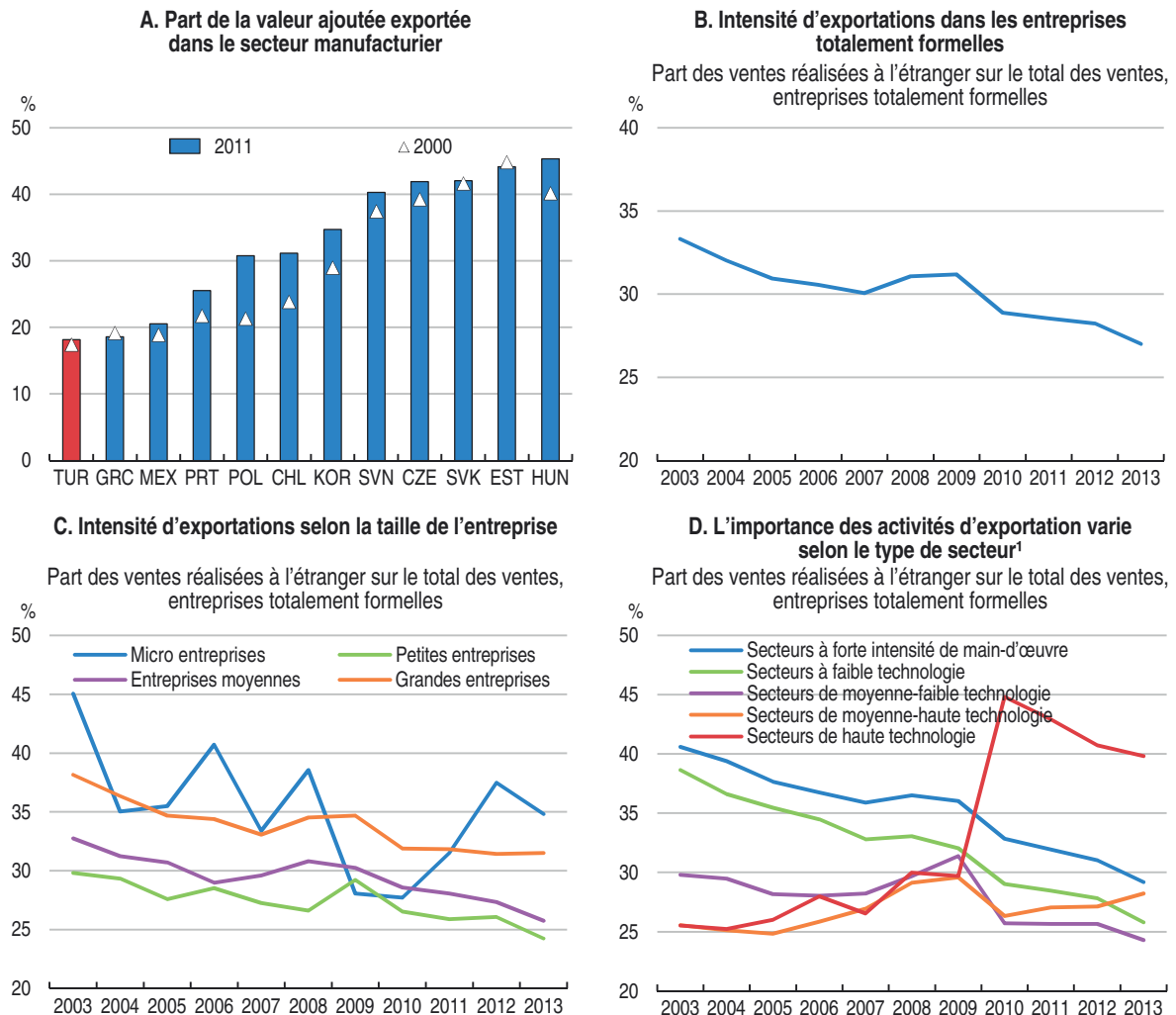
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933388938>

corruption et l'incertitude politique transparaît dans les enquêtes (graphique 1.14, partie B). Depuis peu, des associations professionnelles de petites entreprises traditionnelles commencent à leur tour à faire entendre leur mécontentement, considérant que les entreprises qui font fi de la législation leur livrent une concurrence déloyale (Dünya, 2016b).

Les résultats à l'exportation se sont détériorés


La part exportée de la valeur ajoutée totale produite par la Turquie – 18 % – est la plus faible parmi les pays comparables et n'a progressé que d'un point de pourcentage entre 2000 et 2011, un résultat qui place Turquie derrière les pays comparables de l'OCDE (graphique 1.15, partie A). Les données relatives aux entreprises totalement formelles qui figurent dans la base de données CBRT confirment ces résultats à l'exportation décevants, sauf sur le segment de haute technologie (graphique 1.15, parties C et D).

Cette faible intensité d'exportations fait obstacle au rééquilibrage macroéconomique et signifie que les entreprises ne peuvent pas tirer parti des avantages que procure une activité orientée sur l'exportation pour la productivité. Ces avantages découlent de « l'apprentissage par l'exportation », de l'augmentation des économies d'échelle et de l'accélération du changement technologique (Yang et Mallick, 2010 ; Isgut et Fernandes, 2007). Des données collectées à l'échelle des entreprises montrent que les entreprises exportatrices ont un niveau de productivité et un taux de croissance de la productivité plus élevés en Turquie. Des recherches récentes confirment, après avoir neutralisé la causalité inverse, qu'en comparaison de leurs homologues non exportatrices, les entreprises exportatrices turques affichent une meilleure solidité financière, une productivité plus élevée et une plus forte intensité de R-D (Atabek Demirhan, 2015). D'un point de vue sectoriel, parmi les entreprises totalement formelles, l'intensité d'exportations a diminué parmi les entreprises de faible technologie et à forte intensité de main-d'œuvre tandis qu'elle a augmenté dans les secteurs de moyenne et de haute technologie (graphique 1.15, partie D).

Graphique 1.15. **L'intensité d'exportations a globalement diminué mais s'est améliorée dans les régions dynamiques**

1. Pour une définition des différents types de secteur, voir graphique 1.5.

Source : OCDE/WTO (2016), « Commerce en valeur ajoutée », OCDE-OMC : Statistiques du commerce en valeur ajoutée (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/data-00648-fr>, Banque centrale de la République de Turquie, et calculs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933389140>

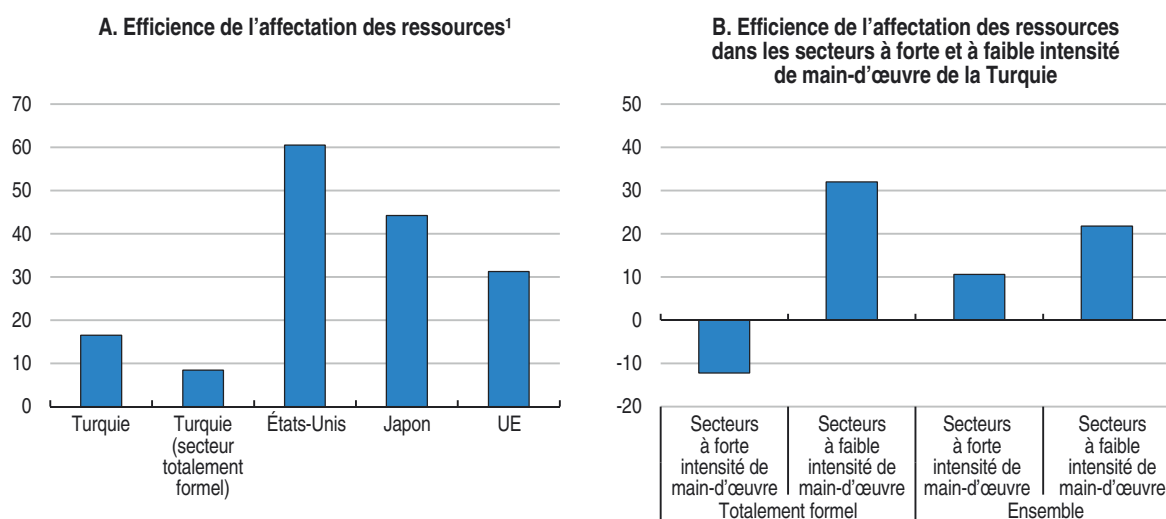
L'amélioration de la qualité permet d'accroître la valeur ajoutée et constitue une dimension importante des gains de productivité. Les produits manufacturés turcs n'ont pas rattrapé leur retard qualitatif sur les produits des pays comparables. Leur qualité relative, mesurée par la part des produits de haute valeur (c'est-à-dire les produits dont le prix est supérieur d'au moins 15 % au prix de référence mondial), a progressé durant la première moitié des années 2000 mais a décliné ensuite. En 2013, cette part s'élevait à environ 10 % dans la plupart des secteurs d'exportation, soit moins que dans les pays comparables. Les secteurs du textile et de l'habillement font exception : ils exportent environ 60 % de produits de haute valeur car les producteurs ont réussi à se positionner sur des segments plus haut de gamme du marché que les pays à bas coûts (chapitre 2, graphique 2.6).

L'allocation de la main-d'œuvre laisse particulièrement à désirer dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre

La contribution à la productivité de la répartition de l'emploi entre les entreprises résulte de deux effets : i) la répartition de la productivité entre les entreprises (c'est-à-dire le rapport entre les entreprises à productivité élevée et les entreprises à faible productivité) ; et ii) la mesure dans laquelle, toutes choses étant égales par ailleurs, les entreprises à productivité élevée représentent une plus large part de l'emploi global. Des travaux de l'OCDE ont appliqué cette décomposition en se servant des données sur le « chiffre d'affaires par travailleur » (Andrews et Cingano, 2014). Lorsque cette approche est étendue au cas de la Turquie, on constate que l'allocation de la main-d'œuvre y est moins efficiente que dans d'autres pays de l'OCDE. L'allocation réelle de la main-d'œuvre entre les entreprises entraîne une augmentation de la productivité du travail dans le secteur manufacturier d'environ 15 % par rapport à un scénario de référence dans lequel la main-d'œuvre est répartie entre les entreprises de façon aléatoire. Or, les gains correspondants dépassent 60 % aux États-Unis et 40 % au Japon (graphique 1.16, partie A).


Graphique 1.16. Efficience de l'allocation des ressources dans l'ensemble du secteur manufacturier et dans le secteur manufacturier totalement formel

Gains de productivité, en pourcentage



1. Hausse de la productivité par rapport à la productivité moyenne non pondérée. 2013 pour la Turquie, dernière année disponible pour les autres entités.

Source : Andrews et Cingano (2014), « Public Policy and Resource Allocation: Evidence from Firms in OCDE Countries », *Economic Policy*, n° 78 ; calculs effectués par l'OCDE à partir de données de 2013 provenant de l'Institut de statistique turc et de la Banque centrale de la République de Turquie.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933389153>

L'allocation de la main-d'œuvre est particulièrement médiocre dans les activités à forte intensité de main-d'œuvre, notamment dans le secteur totalement formel. Comme cela été évoqué plus haut, cette situation pourrait tenir au fait que la réglementation rigide du travail est plus contraignante pour les entreprises qui se conforment à la législation. Lorsque les activités à forte intensité de main-d'œuvre sont exclues des calculs, l'efficience estimée de l'allocation de la main-d'œuvre s'améliore à la fois parmi les entreprises totalement formelles et dans l'ensemble du secteur manufacturier. Elle se rapproche des moyennes de l'UE mais demeure inférieure à l'efficience allocative estimée des États-Unis et du Japon (graphique 1.16, partie B).

La formalisation passe par l'existence d'un cadre d'action cohérent

Pour améliorer la productivité, il faut que les entreprises peu productives disposent de moyens accrus pour rattraper les entreprises plus productives et que ces dernières, de leur côté, reçoivent davantage d'incitations pour se développer au maximum de leurs capacités. Cette section passe en revue certains des domaines de la politique publique qui peuvent influencer ces résultats. L'adoption d'une stratégie cohérente propice à des avancées dans ces différents domaines contribuerait à améliorer l'environnement économique de toutes les entreprises, qu'elles soient ou non totalement formelles. Les entreprises de tous types, tailles, secteurs et régions pourraient améliorer davantage leur productivité et les plus performantes pourraient croître plus librement et plus rapidement.

Cette section commence par décrire les mesures du Plan d'action 2016 adopté par le précédent gouvernement qui présentent un intérêt pour l'industrie. Le tableau 1.2 répertorie les mesures envisagées dans les domaines de l'éducation, des marchés du travail, de la R-D et d'autres domaines réglementaires qui peuvent stimuler la croissance de la productivité et de l'emploi dans le secteur manufacturier.

Tableau 1.2. Mesures du Plan d'action 2016 qui présentent un intérêt pour l'industrie

(Les chiffres entre parenthèses correspondent au numéro de référence de chaque mesure dans le Plan)

Éducation
Création d'un Cadre national de qualité pour l'enseignement et d'un Indice de qualité de l'enseignement devant être mis en place à tous les niveaux du système éducatif (mesure 131). Actualisation des programmes scolaires à tous les niveaux du système éducatif (mesure 130).
Renforcement de l'enseignement des langues étrangères (mesure 132).
Réforme de l'administration des établissements d'enseignement professionnel et technique (mesure 134). Restructuration et amélioration des établissements d'enseignement professionnel et technique pour renforcer leurs liens avec le marché du travail (mesure 135).
Amélioration de l'adéquation entre les programmes d'enseignement professionnel et les profils des postes proposés sur le marché du travail (mesure 40). Renforcement de l'infrastructure de formation des apprentis (mesure 136). Octroi d'un soutien supplémentaire aux établissements d'enseignement professionnel privés situés en dehors des zones industrielles organisées (mesure 45).
Marchés du travail
Réforme du régime des indemnités de licenciement (mesure 12).
Réforme de la réglementation applicable aux agences de travail temporaire (suivant les normes de l'UE) (mesure 11).
Réévaluation de tous les programmes actifs du marché du travail (mesure 54).
Actions visant à encourager les étrangers qualifiés à travailler en Turquie (mesure 89), notamment par le biais de la « carte turquoise » (mesure 88).
Prise en charge par l'État, pendant une durée d'un an, des salaires de chaque jeune embauché pour la première fois à un poste de formation en cours d'emploi (mesure 204).
Exonération d'impôt sur le revenu pendant une durée de trois ans pour les jeunes entrepreneurs qui créent leur entreprise (mesure 209). Les jeunes entrepreneurs pourront bénéficier d'une subvention allant jusqu'à 50 000 TYR, octroyée sur la base d'un projet (mesure 202). Ils pourront également bénéficier d'un prêt de 100 000 TYR, et la garantie de ces prêts sera couverte à 85 % par le Fonds de garantie du crédit (mesure 203).
Possibilité pour les femmes de travailler à temps partiel avec un salaire à temps complet pendant deux mois après la naissance de leur premier enfant, quatre mois pour le deuxième enfant et six mois pour les enfants suivants (mesure 187). Possibilité pour les femmes de travailler à temps partiel si elles le souhaitent jusqu'à ce que leurs enfants entrent à l'école (mesure 188).
Octroi d'une couverture sociale aux travailleuses saisonnières et aux femmes qui travaillent chez elles (mesure 189).
Activation de l'obligation faite aux municipalités d'ouvrir des garderies (mesure 48).
Modernisation du fonctionnement des tribunaux du travail (mesure 26). Introduction dans le droit du travail de nouveaux mécanismes de règlement des différends (mesure 122).

Recherche et développement
Préparation d'une « Feuille de route numérique pour la Turquie » (mesure 32).
Mise en place d'incitations fiscales pour les dépenses engagées au titre des demandes de brevet (mesure 84).
Création d'un fonds pour les travaux de R-D et de conception de phase préliminaire (mesure 86). Établissement d'une garantie de crédit pour la commercialisation des projets innovants (mesure 87).
Renforcement de la coordination des dispositifs de soutien à la R-D et à l'innovation (mesure 85). Actions visant à faciliter le recrutement d'experts en R-D étrangers (mesure 90).
Élaboration d'un modèle de passation des marchés publics devant favoriser l'achat de produits de moyenne-haute et haute technologie nationaux (mesure 159). Restructuration des activités de banque de développement pour accroître le financement de long terme des projets de moyenne et haute technologie (mesure 160).
Autres réglementations
Relèvement des plafonds, durées et taux de couverture des garanties de crédit pour les PME du secteur manufacturier (mesure 197).
Autorisation donnée aux PME d'utiliser leurs biens meubles comme garantie bancaire (mesure 147).
Simplification des procédures de création d'entreprise (mesure 76). Simplification des procédures de cessation d'activité (mesure 78).
Adoption de mesures supplémentaires pour attirer l'investissement direct étranger (mesure 71).
Établissement d'un mécanisme pour réduire les coûts fonciers dans les zones industrielles organisées (mesure 73). Élaboration d'un modèle pour la construction d'usines clé en main à bas coût dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre (mesure 200).
Actualisation de la loi sur la passation des marchés publics, conformément aux normes de l'UE (mesure 141).

Cinq domaines de l'action publique ont un impact particulièrement important sur la capacité des entreprises existantes de rattraper les entreprises les plus productives et sur la capacité de ces dernières d'absorber une part plus élevée de la main-d'œuvre : i) compétences des travailleurs et flexibilité de la main-d'œuvre ; ii) transparence financière et gouvernance d'entreprise ; iii) existence d'une infrastructure de R-D « axée sur la diffusion » ; iv) qualité des intrants de service ; et v) présence d'un cadre macroéconomique favorable et d'un État de droit. Les changements récents et les réformes qui restent à accomplir dans ces différents domaines sont examinés ci-dessous.

Améliorer les compétences et réaffecter la main-d'œuvre

Le service public de l'emploi (Iskur) et l'Agence de développement des PME (KOSGEB) ont déjà commencé à étoffer leurs programmes d'amélioration des compétences. Le budget total de la KOSGEB sera multiplié par trois en 2016, pour atteindre 990 millions TRY. Iskur subventionne les coûts salariaux et les cotisations de sécurité sociale des nouvelles recrues des programmes de formation en cours d'emploi, auxquels 370 000 participants ont pris part en 2015. Eu égard au faible niveau d'instruction de la majeure partie de la population d'âge actif et à l'ampleur des besoins de requalification (sur lesquels reviendra l'Évaluation des compétences des adultes OCDE/PIAAC qui doit être publiée en 2016), il y aura lieu, dans le cadre du processus de changement structurel en faveur de l'amélioration de la productivité, de s'intéresser tout particulièrement aux compétences de base en management des petits entrepreneurs et aux perspectives de réemploi des travailleurs peu qualifiés amenés à quitter les entreprises peu productives.

L'amélioration des compétences en management de plusieurs centaines de milliers de petits entrepreneurs à faible niveau d'instruction peut déboucher sur des gains de productivité considérables « dans l'entreprise ». L'expérience internationale indique que des programmes bien conçus peuvent générer un rendement élevé (McKenzie et Woodruff, 2015). Il convient d'examiner à la loupe les expériences internationales réussies, d'évaluer l'impact des programmes existants et de concentrer les ressources sur les dispositifs les plus efficaces. Dans ce contexte, il pourrait être judicieux de mettre en place des

formations de base en anglais pour permettre aux petits entrepreneurs d'accéder aux connaissances internationales et aux plateformes commerciales basées sur Internet (Koru et Akesson, 2011). D'après l'Indice de compétence en anglais EF 2015, la maîtrise moyenne de l'anglais en Turquie est très faible, ce pays occupant la 43^e place sur 44. D'après une étude récente, à l'échelle de la planète, 70 % de la communication externe d'une entreprise moyenne ayant des activités d'exportation s'effectue en anglais et, dans les entreprises mondialisées, 65 % de la communication interne s'effectue également en anglais (Karaboğa, 2016). Par conséquent, les entreprises turques, à l'exception des plus grandes et des plus internationalisées, sont désavantagées.

Le transfert des travailleurs peu qualifiés des entreprises peu productives vers les entreprises plus productives est également essentiel. Ce processus peut être facilité par l'amélioration des compétences. Le Plan d'action 2016 prévoyait d'accorder un soutien supplémentaire au titre de la formation en cours d'emploi de nouvelles recrues. Cependant, les aides de ce type peuvent être détournées de leur vocation initiale et être utilisées non pas pour financer la reconversion mais comme des subventions généreuses à l'emploi. Tous les programmes anciens ou nouveaux qui présentent un lien entre eux devraient être évalués sur une base longitudinale (à moyen terme).

Les lourdes restrictions imposées par la réglementation de l'emploi et le coût excessif de la rémunération du travail ont entravé l'institutionnalisation des PME et la croissance des entreprises formelles (OCDE, 2014a). La mise en œuvre d'une réforme approfondie du marché du travail permettant de rapprocher les réglementations en matière d'emploi des bonnes pratiques de l'OCDE a toujours fait figure de priorité essentielle (OCDE, 2006a ; OCDE, 2010a). Dans ce domaine, le Plan d'action 2016 envisageait d'exploiter la *Stratégie nationale pour l'emploi*, une initiative judicieuse conçue en 2014 mais jamais mise à exécution. Le Plan de 2016 tablait sur des progrès rapides dans la mise en œuvre de la stratégie ; ainsi une loi a-t-elle été adoptée en mai 2016 pour libéraliser les services des agences de travail temporaire. Les efforts actuels pour réformer le régime des indemnités de licenciement exigent une large adhésion de l'ensemble des parties prenantes, notamment des syndicats et des organisations professionnelles.

Toutes les formes d'emploi modernes qui existent dans les pays de l'OCDE devraient aussi avoir cours en Turquie. Citons par exemple les contrats à durée déterminée renouvelables, les contrats d'intérim, l'externalisation, le travail à temps partiel et le travail à domicile. Ces formes d'emploi flexibles n'étaient jusqu'à présent accessibles qu'aux entreprises informelles et semi-formelles et devraient être étendues aux entreprises institutionnalisées. La nouvelle loi adoptée en mai est une première étape bienvenue. Par ailleurs, le régime d'indemnités de licenciement (qui ne s'applique dans les faits qu'à une minorité de travailleurs du secteur formel) devrait être remplacé par des comptes d'épargne-licenciement « portables » du type du système mis en place en Autriche (Hofer, 2006).

L'introduction de nouvelles modalités de travail permettrait aux entreprises de créer de nouveaux emplois en fonction des variations cycliques de la demande et des besoins du marché au lieu d'accroître le temps de travail des travailleurs existants. Cette caractéristique du marché du travail turc préjudiciable au bien-être est due aux rigidités réglementaires. Des réformes pourraient également faciliter le travail à temps partiel et, par ce biais, permettraient de mobiliser les catégories peu actives (Akdemir, 2016).

Les coûts d'emploi des travailleurs peu qualifiés dans le secteur formel devraient être réduits. Le salaire minimum officiel était déjà supérieur aux niveaux observés dans les pays comparables de l'OCDE avant l'augmentation de 30 % accordée en janvier 2016. La Turquie affichait le ratio salaire minimum/salaire médian le plus élevé de la zone OCDE, à environ 70 %, et il devrait encore augmenter en 2016 malgré la hausse attendue du niveau général des salaires. Conjugués à des taux de cotisations sociales patronales élevés, les coûts de main-d'œuvre totaux pour les travailleurs peu qualifiés sont trop élevés pour soutenir une demande suffisante pour leurs services dans le secteur formel, comme l'ont confirmé des simulations récentes (World Bank, 2014). Une réduction à grande échelle des coûts de main-d'œuvre pourrait déboucher sur une hausse significative de l'emploi.

La subvention publique temporaire de 100 TRY par salarié et par mois accordée aux employeurs de travailleurs rémunérés au salaire minimum couvre jusqu'à 40 % de la dernière augmentation des coûts d'emploi correspondants (IMF, 2016) durant la première année. À l'avenir, le gouvernement et les partenaires sociaux siégeant à la Commission du salaire minimum devraient modérer les augmentations généralisées du salaire minimum officiel et tenir compte de la situation particulière des régions et des entreprises. Les différences de productivité et les divergences importantes entre les entreprises, y compris au sein du secteur totalement formel, exigent l'adoption d'une approche décentralisée.

Parallèlement, il faut renforcer le volet « sécurité » de la stratégie de flexisécurité. La portée de l'assurance-chômage devrait être étendue et les conditions d'admissibilité assouplies pour que la protection s'applique moins à l'emploi occupé et davantage à la personne. Selon une étude récente de l'OCDE (Andrews et Saia, 2016), privilégier l'amélioration des politiques actives du marché du travail plutôt que le soutien passif des revenus comme moyen d'atteindre cet objectif peut avoir une incidence considérable sur l'offre de main-d'œuvre. Les hausses de transferts sociaux récentes semblent avoir affaibli les incitations au travail sur certains segments du marché du travail. Pour les personnes d'âge actif aptes au travail, ces transferts devraient être subordonnés à la participation au marché du travail et s'accompagner de mesures effectives d'amélioration des compétences.

Transparence financière et gouvernance d'entreprise

Il est important de préserver les incitations financières à la création de nouvelles start-ups sur le territoire national, dans la mesure où ces aides ont contribué au large développement des activités manufacturières axées sur l'exportation dans les années 2000. Cependant, la modération des pressions fiscales sur les entrepreneurs ne doit pas être obtenue par des pratiques d'administration fiscale laxistes et une évasion fiscale massive (qui profitent aux entreprises informelles et peu productives), mais par l'adoption de règles fiscales bien conçues qui encouragent l'investissement, l'innovation et la création d'emplois dans toutes les entreprises (OCDE, 2015b ; OCDE, 2010b). Il sera essentiel d'instaurer un système fiscal conjuguant « carottes » et « bâtons » et d'offrir aux entreprises informelles des incitations à entrer dans l'économie formelle. Au milieu de 2013, le gouvernement a soumis au Parlement un projet de loi fiscale visant à unifier et rationaliser la Loi sur l'impôt des particuliers et la Loi sur l'impôt sur les bénéfices des sociétés au sein d'une législation simplifiée sur l'imposition des revenus (Vergi Portalı, 2016). Il serait opportun de procéder à un examen approfondi de la structure actuelle du système fiscal, notamment pour :

Réduire au minimum le coût fiscal supporté par les entreprises qui passent du régime fiscal dit « simplifié » au régime normal. Cela supprimerait un des obstacles à la formalisation des PME.

Maintenir des mesures incitatives solides encourageant toutes les entreprises à réaliser des investissements favorables à l'amélioration de la productivité et à créer des emplois de qualité. L'extension, en 2015, des incitations fiscales appliquées à la R-D à l'ensemble des activités de conception au sens large et l'introduction, en 2016, d'une exonération d'impôt pluriannuelle pour les jeunes entrepreneurs avaient précisément cet objectif. L'efficacité de ces dispositifs doit être évaluée.

La mise en place d'audits externes obligatoires pour l'ensemble des entreprises, actuellement en cours, doit être soigneusement pensée. Les seuils de taille à partir desquels une exigence de transparence accrue sera imposée n'ont pas encore été parfaitement définis. Ces seuils doivent être suffisamment élevés pour ne pas décourager la formalisation des petites entreprises, ou s'accompagner de mesures qui réduiront les coûts de mise en conformité.

La montée en puissance du processus de formalisation des entreprises familiales de taille moyenne accélérerait également les gains de productivité. Les injections de fonds propres externes, intervenant sous la forme de placements privés ou d'investisseurs providentiels ou d'entrées en bourse, devraient entraîner des progrès importants sur le plan de la gouvernance (OCDE, 2015c ; Price Waterhouse Coopers Turkey, 2013). En 2015, les autorités ont cherché à encourager les prises de participation externes au détriment du financement par l'emprunt au moyen de mesures fiscales qui comprenaient des exonérations d'impôt sur les dividendes distribués et l'introduction d'une allocation au titre des actions d'entreprise nouvellement émises. Le projet « Istanbul Finance Center », en cours de réalisation, inclura d'autres initiatives destinées à promouvoir le financement par les marchés.

Des mesures incitant les partenaires extérieurs qualifiés à s'investir dans la gouvernance des entreprises très fermées pourraient contribuer à stimuler la productivité. Le programme des « investisseurs providentiels » adopté en 2012 (qui permet à des investisseurs privés détenteurs d'actions de sociétés à capital fermé depuis au moins deux ans de déduire 75 à 100 % de leur investissement de leur revenu imposable) a manifestement encouragé ce type d'investissement durant les trois dernières années (Dünya, 2016c). Selon les données disponibles, les investissements providentiels ont grimpé de 14 millions EUR en 2013 à 30 millions EUR en 2015. Il conviendra néanmoins de surveiller le coût fiscal à long terme de cette mesure incitative généreuse, ainsi que ses résultats effectifs sur le plan de l'investissement. La mise en œuvre d'une politique de la concurrence efficace dans les secteurs à forte intensité d'innovation améliorerait les probabilités de survie et les perspectives de croissance des start-ups en les aidant à attirer davantage de capitaux privés et réduirait la nécessité de leur accorder un soutien public direct.

Une infrastructure de R-D « axée sur la diffusion »

Les politiques d'innovation « axées sur la mission » ont pour but de promouvoir les projets de R-D d'importance nationale, tandis que les programmes « axés sur la diffusion » visent à renforcer la capacité des entreprises à absorber les technologies d'avant-garde. La politique turque en matière de R-D, qui s'est progressivement étoffée dans les années 2000, a commencé par se focaliser sur les missions nationales (dans les secteurs de la défense, de l'observation spatiale, des technologies de santé, etc.). Plus récemment, les mesures d'incitation à la R-D ont davantage privilégié les objectifs de diffusion. Une part plus élevée du budget public de R-D est affectée sous forme d'incitations fiscales, et une part moins élevée sous forme de subventions directes. Une nouvelle enveloppe de soutien à la R-D a

été mise en place au début de 2016 pour financer des incitations fiscales devant encourager les projets conjoints entre entreprises et chercheurs de l'université (possibilités de détachement et exonérations d'impôt pour les chercheurs qui vont travailler temporairement dans une entreprise). Il faudra surveiller les résultats de ces initiatives et continuer de renforcer le pilier « diffusion » du système de R-D.

Les instruments de soutien à la R-D doivent être réévalués à la lumière des expériences nationales et internationales. Selon des recherches récentes de l'OCDE, si elles sont mal conçues, les incitations fiscales et les subventions directes peuvent donner un avantage aux opérateurs en place et décourager les nouveaux venus (Andrews et Criscuolo, 2013). Pour réduire le coût fiscal de ces politiques au minimum et maximiser leurs retombées sociales positives, il convient d'accorder la plus grande importance à leurs caractéristiques de conception. En Turquie, l'établissement, par le ministère de la Science, de l'Industrie et de la Technologie, d'un département de l'évaluation d'impact a été une initiative salubre. Conjointement au système de suivi des aides publiques qui doit être mis en œuvre à partir de la fin 2016, ce nouveau service devrait permettre d'en savoir plus sur l'impact des politiques de R-D et d'innovation. Ces études d'évaluation devraient être publiées régulièrement.

La R-D axée sur la diffusion et les services de vulgarisation technique associés peuvent engendrer des avancées importantes dans le secteur de « l'industrie 4.0 ». La numérisation à grande échelle laisse entrevoir la possibilité de gains de productivité importants en Turquie (World Bank, 2016). Des enquêtes consacrées aux débuts de la diffusion de ces techniques en Turquie révèlent que les entreprises dotées d'un capital humain de pointe ont pris le dessus sur les autres (Findik et Tansel, 2015). Si cet écart entre les différentes catégories d'entreprises se transformait en fossé permanent, il priverait l'économie des avantages d'une convergence généralisée de la productivité et aggraverait les différentiels de productivité déjà marqués entre les entreprises.

Il existe déjà dans le pays de nombreux opérateurs commerciaux (fournisseurs, consultants, banques, etc.) qui proposent des techniques et des services utiles de ce point de vue. La mise en place de services publics contribuant à la diffusion de connaissances pertinentes auprès de différentes catégories d'utilisateurs (petites entreprises, agriculture, etc.) faciliterait ce processus. L'Agence de développement des PME KOSGEB pourrait chapeauter cette fonction de vulgarisation technique, en coopération avec des universités et des partenaires internationaux.

Les synergies entre la numérisation au niveau des entreprises (Industrie 4.0), la numérisation des interactions avec le secteur public (administration électronique) et la numérisation des transactions avec les partenaires commerciaux (fournisseurs, clients, banques, investisseurs) devraient être exploitées plus activement. Par exemple, les exportateurs turcs entrevoient des possibilités d'intégration de leurs systèmes d'information et de gestion avec les systèmes d'enregistrement des échanges du ministère des Finances et du ministère des Douanes (Dünya, 2016a). Le ministère des Finances réfléchit à la création d'un registre électronique des biens meubles des entreprises individuelles, qui permettrait à ces dernières d'utiliser leurs biens comme garanties auprès des banques (Şimşek, 2016b). Néanmoins, pour que ces techniques puissent se diffuser, les entrepreneurs et les entreprises doivent acquérir la certitude que la transparence accrue permise par la numérisation intégrée ne se traduira pas dans les faits par une augmentation de leurs charges d'impôt.

Qualité des intrants de service

Les services fournissent des intrants importants au secteur manufacturier dans l'ensemble des pays de l'OCDE (Nordas et Kim, 2013). Les gains d'efficacité des entreprises existantes et la croissance des entreprises performantes reposent sur l'utilisation de toute une série de services dans les domaines de la finance, de l'ingénierie, du conseil, du marketing, de la logistique et autres. En Turquie, les interactions entre les prestataires de services et leurs clients du secteur manufacturier restent en deçà des normes internationales dans trois domaines qui appellent des mesures correctives :

- Les services de réseau assurés par les monopoles publics ou récemment privatisés sont généralement plus chers et/ou de moins bonne qualité que dans les autres pays de l'OCDE. C'est le cas de la fourniture d'électricité et du transport ferroviaire. La mise en œuvre de réformes plus volontaristes en faveur de la concurrence et l'adoption de réglementations plus efficaces permettraient d'améliorer les performances dans ces domaines.
- Plusieurs services professionnels sont fermés aux échanges et investissements internationaux. Les indicateurs de restrictivité des échanges de services (IRES) de l'OCDE montrent que c'est le cas pour les services comptables et juridiques ainsi que plusieurs services de logistique (OCDE, 2015d). Il convient de libéraliser ces secteurs pour que les entreprises manufacturières accèdent à des services répondant aux normes de qualité internationales. L'OCDE pourrait réaliser un Examen du droit et de la politique de la concurrence (OCDE Competition Assessment Review) pour faciliter la hiérarchisation de ces réformes.
- Les infrastructures de transport revêtent une importance cruciale, car c'est notamment d'elles que dépend l'acheminement rapide et bon marché des produits turcs sur les marchés nationaux et internationaux. Cet aspect est particulièrement important pour les fournisseurs intégrés aux chaînes de valeur mondiales (chapitre 2). Les restrictions et les quotas appliqués aux transporteurs routiers turcs sur les marchés internationaux, en particulier européens, représentent un défi de taille. Une étude récente sur l'évaluation du fonctionnement de l'Union douanière entre l'UE et la Turquie (World Bank, 2014) a conclu que ce problème constituait un enjeu majeur et il serait souhaitable qu'il soit inscrit à l'ordre du jour du prochain cycle de négociations sur l'actualisation de cet accord.

Les zones industrielles organisées (ZIO) représentent une source de services particulièrement importante pour les entreprises manufacturières. Ces zones se sont développées depuis les années 80. Elles ont bénéficié de subventions publiques en nature généreuses, qui ont peut-être contribué à détourner les investissements d'autres sites. Il n'en demeure pas moins qu'elles ont considérablement facilité la mise en place d'infrastructures et de services divers et favorisé la diffusion des connaissances (Bozkurt, 2016). En 2015, la Turquie comptait 284 ZIO en activité, qui abritaient plus de 40 000 établissements industriels et 1.53 million de travailleurs (soit plus de 30 % de l'emploi manufacturier total en Turquie) (Işık, 2015). Selon un calcul, 70 % des nouveaux emplois manufacturiers créés entre 2009 et 2014 l'ont été dans des ZIO (chiffre obtenu en calculant la différence entre l'emploi manufacturier dans les ZIO en 2009 et 2014, selon deux sources officielles – Sahbaz, 2011 et Işık, 2015).

Les ZIO sont issues d'initiatives du secteur privé local, généralement conduites par des associations locales d'entrepreneurs à qui des terrains publics ont été donnés. Elles font bénéficier leurs entreprises membres d'infrastructures physiques et de toute une série de

services : logistique et transport, communication et énergie, gestion environnementale, formation professionnelle et autres services techniques. En règle générale, les participants sont des entreprises formelles qui paient des frais d'adhésion substantiels. Elles se conforment à un ensemble de règles communes et l'emploi informel y est généralement limité.

Les ZIO exercent un effet stimulant sur la productivité des entreprises participantes. La dernière décennie a vu se développer des ZIO sectorielles dans des domaines tels que le travail du cuir, la construction navale, les pièces automobiles, l'agroalimentaire, etc. Ces ZIO fournissent des services sectoriels spécifiques à leurs membres, comme par exemple des centres de formation professionnelle et des infrastructures de mesures et d'essai, et favorisent l'émergence de pôles d'activité spécialisés. Le gouvernement voudrait donner un coup de fouet supplémentaire à la croissance des ZIO. Le ministre de la Science, de la Technologie et de l'Industrie a récemment fait part de son intention de hisser la part de l'emploi manufacturier dans les ZIO à plus de 40 % (Işık, 2015). Le Plan d'action 2016 prévoyait d'accorder aux ZIO des terrains publics supplémentaires et, le cas échéant, de nouvelles subventions destinées à couvrir leurs coûts de construction. L'un des objectifs était d'aider les « petits sites industriels », qui mettent à la disposition des petites et micro entreprises des infrastructures moins avancées, à devenir des ZIO à part entière (en 2015, près de 90 000 petites entreprises employant environ 500 000 personnes exerçaient leur activités sur 457 petits sites industriels).

L'efficacité des ZIO dépend du caractère plus ou moins favorable de leur propre environnement économique. Des données montrent que les ZIO performantes peuvent devenir la cible de pratiques fiscales prédatrices et d'une surtarification des services de la part des collectivités locales (Tuncay, 2016 ; Yıldırım, 2016). Elles devraient être soumises à des règles fiscales claires et transparentes et obtenir des municipalités des contrats de fourniture de services dignes de confiance. De la même manière, le soutien public aux ZIO, y compris sous la forme d'affectation de terrains, devrait être délivré de façon transparente afin d'instaurer des règles de concurrence équitables entre ces zones. Le soutien public accordé aux ZIO pourrait être proportionnel aux services propres à améliorer la productivité qu'elles fournissent, par exemple sous la forme d'établissements de formation professionnelle, de structures de formation continue et de services de vulgarisation technique.

Mise en place d'un cadre favorable sur le plan macroéconomique et de l'État de droit

La croissance du secteur des exportations est subordonnée à l'existence d'un degré suffisant de prévisibilité et de stabilité de la compétitivité-prix. La Turquie applique un régime de change flexible, mais les taux de change sont extrêmement volatiles et, parfois, largement surévalués ou sous-évalués. Cette volatilité exacerbe les risques commerciaux pour les investisseurs qui opèrent dans le secteur marchand. Plusieurs actions sont requises pour maintenir le taux de change réel sur une trajectoire viable : i) vaincre l'inertie inflationniste et ramener l'inflation à un niveau plus bas à un seul chiffre, en droite ligne de l'objectif officiel ; ii) réduire la volatilité du taux de change nominal en améliorant et en stabilisant les perceptions du risque des investisseurs internationaux ; et iii) engager des réformes axées sur l'offre et mettre en œuvre une politique de la concurrence active dans les secteurs du marché où les prix sont excessivement rigides et nuisent à la compétitivité du secteur manufacturier.

Les grandes entreprises turques à productivité élevée disposent d'un potentiel de croissance supplémentaire considérable et les grands acteurs mondiaux des filières manufacturières pourraient apporter davantage d'IDE. Ces acteurs engagent des investissements indivisibles et de longue durée et sont particulièrement sensibles à la stabilité, la qualité et la prévisibilité de l'environnement économique. Il ressort de plusieurs enquêtes que ces investisseurs ont perçu une amélioration de l'environnement économique turc entre le début et le milieu des années 2000 mais que le climat s'est détérioré depuis en comparaison de la situation internationale. Voici quelques-unes des principales priorités :

- Le système judiciaire devrait fonctionner de manière plus fiable et efficace et être assuré d'une pleine indépendance.
- Le pays doit engager une stratégie volontariste de lutte contre la corruption. Celle-ci pourrait s'appuyer sur les recommandations formulées par le Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption dans le cadre du suivi de l'application de la Convention sur la lutte contre la corruption par la Turquie (OCDE, 2014b).
- La politique de la concurrence et la transparence des aides publiques devraient être améliorées.
- Il convient de revoir les règles de passation des marchés publics pour améliorer l'ouverture à la concurrence. Les règles de l'UE pourraient servir de modèle. Les réformes devraient couvrir tous les types de marchés publics, y compris les partenariats public-privé.

Recommandations de politique

Cet encadré récapitule les principales recommandations de politique formulées dans ce chapitre :

Recommandations pour rééquilibrer l'économie en renforçant le secteur manufacturier

Principales recommandations

- Mettre complètement en œuvre les réformes prévues par le Plan d'action 2016 et instituer un suivi et l'établissement de rapports systématiques sur leur mise en œuvre effective.
- Renforcer l'État de droit, l'indépendance du système judiciaire et la lutte contre la corruption.
- Réduire les obstacles à l'investissement direct étranger.
- Encourager la modération du salaire minimum et réduire le coin fiscal sur le travail et les coûts d'emploi pour la main-d'œuvre peu qualifiée.
- Assouplir la réglementation de l'emploi pour toutes les entreprises. Éviter les seuils d'imposition pour les entreprises de grande taille et à productivité élevée.
- Axer les programmes de renforcement des compétences des petits entrepreneurs sur les notions élémentaires de management, les langues étrangères et le numérique.
- Améliorer le filet de protection sociale pour les travailleurs ayant perdu leur emploi en renforçant les programmes actifs du marché du travail, y compris ceux adaptés aux réfugiés.

Recommandations pour rééquilibrer l'économie en renforçant le secteur manufacturier (suite)

Autres recommandations

- Continuer à améliorer le cadre réglementaire des affaires en se référant aux indicateurs des marchés de produits et du travail et de la politique de la concurrence élaborés par l'OCDE.
- Envisager la réalisation d'un Examen du droit et de la politique de la concurrence (OCDE Competition Assessment Review) pour faciliter ce processus.
- Envisager le lancement d'une initiative de « licence à coût zéro » pour les start-ups.
- Entreprendre un examen approfondi du système fiscal pour réduire le coût de la formalisation et rationaliser les incitations fiscales en faveur de la R-D, l'innovation, les investisseurs providentiels, la coopération entre l'industrie et l'université et d'autres investissements propres à améliorer la productivité.
- Publier régulièrement les études d'évaluation d'impact des programmes de soutien public à la R-D et l'innovation.
- Envisager la création d'un Conseil de la productivité qui serait investi d'un large mandat : l'évaluation de l'ensemble des déterminants structurels et politiques de la croissance de la productivité en Turquie et la formulation de recommandations pour l'orientation des politiques.

Bibliographie

- Akdemir, K. (2016), « Özel İstihdam Büroları Aracılığıyla İş İlişkinin İşgücü Piyasalarına Katkıları » (The Contributions of Temporary Work Agency Contracts to the Operation of Labour Markets), İşveren, Janvier-Février.
- Altomonte, C., G. Navaretti, F. di Mauro et G. Ottaviano (2011), « Assessing Competitiveness: How Firm-Level Data Can Help », *Bruegel Policy Contributions*, n° 643.
- Andrews, D. et A. Saia (2016), « Coping with Creative Destruction: Reducing the Costs of Firm Exit », *OCDE Economics Department Working Papers*, forthcoming.
- Andrews, D., C. Criscuolo et P. Gal (2015), « Frontier Firms, Technology Diffusion and Public Policy: Micro Evidence from OCDE Countries », *OCDE Future of Productivity Background Papers*, Paris.
- Andrews, D. et F. Cingano (2015), « Public Policy and Resource Allocation: Evidence from Firms in OCDE Countries », *Economic Policy*, n° 78.
- Andrews, D. et C. Criscuolo (2013), « Knowledge-Based Capital, Innovation and Resource Allocation », *OCDE Economics Department Working Papers*, n° 1046, Publications de l'OCDE, Paris.
- Atabek, A., D. Andrews et R. Gönenç (2016), « Rebalancing Turkey's Growth by Improving Resource Allocation and Productivity in Manufacturing », *OCDE Economics Department Working Papers*, forthcoming.
- Atabek Demirhan, A. (2015), « Export Behaviour of the Turkish Manufacturing Firms », *Emerging Markets Finance and Trade*, novembre.
- Atiyas, I. et O. Bakış (2014), « Enterprise: Harnessing Structural Change for Integration and Inclusion », in *Turkey in Transition*, World Bank, Washington DC.
- Atiyas, I. et O. Bakış (2015), « Identifying the Links Between Innovation and FDI Firms in Turkey », *Sabancı University Rekabet Forumu Working Papers*, n° 2015-1.
- Azevedo, J. et A. Atamanov (2014), « Pathways to Middle-Class in Turkey », *World Bank Policy Research Working Papers*, n° 6834.
- Babacan, A. (2015), quoted in: « Turkey's Economy Tsar Warns of Deteriorating Rule of Law », *Hurriyet Daily News*, 14 mai.

- Bartelsman, E., J. Haltiwanger et S. Scarpetta (2014), « Cross-Country Differences in Productivity: The Role of Allocation and Selection », *American Economic Review*, 103 (1).
- Bartelsman, E., J. Haltiwanger et S. Scarpetta (2004), « Microeconomic Evidence of Creative Destruction in Industrial and Developing Countries », *World Bank Policy Research Working Papers*, n° 3464.
- Bayo-Moriones, A. et F. Lera-Lopez, « A Firm-Level Analysis of Determinants of ICT Adoption in Spain », *Technovation*, n° 6-7.
- Bloom, N., B. Eifert, A. Mahajan, D. McKenzie et J. Roberts (2011), « Does Management Matter? Evidence from India », *NBER Working Paper Series*, n° 16658.
- Bloom, N., C. Genakos, R. Sadun et J. Van Reenen (2012), « Management Practices Across Firms and Countries », *NBER Working Papers*, n° 17850.
- Bozkurt, R. (2016), « Üretimde Nitelik Geliştirmede OSB'lerin Yeri Önemlidir » (Organised Industrial Zones Matter in Qualitative Upgrading), mimeo, Istanbul.
- BRSB (2016), Bank Regulatory and Supervision Agency Statistical Service, Ankara: www.bddk.org.tr/websitesi/turkce/Istatistiki_Veriler/Istatistiki_Veriler.aspx.
- Çağlar, İ. (2016), « İflas Erteleme Böyle Olmaz » (This Is Not How we Should Handle Bankruptcies), *Hurriyet*, 10 mars.
- Carpio, X. et T. Taşkın (2016), « Management Matters: Case of Turkey », in *Creating Good Jobs in Turkey*, World Bank, Washington DC. (forthcoming).
- Central Bank of Republic of Turkey (2016), *Inflation Report 2016-1*, janvier, Ankara.
- Corporate Governance Association of Turkey (2010), *Governance Guide for Family Companies*, Istanbul.
- Develi, H. (2016), « OSB başkanından 'AR-GE Reform Paketi' değerlendirmesi » (OIZ Chair Evaluates the New R&D Incentives), *Dünya*, 25 février.
- Dünya (2016a), « Türkiyede Bürokrasi Manzaraları » (Bureaucratic Hindrances in Turkey), 9 février.
- Dünya (2016b), « Esnaf ve sanatkar, yüzde 40'i bulan kayıtdışı için destek istiyor » (Small Businessmen Demand Support to Tackle Informal Competition which Occupies 40% of the Market), 18 février.
- Dünya (2016c), « KOBİ'ler için kredi 'out' alternatif finansman 'in' » (Summary of Young Businessmen Association Conference on « Access of Growing Firms to Alternative Financing Sources »), 3 mars.
- Fındık, D. et A. Tansel (2015), « Resources on the Stage: A Firm-Level Analysis of the ICT Adoption in Turkey », *ERC Working Paper in Economics (15/07)*, METU, Ankara.
- Goode, S. et K. Stevens (2000), « An Analysis of the Business Characteristics of Adopters and Non-Adopters of Worldwide Web Technology », *Journal of Information Technology and Management*, n° 1-2.
- Girişim Haber (2016), « Türkiye Kurumsal Yönetim Derneği: Aile şirketleri için kurumsal yönetim zirvesi » (Turkish Corporate Governance Association's Corporate Governance Summit for Family Firms), www.girisimhaber.com/post/2016/01/04/Kurumsal-Yonetim-Zirvesi-2016.aspx.
- Hofer, H. (2006), « Reform of Severance Pay Law in Austria », *Institute of Advanced Studies Discussion Paper*, Vienna.
- IMF (2016), Turkey: 2016 Article IV Consultations Staff Report, Washington DC.
- Isgut, A. et A. Fernandes (2007), « Learning-by-Exporting Effects: Are They for Real? » *MPRA Papers*, n° 3121, München.
- Işık, F. (2015), « OSB'lerde istihdam 2.2 milyon'a çıkacak » (Employment Will Reach 2.2 Million in Organised Industrial Zones), *Hurriyet*, 25 juillet.
- Karaboğa, K. (2016), « Kötü İngilizce yüzde 30 kar kaybettirebilir (Bad English Can Reduce Profits by 30 Per Cent) », *Dünya*, 8 mars.
- Koru, S. et J. Akesson (2011), « Türkiye'nin İngilizce Açığı » (Turkey's Gap in English), *Türkiye Ekonomi Politikaları Araştırma Vakfı Politika Notu*, n° 201157, décembre.
- La Porta, R. et A. Shleifer (2014), « Informality and Development », *Journal of Economic Perspectives*, n° 28 (3).
- McKenzie, D. et C. Woodruff (2015), « Business Practices in Small Firms in Developing Countries », *NBER Working Paper series*, n° 21505.
- Nightingale, P. et A. Coad (2013), « Muppets and Gazelles: Political and Methodological Biases in Entrepreneurship Research », *Industrial and Corporate Change*, n° 23/1.
- Nordas, H. et Y. Kim, « The Role of Services for Competitiveness in Manufacturing », *OCDE Trade Policy Papers*, n° 148, Publications de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2006a), *Economic Survey of Turkey*, Publications de l'OCDE, Paris.

- OCDE (2006b), *Corporate Governance in Turkey*, Publications de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2010a), *Economic Survey of Turkey*, Publications de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2010b), « Tax Policy Reform and Fiscal Consolidation », *Tax Policy Brief*, décembre.
- OCDE (2014a), *Economic Survey of Turkey*, Publications de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2014b), Phase 3 Report on Implementing the OCDE Anti-Bribery Convention in Turkey, Publications de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2015a), *Entrepreneurship at a Glance*, Publications de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2015b), *Taxation of SMEs in OCDE and G20 Countries*, Publications de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2015c), *G20/OCDE Principles of Corporate Governance*, Publications de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2015d), Services Trade Restrictiveness Index (STRI): Turkey Country Note, OCDE website www.oecd.org/tad/services-trade/STRI_TUR.pdf.
- OCDE (2015e), *Economic Policy Reforms 2015: Going for Growth (Recommendations for Turkey)*, Publications de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2015f), *The Future of Productivity*, Publications de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2016a), OCDE Revenue Statistics, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=REV>.
- OCDE (2016b), *Tax Policy Developments in OCDE Member Countries*, Publications de l'OCDE, Paris (forthcoming).
- Pellegrino, B. et L. Zingales (2014), « Diagnosing the Italian Disease », mimeo, Cambridge.
- Price Waterhouse Coopers Turkey (2013), « Business Angels in Turkey », *Asset Management Bulletin*, février.
- Sak, G. (2014), « Neden Bizim Başarılı Şirketlerimizin Sayısı Yalnızca 15'tir? » (Why Do We Have Only 15 Top Performing Firms? », *Radikal*, 12 août.
- Şahbaz, U. (2011), Türkiye'nin OSB Deneyimi (Turkey's OIZ Experience), TEPAV, mimeo.
- Şeker, S. et M. Dayıoğlu (2015), « Poverty Dynamics in Turkey », *Review of Income and Wealth*, n° 61/3.
- Şimşek, M. (2016a), quoted in: « M. Şimşek TÜSİAD Genel Kurulu'nda konuştu » (M. Şimşek spoke at the TÜSİAD General Assembly), Haberler.com, www.haberler.com/mehmet-simsek-tusiad-genel-kurulu-nda-konustu-8149425-haber/.
- Şimşek, M. (2016b), « Başbakan Yardımcısı Şimşek: KOBİ'ler artık kredi çekerken taşınırını teminat gösterebilecek » (Deputy-PM Simsek: SMEs Will Be Able to Use Movable Collateral), *Dunya*, 8 février.
- Taşkin, T. (2014), « GDP Growth in Turkey: Inclusive or Not? », *Central Bank Research and Monetary Policy Working Papers*, n° 1408.
- TOBB-TEPAV (2015), Türkiye 100: Türkiye'nin En Hızlı Büyüyen 100 Şirketi (Turkey's Fastest Growing 100 Firms), www.tepav.org.tr/tr/haberler/s/3914.
- Tuncay, H. (2016), « OSB'ler Tarife Mağduru » (OIZs Face Distorted Tarification), *Electrotech*, mars, www.3eelectrotech.com.tr/arsiv/yazi/osblerde-elektrik.
- Turkstat (2015), *Girişimcilik Araştırması 2013 (Entrepreneurship Survey 2013)*, juin, Ankara.
- Vergi Portalı (2016), *Yeni Gelir Vergisi Kanunu (Draft Income Tax Law)*, www.vergiportali.com/.MContent.aspx?id=439.
- Webrazzi (2015), Türkiye'nin en hızlı büyüyen 21 internet ve teknoloji şirketi, (Turkey's 21 Most Rapidly Growing Internet and Technology Businesses), <http://webrazzi.com/2015/08/12/tobb-en-hizli-buyuyen-21-internet-ve-teknoloji-sirketi/>.
- World Bank (2014a), *Evaluation of the EU-Turkey Customs Union*, Washington DC.
- World Bank (2014b), *Turkey in Transition: Time for a Fiscal Policy Pivot?*, Washington DC.
- World Bank (2014c), *Turkey's Transitions*, Washington DC.
- World Bank (2016), *World Development Report: Digital Dividends*, Washington DC.
- Yang, Y., et S. Mallick (2010), « Export Premium, Self-Selection and Learning-by-Exporting: Evidence from Chinese Matched Firms », *World Economy*, n° 33 (10).
- Yıldırım, M. (2016), « Türkiye'nin En Pahalı Suyunu Tüketüyoruz » (We Use Turkey's Most Expensive Water), *Demokrat Gebze*, 12 janvier.
- Yılmaz, G. et D. Saraçoğlu (2016), « Technological Change, Human Capital, and Absorptive Capacity: Can Turkey Escape the Middle Income Trap? », *METU Studies in Development*, vol. 43.

Chapitre 2

Retirer les avantages des chaînes de valeur mondiales

Malgré des progrès majeurs, la Turquie reste à la traîne de la plupart des pays comparables en termes de valeur ajoutée exportée par habitant. Les remarquables résultats économiques des 15 dernières années ne se sont pas accompagnés d'une progression suffisante des parts de marché à l'exportation, en particulier lorsqu'elles sont mesurées en valeur ajoutée. Tandis que la Turquie incorpore une part de valeur ajoutée étrangère croissante dans ses propres exportations, sa capacité à fournir des intrants intermédiaires destinés aux exportations des autres pays reste limitée. Ce chapitre fait valoir que la participation de la Turquie aux chaînes de valeur mondiales demeure inférieure à son potentiel en raison de caractéristiques institutionnelles qui empêchent l'allocation efficiente du capital et de la main-d'œuvre, d'obstacles inhérents aux accords commerciaux bilatéraux et aux réglementations en matière d'entrée, du développement insuffisant du capital humain et du manque d'investissements dans l'innovation, la R-D et le capital intellectuel. Des progrès sur ces différents fronts contribueraient à renforcer les liens commerciaux vers l'amont et l'aval et à rééquilibrer le modèle de croissance de la Turquie. Le processus d'ajustement vers une économie axée davantage sur l'exportation et opérant en vertu de règles du jeu équitables devra s'accompagner de politiques industrielles, sociales et environnementales spécifiques pour alléger les retombées négatives de ce processus sur les entreprises et les travailleurs privés d'activité et d'emploi et sur l'écosystème.

Participation de la Turquie aux chaînes de valeur mondiales

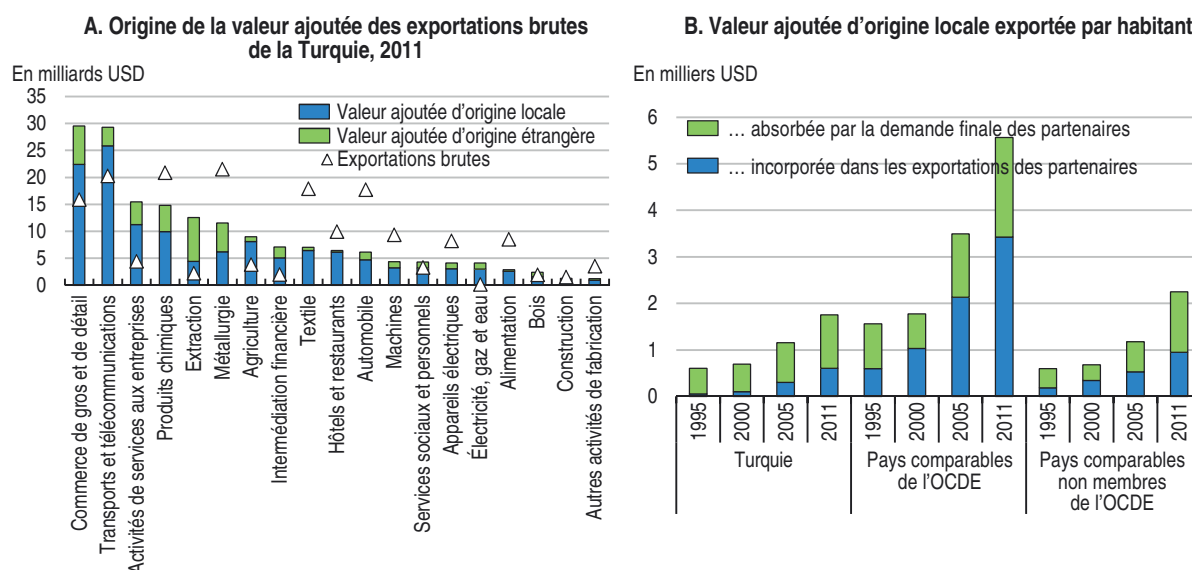
Le rôle croissant des chaînes de valeur mondiales (CVM) dans les processus de production internationaux revêt une importance capitale pour le développement de la Turquie. La participation aux CVM est l'un des principaux déterminants d'une diffusion efficace de la productivité dans un monde globalisé (OCDE, 2015a). Un degré d'ouverture commerciale accru se traduit par une plus grande exposition à la concurrence internationale et oblige les entreprises nationales, qu'elles opèrent ou non à la frontière, à s'aligner sur les meilleures pratiques des entreprises situées à la frontière mondiale et à accroître leur niveau de productivité en conséquence. L'intégration en amont, c'est-à-dire l'utilisation d'intrants étrangers pour la production de produits finals et intermédiaires exportés par les entreprises turques, entraîne généralement une concurrence des importations, en particulier dans les secteurs manufacturier et des services, et accélère la réaffectation des ressources nationales vers les entreprises les plus compétitives. Par ailleurs, l'intégration en amont facilite la diffusion des connaissances, soit indirectement par l'apprentissage auprès des fournisseurs, soit directement grâce aux retombées des investissements directs étrangers (IDE) sur le plan des connaissances. L'intégration en aval, à savoir la production d'intrants intermédiaires utilisés par les autres pays pour leurs exportations, étend le marché potentiel, optimise l'utilisation des ressources humaines, capitalistiques et naturelles turques et, ce faisant, contribue au rééquilibrage de l'économie nationale. L'augmentation de la production destinée aux marchés étrangers impose aux entreprises de faire converger leurs normes de produits vers les meilleures pratiques internationales et enclenche des boucles de rétroaction vertueuses entre productivité, innovation, dotations en capital humain et niveaux de vie.

Néanmoins, la fragmentation transfrontalière des chaînes logistiques manufacturières génère également des externalités, dont certaines méritent l'attention des décideurs. Par exemple, les pays où les réglementations en matière d'environnement sont moins strictes sont susceptibles d'absorber davantage d'opérations de production polluantes que ce ne serait le cas en présence de règles du jeu équitables, ce qui entraîne des conséquences néfastes pour l'environnement et le bien-être. Les pays en transition peuvent également connaître une aggravation des inégalités au cours des premières phases de l'intégration aux CVM dans la mesure où seules les entreprises les plus performantes peuvent s'aligner sur les meilleures pratiques internationales. L'approfondissement de leur intégration aux CVM expose les pays à un plus grand nombre de chocs, même si la diversification régionale et de la gamme de produits peut compenser les effets préjudiciables à la stabilité. Dans ce contexte, il ne faut pas perdre de vue les arbitrages qui s'opèrent entre des perspectives de croissance renforcée et les répercussions négatives potentielles de l'intégration aux CVM sur d'autres dimensions pertinentes des politiques. Des indicateurs tels que l'Indicateur du vivre mieux de l'OCDE ou les Objectifs de développement durable des Nations Unies peuvent faciliter l'identification et la quantification des effets de ces arbitrages et aider les décideurs à étalonner leurs politiques en conséquence.

Bien que le concept de chaînes de valeur mondiales ne soit pas nouveau, leur évaluation quantitative n'a été rendue possible que récemment grâce à la mise au point de tableaux d'entrées-sorties inter-pays, à l'initiative notamment de l'OCDE. L'un des produits dérivés importants de ces tableaux est la base de données TiVA (Échanges en valeur ajoutée) OCDE-OMC, qui permet de distinguer les flux de valeur ajoutée des flux d'exportations brutes. Deux points méritent d'être soulignés dans le contexte des CVM.

Premièrement, les données TiVA permettent aux analystes de déterminer la source de la valeur ajoutée incorporée dans les exportations brutes. En mettant l'accent sur l'origine de la valeur ajoutée, elles font notamment ressortir l'importance des services en tant qu'intrants dans la composition des exportations brutes et montrent que la répartition de la valeur ajoutée par origine étrangère ou nationale est très variable selon les secteurs (graphique 2.1, partie A).

Graphique 2.1. **Origine de la valeur ajoutée incorporée dans les exportations et destination de la valeur ajoutée d'origine locale**



Note : Les pays comparables de l'OCDE sont les dix pays de l'OCDE autres que la Turquie ayant le PIB par habitant le plus faible : République tchèque, Slovaquie, Portugal, République slovaque, Estonie, Grèce, Hongrie, Pologne, Chili et Mexique. Les pays comparables non membres de l'OCDE sont l'Argentine, la Bulgarie, le Brésil, la Chine, la Croatie, l'Inde, la Malaisie, la Roumanie, la Russie, la Thaïlande et le Vietnam.

Source : OCDE/WTO (2016), « Commerce en valeur ajoutée », OCDE-OMC : Statistiques du commerce en valeur ajoutée (base de données). DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/data-00648-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933389167>

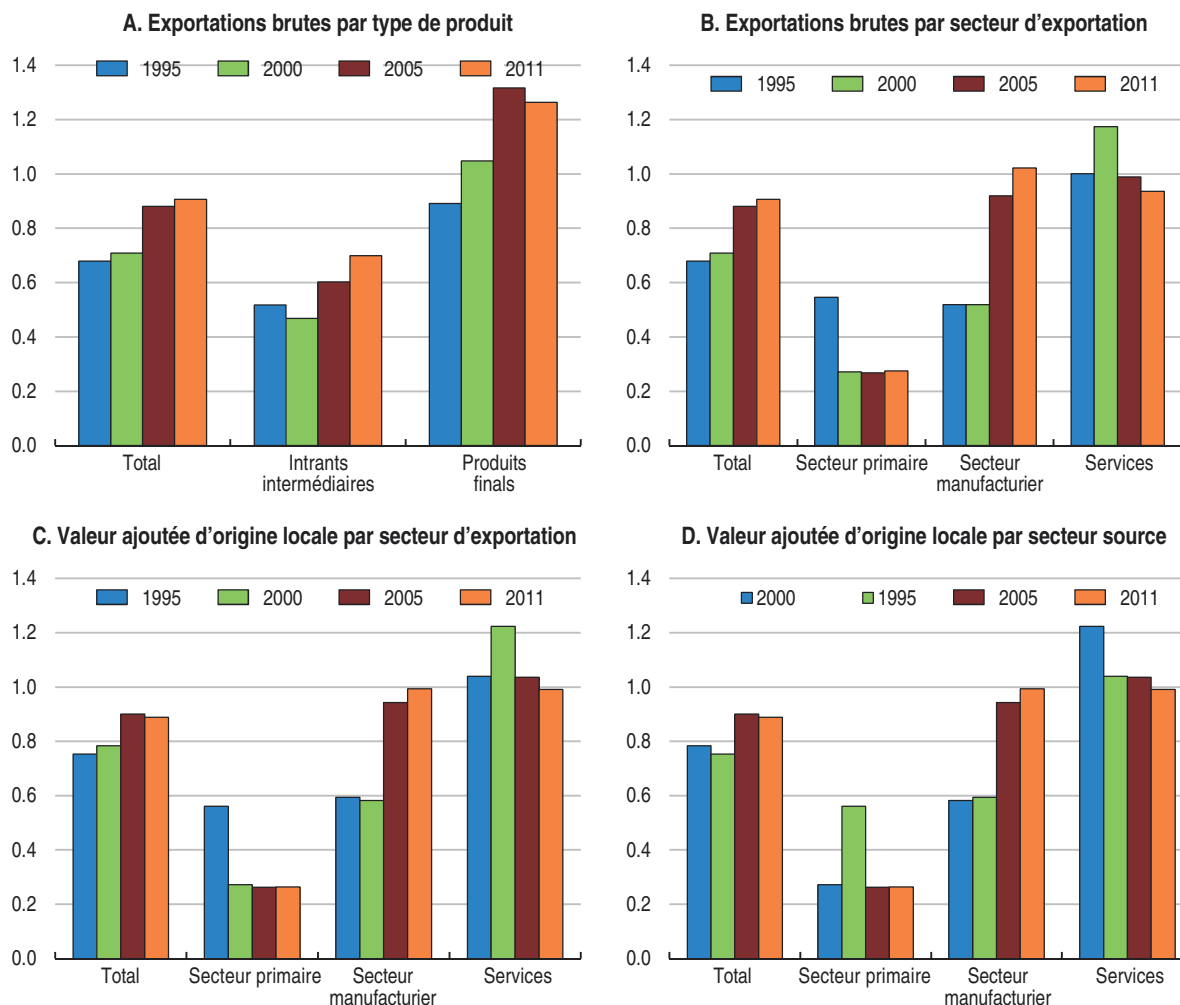
Deuxièmement, les données TiVA jettent un éclairage sur le trajet effectué par les produits et les services exportés une fois dans le pays partenaire, en établissant une distinction entre la part de la valeur ajoutée exportée qui est directement absorbée par la demande intérieure du partenaire et la part qui est incorporée dans les exportations du partenaire vers des pays tiers. Cette dernière mesure reflète le succès de l'intégration aux chaînes de valeur mondiales, devenue un déterminant majeur des performances à l'exportation. Bien que la Turquie occupe un rang intermédiaire en ce qui concerne le niveau de ses exportations en valeur ajoutée, elle se classe derrière la plupart des pays comparables en termes d'exportations par habitant de valeur ajoutée d'origine locale (graphique 2.1, partie B) et l'écart est beaucoup plus important que l'écart de PIB par

habitant. La part des exportations utilisées comme intrants dans les exportations des partenaires, en particulier, est beaucoup plus faible que dans les autres pays. Tandis que dans les pays comparables de l'OCDE, plus de 30 % de la valeur ajoutée exportée d'origine locale est ensuite exportée vers des pays tiers, cette part est de seulement 20 % environ en Turquie. Cet écart peut signifier deux choses : soit les entreprises turques sont moins bien intégrées aux chaînes logistiques mondiales, soit elles sont surtout présentes sur les segments d'aval.


Les parts de marché turques dans les exportations mondiales confirment que les exportations de la Turquie se concentrent sur les produits finals plutôt que les produits intermédiaires (graphique 2.2, partie A). Les solides résultats à l'exportation enregistrés par le pays depuis 2000 sont essentiellement à mettre au compte des exportations de produits manufacturés ; les exportations de services et de produits primaires ont en revanche cédé du terrain dans les exportations mondiales, que ce soit en termes d'exportations brutes ou de valeur ajoutée d'origine locale incorporée dans les

Graphique 2.2. **Parts de marché à l'exportation de la Turquie**

En points de pourcentage des exportations mondiales



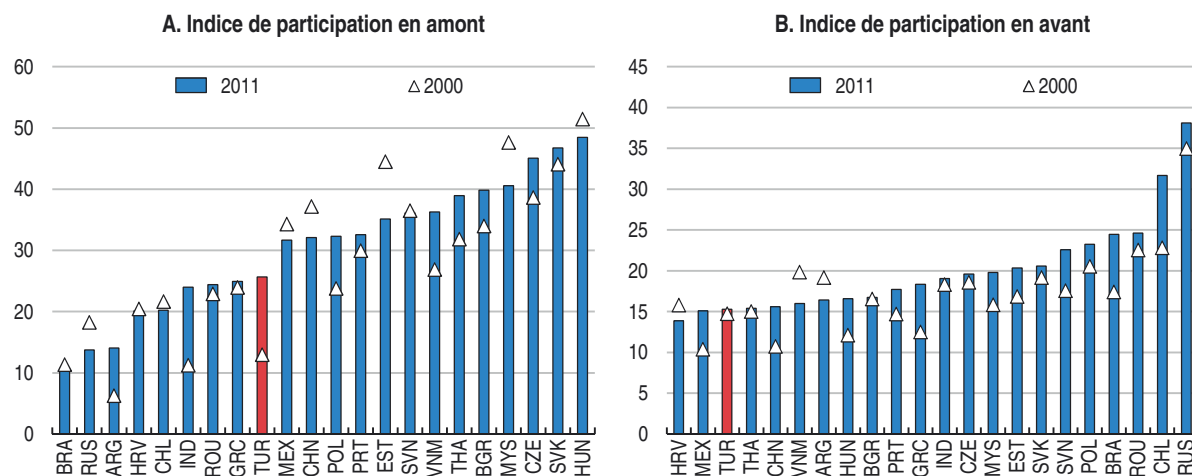
Source : OCDE/WTO (2016), « Commerce en valeur ajoutée », OCDE-OMC : Statistiques du commerce en valeur ajoutée (base de données). DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/data-00648-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933389170>

exportations de services (graphique 2.2, parties B et C). Néanmoins, si l'on se réfère à la part de la valeur ajoutée locale en termes de secteur source, les parts de marché des produits manufacturés comme des services turcs ont augmenté à un rythme soutenu (graphique 2.2 partie D). Il semble donc que les exportations manufacturières turques contiennent une part de services relativement élevée. De fait, plus de 35 % de la valeur ajoutée exportée sous forme de produits manufacturés découle de services produits localement, alors que cette part est inférieure à 30 % pour les pays de l'OCDE en moyenne et de seulement 25 % pour les pays comparables non membres de l'OCDE.


L'amélioration des résultats à l'exportation depuis 2000 apparaît légèrement moins marquée lorsque ceux-ci sont mesurés en valeur ajoutée (graphique 2.2, partie C) et non en termes bruts (partie B). Ainsi, l'indice de participation en amont de la Turquie, qui mesure la part de la valeur ajoutée étrangère incorporée dans les exportations brutes de la Turquie, a presque doublé entre 2000 et 2011, la progression la plus importante de tous les pays avec l'Inde (graphique 2.3). En revanche, l'indice de participation en aval, défini comme le rapport entre la valeur ajoutée turque incorporée dans les exportations des pays partenaires et les exportations brutes de la Turquie, est resté globalement stable entre 2000 et 2011. En d'autres termes, la capacité des entreprises turques à jouer un rôle sur les segments d'amont des chaînes de valeur est resté très limitée en comparaison d'autres pays. La participation en aval dans le secteur manufacturier, en particulier, est faible : entre 2000 et 2011, elle a diminué plus que dans n'importe quel autre pays comparable.

Graphique 2.3. Participation aux chaînes de valeur mondiales



Note : L'indice de participation en amont désigne la part de la valeur ajoutée étrangère dans les exportations brutes d'un pays. La participation en aval est le rapport entre la valeur ajoutée d'origine locale incorporée dans les exportations des pays étrangers et les exportations brutes.

Source : OCDE/WTO (2016), « Commerce en valeur ajoutée », OCDE-OMC : Statistiques du commerce en valeur ajoutée (base de données). DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/data-00648-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933389188>

L'utilisation des indicateurs de participation aux CVM donne néanmoins lieu à une réserve majeure : elle ne s'applique qu'aux chaînes logistiques mondiales qui comprennent au moins deux opérations transfrontalières (l'importation de l'intrant intermédiaire et l'exportation du produit assemblé). En fait, les indices de participation en amont ne nous renseignent pas sur la mesure dans laquelle les intrants intermédiaires étrangers intègrent les chaînes logistiques pour la fabrication de produits qui seront à terme absorbés par la demande intérieure du pays. De la même manière, la participation

en aval n'indique pas dans quelle mesure une économie est capable d'exporter des intrants intermédiaires qui seront transformés dans le pays partenaire puis absorbés par la demande intérieure de ce pays au lieu d'être exportés vers des pays tiers. Par conséquent, certains segments d'aval et d'amont des chaînes logistiques mondiales restent dans l'angle mort des indicateurs de participation aux CVM.

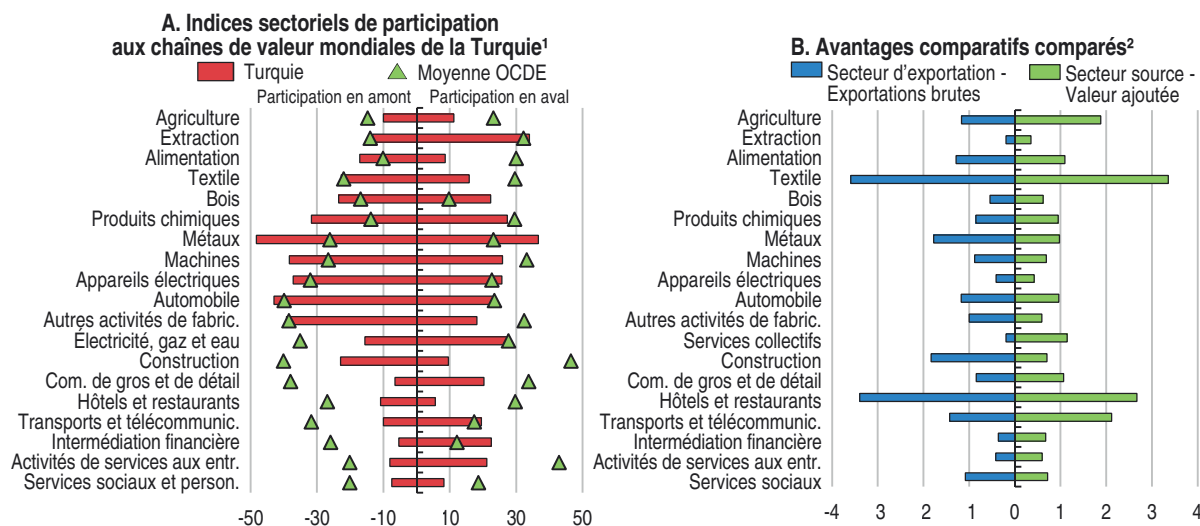
Les données TiVA appellent plusieurs autres réserves. Elles reposent implicitement sur l'hypothèse que toutes les entreprises qui opèrent dans le même secteur utilisent la même technologie et les mêmes intrants. Elles présupposent également que le contenu en importation des produits exportés dans un secteur particulier est identique au contenu en importation de la demande totale dans ce secteur. Il y a un enfin un problème spécifique à la Turquie, qui tient à ce que les tableaux d'entrées-sorties sont obsolètes et les tableaux des comptes nationaux très peu détaillés. Dans ce contexte, la Turquie devrait continuer d'améliorer son infrastructure statistique et l'intégration de cette dernière aux bases de données mondiales utilisées pour mesurer l'intégration des différents pays aux CVM.

Participation aux CVM par secteur

L'indice de participation en amont d'un secteur mesure la part de la valeur ajoutée étrangère dans les exportations brutes de ce secteur. L'indice de participation en aval d'un secteur désigne la part de la valeur ajoutée exportée du secteur qui est ensuite incorporée dans les exportations des pays étrangers (graphique 2.4, partie A). En règle générale, les exportations de services, de produits agricoles et de produits d'extraction contiennent moins de valeur ajoutée étrangère que les produits manufacturés. Parce qu'ils sont généralement utilisés comme intrants intermédiaires et non comme produits finals, les produits d'extraction et les produits métallurgiques sont plus présents dans les

Graphique 2.4. Avantages comparatifs révélés

2011



1. Indices de participation par secteur en Turquie.

2. L'avantage comparatif révélé de chaque secteur correspond à la contribution relative du secteur aux exportations brutes de la Turquie (valeur ajoutée des exportations), divisée par la part du secteur dans les exportations brutes mondiales (valeur ajoutée des exportations).

Source : OCDE/WTO (2016), « Commerce en valeur ajoutée », OCDE-OMC : Statistiques du commerce en valeur ajoutée (base de données), DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/data-00648-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933389195>

exportations étrangères que les produits textiles, alimentaires et agricoles. En comparaison des moyennes OCDE, la participation en amont est globalement plus élevée dans le secteur manufacturier et plus faible dans les services. Quant à la participation en aval, elle est plus faible dans presque tous les secteurs en Turquie : seuls le textile, l'automobile et les machines atteignent des niveaux comparables aux moyennes OCDE. Il y a donc tout lieu de penser que les obstacles à l'intégration vers l'aval des entreprises turques sont généralisés et non pas propres à des secteurs particuliers.

Au vu des différences de la composition sectorielle des exportations entre pays, il y a une nette correspondance entre les différences de participation aux CVM et la composition sectorielle des exportations (graphique 2.4, partie B). Par exemple, la faiblesse des liens de la Turquie vers l'aval est en adéquation avec la prédominance du textile (secteur manufacturier) et des hôtels et restaurants (services), qui se caractérisent par une participation en aval plutôt faible. De la même manière, certains produits manufacturés habituellement caractérisés par des liens très forts vers l'amont, tels que les produits chimiques ou les appareils électriques, sont relativement sous-représentés dans le panier d'exportations brutes de la Turquie. Parmi les secteurs bénéficiant d'un avantage comparatif, seuls les métaux présentent une participation en amont élevée.

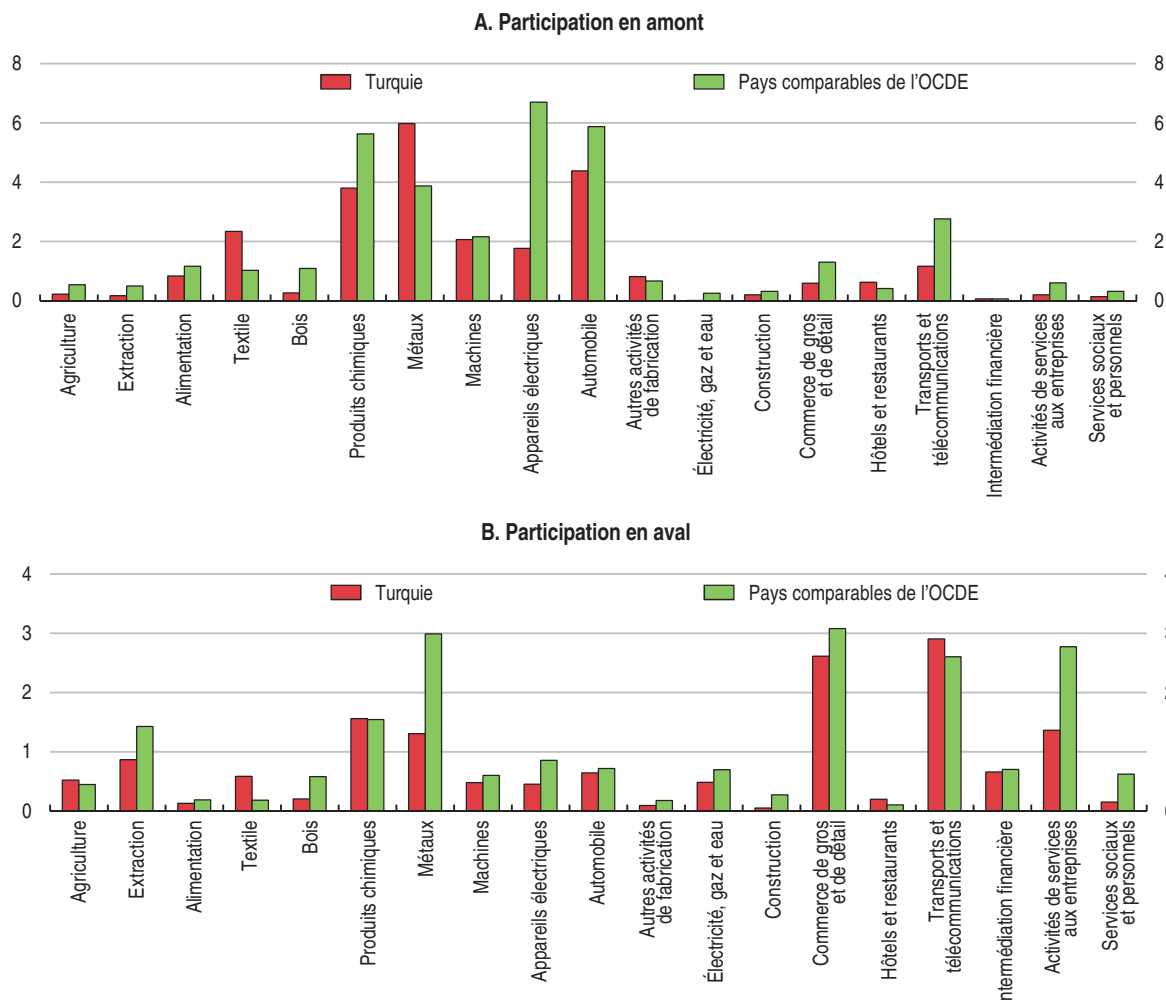
Les données relatives à la contribution des secteurs à la participation aux CVM (graphique 2.5) montrent que la métallurgie exporte une part beaucoup plus élevée de la valeur ajoutée étrangère totale que dans les autres pays en raison d'un indice sectoriel de participation en amont élevé (graphique 2.4, partie A), combiné à un poids plus important dans les exportations brutes (graphique 2.4, partie B). De même, la contribution du secteur automobile à la participation en amont est plus que proportionnelle en Turquie, mais c'est également le cas, et même davantage encore, dans les pays comparables de l'OCDE. Le secteur textile apporte également une contribution plus élevée que dans les autres pays, mais sa participation aux CVM est globalement faible. À l'inverse, les produits chimiques et les appareils électriques contribuent moins à l'intégration vers l'amont que dans d'autres pays, principalement parce qu'ils représentent une faible part des exportations brutes de la Turquie (graphique 2.4, partie B).

La participation en aval se concentre dans le secteur des services, qui est souvent à l'origine de plus de la moitié de la valeur ajoutée locale incorporée dans les exportations des pays étrangers (55 % dans le cas de la Turquie). Le niveau relativement faible de la participation en aval de la Turquie s'explique en grande partie par la contribution réduite de l'extraction et des activités de services aux entreprises (immobilier, location, conseil, etc.) (graphique 2.5, partie B). La contribution plus limitée de l'industrie extractive résulte du faible niveau des exportations de ce secteur (graphique 2.4, partie B), tandis que les activités de services aux entreprises pâtissent d'une participation en aval plus réduite en Turquie que dans d'autres pays. Sous l'effet conjugué d'un taux de croissance des exportations plus élevé et d'une augmentation de la participation en amont plus rapide dans le secteur manufacturier, la participation en amont s'est, au fil du temps, concentrée davantage dans les exportations de produits manufacturés (87 % de la valeur étrangère exportée en 2011 contre 66 % en 2000, voir annexe A3). La répartition de la valeur ajoutée incorporée dans les exportations des autres pays entre services et produits manufacturés est restée à peu près stable (voir annexe A4).

Au-delà de la composition sectorielle des exportations, le prix des produits dans chaque secteur offre également une explication aux déséquilibres externes. Selon des


Graphique 2.5. **Contributions sectorielles aux indices de participation aux chaînes de valeur mondiales**

2011



Note : Les pays comparables de l'OCDE sont les dix pays de l'OCDE autres que la Turquie ayant le PIB par habitant le plus faible : République tchèque, Slovaquie, Portugal, République slovaque, Estonie, Grèce, Hongrie, Pologne, Chili et Mexique.

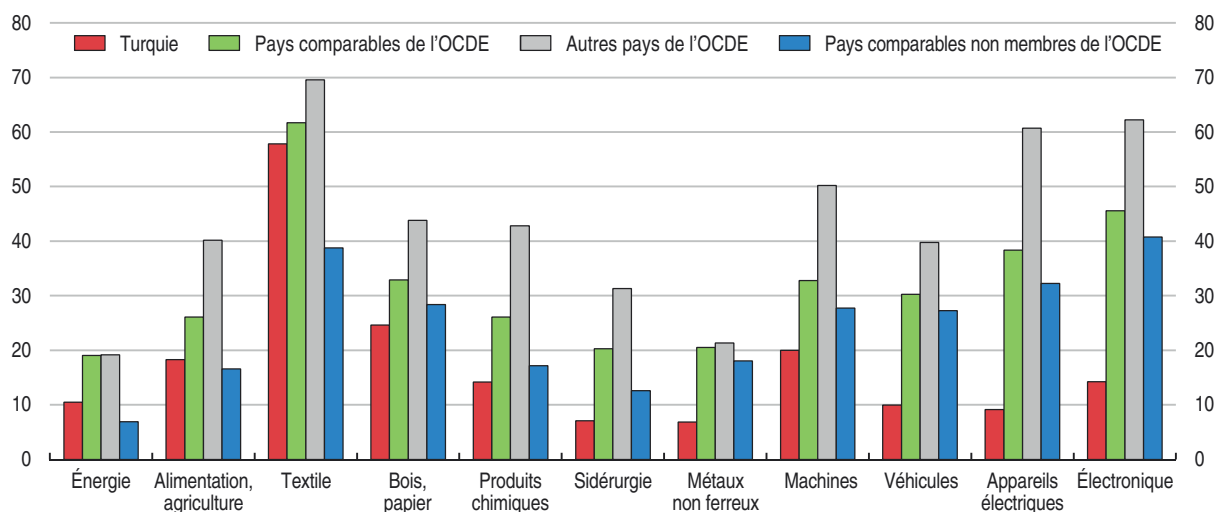
Source : OCDE/OMC (2016), « Les échanges en valeur ajoutée » (base de données TIVA). DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/data-00648-en>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933389206>

données récentes issues de la base de données Trade Unit Values du CEPII, pour chaque secteur manufacturier, la part des produits de haute valeur dans les exportations du secteur est systématiquement plus basse en Turquie que dans les autres groupes de pays, sauf pour les exportations de produits primaires, alimentaires et textiles : dans leur cas, la part des produits de haute valeur est légèrement supérieure à la part observée en moyenne dans les pays comparables non membres de l'OCDE (graphique 2.6). La part des produits de haute valeur a globalement stagné en Turquie, à l'exception notable du secteur textile, où cette part a doublé entre 2000 et 2005 avant de plafonner. Les pays comparables de l'OCDE offrent un contraste saisissant, puisqu'ils sont parvenus au fil du temps à accroître la part des exportations de haute valeur dans la plupart des secteurs. Cette situation pèse sur la participation en aval de la Turquie et renforce potentiellement la valeur ajoutée étrangère contenue dans les exportations turques.


Graphique 2.6. **Part des exportations de haute valeur par secteur**

En %, 2013



Note : La valeur unitaire d'un produit de haute valeur dépasse la valeur de référence mondiale d'au moins 15 %. La valeur de référence mondiale est la médiane mondiale de toutes les valeurs unitaires, pondérée par la valeur des flux commerciaux correspondants au cours d'une année donnée. Les pays comparables de l'OCDE sont les dix pays de l'OCDE autres que la Turquie ayant le PIB par habitant le plus faible : République tchèque, Slovaquie, Portugal, République slovaque, Estonie, Grèce, Hongrie, Pologne, Chili et Mexique. Les pays comparables non membres de l'OCDE sont l'Argentine, la Bulgarie, le Brésil, la Chine, la Croatie, l'Inde, la Malaisie, la Roumanie, la Russie, la Thaïlande et le Vietnam.

Source : Base de données *Trade Unit Values* du CEPII, voir Emlinger et Piton (2014), « World Trade Flows Characterisation: Unit Values, Trade Types and Price Ranges », *CEPII Working Paper*, no 2014-26.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933389215>

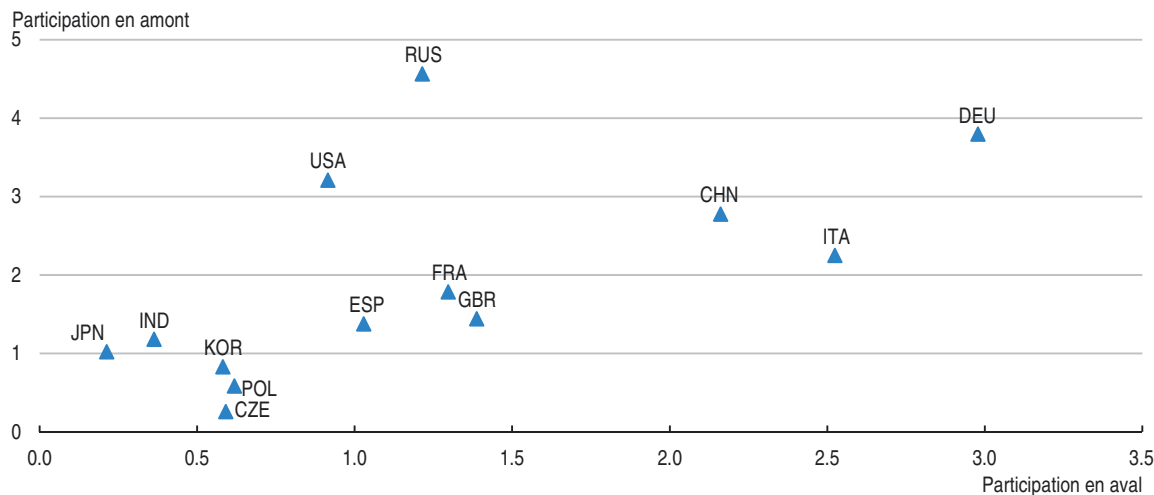
Pour compléter les analyses fondées sur les indices d'intégration vers l'aval et vers l'amont, il a été décidé de calculer des indicateurs « de réseau » à partir des données de la base TiVA sur les échanges bilatéraux en valeur ajoutée, à la fois pour l'ensemble du secteur manufacturier et pour les secteurs du textile et de l'automobile. Les graphiques en réseau issus de cette procédure (annexe A5) illustrent l'approfondissement de l'intégration de la Turquie dans le commerce international. Depuis 2000, les progrès ont été particulièrement importants dans les secteurs du textile et de l'automobile ; s'agissant des échanges dans l'ensemble du secteur manufacturier, en revanche, la Turquie demeure à la périphérie du noyau manufacturier européen. La position de la Turquie dans le réseau d'échanges de valeur ajoutée du secteur automobile témoigne de sa position pivot entre les trois grands centres de la production automobile (Europe, Amérique du Nord et Asie de l'Est) et met en évidence le rayonnement mondial des équipementiers automobiles turcs.

Participation aux CVM par pays partenaire

En termes absolus, si l'on se réfère aux liens vers l'aval et vers l'amont combinés, l'Allemagne est le principal partenaire commercial de la Turquie dans les CVM (graphique 2.7). Les exportations allemandes contiennent 3 milliards USD de valeur ajoutée turque, tandis que les exportations turques contiennent près de 4 milliards USD de valeur ajoutée allemande. Ces valeurs représentent un dixième environ de la participation en amont et en aval de la Turquie. Le seul pays qui fournissait davantage de valeur ajoutée aux exportations turques en 2011 (uniquement des produits primaires) était la Russie. L'Italie et la Chine se classaient respectivement au deuxième et troisième rang des pays les plus importants en termes de liens vers l'aval.

Graphique 2.7. Principaux partenaires commerciaux de la Turquie dans les chaînes de valeur mondiales

En milliards USD, 2011



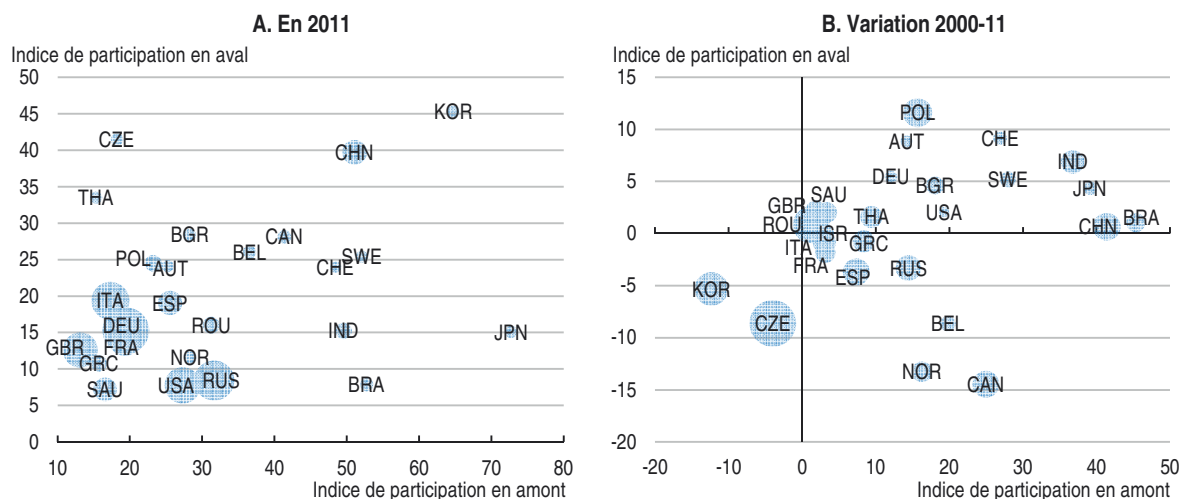
Note : Le graphique représente la valeur ajoutée turque incorporée dans les exportations des pays étrangers (participation en aval) et la valeur ajoutée étrangère incorporée dans les exportations turques (participation en amont) pour les principaux partenaires commerciaux de la Turquie dans les CVM.

Source : OCDE/WTO (2016), « Commerce en valeur ajoutée », OCDE-OMC : Statistiques du commerce en valeur ajoutée (base de données), DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/data-00648-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933389229>

Des indices de participation peuvent également être calculés pour chaque partenaire commercial. L'indice de participation en aval vis-à-vis d'un pays partenaire correspond à la part de la valeur ajoutée d'origine locale contenue dans les exportations bilatérales qui est ensuite incorporée dans les exportations du partenaire vers des pays tiers. L'indice de participation en amont vis-à-vis d'un pays correspond à la part de la valeur ajoutée étrangère qui est incorporée dans les exportations vers ce pays. Les échanges de la Turquie avec la Corée et la Chine sont ceux qui présentent les indices de participation aux CVM les plus élevés : les indices bilatéraux en aval et en amont pour ces deux pays dépassent de loin ceux relevés pour les autres pays et l'économie dans son ensemble (graphique 2.7, partie A). De fait, les exportations brutes vers la Chine contiennent 40 % de valeur ajoutée turque réexportée par la Chine et 51 % de valeur ajoutée étrangère. Par comparaison, les exportations vers l'Allemagne ne contiennent que 15% de valeur ajoutée turque réexportée par l'Allemagne et que 19 % de valeur ajoutée étrangère. Le doublement de la participation en amont enregistré entre 2000 et 2011 (graphique 2.3, partie A) a été généré en majeure partie par les échanges avec la Chine, le Brésil et l'Inde, marqués par un dynamisme et une intensité de valeur étrangère accrues (graphique 2.8, partie B). L'augmentation de la participation en aval a résulté principalement des échanges avec la Pologne mais a été contrebalancée par une diminution de l'intensité vers l'aval des échanges avec d'autres pays comme la République tchèque et la Corée.

La balance commerciale bilatérale en valeur ajoutée peut être sensiblement différente de la balance commerciale brute. Un exemple classique de ce cas de figure est l'assemblage de l'iPhone en Chine (Gereffi, 2014). La Chine importe plusieurs composants de l'iPhone, notamment de Corée. Aussi, la valeur ajoutée chinoise incorporée dans l'iPhone est-elle très réduite en comparaison de la valeur totale de l'iPhone exporté. En conséquence, si un pays importe des iPhones depuis la Chine, la détérioration de sa balance commerciale

Graphique 2.8. **Participation aux chaînes de valeur mondiales selon la destination des exportations**

Note : La taille des bulles reflète la part des pays partenaires dans les exportations brutes (partie A) ou la croissance des échanges bilatéraux entre 2000 et 2011 (partie B).

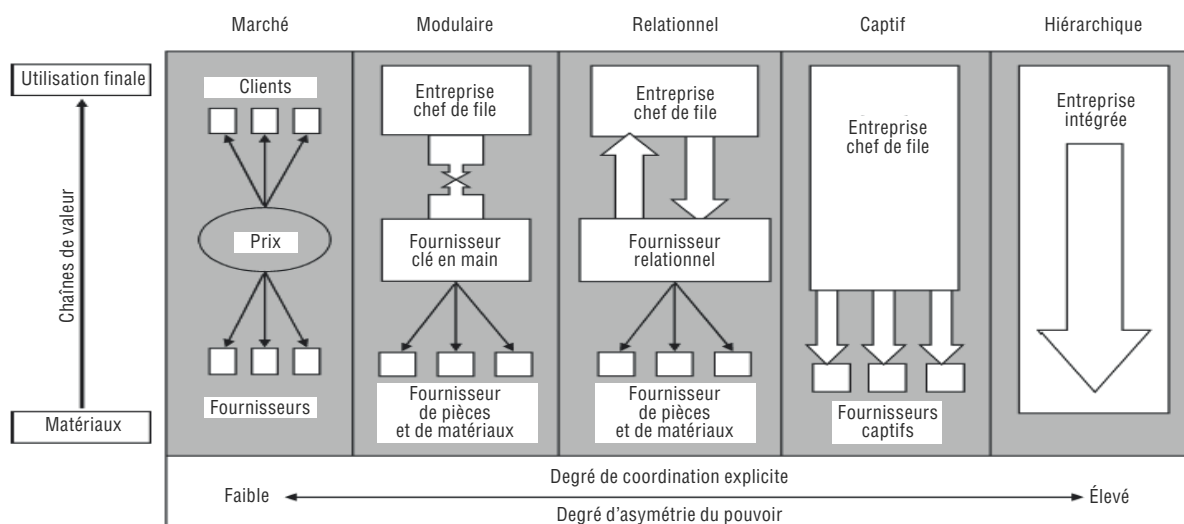
Source : OCDE/WTO (2016), « Commerce en valeur ajoutée », OCDE-OMC : Statistiques du commerce en valeur ajoutée (base de données). DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/data-00648-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933389238>

bilatérale brute sera nettement supérieure à la détérioration de sa balance commerciale en valeur ajoutée. Inversement, les balances commerciales bilatérales brutes avec la Chine peuvent sous-estimer la balance de la valeur ajoutée contenue dans la demande finale des pays, dans la mesure où la valeur ajoutée exportée et importée des pays tiers n'est pas prise en compte. Pour les échanges entre la Chine et la Turquie, c'est le premier cas qui prédomine dans la mesure où la balance commerciale bilatérale brute est considérablement plus négative que la balance commerciale en valeur ajoutée. L'effet global est compensé par les échanges avec le reste du monde, ce qui pourrait donner à penser que la Turquie joue un rôle assez proche de celui de la Chine au Moyen-Orient (l'Iran, l'Irak et la Syrie sont des marchés d'exportation importants pour la Turquie mais ne sont pas couverts par la base TiVA de l'OCDE).

Déterminants de la participation aux chaînes de valeur mondiales

L'intégration aux CVM peut s'opérer à travers des échanges commerciaux entre entités indépendantes ou par le biais des IDE des entreprises multinationales. Sur les chaînes de production internationales, les relations entre entités indépendantes concernent principalement les produits standard pour lesquels les coûts de coordination, de codification et de transaction sont faibles. Les produits plus personnalisés impliquent des transactions et une codification plus complexes et des exigences accrues en termes de capacités des fournisseurs. Pour l'entreprise chef de file, tenue d'opérer des transferts de propriété aux fournisseurs, il en résulte une augmentation des coûts qui milite en faveur du modèle de l'entreprise intégrée pour l'organisation du processus de production international. Hormis ces deux cas extrêmes, on peut identifier trois types intermédiaires de gouvernance des CVM, définis par la complexité des transactions, la possibilité de codifier les transactions et les capacités de la base de fournisseurs (voir graphique 2.9).

Graphique 2.9. **Types de gouvernance des chaînes de valeur mondiales**

Source : Gereffi et al. (2005), « The Governance of Global Value Chains », *Review of International Political Economy*, vol. 12, n° 1, p. 89.

La présence et la répartition de ces modes de gouvernance dans un pays donné dépendent, entre autres, du type de CVM auquel participe le pays. Les chaînes de production de faible technologie sont plus susceptibles d'être régies par des relations d'indépendance, tandis que les produits de haute technologie attirent davantage les multinationales et les IDE. Dans la mesure où différents types de gouvernance appellent différents types de politique, il est essentiel de bien comprendre les avantages comparatifs d'un pays et d'évaluer ses dotations en facteurs pour choisir l'assortiment de mesures le plus approprié. Deux commentaires s'imposent. *Premièrement*, la structure sectorielle d'une économie est endogène au cadre d'action en place. *Deuxièmement*, le type de gouvernance choisi peut lui-même être une réponse endogène au cadre d'action existant.

Déterminants non liés aux politiques

Comme l'ouverture commerciale, la participation aux CVM dépend en partie de facteurs qui ne sont pas directement liés aux politiques économiques, comme la taille ou l'éloignement du pays par exemple. Ainsi, plus le marché intérieur est étendu, plus il y a de chances pour que les entreprises exportatrices puissent s'approvisionner en intrants intermédiaires dans le pays même et non à l'étranger. De même, la distance à l'activité économique mondiale, mesurée par la distance géographique moyenne pondérée par le PIB, est supposée accroître le coût des échanges et réduire la probabilité de liens commerciaux. Cependant, la distance peut affecter à la fois le numérateur et le dénominateur des indices de participation en amont et en aval, d'où une plus grande difficulté à prévoir son impact. Dans les modèles de type gravitaire, les indicateurs d'origine légale ou de communauté de langue permettent souvent d'expliquer une part importante des liens commerciaux bilatéraux (Kowalski et al., 2015a).

Les dotations en capital naturel jouent également un rôle central dans les liens vers l'amont et vers l'aval. L'absence de matières premières et de produits primaires renforce les liens vers l'amont, tandis que leur abondance stimule les liens vers l'aval. Le niveau de développement d'un pays détermine sa capacité à produire des intrants intermédiaires utiles aux exportateurs du pays et des pays étrangers. Ainsi peut-on s'attendre à ce que la

qualité relative du capital productif et du capital humain soit corrélée négativement (positivement) avec la participation en amont (en aval). Le PIB par habitant est un autre indicateur possible du niveau de développement. Enfin, la composition sectorielle a également une incidence sur la participation aux CVM. Par exemple, il y a généralement moins de valeur ajoutée étrangère dans les services exportés que dans les produits manufacturés exportés (graphique 2.4, partie A). Le tableau 2.1 donne les résultats de régressions multi-pays qui tendent à confirmer les corrélations susmentionnées.

Tableau 2.1. **Déterminants de la participation aux CVM non liés aux politiques**

	Indice de participation en amont	Indice de participation en aval
log de la distance à l'activité	-0.363**	-0.070
log de la population (en millions)	-0.456***	0.229
log du PIB réel par habitant	-0.470**	1.037***
Part du secteur manufacturier dans la valeur ajoutée	0.534***	-0.146
Part du capital naturel	-0.257	0.803***
R ² ajusté	0.62	0.53
Nombre d'observations	40	40

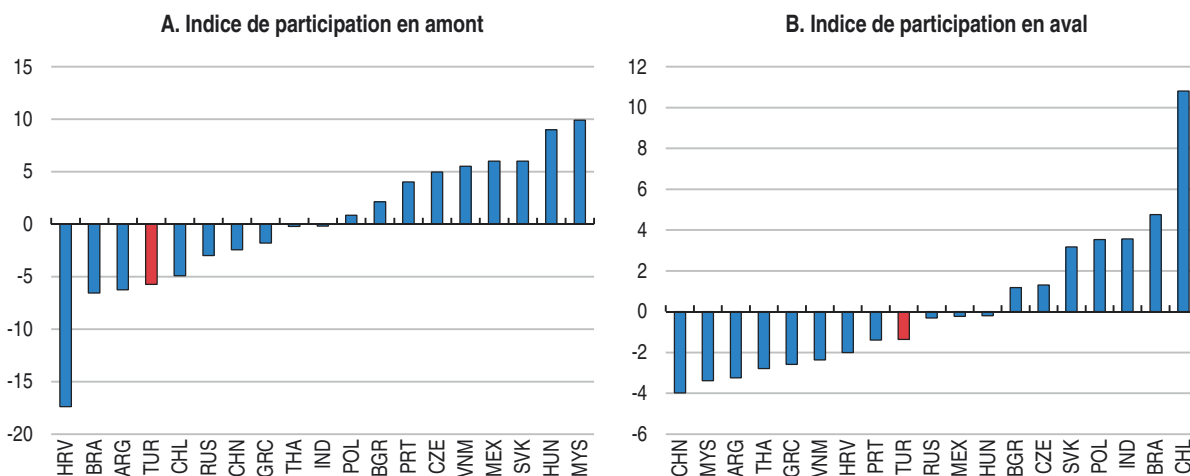
Notes : * significatif à 5 %, ** significatif à 1 %, *** significatif à 1 %. Les coefficients sont normalisés. Les indices de participation aux CVM portent sur 2011, les variables indépendantes sur 2010.

Source : Base de données TIVA 2015 de l'OCDE, CEPII, Penn World Tables, base de données External Wealth of Nations, calculs de l'OCDE.

La faible participation en aval de la Turquie s'explique en partie par ses modestes dotations en capital naturel et son niveau de PIB par habitant (tableau 2.1). L'amélioration de ce dernier indicateur devrait s'accompagner d'une augmentation de la participation en aval. S'agissant de la participation en amont, les caractéristiques de la Turquie – à savoir sa situation géographique favorable et sa dépendance à l'égard des intrants primaires étrangers – laissent entrevoir un potentiel élevé. Le graphique 2.10 représente l'écart entre les indices de participation aux CVM et leur valeur attendue telle qu'estimée sur la base des déterminants non liés aux politiques du tableau 2.1. Les résultats indiquent que les liens vers l'amont et vers l'aval sont inférieurs à leurs valeurs attendues pour la Turquie. Pour autant que les cinq variables du tableau 2.1 rendent parfaitement compte des déterminants non liés aux politiques, les résidus représentés sur le graphique 2.10 reflètent des différences liées aux cadres d'action des pays. L'évaluation quantitative des déterminants de la participation aux CVM liés aux politiques est décrite à l'annexe A6.

Qualité des institutions, infrastructures et environnement économique

La qualité des institutions élémentaires ressort comme un déterminant majeur de la participation aux CVM, en particulier dans les pays en développement (Kowalski et al., 2015). Une piètre gouvernance, l'instabilité politique et la corruption font partie des principaux obstacles qui dissuadent les multinationales d'investir. Les surcoûts induits par les restrictions à la participation étrangère affectent également les décisions des investisseurs et faussent les prix en faveur de la production destinée au marché intérieur. L'application des contrats est l'un des principaux canaux par lesquels la qualité des institutions influence l'attractivité d'un pays pour les partenaires commerciaux étrangers potentiels, et en particulier sa capacité à attirer les IDE. Les principaux obstacles à l'investissement perçus par les jeunes entreprises sont la corruption, l'instabilité politique et l'informalité (chapitre 1). Dans ce contexte, l'amélioration des résultats de la Turquie au

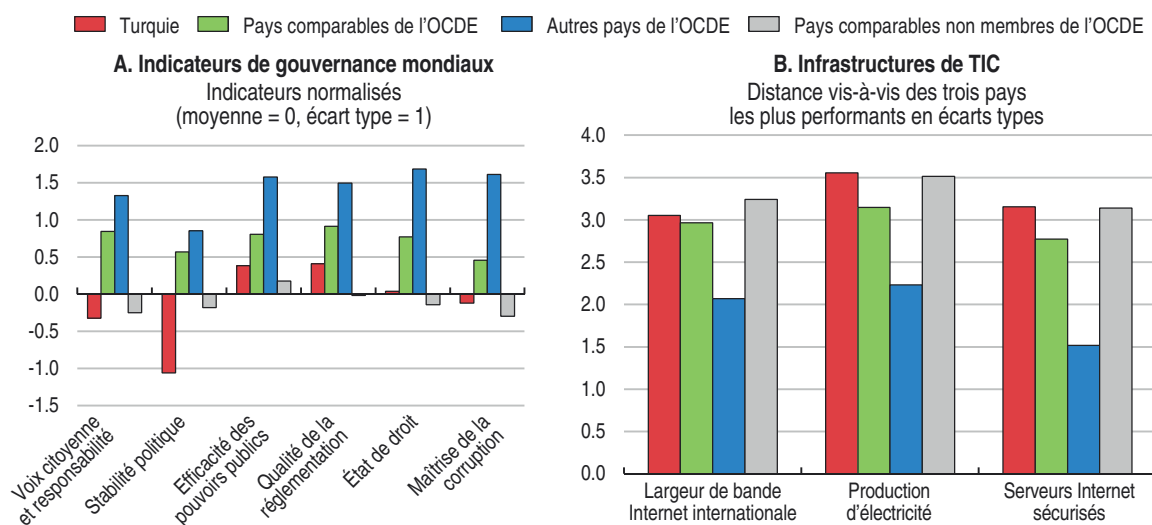
Graphique 2.10. **Écart par rapport à l'indice de participation aux chaînes de valeur mondiales attendu**

Note : Le graphique représente les résidus des régressions décrites dans le tableau 2.1.

Source : Calculs de l'OCDE à partir des données de OCDE/WTO (2016), « Commerce en valeur ajoutée », OCDE-OMC : Statistiques du commerce en valeur ajoutée (base de données), DOI : <http://dx.doi.org/10.1787/data-00648-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933389242>

regard des indicateurs de gouvernance mondiaux devrait être bénéfique à l'intégration aux CVM (graphique 2.11, partie A). La participation aux CVM est aussi étroitement subordonnée à l'existence d'infrastructures de réseau et autres services logistiques efficaces. Si la Turquie dispose d'infrastructures de transport relativement denses, ses infrastructures de TIC sont encore sous-développées en comparaison de nombreux autres pays comparables (graphique 2.11, partie B).

Graphique 2.11. **Indicateurs de préparation au réseau**

Source : Banque mondiale (2015), *Indicateurs de gouvernance mondiaux* ; Forum économique mondial (2015), *Networked Readiness Index* (Indice de préparation au réseau).

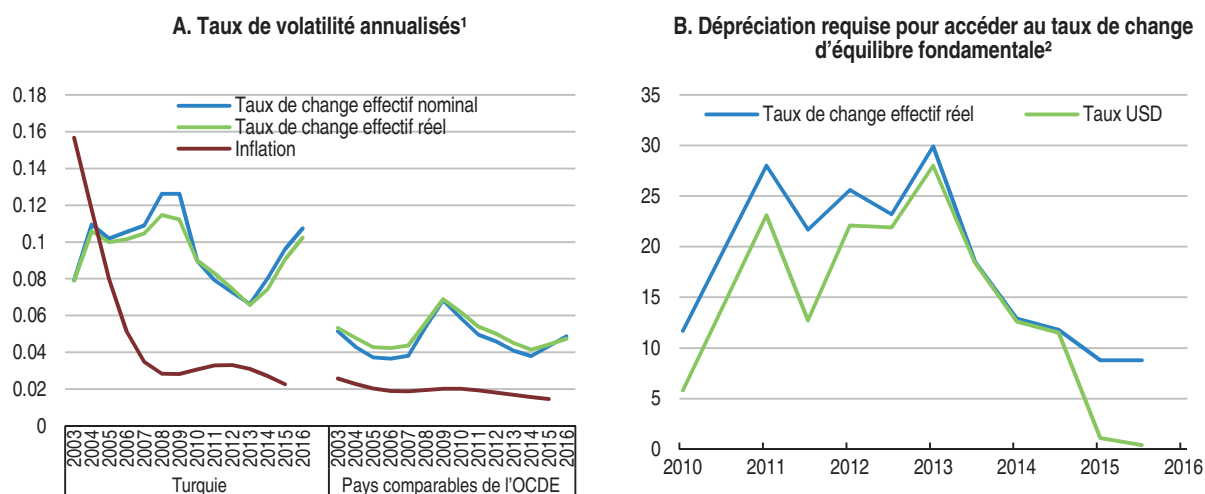
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933389251>

À cause du fardeau réglementaire, en particulier des restrictions qui les empêchent de croître au-delà d'un certain seuil d'effectif (OCDE, 2014a), les entreprises éprouvent


davantage de difficultés pour atteindre l'échelle qui leur permettrait d'être concurrentielles à l'export. En outre, la Turquie présente le ratio salaire minimum-salaire médian le plus élevé de la zone OCDE, une position encore renforcée par l'augmentation récente du salaire minimum. Cette situation nuit à sa compétitivité internationale, en particulier dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre où elle dispose d'avantages comparatifs. Bien qu'elle ait été partiellement subventionnée par la réduction des cotisations sociales patronales de 2016, la nouvelle hausse du salaire minimum intervenue au début de 2016 pénalise davantage les entreprises exportatrices que les entreprises qui produisent pour le marché intérieur dans la mesure où ces dernières peuvent ajuster leurs prix – sauf si la concurrence exercée par les importations les en empêche. Les distorsions engendrées par le ratio salaire minimum-salaire médian élevé sont amplifiées par la grande hétérogénéité des PME turques en termes de productivité (voir chapitre 1). Le rétrécissement des marges évince les entreprises exportatrices du marché ou réduit leur capacité d'investissement et leur compétitivité. Pire encore, l'augmentation du salaire minimum risque de renvoyer les entreprises dans l'économie grise ou de les empêcher d'en sortir. Les entreprises informelles sont beaucoup moins susceptibles que les autres de s'intégrer aux CVM ou de s'orienter vers l'exportation.

Les carences des institutions peuvent accentuer la vulnérabilité financière et la volatilité. En dépit de progrès récents consécutifs à la mise en œuvre de mesures macroprudentielles et à la diminution du déficit du compte courant, le taux de change effectif connaît un regain de volatilité depuis 2013, alors qu'il était déjà élevé en comparaison des autres pays (graphique 2.12). La volatilité excessive du taux de change affecte la prévisibilité des flux de trésorerie liés aux activités commerciales et entame la confiance. Outre la maîtrise de l'inflation, le principal défi qui attend les autorités monétaires turques consistera à limiter la volatilité des flux de capitaux et du taux de change.

Graphique 2.12. Volatilité financière et évaluation du taux de change



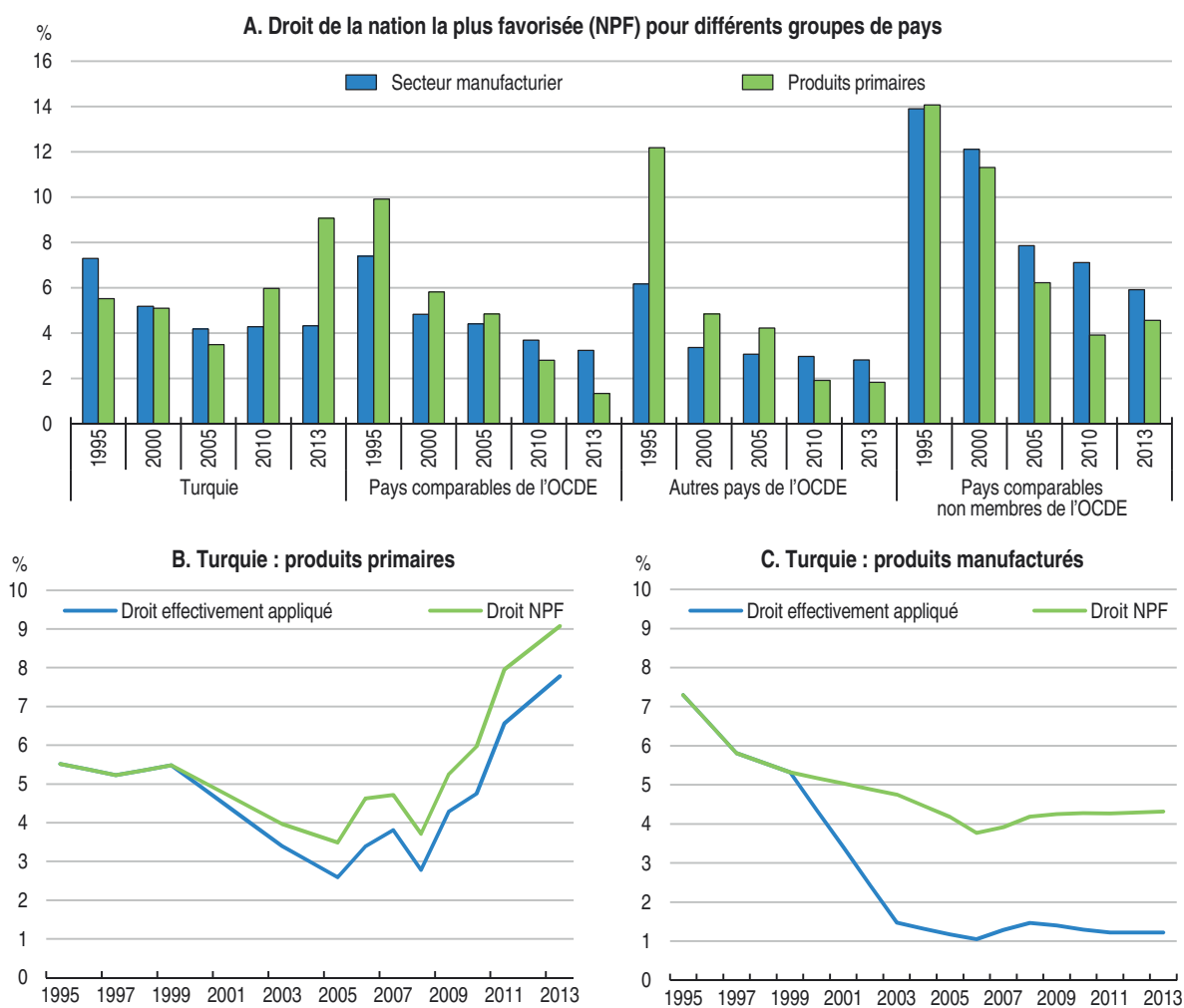
1. La volatilité variant dans le temps a été calculée à partir de modèles GARCH(1,1) de la variation mensuelle des taux de changes effectifs nominaux et réels (jusqu'en février 2016) et de la croissance en glissement annuel de l'indice trimestriel des prix à la consommation (jusqu'à 2015 T4).
2. Méthodologie du Peterson Institute for International Economics (www.piie.com).
3. Base de données des *Perspectives économiques de l'OCDE* ; rapports semestriels du Peterson Institute for International Economics (www.piie.com).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933389269>

Politiques relatives aux échanges et à l'investissement

Au début des années 80, la Turquie a commencé à délaisser sa stratégie de substitution aux importations au profit d'une stratégie d'industrialisation axée sur l'exportation. Elle a commencé par remplacer les barrières non tarifaires telles que les listes ou les quotas d'importations par des barrières tarifaires, avant d'engager un processus de réduction des droits de douane. Depuis 2005, cependant, les droits de douane sur les produits primaires sont repartis à la hausse – certes, à partir de niveaux bas (graphique 2.13, partie A). L'une des composantes majeures du processus de libéralisation commerciale engagé par la Turquie est l'accord sur l'Union douanière avec l'UE entré en vigueur à la fin de 1995, qui a entraîné la suppression de tous les droits, restrictions quantitatives et redevances ayant un effet équivalent sur les échanges bilatéraux de produits industriels et de produits agricoles transformés. L'accord imposait par ailleurs l'adoption du tarif extérieur commun de l'UE pour la plupart des produits industriels et la convergence des normes sectorielles.

Graphique 2.13. **Droits de douane appliqués aux produits primaires et aux produits manufacturés**



Source : Banque mondiale, World Integrated Trade Solution (WITS).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933389274>

Par la suite, la Turquie a conclu plusieurs accords commerciaux préférentiels bilatéraux. De ce fait, l'écart entre le droit de la nation la plus favorisée (NPF) et le droit effectivement appliqué s'est creusé, mais davantage pour les produits manufacturés (graphique 2.13, partie B) que pour les produits primaires (graphique 2.13, partie C). Les résultats empiriques donnent à penser que le déclin des droits de douane appliqués aux produits manufacturés a beaucoup contribué au développement des liens vers l'aval (annexe A6). Dans ce contexte, les mesures récentes – relèvement des droits de douane sur les produits primaires et adoption de mesures protectionnistes (voir ci-après) marquent un coup d'arrêt dans le processus de libéralisation commerciale. La reprise du dialogue avec l'Union européenne, qui vise à réactiver le processus de convergence, devrait s'accompagner d'un engagement renouvelé en faveur de la libéralisation commerciale.

Outre l'abaissement ou la suppression des droits de douane, les accords commerciaux préférentiels (ACPr) abordent généralement d'autres dimensions des politiques liées aux échanges. Or, aucun des ACPr conclus par la Turquie ne comprend plus de trois dimensions codifiées par la base de données Design of Trade Agreements (Destra) sur les sept possibles (encadré 2.1). La reprise des négociations sur l'adhésion à l'UE laisse entrevoir la possibilité de progrès au regard de ces autres dimensions des ACPr. La mise en conformité avec les normes de l'UE et la convergence vers le cadre d'action communautaire non seulement profiteraient aux échanges avec l'UE mais renforceraient également l'attrait de la Turquie pour les investisseurs du monde entier.

L'un des problèmes majeurs posé par l'Union douanière avec l'UE réside dans l'asymétrie qu'engendre cet accord pour les échanges avec les pays tiers. Les négociations d'accords de libre-échange de la Turquie avec des pays tiers sont mises à mal par les tentatives de détournement des flux commerciaux, c'est-à-dire par le fait que ces pays font transiter leurs exportations à destination de la Turquie par l'Europe. Ce phénomène de détournement des échanges a notamment été repéré avec les importations de voitures mexicaines, qui transitent par l'Europe avant d'entrer sur le territoire turc. En réaction, la Turquie a dû introduire une mesure au stade de l'importation sous la forme d'une obligation financière supplémentaire de 10 %, qui correspond au tarif extérieur commun de l'UE pour les voitures. Les effets estimés de la finalisation du processus de ratification ou du lancement de négociations portant sur des accords de libre-échange avec des pays tiers comme le Mexique, l'Afrique du Sud et la Colombie sont considérables (World Bank, 2014).

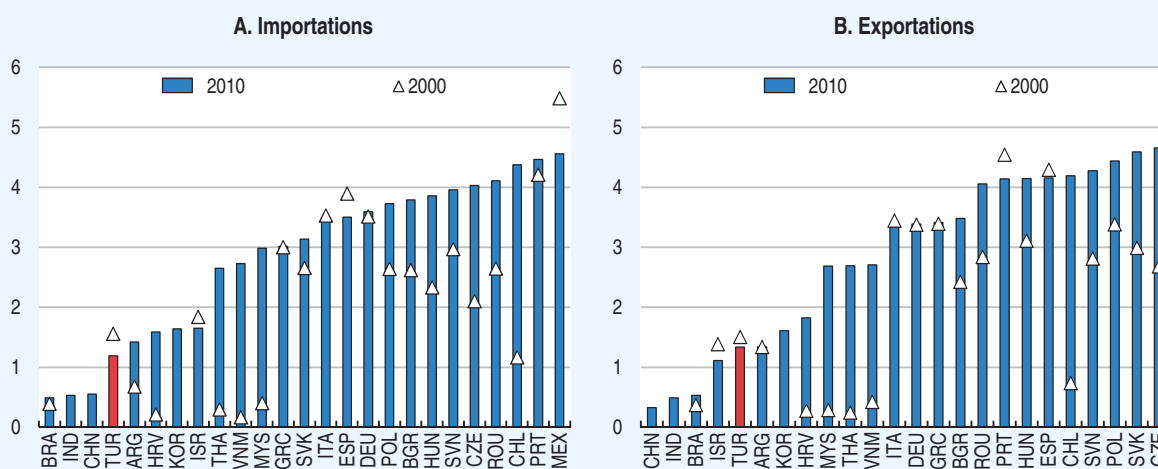
Le commerce international de marchandises est également affecté par les mesures non tarifaires (MNT) telles que les mesures sanitaires et phytosanitaires (MSP), les obstacles techniques au commerce (OTC) ou l'inspection avant expédition (IAE) et autres formalités douanières qui empêchent ou limitent le commerce de certains produits. Les MNT comprennent également les instruments de défense commerciale (TDM) tels que les mesures antidumping, compensatoires et de sauvegarde, ainsi que d'autres MNT comme la non-délivrance automatique de licence, les quotas et les interdictions, ou encore les contrôles quantitatifs autres que ceux liés aux MSP et aux OTC. D'après les données du CEPII sur les mesures non tarifaires (NTM-MAP) pour l'année 2014, la Turquie a mis en place davantage de restrictions aux importations sous la forme de formalités douanières que ne l'ont fait les pays comparables (graphique 2.15). Selon l'OMC (WTO, 2016), la Turquie

Encadré 2.1. Profondeur des accords commerciaux préférentiels de la Turquie

L'indice de profondeur des accords commerciaux préférentiels (ACPr) repose sur la base de données Design of Trade Agreements (DESTA) et recouvre sept dimensions potentiellement incluses dans les ACPr qui visent la libéralisation des échanges entre les parties (Dür et al., 2014). Le premier sous-indice met l'accent sur les droits de douane et prend la valeur 1 si tous les droits (avec un nombre limité d'exceptions) sont ramenés à zéro. Les six sous-indices restants saisissent des aspects autres que les droits de douane qui contribuent à la libéralisation des échanges entre les parties : échanges de services, investissement, normes, droits de propriété intellectuelle, passation des marchés publics et concurrence. Ces sous-indices prennent la valeur 1 si l'accord contient des dispositions notables se rapportant à la dimension concernée et la valeur 0 dans les autres cas. Toutes ces dimensions montrent que l'importance des ACPr va bien au-delà de la simple réduction des droits de douane, en particulier pour des pays émergents comme la Turquie. Par exemple, l'accord sur l'Union douanière avec l'UE a obligé la Turquie à accélérer son processus d'alignement sur les acquis communautaires et son processus de réforme, amenant des retombées positives pour l'IDE, la productivité des entreprises exportatrices et les consommateurs turcs (World Bank, 2014).

L'indice de profondeur des ACPr est obtenu en faisant la somme des sept sous-indices ; sa valeur est donc comprise entre 0 et 7 pour chaque paire de pays. D'après la base de données DESTA, la Turquie a négocié 24 ACPr en plus de l'Union douanière avec l'UE. Cependant, aucun de ces accords ne couvre plus de trois dimensions parmi les sept identifiées par DESTA. La plupart des protocoles contiennent des dispositions relatives à la création d'une zone de libre-échange et à des normes de produits. Par conséquent, la profondeur moyenne des ACPr pondérée en fonction des échanges est considérablement plus faible pour la Turquie que pour la plupart des autres pays en développement (graphique 2.14). L'accord commercial préférentiel récent avec la République de Corée, qui est entré en vigueur en 2013 et ne figure pas dans la base de données DESTA, est une étape encourageante vers un engagement plus profond et pourrait ouvrir la voie à des ACPr plus exhaustifs à l'avenir. Cet accord contient déjà des dispositions sur la propriété intellectuelle et la concurrence, et des accords sur l'investissement et les échanges de services étaient en cours de ratification en décembre 2015 (WTO, 2016). Des ACPr ont également été signés récemment avec la Malaisie (2015) et Singapour (2015). Tous deux couvrent un champ assez large, comparable à celui de l'accord avec la Corée. De plus, l'accord avec Singapour comprend un chapitre sur la passation des marchés publics. Enfin, la Turquie souhaiterait que les négociations en cours concernant des accords de libre-échange avec l'Ukraine, le Pérou, le Japon, le Mexique et d'autres pays englobent les services et l'investissement.

Graphique 2.14. Profondeur des accords commerciaux préférentiels pondérée en fonction des échanges

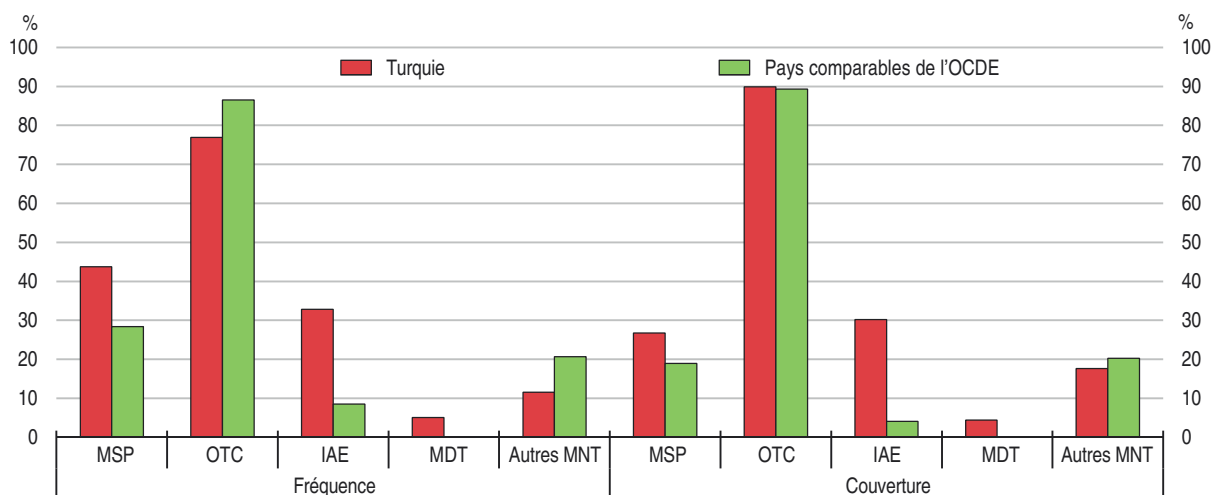


Note : Profondeur moyenne des accords de libre-échange, pondérée en fonction des flux d'échanges bilatéraux. La profondeur d'un accord peut varier entre 0 et 7 en fonction du nombre de dimensions couvertes : droits de douane nuls, échanges de services, investissement, normes, passation des marchés publics, concurrence et droits de propriété intellectuelle.

Source : Design of Trade Agreements (DESTA) ; calculs de l'OCDE.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933389283>

Graphique 2.15. Mesures non tarifaires par type



Note : La fréquence correspond à la part des produits importés affectée par le type de MNT considéré. La couverture est la part de la valeur importée affectée par les MNT. Les pays comparables de l'OCDE sont les dix pays autres que la Turquie ayant le PIB par habitant le plus faible : République tchèque, Slovaquie, Portugal, République slovaque, Estonie, Grèce, Hongrie, Pologne, Chili et Mexique.

Source : Gourdon (2014), « CEPII NTM-MAP: A Tool for Assessing the Economic Impact of Non-Tariff Measures », *CEPII Working Papers*, n° 2014-24.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933389290>

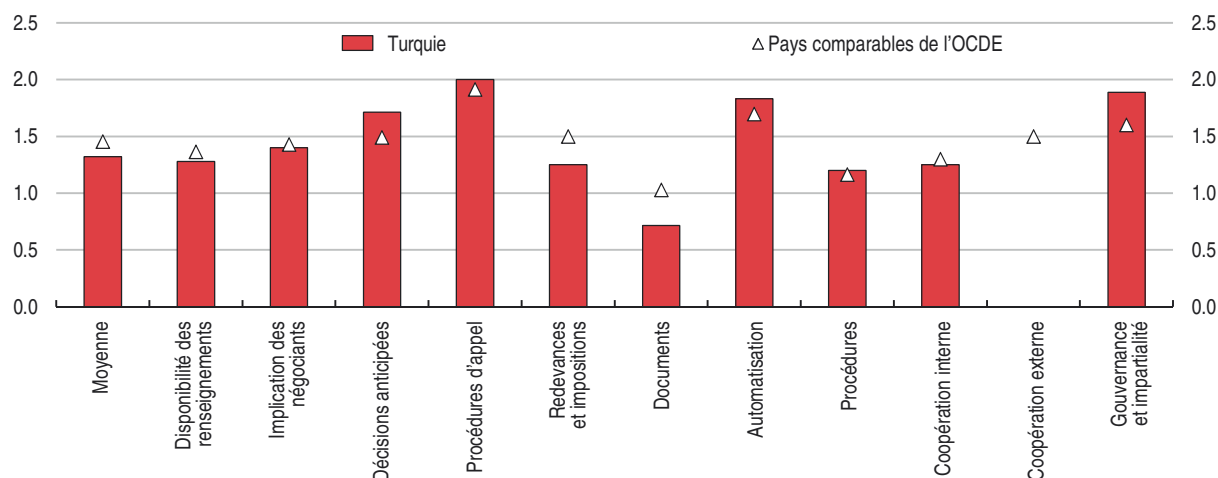
se classe au troisième rang des pays qui ont émis le plus de mesures de sauvegarde depuis la création de l'OMC : entre le 1^{er} janvier 1995 et le 30 avril 2015, elle a ouvert 21 enquêtes de sauvegarde et appliqué 14 mesures de sauvegarde. Les mesures de défense commerciale et de sauvegarde se multiplient en Turquie, alors que se profile la menace d'une résurgence du protectionnisme.

Les données issues du projet Global Trade Alert confirment cette tendance. Le nombre de MNT potentiellement préjudiciables au commerce extérieur a augmenté dans le monde au cours des dernières années (Evenett et Fritz, 2015). La Turquie est particulièrement touchée par les mesures adoptées par l'Inde et la Russie, pays qui était en 2014 la principale source des importations turques. L'escalade des tensions géopolitiques a encore aggravé la situation du commerce entre la Russie et la Turquie vers la fin de 2015. Le pays le plus pénalisé par les mesures adoptées par la Turquie est la Chine, suivie des États-Unis et de l'Inde.

Il apparaît que les obstacles à la facilitation des échanges réduisent considérablement les flux commerciaux le long des CVM (annexe A6). Il faudrait donc que la Turquie accomplisse des progrès au regard de plusieurs dimensions de la facilitation des échanges pour lesquelles elle est en retard sur les meilleures pratiques de l'OCDE et les pays comparables, en particulier la coopération inter-agence aux frontières extérieures, la simplification des documents et la diffusion d'informations commerciales utiles auprès de la communauté des affaires (graphique 2.16). Certaines initiatives récentes visant à réduire les délais de traitement douanier, telles que la création de guichets uniques aux frontières avec la Bulgarie et la Géorgie, sont prometteuses. Ces mesures devraient être évaluées et, si les résultats sont positifs, être étendues en temps utile aux autres frontières. Par ailleurs, la Turquie a instauré un certificat d'opérateur économique agréé qui permet aux entreprises remplissant les critères de documentation, de solvabilité financière et de sécurité requis pour obtenir le statut d'opérateur économique agréé de dédouaner les marchandises dans leurs propres locaux et qui facilite l'acheminement des marchandises grâce à une réduction des procédures documentaires.

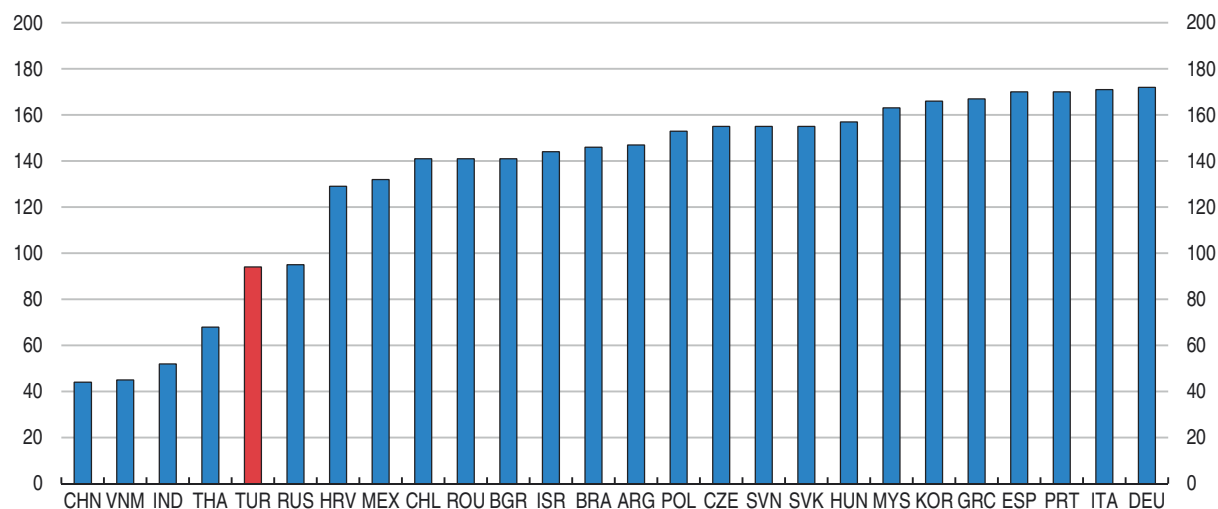
Graphique 2.16. Indicateurs de facilitation des échanges de l'OCDE

Indice sur une échelle de 0 à 2 (meilleure performance)

Source : OCDE (2015), Indicateurs de facilitation des échanges, www.oecd.org/trade/facilitation/indicators.htm.StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933389300>

Nombre d'entrepreneurs turcs considèrent que les restrictions en matière de visas constituent un handicap majeur pour la conduite de leurs affaires avec les pays étrangers, en particulier les pays européens. En outre, ces restrictions freinent la mobilité internationale des scientifiques et, par voie de conséquence, la diffusion et l'appropriation des technologies et innovations (Appelt et al., 2015). Conjuguées à la profondeur insuffisante des accords commerciaux, en particulier avec l'UE, les restrictions en matière de visas handicapent la Turquie vis-à-vis des autres pays émergents, notamment d'Europe orientale (graphique 2.17).

Graphique 2.17. Indice de restrictions par les visas



Source : Henley & Partners (2015), Visa Restrictions Index.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933389317>

Dans la mesure où les entreprises sous contrôle étranger sont mieux intégrées aux CVM et où, en particulier, le contenu en importation de leurs exportations est plus élevé, les entrées d'IDE renforcent l'intégration vers l'amont dans les CVM. Qui plus est, les multinationales exportent davantage que les entreprises nationales et investissent davantage dans la recherche-développement (R-D), ce qui augmente les possibilités de production de valeur ajoutée en amont sous la forme d'intrants intermédiaires incorporés aux exportations des pays tiers, et par ce biais renforce la participation en aval. Cela étant, les filiales étrangères des multinationales incorporent moins d'intrants intermédiaires produits localement dans leurs exportations, ce qui réduit les effets de retombée de ces entreprises sur l'économie locale et la participation en aval. Au final, l'impact global sur la participation en aval dépend de l'équilibre entre l'effet marginal extensif (plus d'exportations d'intrants intermédiaires) et l'effet marginal intensif (moins de valeur ajoutée locale incorporée par unité d'exportation). Les données empiriques au moins indiquent que le traitement différencié des fournisseurs étrangers réduit les possibilités de liens sur les CVM, en particulier la participation en aval (annexe A6).

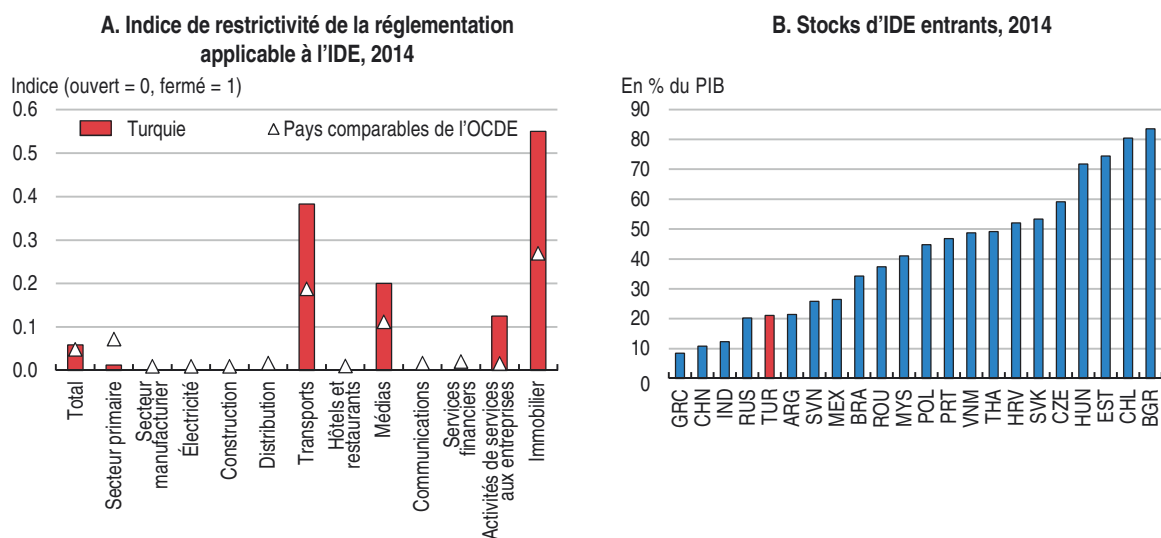
Les IDE peuvent également profiter à l'économie locale de manière indirecte, à travers le transfert et la diffusion de nouvelles technologies. L'attractivité d'une économie pour les investisseurs étrangers est influencée par de nombreux facteurs. Le volume et la qualité du capital naturel, humain et productif jouent assurément un rôle majeur, tout comme la qualité des institutions. Mais il existe également des obstacles directs aux IDE. L'indice de restrictivité de la réglementation applicable à l'IDE de l'OCDE mesure quatre dimensions des restrictions : i) participation étrangère au capital ; ii) filtrage et approbation ; iii) personnel étranger essentiel ; et iv) autres restrictions. La répartition sectorielle (graphique 2.18, partie A) montre qu'en Turquie, les secteurs les plus restrictifs pour les IDE sont, en plus des médias, les transports, l'immobilier et les activités de services aux entreprises, notamment les services comptables et d'audit, qui tous revêtent une importance cruciale pour les entreprises étrangères tournées vers l'exportation. Les restrictions découlent presque entièrement de la limitation de la participation étrangère au capital. Les stocks d'IDE entrants sont considérablement plus bas en Turquie que dans les autres pays (graphique 2.18, partie B). Les données empiriques laisse penser qu'en facilitant l'entrée d'IDE, la Turquie pourrait grandement améliorer son intégration aux CVM (annexe A6).

Les obstacles à la concurrence, le manque de transparence de la réglementation et les restrictions à la circulation des personnes font frein à l'arrivée d'entreprises étrangères et entravent le commerce transfrontalier. L'indice de restrictivité des échanges de services de l'OCDE montre que les services aux entreprises qui se voient imposer le plus de restrictions sont les services comptables et juridiques. La suppression des réglementations excessivement strictes appliquées dans ces domaines contribuerait à améliorer l'allocation des ressources, la productivité et la compétitivité, non seulement dans le secteur des services mais aussi dans les secteurs d'aval qui utilisent ces services comme intrants. La présence de services efficaces par rapport à leur coût peut non seulement améliorer la compétitivité des exportateurs turcs mais aussi augmenter l'attrait de l'économie turque pour les investisseurs étrangers.

Innovation, R-D et capital intellectuel

Le renforcement de l'intégration aux CVM sera étroitement subordonné à la capacité de la Turquie d'améliorer ses liens vers l'aval. La production d'intrants intermédiaires compétitifs exige une montée en gamme continue qui permette aux entreprises de rester

Graphique 2.18. Investissements directs étrangers



Source : Indice de restrictivité de la réglementation applicable à l'IDE de l'OCDE (indice IDE) ; CNUCED.

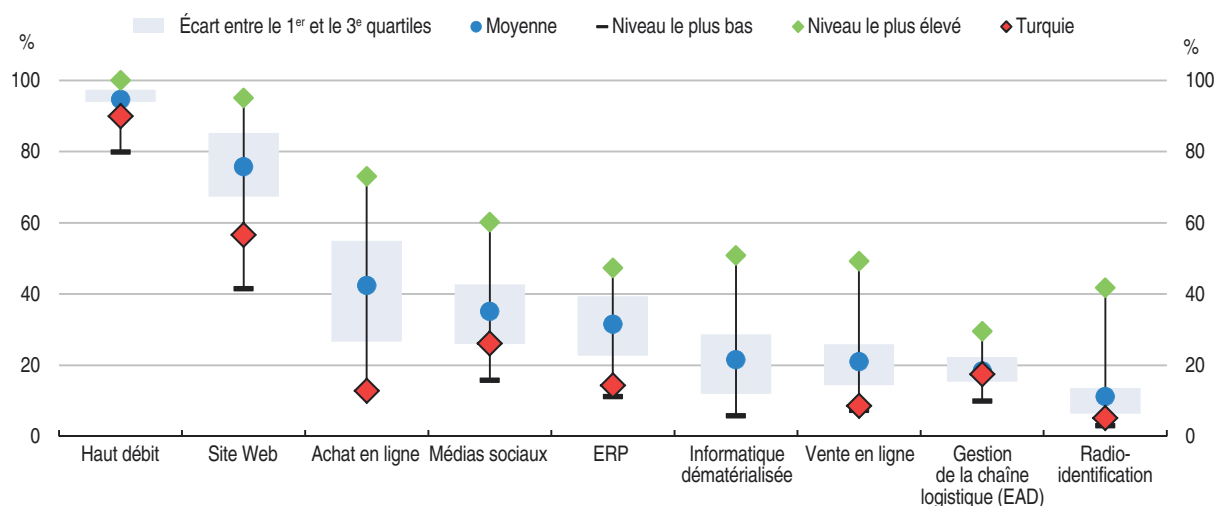
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933389324>

en phase avec les meilleures pratiques internationales. La montée en gamme peut s'opérer selon différentes dimensions, qui peuvent être classées en deux catégories, la montée en gamme intensive et la montée en gamme extensive. La première catégorie comprend la montée en gamme des procédés, la montée en gamme des produits et la montée en gamme fonctionnelle. La seconde recouvre l'intégration ou la création de nouvelles chaînes de production (OCDE, 2013a).

La montée en gamme des procédés améliore l'efficacité de la production existante en réduisant les taux de défauts et en augmentant la productivité des travailleurs. Elle peut impliquer un changement de procédé de production, des investissements dans des technologies nouvelles ou des innovations en matière de management et d'organisation. L'un de ces changements peut consister par exemple à mettre en place un suivi de la production journalière reposant sur l'affichage des chiffres clés à l'intérieur des unités de production, de manière à renforcer la motivation et la compétition entre les équipes et à pouvoir identifier les facteurs d'inefficacité. L'utilisation des TIC pour la planification des ressources de l'entreprise (ERP) ou la mise en œuvre de solutions de vente et d'achat en ligne sont d'autres exemples. La Turquie est peu performante en moyenne au regard de plusieurs de ces dimensions de l'amélioration de l'efficacité (graphique 2.19), même s'il existe de très fortes disparités entre les entreprises (voir chapitre 1).

La montée en gamme des procédés revient à traiter un nombre croissant de tâches ou de segments de la chaîne de production, notamment par l'incorporation de segments à plus forte valeur ajoutée. En outre, l'augmentation de la productivité améliore la compétitivité-prix de l'entreprise ainsi que la probabilité qu'elle devienne exportatrice. L'essor des CVM a multiplié les interconnexions entre les pays et le nombre de concurrents potentiels. Pour rester en phase avec les meilleures pratiques internationales, il est nécessaire d'assurer la montée en gamme continue des procédés, qui est elle-même une condition préalable indispensable de la montée en gamme des produits.

Graphique 2.19. Diffusion d'une sélection d'outils et d'activités liés aux TIC dans les entreprises, 2014



Note : Les systèmes de planification des ressources de l'entreprise (ERP) sont des outils logiciels qui permettent d'intégrer la gestion des flux d'informations internes et externes. La gestion de la chaîne logistique renvoie à l'utilisation d'applications d'échange automatique des données (EAD). La radio-identification (RFID) est une technologie qui permet de transmettre des données sans contact par les ondes radio. En pourcentage des entreprises employant dix personnes ou plus.

Source : OCDE (2015), Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2015 L'innovation au service de la croissance et de la société, Publications de l'OCDE, Paris, DOI: http://dx.doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2015-fr.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933389333>

La montée en gamme des produits recouvre la conception et la création de nouveaux produits mais aussi le renforcement de la capacité d'une entreprise à améliorer les produits existants. Être capable d'opérer ces changements plus vite que les entreprises concurrentes est essentiel pour rester dans la course de l'intégration aux CVM. L'intensité des activités d'innovation et de R-D est un bon indicateur de la capacité d'un pays de concevoir des produits et de les améliorer. Il s'avère que les dépenses de R-D et les effectifs en personnel de R-D augmentent notablement les exportations de valeur ajoutée d'origine locale par habitant (annexe A6).

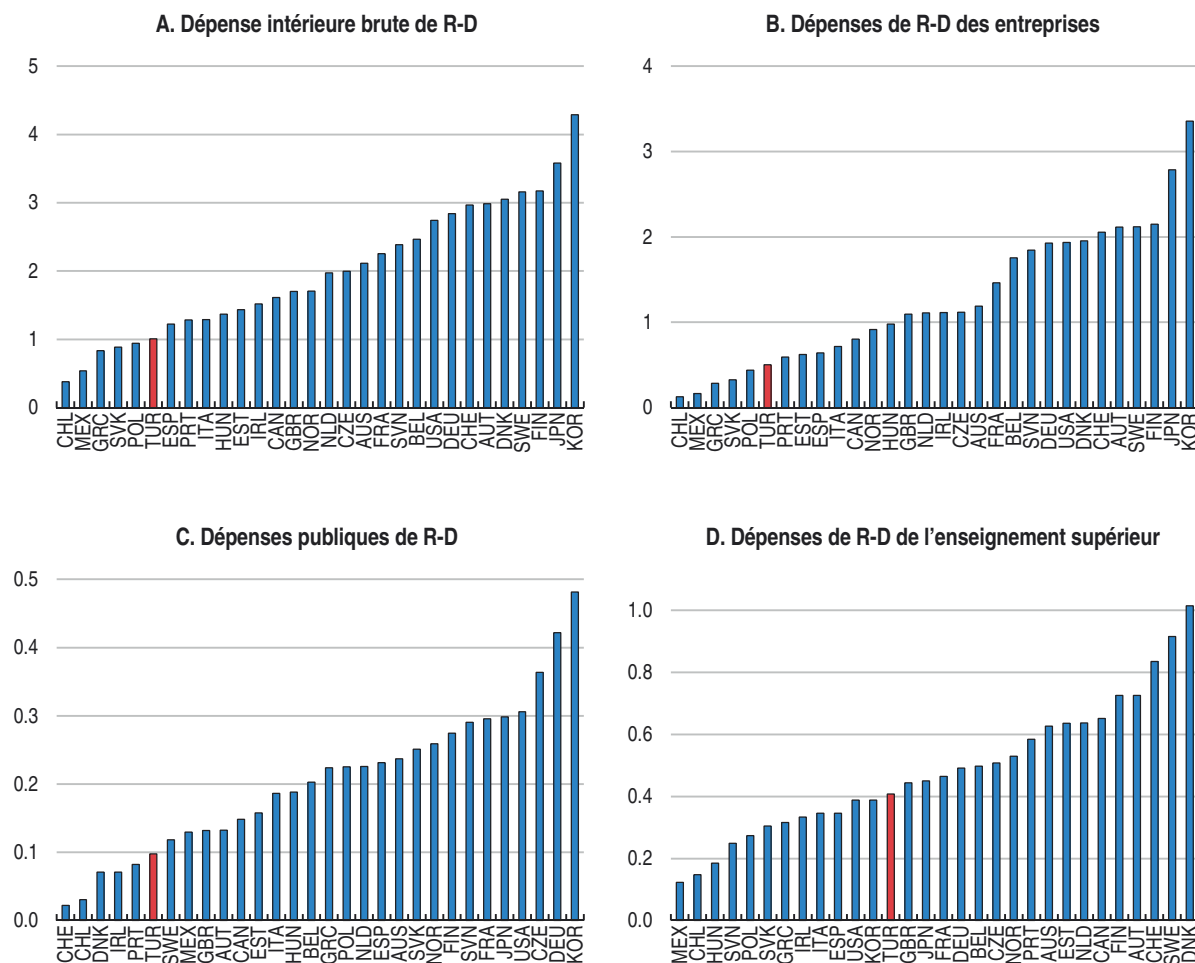
Malgré les progrès importants des dernières années, la part des dépenses de R-D dans le PIB reste faible en Turquie (graphique 2.20, partie A). Les dépenses globales de R-D se sont élevées à 1 % du PIB en 2014, ce qui reste bien inférieur à l'objectif cible de 1.8 % fixé dans le 10^e Plan national de développement pour 2018. La part des dépenses de R-D des entreprises dans la dépense intérieure brute de R-D a progressé de 24 % en 2003 à 49.8 % en 2014, mais reste inférieure à l'objectif de 60 % fixé par le 10^e Plan national de développement pour 2018. Le plan table par ailleurs sur la présence de 176 000 chercheurs en 2018, ce qui correspond plus ou moins à un doublement des effectifs par rapport aux 89 657 chercheurs recensés en 2014. Avec 3.1 chercheurs pour 1 000 actifs, la Turquie affiche actuellement l'une des plus faibles concentrations de chercheurs de la zone OCDE.

Le Conseil de la recherche scientifique et technologique de Turquie (TÜBİTAK) a lancé un Programme de soutien aux projets de recherche, de développement technologique et d'innovation dans les domaines prioritaires (TÜBİTAK-1003), qui encourage les universitaires et les centres de recherche à réaliser des projets de R-D concrets et ciblés, faciles à superviser et touchant à des domaines spécifiques caractérisés par de solides capacités de R-D, à savoir la santé, l'énergie, l'automobile, la fabrication de machines, les

TIC, l'alimentation, l'eau, la défense et l'aérospatiale. La publication régulière des résultats des évaluations d'impact et le suivi des dépenses allouées et des projets contribueraient à garantir que le programme n'exerce pas d'effet d'éviction sur l'investissement privé et produise les résultats escomptés.

Graphique 2.20. **Dépenses de recherche-développement (R-D)**

En pourcentage du PIB, 2014 ou dernière année disponible



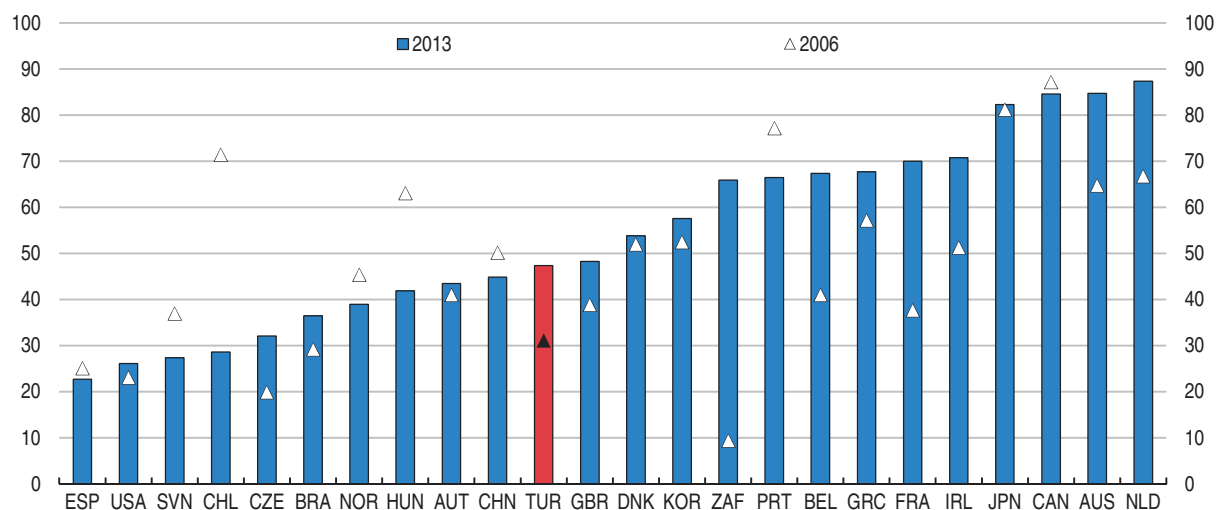
Source : OCDE (2016), *Principaux indicateurs de la science et de la technologie*, volume 2016, numéro 1, Publications de l'OCDE, Paris, DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/msti-v2016-1-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933389346>

Comme dans d'autres pays, le soutien public à la R-D des entreprises repose de plus en plus sur des incitations fiscales et de moins en moins sur des aides directes. La Turquie accorde trois types d'incitations fiscales à la R-D : i) la déductibilité immédiate des dépenses de R-D admissibles et des abattements fiscaux supplémentaires sur les dépenses de R-D remplissant les critères voulus, applicables à l'impôt sur les bénéfices des sociétés ; ii) des cotisations sociales patronales réduites ; et iii) une exonération partielle d'impôt sur le revenu pour le personnel de R-D, jusqu'à concurrence d'un certain plafond. Le soutien accordé sous la forme d'incitations fiscales a augmenté de près de 25 % par an entre 2006 et 2013, l'un des rythmes de croissance les plus rapides de la zone OCDE. Par ailleurs, la part des incitations fiscales dans le soutien public total à la R-D des entreprises a atteint

47.4 % en 2013, ce qui est proche de la moyenne OCDE d'environ 50 % (graphique 2.21). Le système d'incitations fiscales à la R-D de la Turquie tirerait avantage d'une évaluation d'impact des dispositions existantes. Cet exercice aiderait également à identifier l'équilibre optimal entre aides directes et incitations fiscales, qui permette de réduire les pertes « de poids mort » et garantisse que les incitations ne favorisent pas indûment les entreprises en place et de grande taille.

Graphique 2.21. **Soutien public à la recherche-développement (R-D) des entreprises**
Part des incitations fiscales dans le soutien public à la R-D, en %



Source : OCDE (2015), Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2015 L'innovation au service de la croissance et de la société, Publications de l'OCDE, Paris, DOI : http://dx.doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2015-fr.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933389357>

Le Programme de réforme économique 2016 du précédent gouvernement comportait un volet de réforme du cadre de l'innovation et de la R-D qui visait à stimuler les activités de R-D, en particulier des petites entreprises, en assouplissant les critères d'admissibilité aux aides à la R-D. Cette réforme prévoyait également une réduction supplémentaire du taux d'imposition des revenus pour les étudiants en doctorat et en master. L'État prévoyait en outre d'allouer une enveloppe de 100 000 TRY (environ 34 000 EUR) aux jeunes diplômés pour les aider à créer leur entreprise, avec possibilité de rallonge jusqu'à concurrence d'un financement total de 500 000 TRY en fonction de la qualité et de l'avancement du projet. Enfin, il était prévu d'étendre le périmètre des zones de développement technologique (encadré 2.2) en créant des centres de conception à l'intérieur de zones thématiques spécialisées dans des secteurs stratégiques tels que l'informatique, la santé, la biotechnologie, les nanotechnologies, la défense, l'aérospatiale et l'aviation.

La montée en gamme fonctionnelle consiste à effectuer des opérations à valeur ajoutée plus élevée sur la chaîne de valeur. Un bon exemple de réussite est celui de l'industrie automobile turque, qui ne se contente plus d'assembler des véhicules mais produit de plus en plus de pièces automobiles qui sont exportées dans le monde entier. Il s'agit là d'une parfaite illustration de l'approfondissement graduel de l'intégration aux CVM. Dans un premier temps, des investisseurs directs étrangers (par exemple, des constructeurs automobiles internationaux) établissent un système de production vertical consistant principalement à exploiter les faibles coûts de main-d'œuvre et à déléguer les

Encadré 2.2. Les zones spéciales d'investissement en Turquie

Il existe trois types de zones spéciales d'investissement en Turquie : i) les zones de développement technologique (ZDT) ou technoparcs ; ii) les zones industrielles organisées (ZIO) ; et iii) les zones franches (ZF).

Les ZDT sont conçues pour attirer les investissements vers les secteurs technologiques et soutenir les activités de R-D. Elles ont pour objectifs d'accompagner les entreprises dans le développement de technologies et de logiciels, de les aider à transformer leurs innovations en produits commerciaux, d'attirer les IDE et de réunir universitaires et professionnels sur un même site. À cette fin, la législation prévoit un certain nombre d'exonérations d'impôt pendant les cinq premières années d'activité opérationnelle (prorogeables à 10 ans pour certaines activités) et jusqu'à la fin de 2023 : a) exonération d'impôt sur le revenu des personnes physiques et d'impôt sur les bénéfices des sociétés pour les recettes provenant des activités de R-D ; b) exonération de TVA sur les ventes directement liées aux produits dérivés ; et c) exonération totale d'impôt sur le revenu pour le personnel de R-D et le personnel de soutien. En outre, 50 % des cotisations patronales de sécurité sociale seront payées par l'État au cours des cinq premières années d'activité, jusqu'à la fin de 2024. Il existe actuellement 59 ZDT, dont 44 sont opérationnelles.

Les ZIO sont conçues pour permettre aux entreprises de fonctionner dans un environnement adapté aux investisseurs et aux salariés, doté d'infrastructures et de services mis à leur disposition. Les entreprises implantées dans ces zones bénéficient de tarifs réduits pour l'eau, le gaz et les télécommunications et sont exonérées de plusieurs taxes municipales. La gamme des services offerts est étendue : agences bancaires intégrées, centres commerciaux, services de sécurité, de nettoyage, services en matière de permis et d'autorisations, services de restauration et établissements scolaires. La concentration géographique des entreprises facilite les transferts de connaissances, génère des économies d'échelle et limite les externalités négatives pour l'environnement. Il existe actuellement 290 ZIO, dont 211 sont opérationnelles (voir chapitre 1 pour de plus amples précisions).

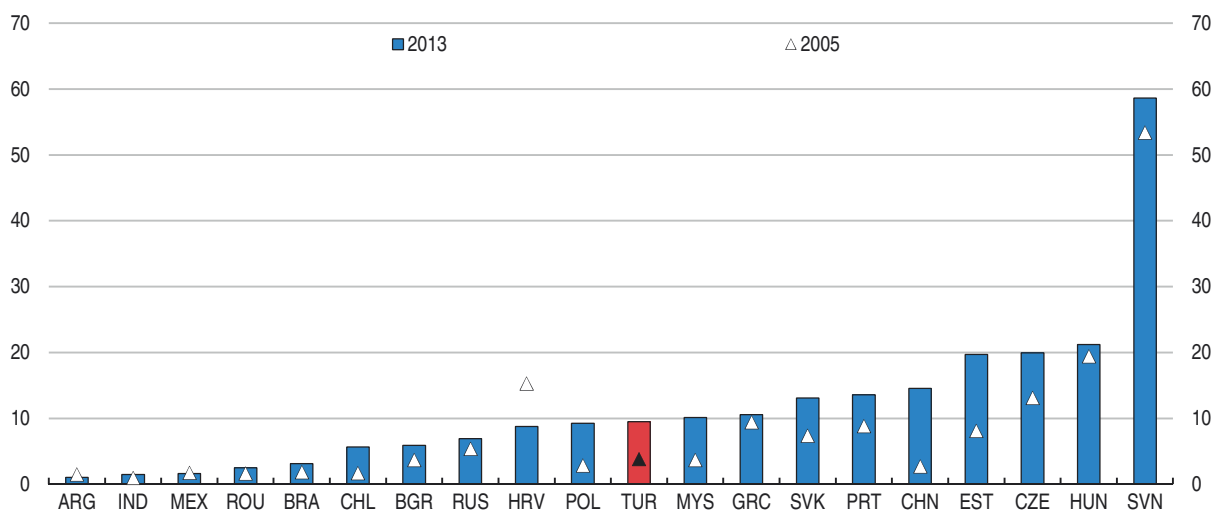
Les ZF sont des zones franches, situées en majorité à proximité des grands ports turcs. Elles sont prévues pour faciliter les activités d'exportation en réduisant les coûts de transport au minimum, en allégeant le fardeau juridique et administratif, en subventionnant les terrains et en accordant diverses incitations fiscales : a) exonération d'impôts sur le revenu des personnes physiques et sur les bénéfices des sociétés pour la production réalisée à l'intérieur des ZF ; b) exonération de droits de douane sur les marchandises importées ; c) exonération de TVA sur l'ensemble des marchandises achetées par les entreprises qui opèrent dans les ZF ; d) exonération de taxes à la consommation (taxes à la consommation spéciales et TVA) pour les services d'approvisionnement en énergie et en eau et de télécommunications, et e) exonération d'impôt sur le revenu des personnes physiques pour les salariés des entreprises établies dans une ZF qui exportent au moins 85 % de la valeur FAB des marchandises produites à l'intérieur de la ZF.

opérations à forte intensité de main-d'œuvre et faible valeur ajoutée de la chaîne de production dans le pays d'accueil (assemblage des véhicules). Ces activités augmentent les exportations du pays d'accueil mais réduisent la part de la valeur ajoutée locale dans la mesure où le contenu d'importation est généralement très élevé. À ce stade préliminaire de l'intégration aux CVM, la participation en amont augmente tandis que la participation en aval stagne ou même décline, comme cela a été le cas en Turquie jusqu'en 2011. Lors d'une deuxième étape, les retombées technologiques permettent aux entreprises


nationales de répliquer certaines opérations du processus de production (par exemple la production de pièces automobiles), ce qui conduit à l'établissement de liens de production internationaux verticaux d'égal à égal. Cette phase est marquée par un renforcement des liens vers l'aval. Les données globales et sectorielles présentées ci-dessus laissent penser que la Turquie a connu la première phase du processus entre 2000 et 2011 (graphique 2.3, annexes A3 et A4). Les succès récents des secteurs des composants automobiles et de la construction navale attestent que la deuxième phase est en marche.

L'un des principaux moteurs du développement et de la diffusion de nouvelles technologies et d'innovations propres à améliorer la productivité est la capacité d'expérimentation des entreprises (OCDE, 2015a). Un cadre d'action favorable permet aux entreprises qui réussissent de continuer à prospérer et réduit ce qu'il en coûte à celles qui échouent. Un système de brevetage efficace, en particulier, peut aider les entreprises à protéger leurs innovations et en tirer le maximum de fruits grâce à une rapide montée en puissance. Dans son Programme de réforme économique 2016, le nouveau gouvernement a annoncé l'introduction d'une nouvelle loi sur les brevets en vertu de laquelle les coûts de brevetage et de mise en conformité avec les exigences de l'Institut de normalisation turc seront pris en charge par l'État pour les PME. De fait, même si la Turquie a accompli des progrès considérables par le nombre de demandes de brevet déposées au titre du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) au cours de la dernière décennie (9.5 demandes de brevet déposées par million d'habitants en 2013 contre 3.5 en 2005), elle reste loin derrière les pays comparables les plus performants (graphique 2.22).

Graphique 2.22. **Demandes de brevet**
Nombre de demandes de brevet par million d'habitants



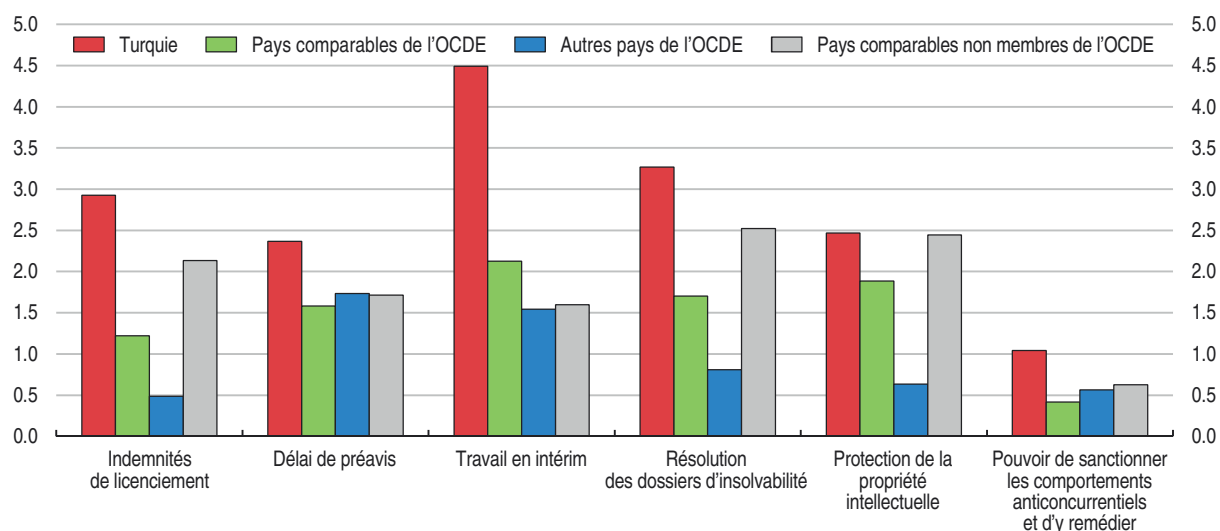
Source : Base de données de brevets de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933389369>

La protection efficace de la propriété intellectuelle doit s'accompagner de la possibilité de sanctionner les comportements et fusions qui restreignent et faussent la concurrence et d'y remédier, de manière à limiter la recherche de rente (OCDE, 2013c). Autre moteur important de la croissance des entreprises innovantes, la réglementation des marchés du travail et des marchés de produits. Des réglementations excessivement strictes empêchent l'allocation efficiente du capital et de la main-d'œuvre et, partant, réduisent le rendement

de l'innovation. Ce constat s'applique tout particulièrement à l'entrée sur le marché de nouvelles entreprises et, plus généralement, aux jeunes entreprises qui sont souvent plus innovantes (OCDE, 2015a). Le deuxième volet du cadre d'action rendant l'expérimentation possible concerne les coûts associés à l'échec en matière d'innovation. La Turquie est peu performante au regard de certaines composantes du cadre de l'action publique qui déterminent le coût de l'échec pour les entreprises : la protection de l'emploi est très forte ; les missions de travail en intérim font l'objet de réglementations sévères, que les entreprises contournent en recourant à la sous-traitance informelle ou semi-formelle ; et les procédures de résolution des dossiers d'insolvabilité sont longues et coûteuses (graphique 2.23).

Graphique 2.23. **Lacunes du cadre d'action censé permettre l'expérimentation**



Note : La distance vis-à-vis des trois pays les plus performants est représentée sous la forme d'unités d'écart-type.

Source : Indicateurs de l'OCDE sur la protection de l'emploi ; Banque mondiale, *Doing Business 2016* ; Alemani, E. et al. (2013), « New Indicators of Competition Law and Policy in 2013 for OCDE and Non-OCDE Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1104, Éditions OCDE.

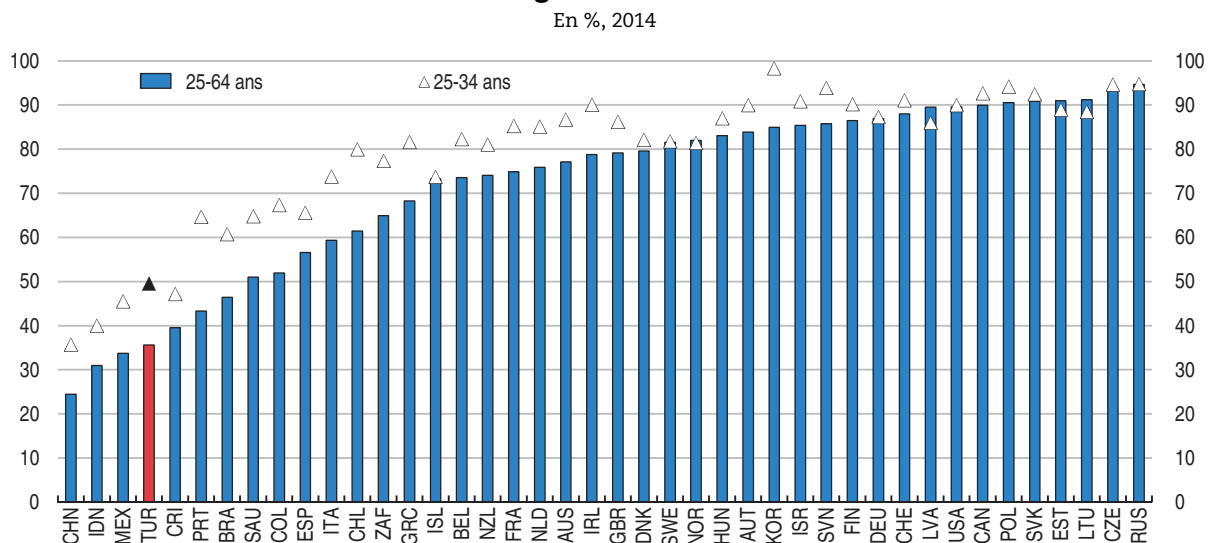
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933389378>

Dans la mesure où le rendement de l'innovation et le coût de l'échec déterminent la valeur actuelle nette d'une innovation potentielle, les mesures précédemment citées peuvent aussi influencer sur l'accès des entreprises innovantes au financement et sur la profondeur des marchés du capital-risque. La pénétration globale du capital-investissement est insuffisante en Turquie. En 2014, les placements en capital-investissement rapportés au PIB ne dépassaient pas 0.02 % (après avoir atteint 0.05 % en 2013), contre 0.20 % en Inde, 0.15 % en Chine, 0.12 % au Brésil et 1.64 % en Israël (EMPEA, 2015). Même en termes absolus, les placements en capital-investissement ont atteint leur plus bas niveau depuis cinq ans en 2014. Les initiatives récentes pour encourager les opérations en capital-risque et attirer les investisseurs providentiels sont bienvenues, mais le principal obstacle au développement des marchés du capital-investissement et du capital-risque demeure la médiocrité de l'environnement économique, et plus particulièrement le coût élevé de la cessation d'activité en cas d'échec.

Éducation et compétences


Lorsqu'un pays participe aux chaînes de production internationales, il entre en concurrence avec le capital humain d'autres pays. La part des adultes ayant atteint au moins le deuxième cycle de l'enseignement secondaire est très faible en Turquie, même si l'on observe des progrès pour les cohortes récentes (graphique 2.24). En 2014, deux tiers environ de la population d'âge actif n'avaient pas atteint ce niveau, contre 24 % dans la zone OCDE en moyenne. Même parmi les 25-34 ans, la proportion s'élève à 50 % (17 % dans la zone OCDE). Sur la base des tendances actuelles, on estime que 64 % (47 %) des jeunes d'aujourd'hui devraient achever leurs études secondaires de deuxième cycle (études supérieures) au cours de leur vie (OCDE, 2015b). Même si le taux attendu de diplômés de l'enseignement supérieur est proche de la moyenne OCDE de 50 %, des progrès sont encore possibles concernant le taux de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, qui s'élève à 85 % en moyenne dans la zone OCDE.

Graphique 2.24. **Pourcentage d'adultes ayant atteint au moins le deuxième cycle de l'enseignement secondaire**



Note : L'année de référence est 2013 pour l'Arabie saoudite, le Brésil, le Chili, la Fédération de Russie et la France, 2010 pour la Chine, 2011 pour l'Indonésie et 2012 pour l'Afrique du Sud.

Source : OCDE (2015), Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE, Publications de l'OCDE, Paris, DOI : <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2015-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933389386>

Un corpus grandissant d'études montre que la fréquentation des structures d'éducation et d'accueil des jeunes enfants a une influence positive sur les compétences cognitives et non cognitives des enfants ainsi que sur les résultats scolaires (OCDE, 2011 ; et OCDE, 2015c). En 2013, seulement 7 % des enfants âgés de trois ans fréquentaient un établissement préscolaire en Turquie, contre 74 % en moyenne dans la zone OCDE. L'augmentation du taux de fréquentation des structures d'éducation et d'accueil des jeunes enfants non seulement profiterait aux jeunes mais contribuerait à accroître les taux d'activité professionnelle, en particulier des jeunes mères et des personnes âgées, qui sont nombreuses à s'occuper de leurs petits-enfants.

Les dépenses d'éducation sont relativement faibles en Turquie. Mesurées en USD à parité de pouvoir d'achat, les dépenses totales par élève en 2012 représentaient moins d'un tiers de la moyenne OCDE dans l'enseignement primaire et secondaire et environ la moitié

de la moyenne OCDE dans l'enseignement supérieur. Rapportées au PIB, les dépenses d'éducation publiques totales s'élèvent à 3.8 % contre une moyenne de 4.7 % dans la zone OCDE. Bien que ce résultat marque un progrès par rapport aux 2.9 % de 2008, c'est encore l'un des pourcentages les plus bas parmi les membres de l'OCDE. Conséquence de ce faible niveau de dépenses, la taille des classes dans le primaire et dans le secondaire est beaucoup plus élevée en Turquie que dans la moyenne des pays de l'OCDE, ce qui tend à amoindrir la qualité de l'enseignement reçu.

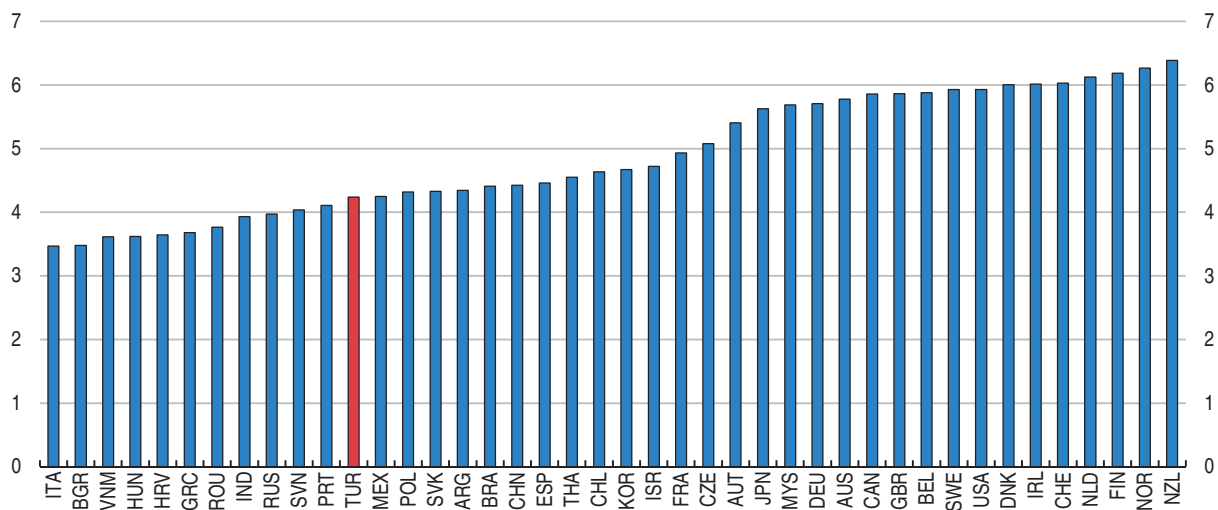
Au-delà de l'enseignement scolaire, l'éducation et la formation professionnelles (EFP) jouent un rôle important en concourant à faire coïncider les qualifications avec les besoins du marché du travail, en particulier dans le secteur manufacturier qui nécessite des compétences très spécifiques. Les programmes d'EFP restent sous-développés en Turquie. La part de la population d'âge actif actuelle dont le plus haut niveau d'instruction atteint est un diplôme de l'enseignement professionnel du deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non supérieur est de seulement 9 %, contre 26 % en moyenne dans la zone OCDE. La demande croissante de techniciens et de professionnels très qualifiés, en particulier sur les chaînes de production internationales extrêmement fragmentées, est un défi majeur pour la Turquie.

Le faible rôle de l'EFP en Turquie reflète un manque plus général de connexions entre les programmes d'enseignement secondaire et supérieur et les besoins du marché du travail. Plus de la moitié des dirigeants et cadres supérieurs d'entreprise en Turquie déclarent avoir des difficultés à pourvoir les postes vacants (OCDE, 2016a). Les décalages des qualifications et des compétences sur le marché du travail sont devenus une préoccupation majeure pour les décideurs partout dans le monde. Contrairement à la plupart des autres pays de l'OCDE, la Turquie connaît davantage de problèmes de sous-qualification que de sur-qualification (OCDE, 2016b). L'inadéquation entre demande et offre d'emplois résulte davantage de l'inadéquation des domaines d'étude que de l'inadéquation des compétences. En comparaison de la situation dans les autres pays de l'OCDE, les salariés turcs utilisent beaucoup moins leurs compétences au travail, qu'il s'agisse de capacités de résolution des problèmes, de compétences en TIC ou d'aptitudes à la lecture, l'écriture ou le calcul, même après prise en compte du faible niveau général de compétence. Il a été montré que l'utilisation moyenne des compétences en lecture au travail était corrélée à la productivité moyenne (OCDE, 2016b).

Des efforts ont été entrepris pour combler ces lacunes, avec l'implantation d'écoles et de centres de formation dans les zones industrielles organisées (voir encadré 2.2). Par exemple, la zone industrielle organisée de Gebze près d'Istanbul dispose d'un établissement professionnel secondaire équipé de salles de classe, d'ateliers et d'une salle de sports, qui accueille environ 720 élèves. Pour encourager l'amélioration des compétences et la formation professionnelle sur site des personnes sans emploi, l'Agence nationale de l'emploi (İŞKUR) prend en charge les dépenses de formation sous réserve que l'entreprise embauche un certain nombre de stagiaires après la fin du programme. Le Plan d'action 2016 stipule en outre que, durant la première année d'emploi, İŞKUR versera 50 TRY par jour et couvrira les cotisations patronales de sécurité sociale applicables aux travailleurs embauchés pour la première fois, à condition que leur recrutement s'accompagne d'une formation en milieu professionnel. Les autorités s'attendent à ce que 250 000 jeunes bénéficient de ces subventions en 2016. Si elles sont utilisées dans toute la mesure possible sur une année entière, elles devraient entraîner un coût budgétaire annuel d'environ 4 milliards TRY (0.3 % du PIB).


Outre la faible productivité de la main-d'œuvre, qui transparait ou trouve son origine profonde dans la faible utilisation moyenne des compétences, les microdonnées présentées dans le premier chapitre laissent penser que l'allocation de la main-d'œuvre est médiocre dans certains secteurs de l'économie, en particulier les activités à forte intensité de main-d'œuvre. D'un côté, cette situation s'explique par la mauvaise allocation de la main-d'œuvre dont souffrent certains secteurs comme le textile, qui résulte d'une réglementation du travail extrêmement stricte et de coûts de main-d'œuvre excessifs, amplifiés par des effets de seuils prononcés décrits dans *l'Étude économique de la Turquie 2014* (OCDE, 2014a). D'un autre côté, les données peuvent aussi signifier que le développement des entreprises les plus productives est freiné par le manque de compétences. Dans la mesure où ces entreprises sont plus susceptibles d'exporter, la répartition sectorielle des pénuries de compétences pourrait apporter un éclairage utile sur les facteurs qui freinent une participation accrue aux CVM.

Graphique 2.25. **Recours à un mode de management professionnel**



Note : Moyenne des réponses données à la question suivante dans le sondage : « Dans votre pays, à qui reviennent les postes de direction dans l'entreprise ? » [1 = généralement à des proches ou des amis, quelles que soient leurs compétences ; 7 = essentiellement des professionnels sélectionnés au mérite et pour leurs qualifications].

Source : Forum économique mondial (2015), *Sondage sur l'opinion des dirigeants* (Executive Opinion Survey).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933389398>

Outre les compétences fondamentales, scolaires, techniques et générales, les compétences relationnelles expliquent dans une mesure croissante les performances des entreprises, en particulier dans le contexte de la concurrence internationale. L'ouverture multiculturelle et la capacité d'initiative sont des ingrédients essentiels de la réussite des entreprises tournées vers l'exportation. La mesure dans laquelle une entreprise s'entoure de dirigeants professionnels au lieu de confier les postes de direction à des proches ou des amis des propriétaires renforce la capacité de l'équipe dirigeante à adopter les meilleures pratiques internationales. Bien que la Turquie ait accompli des progrès vis-à-vis de nombreux pays comparables, le management professionnel y reste relativement peu répandu (graphique 2.27, et explications plus détaillées au chapitre 1). De même, la responsabilité des dirigeants à l'égard des investisseurs et des administrateurs est limitée en Turquie, même si la situation à cet égard s'est améliorée au cours de la dernière décennie. Par ailleurs, la prédisposition à déléguer est relativement limitée.

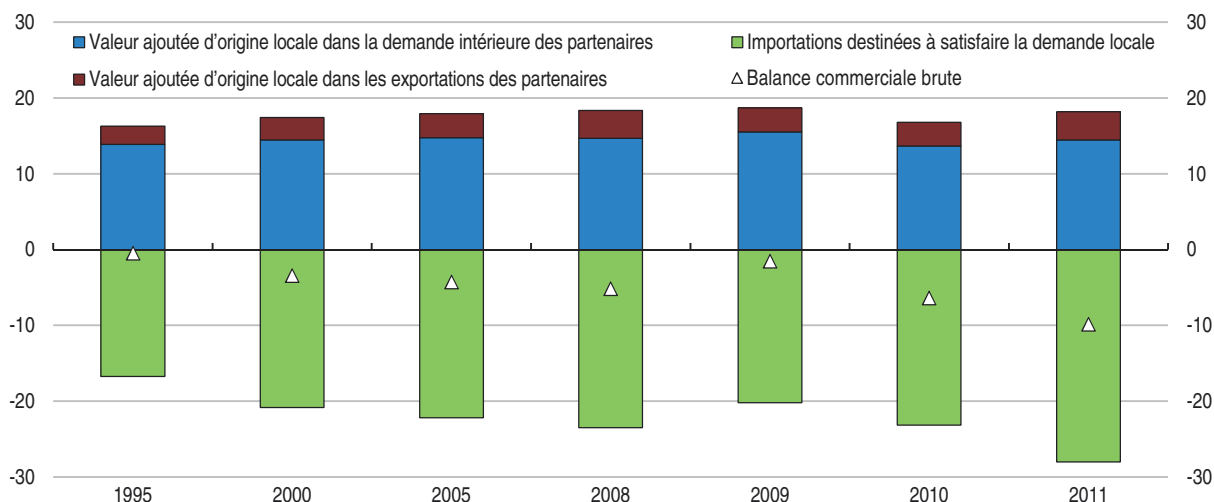
Implications de la participation aux CVM

Croissance et déséquilibres externes

La participation aux CVM renforce l'ouverture commerciale, dont il a été montré qu'elle produit systématiquement un impact positif substantiel sur la croissance des revenus réels (Barro, 2015). La participation aux CVM étend et diversifie les marchés d'exportation potentiels, stimule l'investissement et génère des retombées sur les plans de la technologie, des compétences et du management. Par ailleurs, les liens vers l'amont accentuent les pressions concurrentielles et réduisent le coût des intrants intermédiaires (OCDE, 2015b). La concurrence internationale est aussi de nature à favoriser une réaffectation efficace des ressources vers les entreprises les plus productives.


Cependant, l'intensification et la mondialisation croissante des liens commerciaux exposent les économies à un nombre de chocs accru et renforcent les mécanismes de propagation de ces chocs dans et entre les régions. Par conséquent, la production nationale devient de plus en plus tributaire des cycles conjoncturels dans les autres pays, ce qui peut aggraver la volatilité et la vulnérabilité. La synchronisation est encore renforcée par la part croissante des intrants de service dans les produits échangeables et la substituabilité grandissante des produits non échangeables et des services sous l'effet des délocalisations. Dans ce contexte, une intégration aux CVM plus diversifiée, que ce soit en termes de régions ou de produits, contribuerait à atténuer les sources de vulnérabilité potentielles.

Graphique 2.26. La balance commerciale de la Turquie



Note : La balance commerciale en valeur ajoutée est la différence entre la valeur ajoutée locale contenue dans la demande finale étrangère et la valeur ajoutée étrangère contenue dans la demande finale locale. Les chiffres sont exprimés en points de pourcentage de la production de valeur ajoutée.

Source : OCDE/WTO (2016), « Commerce en valeur ajoutée », OCDE-OMC : Statistiques du commerce en valeur ajoutée (database), DOI : <http://dx.doi.org/10.1787/data-00648-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933389404>

Les liens vers l'amont sont neutres pour la balance commerciale en valeur ajoutée – tout au moins en ce qui concerne leur impact direct – dans la mesure où il y a annulation entre la valeur ajoutée étrangère qui entre dans la composition des importations et celle contenue dans les exportations. En revanche, la participation en aval, c'est-à-dire la valeur ajoutée locale contenue dans les exportations des pays étrangers, améliore la balance commerciale. Les effets indirects des liens vers l'amont sont moins clairs. D'un côté, les

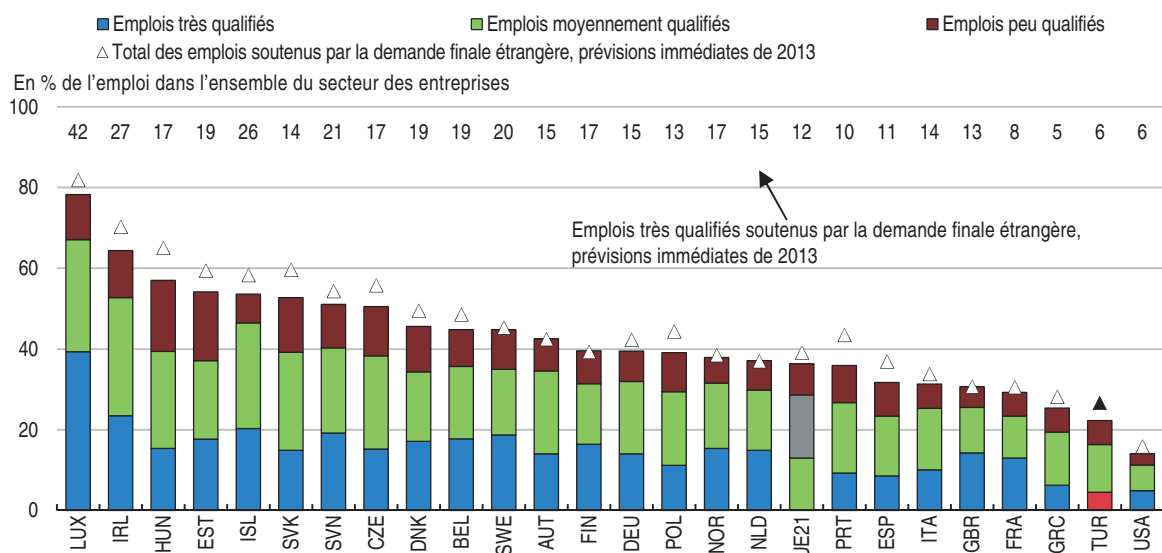
intrants étrangers peuvent entraîner l'éviction des produits intermédiaires locaux de la production exportée déjà existante, ce qui détériore la balance commerciale. D'un autre côté, les intrants étrangers peuvent stimuler la production d'intrants locaux, notamment de services. En outre, les transferts technologiques et de connaissances favorisent le développement de la production de valeur ajoutée locale, qui pourra ainsi remplacer ou compléter les produits et services importés.

La piètre performance de la balance commerciale turque transparait notamment dans le contenu d'importation élevé de la demande intérieure (graphique 2.26). De fait, 29 % seulement des intrants intermédiaires importés sont réexportés par la Turquie, soit beaucoup moins que dans la plupart des autres pays (54 % en moyenne dans les pays comparables de l'OCDE et 43 % en moyenne dans l'ensemble des pays). Le renforcement des liens vers l'amont n'a pas encore produit les effets bénéfiques attendus sur les exportations, un résultat en cohérence avec les facteurs de blocage liés au capital humain et au cadre d'action qui ont été décrits plus haut. La part de la valeur ajoutée locale exportée par la Turquie – destinée à être absorbée par la demande finale ou réexportée vers des pays tiers – dans la valeur ajoutée totale est restée globalement stable dans le temps.

Emploi et inclusion sociale

L'émergence des CVM représente à la fois une opportunité et un défi pour l'amélioration des conditions sociales. Le renforcement de l'intégration aux CVM devrait dans un premier temps accentuer les inégalités, car il réduira davantage la distance entre la frontière nationale et la frontière mondiale qu'il ne modifiera la position des entreprises nationales à la peine. Les entreprises et les travailleurs qui sont moins bien armés pour affronter la concurrence internationale risquent de traverser une période de transition douloureuse. La mise en place d'un filet de protection sociale adéquat et de politiques actives du marché du travail spécifiques peut contribuer à compenser les effets négatifs et à rendre les avantages de l'intégration aux CVM plus inclusifs. Dès lors qu'il résulte d'une meilleure disposition à innover, l'approfondissement de l'intégration aux CVM devrait également favoriser l'ascension sociale (Aghion *et al.*, 2015). Selon ce qu'ont pu observer ces auteurs, sous l'effet du processus de destruction créatrice, l'augmentation de l'intensité d'innovation améliore la probabilité qu'un enfant d'atteindre un quintile de l'échelle nationale des revenus plus élevé que celui auquel appartiennent ses parents.

La Turquie est l'un des pays où la part des emplois soutenus par la demande finale étrangère est parmi les plus faibles (graphique 2.27). Même si ce sont sans doute les segments les plus qualifiés de la population qui donneront l'impulsion à une intégration plus performante de la Turquie aux CVM, la participation accrue aux CVM, en particulier en aval, devrait permettre d'absorber une large part des travailleurs actuellement sans emploi, y compris ceux qui sont peu qualifiés, si tant est que le cadre réglementaire autorise ces entreprises à exercer leurs activités en vertu de règles du jeu équitables. Plus de la moitié des entreprises turques déclarent être confrontées à la concurrence d'entreprises non déclarées, le ratio le plus élevé de la zone OCDE après le Mexique et le Chili. La hausse récente de 30 % du salaire minimum impose un fardeau supplémentaire aux entreprises peu productives et à forte intensité de main-d'œuvre et risque d'aggraver le problème de l'informalité, ce qui pourrait compromettre le renforcement de la participation aux CVM.

Graphique 2.27. **Emplois soutenus par la demande finale étrangère**

La décomposition de la production liée aux CVM par intensité capitalistique et de compétences révèle que la participation de la Turquie aux chaînes de valeur manufacturières dénote une intensité de main d'œuvre de plus en plus élevée, alors que la participation de la plupart des autres pays de l'OCDE et des BRIIC est de plus en plus axée sur le capital (graphique 2.28). Cette situation pourrait s'expliquer en partie par des tendances spécifiques aux pays concernant la formalité et la semi-formalité (par exemple, la sous-déclaration des salaires). Ainsi, dans le cas de pays comme la Turquie et le Mexique, Timmer *et al.* (Timmer *et al.*, 2014) font état de valeurs étonnamment élevées pour la part de capital, définie comme la différence entre la valeur ajoutée et la rémunération du facteur travail, ce qui pourrait traduire un biais de mesure des salaires.

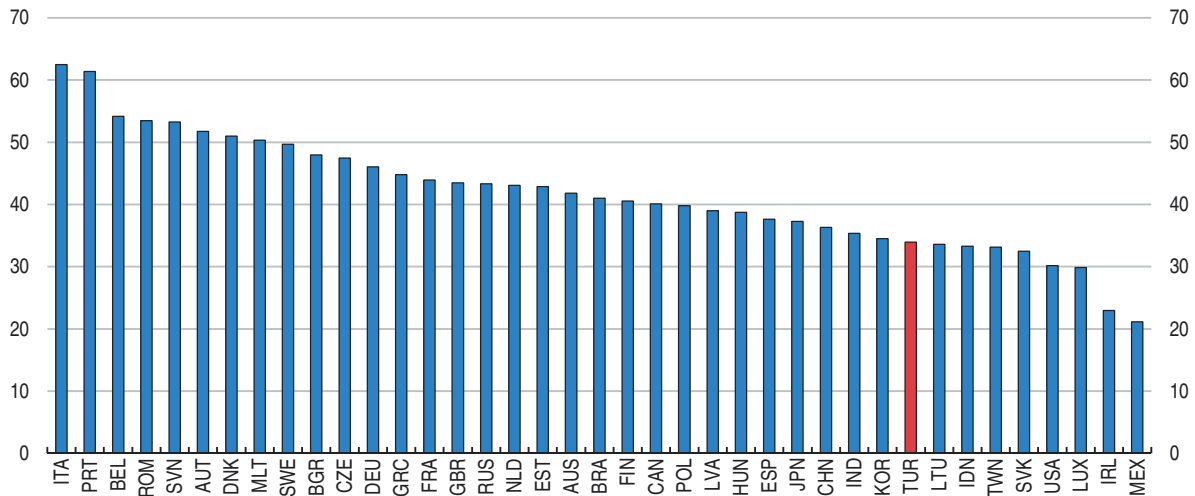
L'environnement

L'intensification des échanges entraîne une élévation des émissions de CO₂ dues aux transports et à l'augmentation de la production industrielle. En parallèle, l'intégration aux CVM se traduit dans la plupart des cas par un alignement des normes environnementales sur les meilleures pratiques internationales. La mise en conformité avec les normes et codifications de produits devrait atténuer les effets délétères de la production, en particulier dans des pays tels que la Turquie, où ces normes sont en général sous-développées.

Par ailleurs, l'émergence des CVM a sans doute modifié la distribution des avantages comparatifs entre les pays en vertu de l'effet « paradis pour les pollueurs ». Kozluk et Timiliotis (Kozluk et Timiliotis, 2016) observent, données à l'appui, que le durcissement des politiques environnementales accroît le coût relatif de la production locale des produits énergivores ou polluants par rapport à la solution qui consiste à importer ces produits auprès de pays où les politiques environnementales sont moins strictes. Il est possible dans ce contexte que le laxisme des politiques environnementales de la Turquie – les moins sévères de toute la zone OCDE (Botta et Kozluk, 2014) – ait contribué à l'avantage comparatif du secteur de la métallurgie turc, ce qui aurait alors amplifié les effets néfastes de l'intensification des liens commerciaux due à l'émergence des CVM.


Graphique 2.28. **Part de la main-d'œuvre peu et moyennement qualifiée dans les CVM manufacturières**

En %, 2009



Note : Les CVM manufacturières sont définies par la valeur ajoutée de l'ensemble des activités qui contribuent à la production d'un produit manufacturé final. La main-d'œuvre peu qualifiée correspond aux niveaux 0, 1 et 2 de la CITE, la main-d'œuvre moyennement qualifiée aux niveaux 3 et 4, et la main-d'œuvre très qualifiée aux niveaux 5 et 6.

Source : Timmer et al. (2014), « Slicing Up Global Value Chains », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 28, n° 2, pp. 99-118.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933389420>

Recommandations pour tirer un meilleur parti des chaînes de valeur mondiales

Principales recommandations

- Renforcer l'État de droit, l'indépendance du système judiciaire et la lutte contre la corruption.
- Réduire les obstacles à l'investissement direct étranger.
- Aligner l'accord d'Union douanière avec l'UE sur les accords commerciaux internationaux les plus ouverts et les plus complets, et conclure des accords similaires avec d'autres pays.
- Investir davantage dans la formation professionnelle et la recherche-développement.
- Améliorer le contrôle des activités polluantes et l'application de la réglementation environnementale et utiliser des instruments économiques tels que les taxes sur la pollution et le carbone et les permis d'émission.

Autres recommandations

- Améliorer les infrastructures de TIC.
- Réduire les obstacles à la conduite d'échanges commerciaux efficaces, notamment en améliorant la coopération transfrontalière, en simplifiant les procédures documentaires et en diffusant des informations commerciales pertinentes.
- Abaisser le coût de l'échec en réduisant la durée et le coût des procédures de résolution des dossiers d'insolvabilité et en assouplissant la protection de l'emploi.
- Attirer l'attention sur la piètre qualité des pratiques de management. Encourager le recours à des pratiques de management professionnelles et l'ouverture multiculturelle. Organiser des campagnes publiques pour faire connaître les meilleures pratiques internationales en matière de management.
- Continuer à améliorer l'infrastructure statistique pour pouvoir mieux mesurer la participation de la Turquie aux CVM.

Bibliographie

- Aghion, P. et al. (2015), « Innovation and Top Income Inequality », National Bureau of Economic Research, *NBER Working Paper*, n° 21247.
- Alemanì, E. et al. (2013), « New Indicators of Competition Law and Policy in 2013 for OCDE and Non-OCDE Countries », *OCDE Economics Department Working Papers*, n° 1104, Publications de l'OCDE.
- Appelt, S. et al. (2015), « Which Factors Influence the International Mobility of Research Scientists? », *OCDE Science, Technology and Industry Working Papers*, 2015/02, Publications de l'OCDE.
- Barro, R. (2015), « Convergence and Modernisation », *Economic Journal*, vol. 125, n° 585, pp. 911-942.
- Botta, E. et T. Kozluk (2014), « Measuring Environmental Policy Stringency in OCDE Countries: A Composite Index Approach », *OCDE Economics Department Working Papers*, n° 1177, Publications de l'OCDE.
- Dür, A., L. Baccini et M. Elsig (2014), « The Design of International Trade Agreements: Introducing a New Dataset », *The Review of International Organizations*, vol. 9, n° 3, pp. 353-375.
- Emlinger, C. et S. Piton (2014), « World Trade Flows Characterization: Unit Values, Trade Types and Price Ranges », *CEPII Working Papers*, n° 2014-26.
- EMPEA (2015), *2014 Annual Fundraising and Investment Review*, Emerging Markets Private Equity Association.
- EBRD (2015), *Transition Report 2015-16*, European Bank for Restructuring and Development.
- Evenett, S. et J. Fritz (2015), « The Tide Turns? Trade, Protectionism, and Slowing Global Growth », *18th Global Trade Alert Report*, Centre for Economic Policy Research.
- Gereffi, G. (2014), « Global Value Chains in a Post-Washington Consensus World », *Review of International Political Economy*, vol. 21, n° 1, pp. 9-37.
- Gereffi, G., J. Humphrey et T. Sturgeon (2005), « The Governance of Global Value Chains », *Review of International Political Economy*, vol. 12, n° 1, pp. 78-104.
- Gourdon, J. (2014) « CEPII NTM-MAP: A Tool for Assessing the Economic Impact of Non-Tariff Measures », *CEPII Working Papers*, n° 2014-24.
- Kowalski, P. et al. (2015), « Participation of Developing Countries in Global Value Chains: Implications for Trade and Trade-Related Policies », *OCDE Trade Policy Papers*, n° 179, Publications de l'OCDE.
- Kozluk, T. et C. Timiliotis (2016), « Do Environmental Policies Affect Global Value Chains? A New Perspective on the Pollution Haven Hypothesis », *OCDE Economics Department Working Papers*, n° 1282.
- Marcolin, L., S. Miroudot et M. Squicciarini (2016), « Routine Jobs, Employment and Technological Innovation in Global Value Chains », *OCDE Science, Technology and Industry Working Papers*, n° 2016/01, Publications de l'OCDE.
- OCDE (2011), *Starting Strong III: A Quality Toolbox for Early Childhood Education and Care*, Publications de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2013a), *Supporting Investment in Knowledge Capital, Growth and Innovation*, Publications de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2013b), *Interconnected Economies: Benefiting from Global Value Chains*, Publications de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2013c), « Raising the Returns to Innovation: Structural Policies for a Knowledge-Based Economy », *OCDE Economics Department Policy Notes*, n° 17.
- OCDE (2014a), *OCDE Economic Survey of Turkey*, Publications de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2014b), « Tax Incentives for R&D and Innovation », in OCDE, *OCDE Science, Technology and Industry Outlook 2014*, Publications de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2015a), *The Future of Productivity*, Publications de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2015b), *Education at a Glance 2015*, Publications de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2015c), *Starting Strong IV: Monitoring Quality in Early Childhood Education and Care*, Publications de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2016a), *Getting Skills Right: Assessing and Anticipating Changing Skill Needs*, Publications de l'OCDE, Paris.

- OCDE (2016b), The Survey of Adult Skills (PIAAC), Second International Report, forthcoming.
- Saia, A., D. Andrews et S. Albrizio (2015), « Productivity Spillovers From the Global Frontier and Public Policy: Industry-Level Evidence », *OCDE Economics Department Working Papers*, n° 1238, Publications de l'OCDE.
- Timmer, M., A. Erumban, B. Los, R. Stehrer et G. de Vries (2014), « Slicing Up Global Value Chains », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 28, n° 2, pp. 99-118.
- Waltman, L., N. van Eck et E. Noyons (2010), « A Unified Approach to Mapping and Clustering of Bibliometric Networks », *Journal of Informetrics*, vol. 4, n° 4, pp. 629-635.
- World Bank (2014), « Evaluation of the EU-Turkey Customs Union », *World Bank Report*, n° 85830-TR.
- WTO (2016), *Trade Policy Review of Turkey*, World Trade Organisation, Geneva.

ANNEXE A1

Méthodologie utilisée pour construire les graphiques de position relative

L'enquête comprend un certain nombre de graphiques qui représentent la position de la Turquie vis-à-vis des trois pays de l'OCDE les plus performants, des autres pays en rattrapage de l'OCDE et des trois pays les plus performants dans cette dernière catégorie, au regard d'un ensemble d'indicateurs de l'environnement économique et social. Ces graphiques montrent la distance à combler pour converger vers les meilleures pratiques de l'OCDE (graphiques 18 à 21 et partie B du graphique 3).

Ils couvrent un large éventail d'indicateurs. Pour pouvoir présenter des indicateurs qui utilisent des échelles et des unités différentes, il faut accomplir au préalable un travail de normalisation. La littérature propose différentes approches, dont la plupart reposent sur des transformations affines consistant à soustraire d'une valeur la moyenne et à diviser la différence par l'écart-type. On obtient alors des valeurs négatives (inférieures à la moyenne) et positives (supérieures à la moyenne), dont l'unité correspond à l'écart-type de l'indicateur sous-jacent. Pour présenter ces résultats sous forme graphique, il peut être utile de n'avoir que des chiffres strictement positifs, voire des valeurs comprises entre 0 et 10 (0 correspondant au plus mauvais résultat et 10 au meilleur) : c'est l'approche habituellement retenue par l'OCDE pour la construction de ses graphiques en toile d'araignée sur le bien-être. Cette dernière méthode appelle néanmoins deux réserves importantes : *premièrement*, les limites inférieure et supérieure sont sensibles aux valeurs aberrantes et, *deuxièmement*, l'écart entre deux observations – par exemple deux pays – est difficile à interpréter (étant égal à un dixième de la distance min-max), *a fortiori* si le minimum ou le maximum sont des valeurs aberrantes.

La présentation graphique proposée dans cette enquête repose sur une nouvelle méthode de normalisation qui réunit deux impératifs : i) obtenir des valeurs strictement positives qui illustrent la distance (espace de convergence) vis-à-vis des pays les plus performants ; et ii) faire en sorte de maintenir l'interprétabilité des unités en tant qu'écart-type, semblable à des transformations affines. La valeur normalisée obtenue peut s'interpréter comme la distance par rapport aux pays les plus performants, exprimée en écarts-types :

$$Dist = \begin{cases} \frac{(X - \min)}{\sigma} & \text{if } X \text{ is to minimise} \\ \frac{(\max - X)}{\sigma} & \text{if } X \text{ is to maximise} \end{cases}$$

où σ désigne l'écart-type. « min » et « max » sont définis comme la valeur moyenne des trois pays les plus performants, ce qui permet d'atténuer l'influence des valeurs aberrantes éventuelles. Par défaut, si X fait partie des trois pays les plus performants, Dist est égale à 0.

Les indicateurs et sources de données utilisés dans les différents graphiques sont les suivants :

Capital humain

Scolarisation

Nom abrégé de la variable	Source	Définition
Durée de la scolarité – adultes	Site Web de l'Institut de statistique de l'UNESCO (UIS) : www.uis.unesco.org .	La scolarisation moyenne (MYS) correspond au nombre moyen d'années de scolarité (primaire/CITE 1 ou supérieur) de la population adulte (25 ans et plus) d'un pays, à l'exclusion des années de redoublement (2012).
Secondaire – adultes	OCDE, <i>Regards sur l'éducation 2015</i> , tableau A1.2a.	Pourcentage d'adultes titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire, 25-64 ans (2014).
Secondaire – jeunes		Pourcentage d'adultes titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire, 25-34 ans (2014).
Supérieur – jeunes	OCDE, <i>Regards sur l'éducation 2015</i> , tableau A1.3a.	Pourcentage d'adultes ayant au moins un diplôme supérieur, 25-34 ans (2014).
Professionnel – jeunes	OCDE, <i>Regards sur l'éducation 2015</i> , tableau A1.5b (Web uniquement).	Pourcentage des 25-34 ans diplômés du deuxième cycle du secondaire de l'EPF (niveau de formation le plus élevé atteint)(2014).
Écart hommes-femmes durée de la scolarité	Site Web de l'Institut de statistique de l'UNESCO (UIS) : www.uis.unesco.org .	Différence du nombre moyen d'années de scolarité entre les sexes, en faveur des hommes.

Qualité de l'enseignement

Nom abrégé de la variable	Source	Définition
Niveau en mathématiques	OCDE (2013), <i>Résultats du PISA 2012 : Savoirs et savoir-faire des élèves</i> (volume I), tableau I.A.	Score moyen en mathématiques.
Meilleurs résultats en mathématiques	OCDE (2014), <i>Résultats du PISA 2012 : Savoirs et savoir-faire des élèves</i> (volume I, édition révisée, février 2014), figure I.2.22.	Pourcentage d'élèves très performants en mathématiques (niveaux 5 et 6).
Moins bons résultats en sciences	OCDE (2014), <i>Résultats du PISA 2012 : Savoirs et savoir-faire des élèves</i> (volume I, édition révisée, février 2014), figure I.5.11.	Pourcentage d'élèves peu performants en sciences (sous le niveau 2)
Variation de résultats en mathématiques entre écoles	OCDE (2013), <i>Résultats du PISA 2012 : L'équité au service de l'excellence</i> (volume II). Offrir à chaque élève la possibilité de réussir, tableau II.2.8a.	Variation inter-établissements en pourcentage de la variation totale moyenne de la performance en mathématiques dans les pays de l'OCDE. La variation totale de la performance des élèves en mathématiques est calculée à partir de l'écart-type au carré tous élèves confondus.
Écart filles-garçons en mathématiques	OCDE (2014), <i>Résultats du PISA 2012 : Savoirs et savoir-faire des élèves</i> (volume I, édition révisée, février 2014), figure I.2.25.	Écart de performance en mathématiques entre les sexes en faveur des filles.
Dépenses d'éducation par élève	OCDE, <i>Regards sur l'éducation 2015</i> , tableau B1.1.	Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur, en équivalents USD convertis sur la base des PPA, calculs fondés sur des équivalents temps plein (2012).

Dotations en compétences et utilisation des compétences

Nom abrégé de la variable	Source	Définition
Adultes peu qualifiés	OCDE (2016, à paraître), <i>PIAAC Results: Synthesis Report of the Programme for the International Assessment of Adult Competencies</i> .	Pourcentage d'adultes se situant à un niveau inférieur ou égal à 1 en littératie et/ou en numératie.
Emplois peu qualifiés		Taux d'emploi des personnes peu qualifiées en pourcentage de la population peu qualifiée âgée de 24 à 64 ans, T3 2015. Les personnes « peu qualifiées » sont celles qui ont un niveau d'études inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
Emplois hautement qualifiés	Réunion ministérielle de l'OCDE sur l'emploi et le travail de janvier 2016, <i>Employment and Unemployment in Figures</i> , www.oecd.org/employment/ministerial/employment-in-figures.htm .	Taux d'emploi des personnes très qualifiées en pourcentage de la population très qualifiée âgée de 24 à 64 ans, T3 2015 Les personnes « très qualifiées » sont diplômées de l'enseignement supérieur.
Jeunes déscolarisés et sans emploi		Taux de NEET (ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation) parmi les jeunes, 2014. Jeunes ni scolarisés, ni en formation, ni en emploi, en pourcentage de l'ensemble des jeunes âgés de 15 à 29 ans.
Avantage salarial procuré par les études supérieures	OCDE, <i>Regards sur l'éducation 2015</i> , tableau A6.1.	Revenus du travail relatifs des actifs occupés diplômés de l'enseignement supérieur (2013). Adultes de 25-64 ans percevant des revenus du travail ; deuxième cycle de l'enseignement secondaire = 100. L'enseignement supérieur recouvre le supérieur de cycle court, la licence, le master, le doctorat et les niveaux équivalents.
Maîtrise de l'anglais	<i>Education First</i> , Indice de compétence en anglais EF 2015, www.ef.fr/epi .	Indice de compétence en anglais EF 2015

Gouvernance et État de droit

État de droit

Nom abrégé de la variable	Source	Définition
État de droit		L'indice de l'État de droit du WJP est un outil d'évaluation quantitative mis au point par le World Justice pour donner un aperçu détaillé et complet de la mesure dans laquelle les pays adhèrent à l'État de droit dans la pratique. Huit facteurs entrent en ligne de compte dans l'indice de l'État de droit du WJP :
Limitation des pouvoirs de l'État	The World Justice Project, www.worldjusticeproject.org .	<ol style="list-style-type: none"> 1. Limitation des pouvoirs de l'administration. 2. Absence de corruption. 3. Transparence de l'administration. 4. Droits fondamentaux. 5. Ordre et sécurité. 6. Application de la réglementation. 7. Accès à la justice civile. 8. Justice pénale.
Corruption	Banque mondiale, <i>Indicateurs de gouvernance mondiaux</i> , mise à jour de 2015 Le projet des Indicateurs de gouvernance mondiaux construit des indicateurs globaux à partir de six composantes de la bonne gouvernance : voix citoyenne et responsabilité ; stabilité politique et absence de violence/terrorisme ; efficacité des pouvoirs publics ; qualité de la réglementation ; État de droit ; et maîtrise de la corruption. Estimation de la gouvernance [d'environ -2.5 (performance médiocre) à 2.5 (performance solide)].	Reflète la perception de la mesure dans laquelle l'autorité publique est exercée à des fins lucratives, ce qui recouvre la grande et la petite corruption, ainsi que le détournement des biens de l'État par les élites et les intérêts privés.
Poids du secteur informel	Banque mondiale, <i>Indicateurs du développement dans le monde</i> .	Part des entreprises en concurrence avec des entreprises non déclarées en % de l'ensemble des entreprises, 2014 ou dernière année disponible.
Stabilité politique	Banque mondiale, <i>Indicateurs de gouvernance mondiaux</i> , mise à jour de 2015	La composante « stabilité politique et absence de violence/terrorisme » mesure la perception de la probabilité d'instabilité politique et/ou de violence motivée par des raisons politiques, y compris le terrorisme.
Confiance	Forum économique mondial, <i>The Global Competitiveness Index Historical Dataset 2005-15</i> .	Fiabilité et confiance (B.08.02), mise à jour de 2015-16.

Justice

Nom abrégé de la variable	Source	Définition
Indépendance du système judiciaire	Forum économique mondial, <i>The Global Competitiveness Index</i> Historical Dataset 2005-15.	Indépendance du système judiciaire : score à la question « Dans votre pays, dans quelle mesure le pouvoir judiciaire est-il indépendant des influences des membres du gouvernement, des citoyens et des entreprises ? [1 = très influencé ; 7 = totalement indépendant] » (1.06). Mise à jour de 2014-15.
Justice civile		L'indice de l'État de droit du WJP est un outil d'évaluation quantitative mis au point par le World Justice pour donner un aperçu détaillé et complet de la mesure dans laquelle les pays adhèrent à l'État de droit dans la pratique. Huit facteurs entrent en ligne de compte dans l'indice de l'État de droit du WJP :
Justice pénale	The World Justice Project, www.worldjusticeproject.org .	<ol style="list-style-type: none"> 1. Limitation des pouvoirs de l'administration. 2. Absence de corruption. 3. Transparence de l'administration. 4. Droits fondamentaux. 5. Ordre et sécurité. 6. Application de la réglementation. 7. Accès à la justice civile. 8. Justice pénale.

Efficacité des pouvoirs publics

Nom abrégé de la variable	Source	Définition
Efficacité de l'État	Forum économique mondial, <i>The Global Competitiveness Index</i> Historical Dataset 2005-15.	Efficacité des pouvoirs publics (A.01.01.04), mise à jour de 2015-16.
Qualité de la réglementation	Banque mondiale, <i>Indicateurs de gouvernance mondiaux</i> , mise à jour de 2015.	Reflète la perception de la capacité du gouvernement à formuler et appliquer des politiques et des réglementations adaptées qui permettent et favorisent le développement du secteur privé.
Application de la réglementation	The World Justice Project, www.worldjusticeproject.org .	Facteur 6 : application efficace de la réglementation.
Protection des droits de propriété intellectuelle	Forum économique mondial, <i>The Global Competitiveness Index</i> Historical Dataset 2005-15.	Protection des droits de propriété intellectuelle : « Dans votre pays, quel est le niveau de protection de la propriété intellectuelle, y compris en ce qui concerne la contrefaçon ? [1 = extrêmement faible ; 7 = extrêmement élevé] » (1.02). Mise à jour de 2014-15.

Réglementations spécifiques

Réglementation des marchés de produits

Nom abrégé de la variable	Source	Définition
Systèmes d'autorisations et de permis		Obstacles à l'entrepreneuriat – Complexité des procédures réglementaires – Système d'autorisations et de permis, 2013.
Charges administratives imposées aux sociétés		Obstacles à l'entrepreneuriat – Charges administratives imposées aux start-ups – Charges administratives imposées aux sociétés, 2013.
Charges administratives imposées aux entreprises individuelles	OCDE, <i>Indicateurs de la base de données sur la réglementation des marchés de produits</i> .	Obstacles à l'entrepreneuriat – Charges administratives imposées aux start-ups – Charges administratives imposées aux entreprises individuelles, 2013.
Obstacles dans les secteurs de services		Obstacles à l'entrepreneuriat – Charges administratives imposées aux start-ups – Obstacles dans les secteurs de services, 2013.
Contrôle des prix		Contrôle de l'État – Participation aux activités économiques – Contrôles des prix, 2013.
Sensibilisation aux questions de concurrence	Indicateurs des lois et des politiques de la concurrence de l'OCDE www.oecd.org/competition/reform/indicatorsofproductmarketregulationhomepage.htm#indicators	Pour de plus amples précisions : Alemani, E. <i>et al.</i> (2013), « New Indicators of Competition Law and Policy in 2013 for OCDE and Non-OCDE Countries », <i>Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE</i> , n° 1104, Éditions OCDE, http://dx.doi.org/10.1787/5k3ttg4r657h-en .
Infrastructures de transport	Forum économique mondial, <i>The Global Competitiveness Index Historical Dataset 2005-15</i> .	Infrastructures de transport (A.02.01), mise à jour de 2015-16.
Électricité et télécommunications		Infrastructures électriques et téléphoniques (B.), mise à jour de 2015-16.
Indice de performance logistique	Banque mondiale, <i>Indice de performance logistique</i> , http://lpi.worldbank.org/international .	L'Indice de performance logistique LPI 2014 classe 160 pays selon six dimensions du commerce qui sont de plus en plus reconnues comme des facteurs importants de développement, notamment le rendement des services douaniers, la qualité de l'infrastructure et la rapidité des livraisons. Les données utilisées dans ce classement proviennent d'une enquête menée auprès des professionnels de la logistique, qui doivent répondre à une série de questions sur les pays étrangers où ils opèrent.

Réglementation des échanges

Nom abrégé de la variable	Source	Définition
Régime NPF	Banque mondiale (à compléter).	Taux des droits de douane, nation la plus favorisée, 2013.
Accords commerciaux préférentiels	Banque mondiale (à compléter).	Profondeur des accords commerciaux préférentiels, 2011.
Commerce transfrontalier	Banque mondiale, <i>Doing Business 2016</i> .	Délais d'importation : procédures de commerce transfrontalier (heures), 2014.
Indice de restrictions par les visas	Indice de restrictions par les visas de Henley & Partners 2015, https://www.henleyglobal.com/visa-index-form/?s=1 .	L'Indice de restrictions par les visas de Henley & Partners établit un classement mondial des pays selon la liberté de déplacement de leurs citoyens. Cet indice est produit en coopération avec l'Association du transport aérien international (IATA), qui administre la plus vaste base de données sur les voyages au monde, et est publié chaque année. Comment interpréter l'indice : Les pays sont classés en fonction du nombre total d'autres pays dans lesquels leurs ressortissants peuvent se rendre sans visa. L'Allemagne et le Royaume-Uni occupent la première place ex-aequo, avec 173 pays ouverts à leurs ressortissants sans visa.
Obstacles à l'IDE	OCDE, <i>Indicateurs de la base de données sur la réglementation des marchés de produits</i> .	Obstacles au commerce et à l'investissement – Obstacles explicites au commerce et à l'investissement – Obstacles aux IDE, 2013.

Réglementation du marché du travail

Nom abrégé de la variable	Source	Définition
Indemnité de licenciement	Base de données OCDE sur les indicateurs de la législation sur la protection de l'emploi, www.oecd.org/employment/emp/oecdindicatorsofemploymentprotection.htm .	Indemnités de licenciement (après 9 mois, 4 ans et 20 ans d'ancienneté), 2013.
Contrats à durée déterminée standards	Les indicateurs de l'OCDE sur la protection de l'emploi mesurent les procédures et les coûts qu'implique le licenciement de travailleurs à titre individuel ou de groupes de travailleurs et les procédures induites par l'embauche de travailleurs sous contrats à durée déterminée et sous contrats d'intérim.	Réglementation des contrats à durée déterminée standards, 2013.
Contrats d'intérim		Réglementation des contrats de travail intérimaire, 2013.
Rapport salaire minimum/salaire médian	Base de données des Statistiques de la population active de l'OCDE.	Salaires minimum en proportion du salaire médian des salariés à plein temps, 2014.
Coin fiscal sur le travail	Base de données des impôts sur les salaires de l'OCDE.	Coin fiscal sur le travail (impôts sur le travail et cotisations sociales/coût d'emploi moyen par travailleur), 2014.

Fiscalité et incitations

Fiscalité des entreprises et écofiscalité

Nom abrégé de la variable	Source	Définition
Paiement des impôts	Banque mondiale, <i>Doing Business 2016</i> .	Paiement des impôts, 2014.
Taux de l'IS	Base de données fiscales de l'OCDE.	Taux d'imposition sur les bénéfices des sociétés, 2013.
Recettes de l'IS/PIB	Base de données de l'OCDE sur les recettes.	Impôts sur le résultat, les bénéfices et les plus-values des entreprises en % du PIB, 2014.
Impôts en faveur de l'environnement	Base de données de l'OCDE sur les instruments utilisés pour la politique environnementale, www.oecd.org/env/policies/database .	Impôts liés à l'environnement en % du total des recettes fiscales, 2013.

Dépenses de R-D

Nom abrégé de la variable	Source	Définition
Dépenses de R-D totales		Dépense intérieure brute de R-D (DIRD) en % du PIB, 2014.
Dépenses de R-D des entreprises	OCDE, <i>Base de données des principaux indicateurs de la science et de la technologie</i> .	Dépenses intérieures de R-D des entreprises (DIRDE) en % du PIB, 2014.
Part des dépenses de R-D des entreprises dans le total des dépenses de R-D		Pourcentage de la DIRD réalisé par le secteur des entreprises, 2014.
Part des impôts en faveur de la R-D dans les dépenses de R-D de l'État	<i>Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2015</i> .	Part des incitations fiscales dans le soutien public à la R-D, en %, 2013.
Nombre de chercheurs	OCDE, <i>Base de données des principaux indicateurs de la science et de la technologie</i> .	Nombre total de chercheurs par millier d'actifs, 2014.

Innovation et utilisation du capital intellectuel

Nom abrégé de la variable	Source	Définition
Haut débit	Base de données de « Science, technologie et industrie : Perspectives de l'OCDE 2014 ».	Nombre d'abonnements aux réseaux fixe et sans fil haut débit pour 100 habitants, 2012.
Achats électroniques	<i>Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2015</i> .	Entreprises recourant au commerce en ligne, 2013.
Tarifs de l'Internet (fixe haut débit)	Forum économique mondial, <i>The Networked Readiness Index Historical Dataset 2012-15</i> .	Tarif d'accès à l'Internet fixe haut débit, PPA USD/mois : tarif mensuel d'accès au service Internet fixe (filaire) haut débit (PPA USD), 2013 (4.02).

ANNEXE A2

Définitions des secteurs

Code CITI rév. 3	Description du secteur	Description courte
C01T05	Agriculture, chasse, sylviculture et pêche	Agriculture
C10T14	Activités extractives	Extraction
C15T16	Produits alimentaires, boissons et tabac	Alimentation
C17T19	Textiles, produits textiles, cuir et chaussures	Textile
C20T22	Bois, papier, articles en papier, imprimerie et édition	Bois
C23T26	Produits chimiques et produits minéraux non métalliques	Chimie
C27T28	Produits métallurgiques de base et ouvrages en métaux	Métallurgie
C29	Machines et matériel non classés ailleurs	Machines
C30T33	Appareils électriques et instruments d'optique	Appareils électriques
C34T35	Matériels de transport	Automobile
C36T37	Activités de fabrication non classées ailleurs ; récupération	Autres activités de fabrication
C40T41	Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	Électricité, gaz et eau
C45	Construction	Construction
C50T52	Commerce de gros et de détail ; réparation	Commerce de gros et de détail
C55	Hôtels et restaurants	Hôtels et restaurants
C60T64	Transports et entreposage, postes et télécommunications	Transports et télécommunications
C65T67	Intermédiation financière	Intermédiation financière
C70T74	Immobilier, locations et activités de services aux entreprises	Activités de services aux entreprises
C75T95	Activités de services collectifs, sociaux et personnels	Services sociaux et personnels

Annexe A3. Participation en amont par secteur source et secteur d'exportation

	Agriculture	Mining	Food	Textile	Wood	Chemicals	Metals	Machinery	Electrical	Automotive	Other manufacturing	Electricity, gas and water	Construction	Wholesale and retail	Hotels and restaurants	Transport and telecom	Financial intermediation	Business activities	Social and personal services	TOTAL	
Year: 2000																					
Agriculture	0.1	0.0	0.4	0.4	0.0	0.1	0.1	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1	0.5	0.1	0.0	0.0	0.0	2	
Mining	0.2	0.2	0.3	1.8	0.1	3.3	2.9	0.6	0.5	0.8	0.4	0.2	0.8	1.1	0.9	2.6	0.2	0.1	0.2	17	
Food	0.0	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	1	
Textile	0.0	0.0	0.0	1.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	2	
Wood	0.0	0.0	0.1	0.4	0.1	0.2	0.2	0.1	0.2	0.2	0.1	0.0	0.1	0.3	0.2	0.3	0.1	0.0	0.1	3	
Chemicals	0.2	0.1	0.4	2.6	0.1	2.0	0.8	0.4	0.7	0.9	0.3	0.0	0.4	0.6	0.7	1.4	0.1	0.1	0.2	12	
Metals	0.0	0.0	0.1	0.3	0.0	0.3	2.5	0.8	0.6	1.1	0.5	0.0	0.5	0.3	0.2	0.4	0.0	0.0	0.1	8	
Machinery	0.0	0.0	0.0	0.2	0.0	0.1	0.2	0.4	0.1	0.2	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.2	0.0	0.0	0.0	2	
Electrical	0.0	0.0	0.0	0.2	0.0	0.1	0.2	0.2	2.0	0.3	0.0	0.0	0.1	0.3	0.1	0.4	0.0	0.0	0.1	4	
Automotive	0.0	0.0	0.0	0.2	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	1.2	0.0	0.0	0.0	0.3	0.1	0.6	0.0	0.0	0.0	3	
Other manufacturing	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0	
Electricity, gas and water	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.2	0.4	0.1	0.2	0.2	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1	0.2	0.0	0.0	0.0	2	
Construction	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.1	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	1	
Wholesale and retail	0.2	0.1	0.4	3.0	0.1	1.7	1.7	0.7	1.5	1.4	0.4	0.0	0.5	0.8	0.8	1.6	0.1	0.1	0.2	15	
Hotels and restaurants	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.1	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	1	
Transport and telecom	0.1	0.0	0.3	1.5	0.1	0.7	1.0	0.4	0.6	0.7	0.3	0.0	0.3	0.9	0.6	2.2	0.1	0.1	0.2	10	
Financial intermediation	0.1	0.0	0.1	0.8	0.0	0.4	0.5	0.2	0.4	0.4	0.1	0.0	0.2	0.4	0.4	0.8	0.2	0.1	0.1	5	
Business activities	0.1	0.1	0.3	1.8	0.1	1.0	0.9	0.5	1.1	1.0	0.3	0.0	0.3	0.7	0.6	1.1	0.1	0.1	0.2	10	
Social and personal services	0.0	0.0	0.1	0.3	0.0	0.2	0.2	0.1	0.2	0.2	0.1	0.0	0.1	0.2	0.1	0.2	0.1	0.0	0.1	2	
	1	1	3	16	1	11	12	5	8	9	3	0	3	6	5	13	1	1	2	100	
Year: 2011																					
Agriculture	0.1	0.0	0.5	0.3	0.0	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.1	0.0	0.0	0.0	2	
Mining	0.2	0.1	0.4	1.2	0.1	3.7	5.4	1.4	0.9	2.2	0.6	0.0	0.2	0.4	0.3	0.9	0.0	0.1	0.1	18	
Food	0.0	0.0	0.1	0.1	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	1	
Textile	0.0	0.0	0.0	0.9	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1	
Wood	0.0	0.0	0.1	0.2	0.1	0.3	0.3	0.1	0.1	0.2	0.1	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	2	
Chemicals	0.1	0.1	0.4	1.3	0.2	2.9	1.5	0.6	0.7	1.5	0.3	0.0	0.1	0.3	0.3	0.6	0.0	0.1	0.1	11	
Metals	0.0	0.1	0.1	0.3	0.0	0.6	5.1	1.4	0.8	2.3	0.5	0.0	0.1	0.1	0.1	0.2	0.0	0.1	0.0	12	
Machinery	0.0	0.0	0.1	0.1	0.0	0.3	0.5	0.6	0.2	0.5	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	3	
Electrical	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.2	0.3	0.3	0.8	0.4	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	2	
Automotive	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.2	0.1	0.1	2.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	3	
Other manufacturing	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.2	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1	
Electricity, gas and water	0.0	0.0	0.1	0.2	0.0	0.3	0.7	0.2	0.2	0.4	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	3	
Construction	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.2	0.1	0.1	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1	
Wholesale and retail	0.1	0.1	0.5	1.9	0.2	2.4	3.4	1.2	1.1	2.7	0.5	0.0	0.1	0.3	0.4	0.7	0.0	0.1	0.1	16	
Hotels and restaurants	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1	
Transport and telecom	0.1	0.1	0.3	0.8	0.1	1.0	1.6	0.5	0.5	1.1	0.2	0.0	0.1	0.3	0.2	0.7	0.0	0.1	0.1	8	
Financial intermediation	0.1	0.0	0.2	0.5	0.0	0.7	0.9	0.3	0.3	0.7	0.1	0.0	0.0	0.1	0.1	0.3	0.0	0.1	0.0	5	
Business activities	0.1	0.1	0.3	0.9	0.1	1.5	1.8	0.8	0.7	1.9	0.3	0.0	0.1	0.3	0.2	0.4	0.0	0.1	0.1	10	
Social and personal services	0.0	0.0	0.1	0.2	0.0	0.3	0.7	0.2	0.2	0.5	0.1	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	3	
TOTAL	1	1	3	9	1	15	23	8	7	17	3	0	1	2	2	5	0	1	1	100	

Source : Tableau d'entrées-sorties de la valeur ajoutée étrangère incorporée dans les exportations turques (parts en %). Les lignes du tableau indiquent le secteur source étranger et les colonnes le secteur d'exportation turc.

Annexe A4. Participation en aval par secteur source et secteur d'exportation

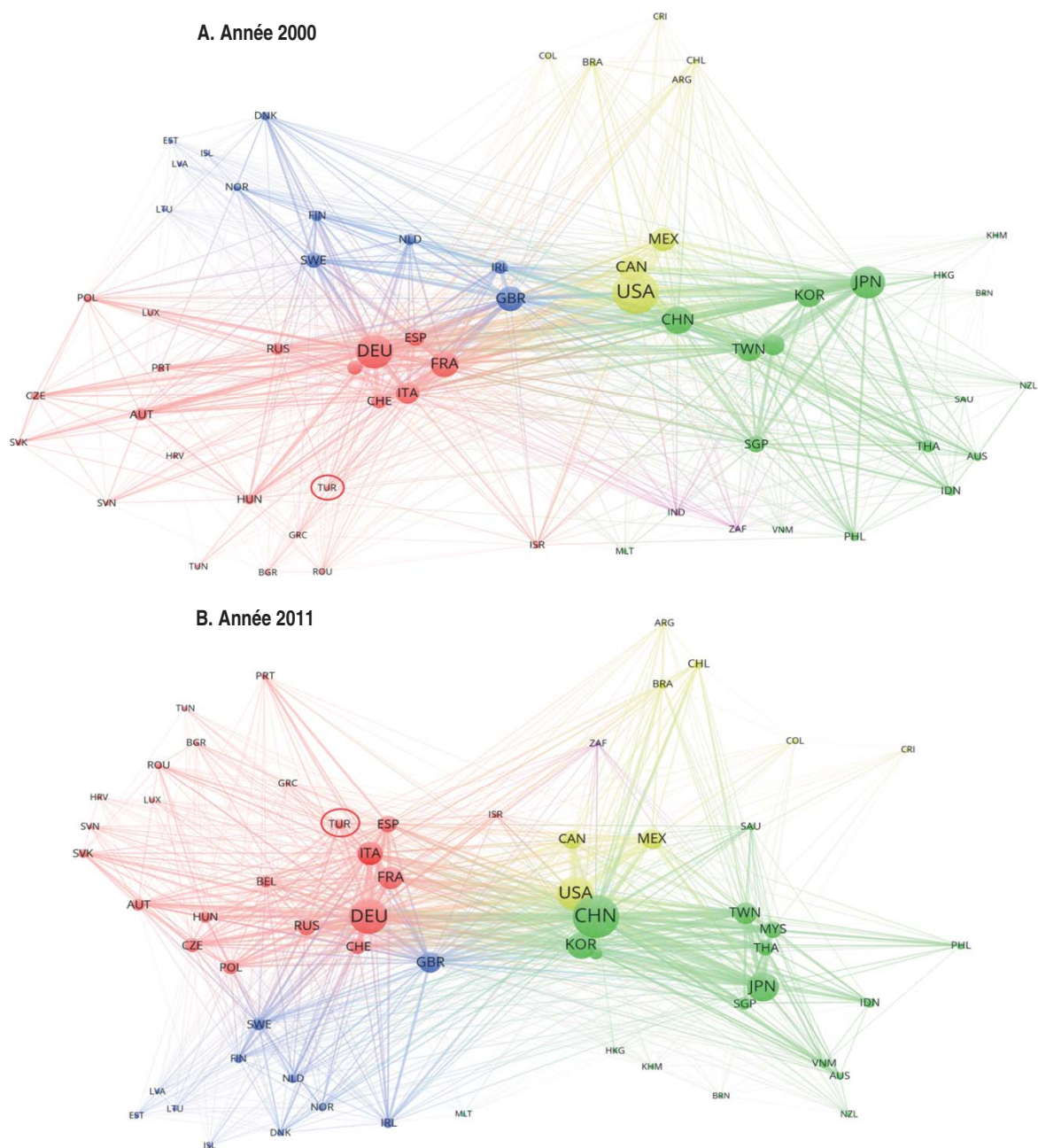
	Agriculture	Mining	Food	Textile	Wood	Chemicals	Metals	Machinery	Electrical	Automotive	Other manufacturing	Electricity, gas and water	Construction	Wholesale and retail	Hotels and restaurants	Transport and telecom	Financial intermediation	Business activities	Social and personal services	TOTAL	
Year: 2000																					
Agriculture	0.2	0.0	0.9	0.4	0.2	0.3	0.1	0.1	0.2	0.2	0.1	0.0	0.0	0.1	0.2	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	3
Mining	0.0	0.2	0.1	0.1	0.1	0.7	0.5	0.2	0.2	0.2	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	3
Food	0.1	0.0	0.3	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	1
Textile	0.0	0.0	0.1	3.2	0.1	0.4	0.1	0.2	0.3	0.6	0.3	0.0	0.0	0.2	0.1	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	6
Wood	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.2	0.1	0.1	0.2	0.1	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	1
Chemicals	0.2	0.3	0.4	1.0	0.2	2.2	1.1	0.7	1.4	1.4	0.4	0.0	0.2	0.6	0.1	0.8	0.1	0.2	0.1	0.1	11
Metals	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.4	2.7	1.1	1.3	1.5	0.4	0.0	0.2	0.2	0.0	0.2	0.0	0.1	0.0	0.0	9
Machinery	0.0	0.1	0.0	0.1	0.0	0.2	0.2	0.5	0.2	0.3	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	2
Electrical	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.1	0.3	1.4	0.4	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.2	0.0	0.1	0.0	0.0	3
Automotive	0.0	0.1	0.1	0.1	0.0	0.2	0.1	0.1	0.2	1.9	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.4	0.0	0.0	0.0	0.0	4
Other manufacturing	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0
Electricity, gas and water	0.0	0.1	0.0	0.1	0.0	0.2	0.4	0.2	0.3	0.3	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	2
Construction	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0
Wholesale and retail	0.2	0.6	0.8	3.0	0.4	1.9	1.4	1.0	2.1	1.7	0.6	0.0	0.1	0.9	0.3	0.9	0.1	0.2	0.1	0.1	16
Hotels and restaurants	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.1	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	1
Transport and telecom	0.2	0.9	0.8	2.0	0.5	2.5	1.9	1.0	3.1	1.7	0.7	0.1	0.2	2.0	0.3	5.1	0.2	0.5	0.1	0.1	24
Financial intermediation	0.1	0.3	0.3	0.9	0.2	0.9	0.7	0.5	1.6	0.8	0.3	0.0	0.1	0.5	0.1	0.7	0.2	0.2	0.1	0.1	9
Business activities	0.0	0.1	0.2	0.5	0.1	0.5	0.4	0.3	0.6	0.5	0.1	0.0	0.0	0.3	0.1	0.4	0.1	0.1	0.0	0.0	4
Social and personal services	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1	0.2	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	1
TOTAL	1	3	4	12	2	11	10	6	14	12	3	0	1	6	2	10	1	2	1	100	
Year: 2011																					
Agriculture	0.2	0.1	0.8	0.3	0.1	0.4	0.2	0.1	0.2	0.3	0.1	0.0	0.0	0.2	0.2	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	3
Mining	0.1	0.3	0.1	0.2	0.1	1.5	0.9	0.4	0.5	0.5	0.1	0.0	0.1	0.2	0.0	0.5	0.0	0.1	0.0	0.0	6
Food	0.0	0.0	0.2	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1
Textile	0.0	0.0	0.1	1.7	0.1	0.4	0.2	0.2	0.2	0.5	0.1	0.0	0.0	0.2	0.0	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	4
Wood	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.2	0.1	0.1	0.1	0.2	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	1
Chemicals	0.2	0.3	0.3	0.5	0.2	2.2	1.0	0.8	1.2	1.6	0.3	0.0	0.1	0.5	0.1	0.7	0.1	0.2	0.1	0.1	10
Metals	0.1	0.2	0.1	0.1	0.1	0.6	2.4	1.2	1.0	1.7	0.2	0.0	0.1	0.2	0.0	0.3	0.0	0.1	0.0	0.0	9
Machinery	0.0	0.2	0.1	0.1	0.0	0.3	0.3	0.9	0.3	0.6	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	3
Electrical	0.0	0.1	0.0	0.1	0.0	0.2	0.2	0.3	1.0	0.5	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	3
Automotive	0.0	0.1	0.1	0.1	0.0	0.2	0.2	0.3	0.2	2.4	0.0	0.0	0.0	0.2	0.0	0.3	0.0	0.1	0.0	0.0	4
Other manufacturing	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1
Electricity, gas and water	0.0	0.1	0.1	0.1	0.0	0.3	0.7	0.4	0.4	0.6	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	3
Construction	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0
Wholesale and retail	0.2	0.5	0.7	2.2	0.3	2.3	1.9	1.5	1.8	2.6	0.5	0.1	0.1	0.8	0.2	0.9	0.1	0.3	0.1	0.1	17
Hotels and restaurants	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.2	0.2	0.1	0.2	0.2	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	1
Transport and telecom	0.2	0.5	0.6	1.9	0.3	2.5	2.2	1.6	2.5	2.5	0.6	0.1	0.2	1.0	0.2	1.5	0.1	0.4	0.1	0.1	19
Financial intermediation	0.1	0.1	0.1	0.3	0.1	0.5	0.5	0.4	0.8	0.6	0.1	0.0	0.0	0.2	0.0	0.2	0.1	0.1	0.0	0.0	4
Business activities	0.1	0.3	0.3	0.7	0.2	1.2	1.0	0.9	1.0	1.3	0.2	0.0	0.1	0.5	0.1	0.6	0.1	0.3	0.1	0.1	9
Social and personal services	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	1
TOTAL	1	3	4	9	2	13	12	9	12	16	3	0	1	5	1	6	1	2	1	100	

Source : Tableau d'entrées-sorties de la valeur ajoutée turque incorporée dans les exportations des pays étrangers (parts en %). Les lignes du tableau indiquent le secteur source turc et les colonnes le secteur d'exportation étranger.

ANNEXE A5

Représentations graphiques en réseau

Les graphiques en réseau suivants se fondent sur les échanges bilatéraux en valeur ajoutée. La technique de visualisation du degré de similitude (VOS, voir Waltman et al., 2010) consiste à positionner les pays de telle sorte que la distance entre deux pays donnés reflète leur connectivité commerciale relative. L'approche cartographique sous-jacente revient à minimiser la somme des carrés des distances avec pondération par les flux d'échanges bilatéraux relatifs, l'ensemble étant rapporté à une distance moyenne donnée entre pays. La taille des cercles est proportionnelle au volume d'échanges des pays. Les couleurs désignent des groupes régionaux.

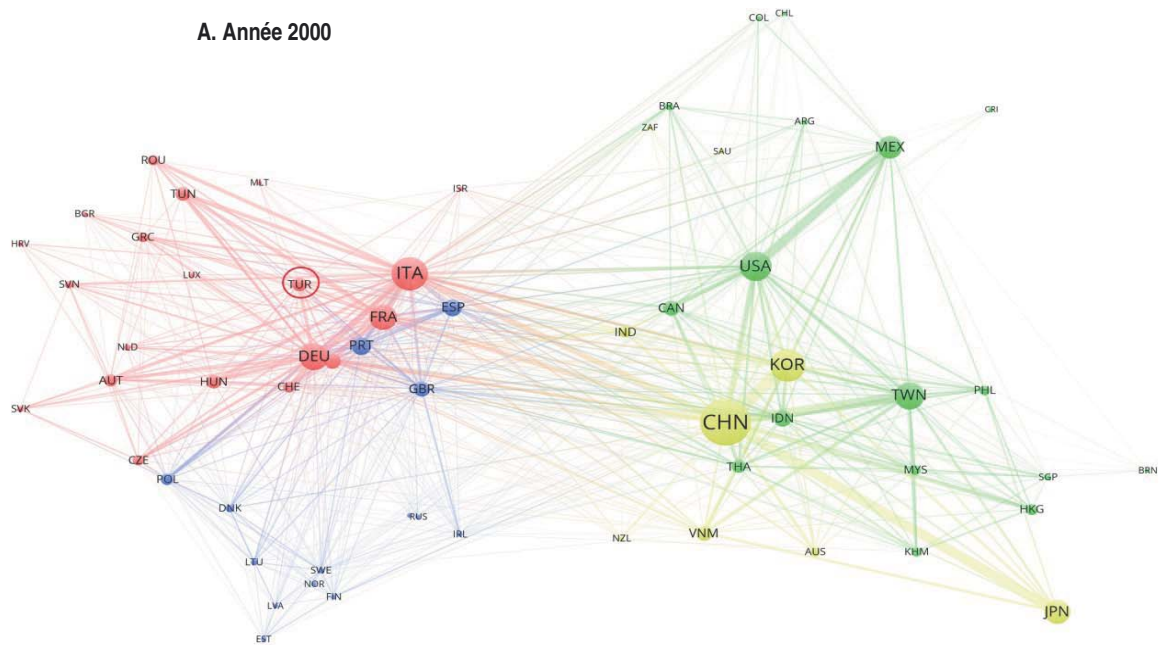
Graphique A5.1. **Secteur manufacturier**

Note : La taille des cercles est proportionnelle au volume d'échanges des pays. Les couleurs désignent des groupes régionaux.

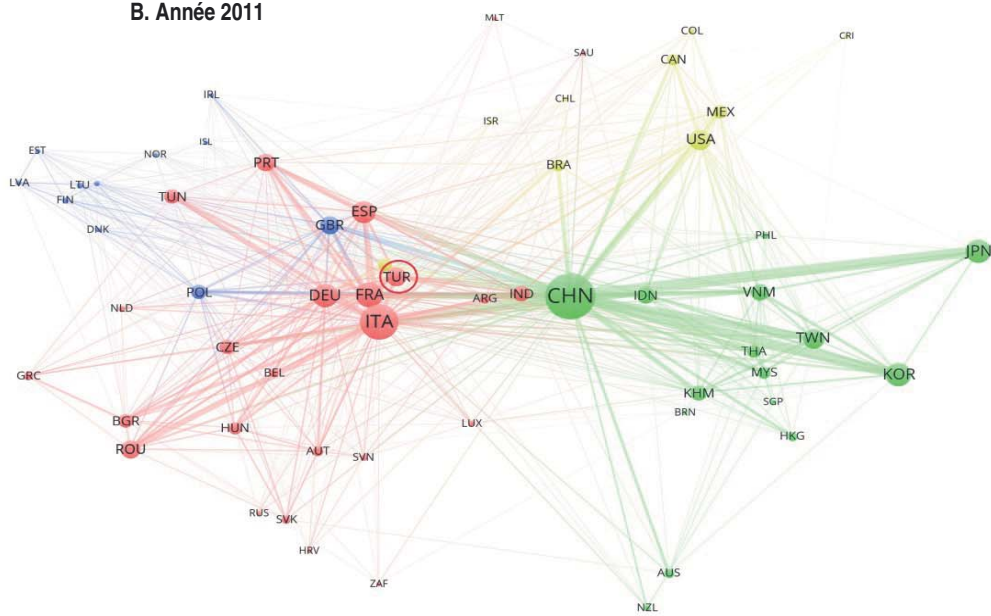
Source : Calculs effectués à partir de OCDE/WTO (2016), « Commerce en valeur ajoutée », OCDE-OMC : Statistiques du commerce en valeur ajoutée (base de données), DOI : <http://dx.doi.org/10.1787/data-00648-fr>.

Graphique A5.2. **Textile**

A. Année 2000



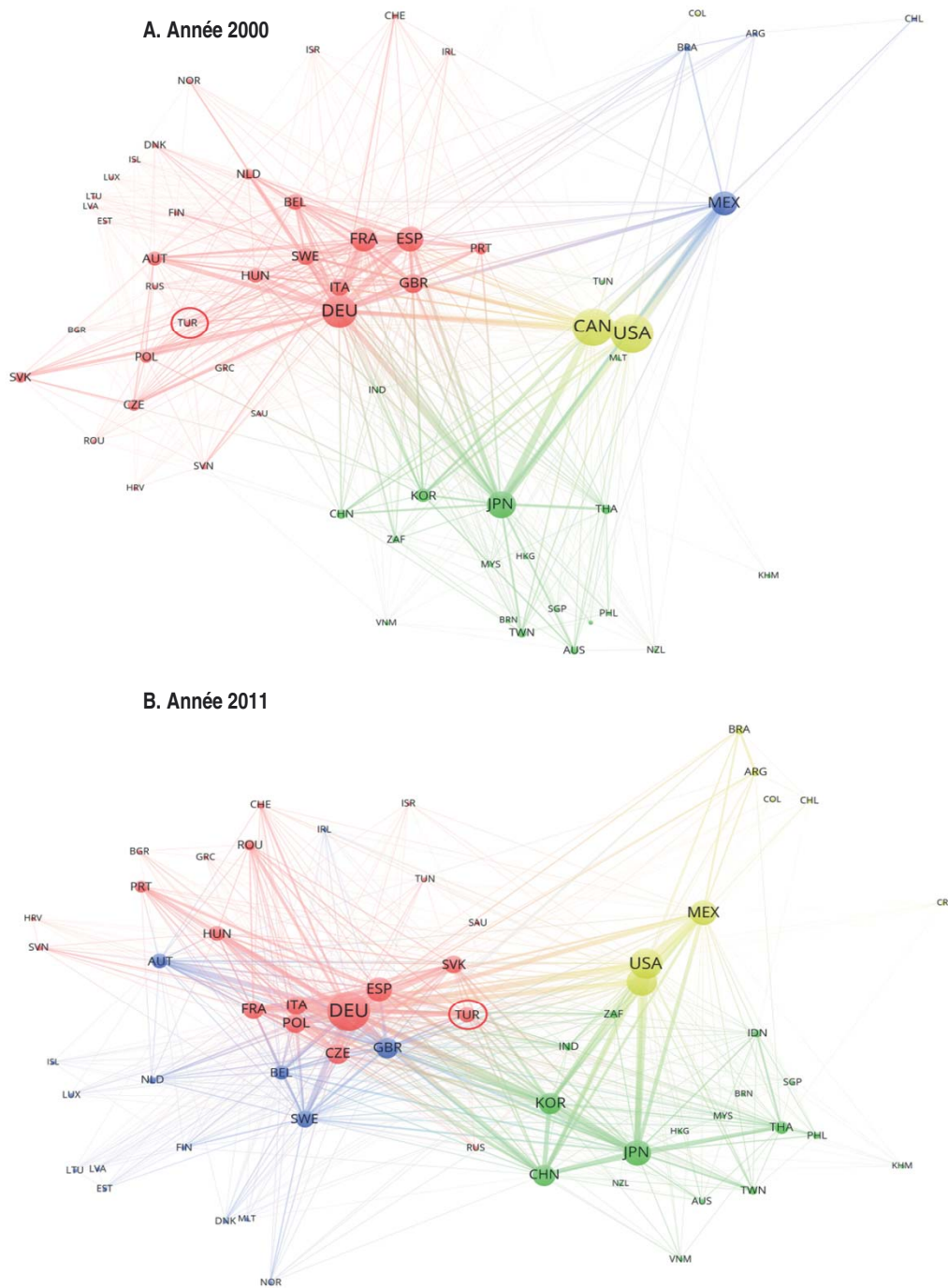
B. Année 2011



Note : La taille des cercles est proportionnelle au volume d'échanges des pays. Les couleurs désignent des groupes régionaux.

Source : Calculs effectués à partir de OCDE/OMC (2016), « Échanges en valeur ajoutée », OCDE-OMC : Statistiques sur les échanges en valeur ajoutée (base de données), DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/data-00648-en>.

Graphique A5.3. Secteur automobile



Note : La taille des cercles est proportionnelle au volume d'échanges des pays. Les couleurs désignent des groupes régionaux.

Source : Calculs effectués à partir de OCDE/WTO (2016), « Commerce en valeur ajoutée », OCDE-OMC : Statistiques du commerce en valeur ajoutée (base de données), DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/data-00648-fr>.

ANNEXE A6

Déterminants de la participation aux cvm : une évaluation économétrique

Les indices de participation en amont et en aval peuvent être sujets à un problème d'identification dans la mesure où les déterminants potentiels de l'intégration aux CVM affectent à la fois le numérateur et le dénominateur. Dans ce contexte, les analyses subséquentes utilisent comme variables dépendantes la valeur ajoutée d'origine locale par habitant, la valeur ajoutée transmise vers l'aval (c'est-à-dire la valeur ajoutée d'origine locale qui sert d'intrant dans les exportations des pays étrangers) et la valeur ajoutée provenant d'amont (c'est-à-dire la valeur ajoutée étrangère contenue dans les exportations nationales brutes). Compte tenu des points de données disponibles, les taux de croissance annualisés des variables dépendantes sont calculés sur un total de quatre fenêtres (1995-00, 2000-05, 2005-08, 2008-11) :

$$g_{it} = \frac{1}{n} \log \left(\frac{Y_{it}}{Y_{it-n}} \right) \quad \begin{cases} n = 5 \text{ if } t = 2000, 2005 \\ n = 3 \text{ if } t = 2008, 2011 \end{cases}$$

Les variables explicatives sont exprimées soit en termes de croissance logarithmique courante annualisée (défini de la même manière que g et noté x), soit sous la forme de moyennes retardées sur 5 ou 3 ans des variables de politique P :

$$Z_{it} = \frac{1}{n} \sum_{s=t-n+1}^{t-1} P_s \quad \begin{cases} n = 5 \text{ if } t = 2000, 2005 \\ n = 3 \text{ if } t = 2008, 2011 \end{cases}$$

Comme c'est le cas dans la vaste littérature consacrée à la convergence du PIB réel par habitant (Barro, 2015), des variables dépendantes retardées sont introduites dans la régression pour tenir compte de la convergence des exportations par habitant. La spécification estimée est la suivante :

$$g_{it} = \alpha \log Y_{it-1} + \beta x_{it} + \gamma Z_{it} + d_i + d_t + \varepsilon_{it} \quad (1)$$

où d_i dénote les variables indicatrices de pays et d_t les variables indicatrices temporelles, qui reflètent les effets fixes de pays et de temps. Les coefficients indiqués sont normalisés. Par exemple, une augmentation des entrées d'IDE d'un écart-type est, toutes choses étant égales par ailleurs, associée à une augmentation d'environ 0.3 écart-type du taux de croissance réel des exportations par habitant.

Tableau A6.1. **Déterminants de la participation aux CVM**

	Contenu en valeur ajoutée d'origine locale		Contenu en valeur ajoutée d'origine étrangère		Valeur ajoutée d'origine locale contenue dans les exportations des pays étrangers	
	En termes nominaux	En termes réels	En termes nominaux	En termes réels	En termes nominaux	En terme réels
Niveau logarithmique retardé de la variable dépendante	-2.177***	-2.915***	-1.719***	-1.913***	-1.884***	-2.415***
Droits de douane (produits manufacturés)	-0.106	-0.161	0.012	-0.004	-0.203*	-0.281**
Législation sur la protection de l'emploi – Indemnités de licenciement	-0.132	-0.085	-0.104	-0.042	-0.110	-0.045
Législation sur la protection de l'emploi – Contrats d'intérim	-0.046	-0.020	-0.285*	-0.284	-0.160	-0.152
Réglementation des marchés de produits – Obstacles à la facilitation des échanges	-0.145	-0.348***	-0.122	-0.235*	-0.103	-0.264**
Réglementation des marchés de produits – Traitement des fournisseurs étrangers	-0.352**	-0.223	-0.173	-0.034	-0.378***	-0.265
Taux de croissance annuel des termes de l'échange	0.177*	-0.014	0.020	-0.161*	0.190***	-0.005
Pourcentage de la DIRD financé à l'étranger	0.397*	0.561**	0.224	0.262	0.166	0.228
Entrées d'IDE	0.286**	0.200	0.335**	0.244*	0.343***	0.256**
Effectifs en personnel de R-D pour 1 000 salariés	0.383*	0.687**	0.069	0.192	0.268	0.498*
Effets fixes de pays et de temps	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
R ² ajusté	0.419	0.245	0.374	0.231	0.482	0.320
Pays	35	35	35	35	35	35
Nombre d'observations	111	111	111	111	111	111

Notes : * significatif à 5 %, ** significatif à 1 %, *** significatif à 1 %. Le panel est construit autour de fenêtres de 5 ou 3 ans, dont les dernières années sont 2000, 2005, 2008 et 2011. La variable dépendante est le taux de croissance annualisé brut des exportations par habitant. Le déflateur des exportations est tiré des Penn World Tables. Les variables indépendantes sont des moyennes sur des fenêtres retardées de 5 ou 3 ans, à l'exception du taux de croissance annuel des termes de l'échange, qui est contemporain et calculé comme la variable dépendante. Les coefficients indiqués sont normalisés.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements oeuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, la Lettonie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

TURQUIE

**THÈMES SPÉCIAUX : RENFORCER LE SECTEUR MANUFACTURIER ;
PARTICIPER AUX CHAÎNES DE VALEUR MONDIALES**

Dernières parutions

Afrique du Sud, juillet 2015
Allemagne, avril 2016
Australie, décembre 2014
Autriche, juillet 2015
Belgique, février 2015
Brésil, novembre 2015
Canada, juin 2016
Chili, novembre 2015
Chine, mars 2015
Colombie, janvier 2015
Corée, mai 2016
Costa Rica, février 2016
Danemark, mai 2016
Espagne, septembre 2014
Estonie, janvier 2015
États-Unis, juin 2016
Fédération de Russie, janvier 2014
Finlande, janvier 2016
France, mars 2015
Grèce, mars 2016
Hongrie, mai 2016
Inde, novembre 2014
Indonésie, octobre 2016

Irlande, septembre 2015
Islande, septembre 2015
Israël, janvier 2016
Italie, février 2015
Japon, avril 2015
Lettonie, février 2015
Lituanie, mars 2016
Luxembourg, mars 2015
Mexique, janvier 2015
Norvège, janvier 2016
Nouvelle-Zélande, juin 2015
Pays-Bas, mars 2016
Pologne, mars 2016
Portugal, octobre 2014
République slovaque, novembre 2014
République tchèque, juin 2016
Royaume-Uni, février 2015
Slovénie, mai 2015
Suède, mars 2015
Suisse, novembre 2015
Turquie, juillet 2016
Union européenne, juin 2016
Zone euro, juin 2016

Veillez consulter cet ouvrage en ligne : http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-tur-2016-fr.

Cet ouvrage est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation.
Rendez-vous sur le site www.oecd-ilibrary.org pour plus d'informations.

Volume 2016/18
Juillet 2016

éditions **OCDE**
www.oecd.org/editions



ISSN 0304-3363
ABONNEMENT 2016
(18 NUMÉROS)

ISBN 978-92-64-26764-0



9 789264 267640